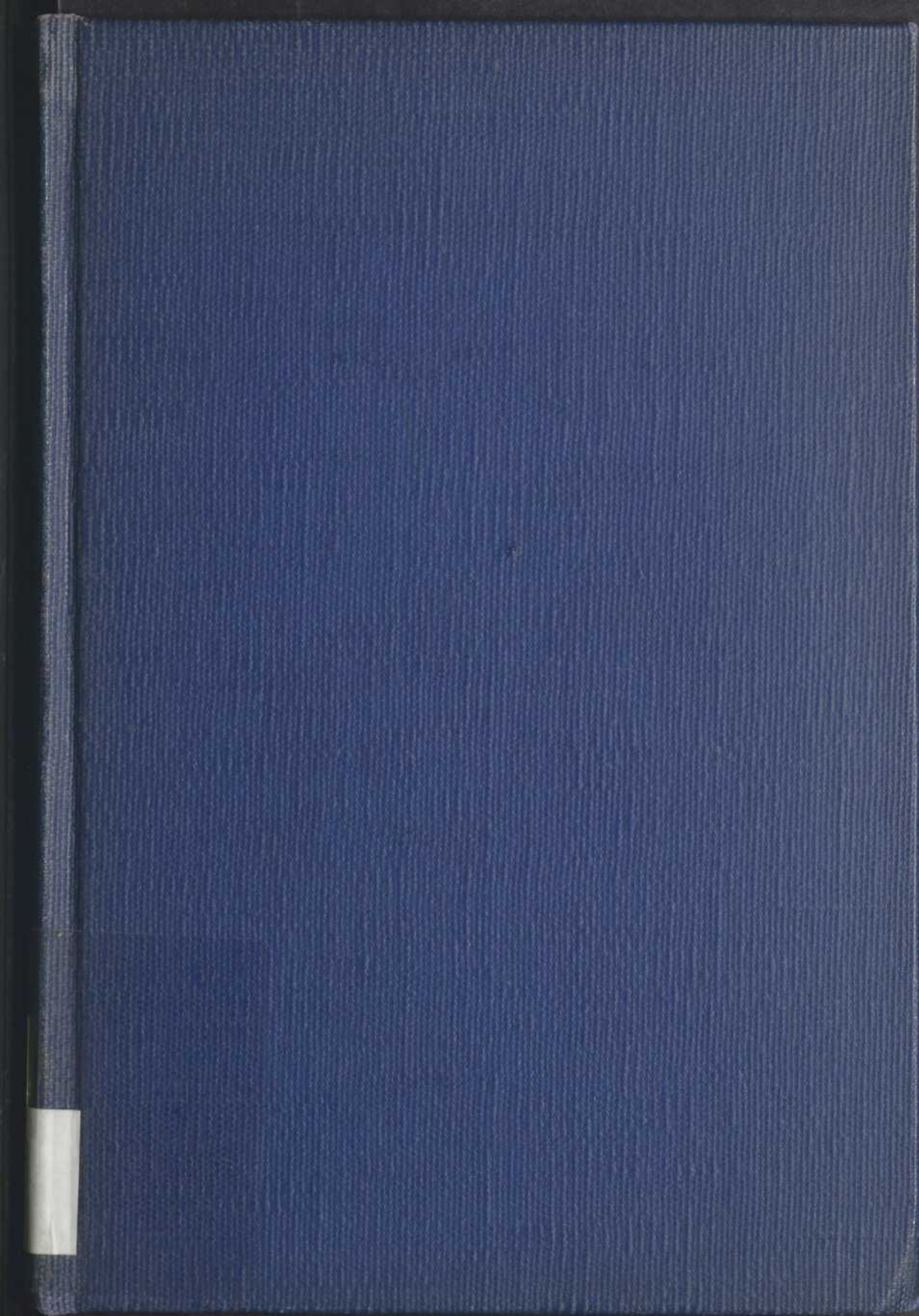
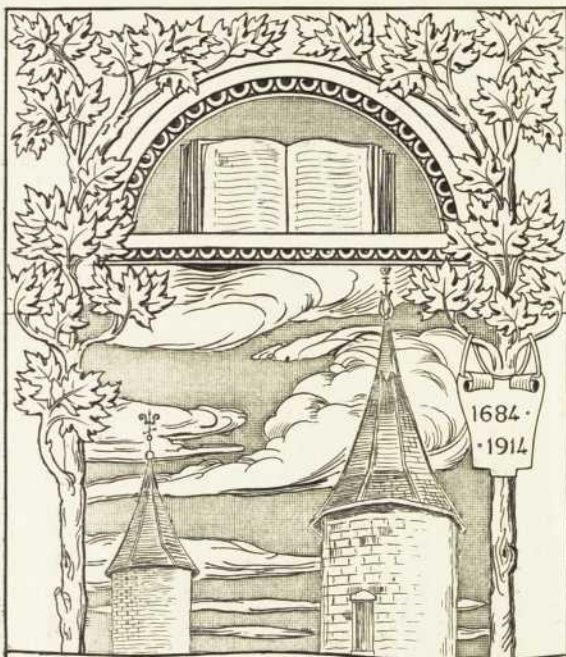






BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL



RELIURE MODERNE
7207 DeNormanville
CA. 1305



DAMASE POTVIN

THOMAS

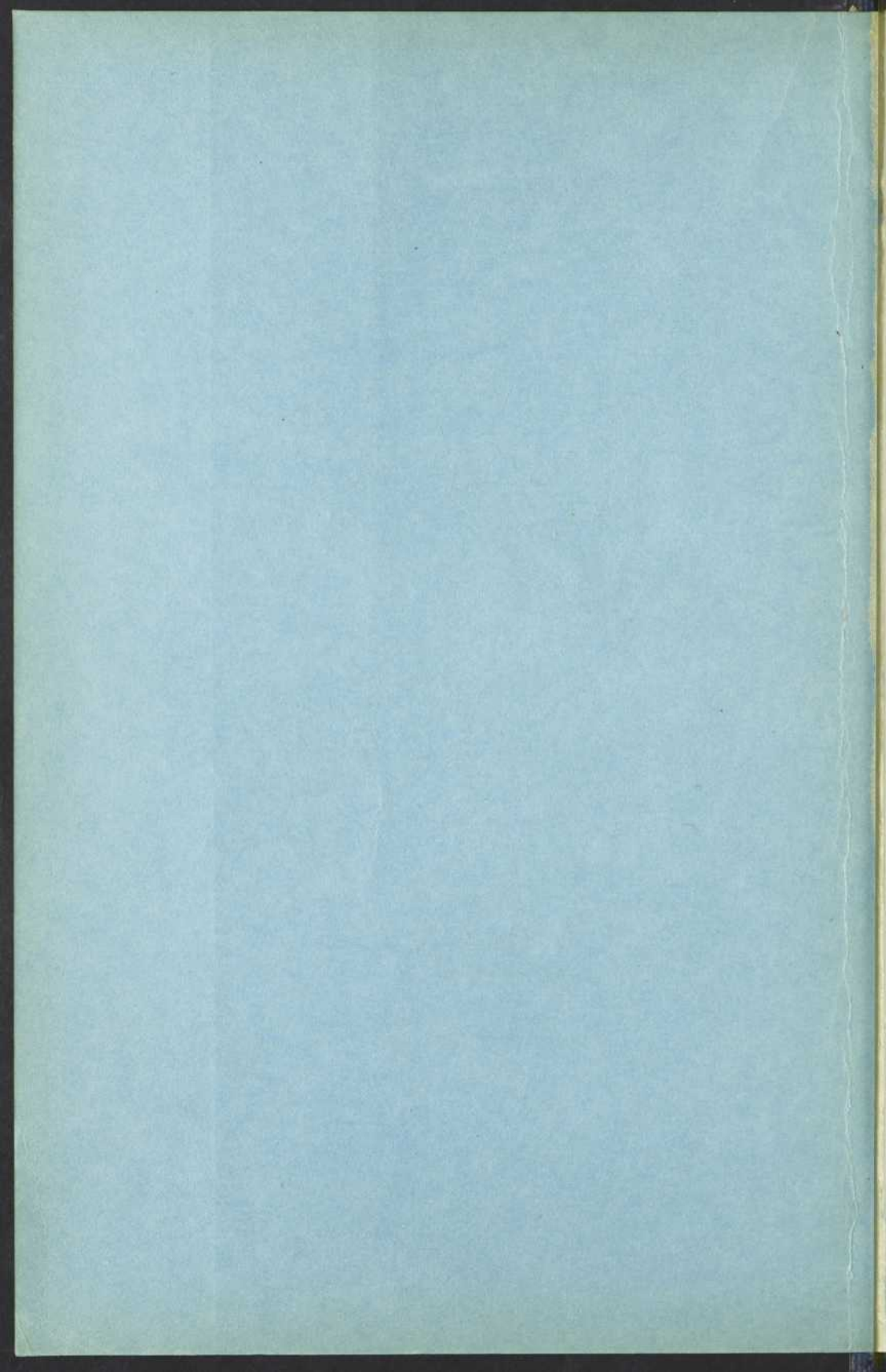
Le dernier de nos coureurs de bois

LE PARC DES LAURENTIDES



LES EDITIONS GARNEAU, Ltée
QUEBEC

1945



*A l'hon. Dr Camille Pouliot,
Ministre de la Chasse et de la Pêche,
ce livre imprégné
des senteurs balsamiques
du
Parc des Laurentides.*

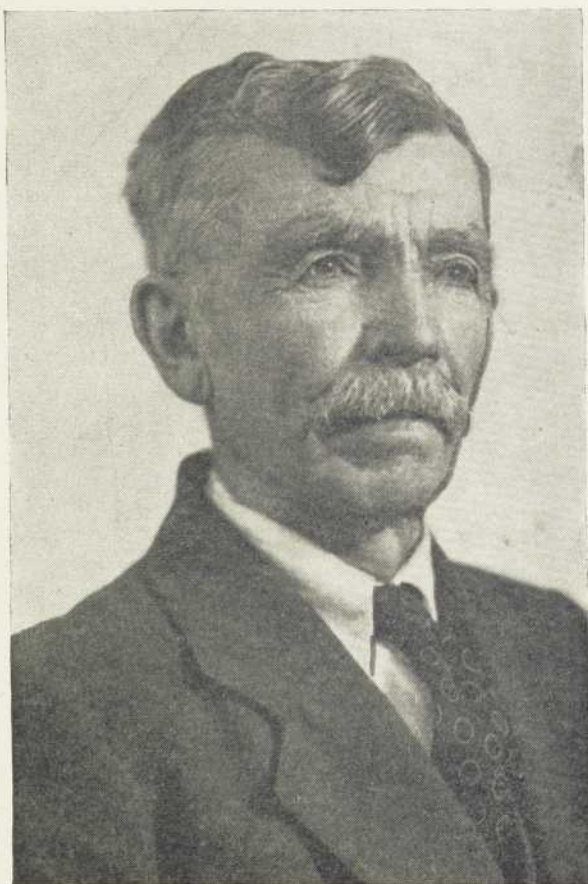
DU MEME AUTEUR :

- Restons chez nous**, roman (1908).
Le "Membre", roman politique (1920).
L'Appel de la Terre, roman (1912).
L'Appel des Souvenirs, étude historique (1916).
Le Tour du Saguenay, historique légendaire et descriptif (1920).
The Saguenay Trip, en collaboration avec W. O'Farrell (1921).
Le Français, roman (1923).
La Baie, récit (1925).
Les Ilets Jérémie, étude historique (1926).
Sur la Grand'Route, nouvelles, contes et croquis (1927).
En Zig-Zag, voyages (1928).
Plaisant Pays de Saguenay, récit historique (1931).
Contes et Croquis (1932). Edition Casterman, Belgique.
La Robe Noire, roman — **Le Mercure Universel** — **Lille** — **France** (1932).
La Rivière-à-Mars, roman (1934).
Peter McLeod, roman (1936).
Puyjalon, le Solitaire de l'Île-à-la-Chasse (1938).
Sous le Signe du Quartz (Prix du Ministère des Mines) (1940), 2^e édition (1943).
Six Coins Historiques du Vieux Québec (1940).
Le St-Laurent et ses Îles (1941). Edition Garneau, 2^e édition (1945).
Un Ancien contait... (1942).
Les "Oubliés" (1943).

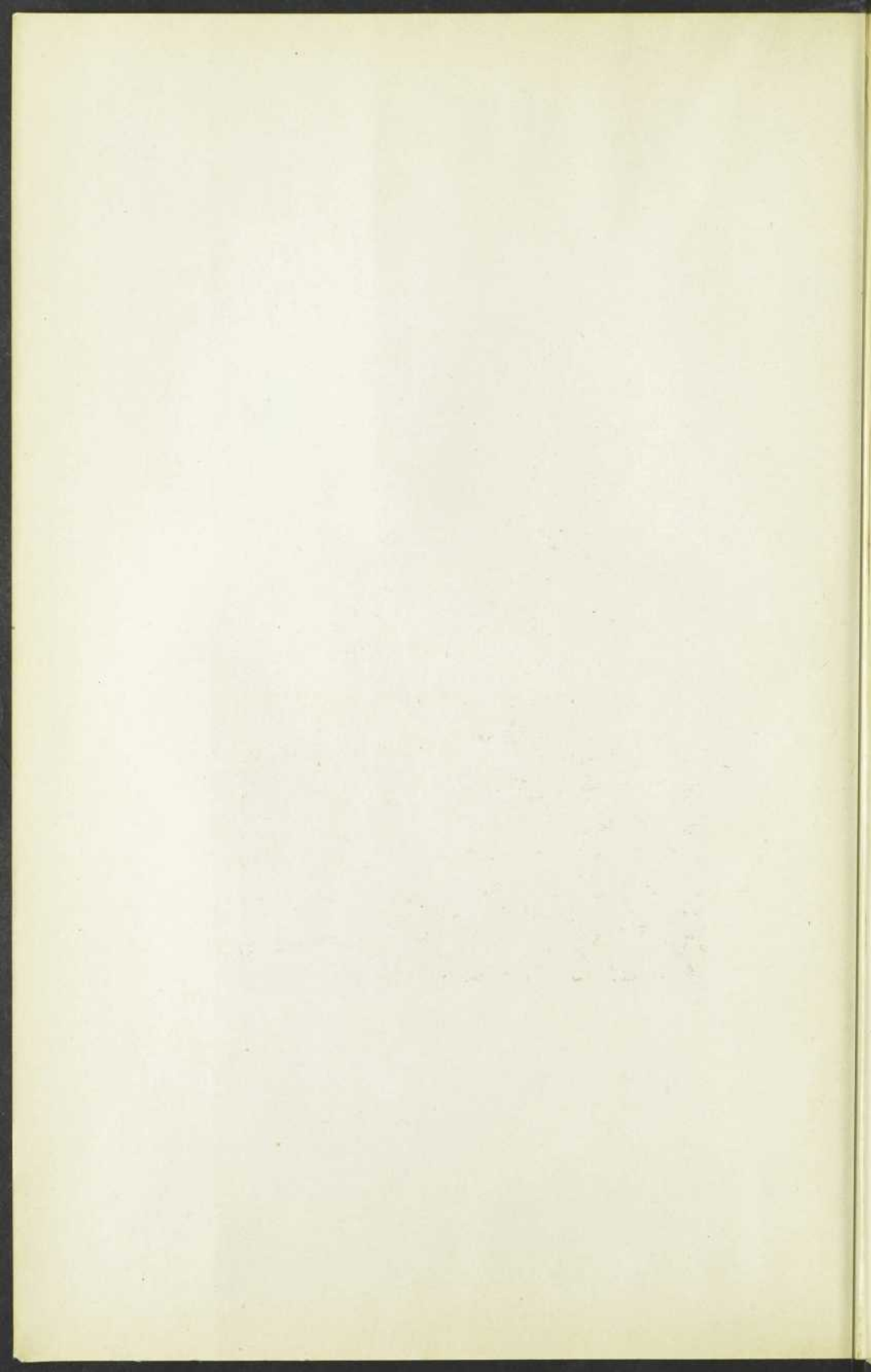


EN PREPARATION

- La Côte Nord Romantique.**
L'Histoire du Conseil de l'Instruction Publique.



"Thomas"



DAMASE POTVIN

THOMAS

Le dernier de nos coureurs de bois

LE PARC DES LAURENTIDES



LES EDITIONS GARNEAU, Ltée
QUEBEC

1945

31031101.1818
3091.02-THA2

FC
2915
L38 P67
1945

P R E F A C E

par

L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU

Dans ma longue carrière de . . . braconnier, j'ai rencontré deux hommes qui m'ont tout particulièrement intéressé et frappé: Napoléon Comeau et Thomas Fortin.

Ces deux hommes, transportés dans un autre milieu, avec leur vive intelligence, leur esprit d'observation, leur bienveillance si accueillante, auraient joué un rôle de tout premier plan. Dans la sphère de leurs activités, ils sont cependant des enfants du Québec dont nous avons raison d'être fiers.

Pour le premier, vivant sur les roches et les sables désolés de la Côte Nord, la mer, avec ses mystères, ses caprices, ses hôtes innombrables, n'avait pas de secrets.

A l'autre, la forêt, ses habitants, ses grands arbres, ses sentiers, ses mystérieuses rumeurs, tout cela était un livre ouvert dont il vous lisait les pages, le soir, au coin du foyer, ou le jour en cherchant le gibier. Que d'heures agréables et instructives nous avons ainsi passées ensemble!

M. Damase Potvin, dans son livre charmant, a évoqué et raconté la vie remarquable de Thomas.

Pour moi, il a fait revivre des souvenirs délicieux, malheureusement d'un passé déjà trop lointain. Mais, *haec olim meminisse juvabit*, a chanté le poète.

M. Potvin est un amant de la grande nature, avec tout ce qu'elle offre de charmes et d'attraits. Et il les décrit dans un style qui lui est bien personnel. Cela coule comme une source du Parc des Laurentides, limpide et riante.

En le lisant, vous croyez entendre chanter ou pleurer les grands arbres, voir bondir les caribous, surprendre tous les mystérieux secrets de la forêt.

Pour écrire ce volume, l'auteur devait être à la fois un littérateur, un disciple de saint Hubert et de Isaac Walton.

M. Potvin réunit tout cela et ajoute ce que l'amitié peut dire de meilleur de ceux qui en sont l'objet — Thomas en est un.

Naturellement, je dois faire certaines réserves!

Dans le chapitre intitulé: "Les Hôtes du Parc", M. Potvin raconte une scène amusante dont Thomas et moi fûmes les héros.

C'était une marche, un marathon, entre nous deux: le quel fatiguerait l'autre, à la course à la raquette, dans les grands jardins.

Le commencement de l'incident, tel que le raconte M. Potvin, est exact. Il y eut un muet défi entre les deux raquetteurs.

C'était en décembre, par un froid très vif, et nous partîmes de grand matin, sur la rivière Malbaie et, par monts et par vaux, à travers champs. Je ne prétends pas être meilleur marcheur que Thomas, mais à midi, c'est lui qui me dit: "Les jours sont courts et je crois qu'il est mieux de revenir avant la noirceur." J'insistai pour continuer, mais il tint bon.

Nous retournâmes au camp, apparemment frais et dispos.

Le soir, j'offris à Thomas un liniment pour se badi-geonner les muscles. Il refusa en souriant. Je crois me rappeler que je m'en suis mis quelques gouttes . . .

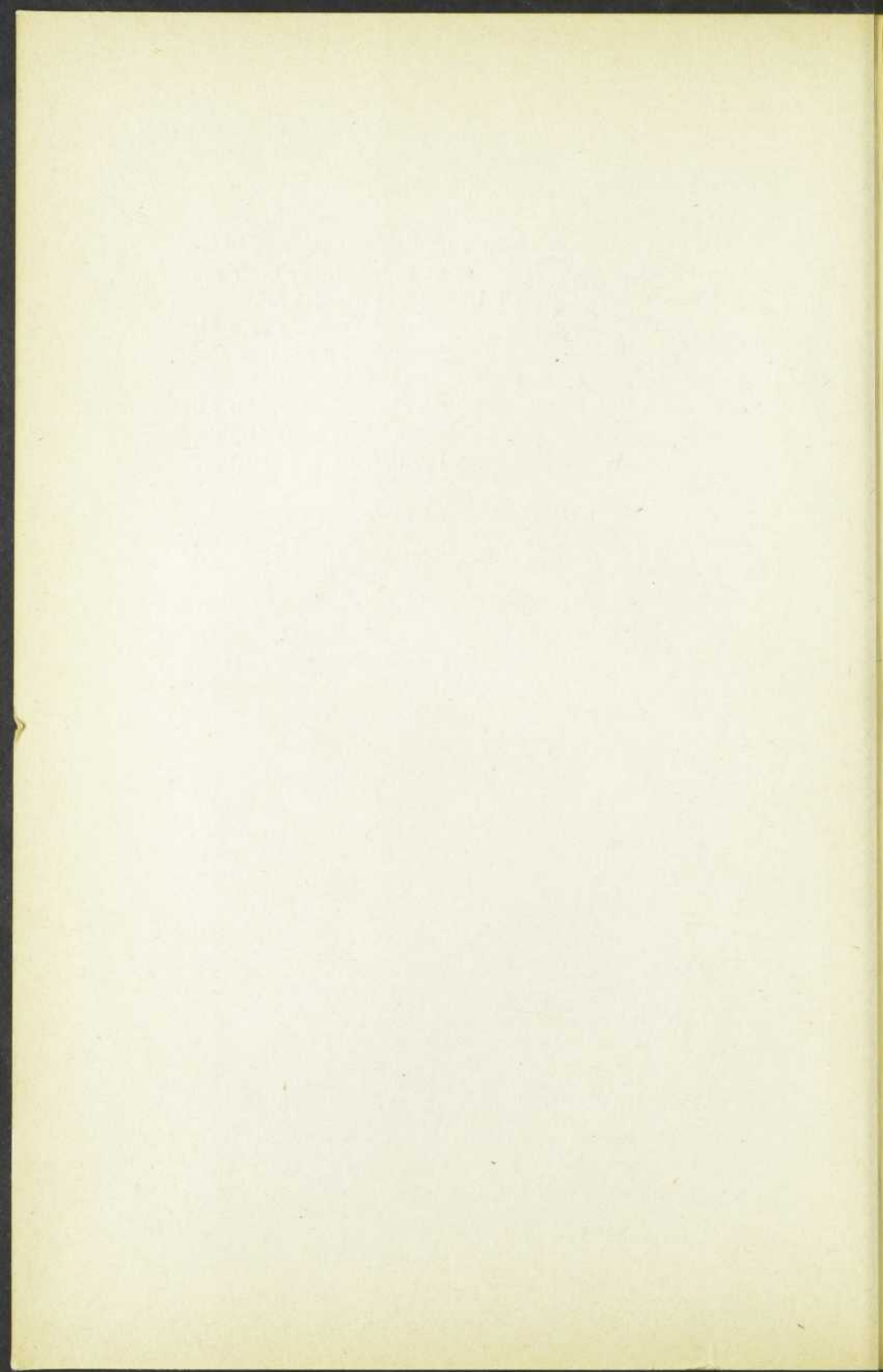
Voilà la vérité sur le fameux marathon. Je prie M. Potvin de faire la rectification voulue dans les autres éditions de son livre.

Je me fais un devoir de féliciter bien sincèrement M. Potvin de ce volume, son dernier-né d'une belle famille, très nombreuse, la sienne, et qui orne notre Bibliothèque Nationale.

Il a assuré le souvenir d'un homme remarquable, souvenir que les ans, sans M. Potvin, auraient peut-être fini par effacer.

Thomas Fortin ne sera pas oublié!

L.-A. TASCHEREAU



DRAMES EN FORET

... En septembre 1871, l'arpenteur Joseph Bureau allait faire une exploration jusqu'aux sources du Saint-Maurice. Il était accompagné d'un autre arpenteur, John Bignell — décédé à Limoilou en 1903, à l'âge de 85 ans.

Durant cette expédition, les vivres s'épuisèrent. Le gibier avait disparu de la forêt ensevelie sous la neige. C'est le vieux John Bignell qui a raconté, un soir, l'aventure, avec une grande bonhomie, comme s'il n'avait jamais couru le danger de périr. Ce fut Joseph Bureau qui sauva les membres de l'expédition qui allaient mourir de faim. Bureau se rappela qu'à un certain endroit, il devait y avoir, comme à l'ordinaire, une cache de viande d'orignal et de caribou. On sait que d'habitude, les chasseurs et les trappeurs, au cours de leurs randonnées, se font un devoir de déposer en certains endroits, au bénéfice de ceux qui peuvent courir en forêt, le danger de manquer de viande, des provisions. En

effet, Joseph Bureau trouva une cache pourvue de venaison. Voyant qu'il mettait beaucoup de temps à revenir, ses compagnons le crurent mort et se résignèrent, eux aussi, au trépas. On peut se figurer leur joie quand ils virent arriver Bureau avec des victuailles.

... En 1933, un chasseur métis de Mistassini, David Courtois, partait au cours de l'automne, avec ses deux fils âgés respectivement de 14 et 16 ans, pour son territoire de chasse, au faite des terres. Quelques semaines après leur départ, ils manquèrent de nourriture. Le père se rappela qu'il y avait à quelque part, dans cette région, une cache de vivres. Il décida de s'y rendre, pendant que ses deux fils continueraient leur route. Ceux-ci s'égarèrent. Le père essaya de les retrouver pendant plus d'une semaine, mais en vain. Il retourna à Mistassini demander du secours. On fouilla vainement la forêt pendant une grande partie de l'hiver. Au printemps, une équipe de bûcherons découvrit, à la ligne de partage des eaux, au milieu de la brousse, une petite tente de fortune sous laquelle ils aperçurent l'un des deux frères, le plus jeune. Il vivait encore, mais il était d'une faiblesse extrême. Alors, avec horreur, on s'aperçut que depuis plusieurs semaines, le malheureux jeune homme vivait de la chair de son frère, mort de faim et d'épuisement. Les deux jeunes chasseurs, pendant tout l'hiver, n'avaient pas pu trouver une seule bête, un seul oiseau, encore qu'ils eussent une carabine et des munitions.

... Le 29 janvier 1940, un trappeur du nom de James McNeil, du Labrador terre-neuvien, découvrait, non loin de Hopedale, dans une cabane de bois rond, les cadavres de trois hommes. Des inscriptions sur les

murs indiquaient que durant plusieurs semaines, les malheureux n'avaient vécu que d'eau et qu'ils habitaient la hutte depuis le mois d'octobre précédent. On en conclut, à l'aide de notes trouvées sur eux, qu'ils avaient attendu en vain, d'octobre à février, le trappeur McNeil qui devait s'arrêter là, d'ordinaire, chaque automne et qui, cette année-là, n'y était pas allé. Les dépouilles de ces malheureux furent identifiées comme étant celles de Jos. Fecteau, aviateur, de Ste-Marie de Beauce, de J.-C. Côté, ingénieur de Québec, et de G.-H. Davidson, homme d'affaires de Montréal. Ils étaient partis de Moisie pour un voyage de reconnaissance de *limites* à bois au Labrador, le 13 septembre 1939... Durant près de six mois, on fut sans nouvelles d'eux. Dans la cabane, on lisait, entre autres choses: "A partir du 6 novembre jusqu'au 3 décembre, seulement de l'eau." Dans leur réduit, pas une once de nourriture n'était entrée depuis onze semaines.

... Dans la même région, à cent milles au nord de Hopedale, le 30 janvier 1941, des trappeurs trouvèrent sous une tente, les cadavres d'un indien et de deux enfants, un garçon et une fille; une femme y vivait encore. Elle put raconter que son mari et ses enfants étaient morts de faim en tentant de trouver une cache de vivres, qui n'était pourtant qu'à quatre ou cinq milles de là. L'homme et les deux enfants moururent tour à tour, les enfants les premiers... Quand on trouva la femme, celle-ci n'avait pas mangé depuis deux semaines.

... Le 5 janvier 1937, étaient ramenés à Québec, par avion, sept arpenteurs perdus, qui avaient été repérés le Jour de l'An, dans un campement improvisé, à soixante milles au sud-est de Moonsance, Baie James. Ils

faisaient partie d'une expédition de quinze hommes, qui devaient passer quatre mois dans le Nord. Les quinze hommes campaient au bord de la rivière Missikabi. Le Jour de l'An, le pilote Spradbrow, volant dans les environs, aperçut un homme qui faisait des signaux. Il réussit à atterrir le lendemain. Il ramena Léonard Bernier, 26 ans, malade, à Moonsance, et les autres furent ravitaillés en attendant leur sauvetage. Le chef du groupe était le lieutenant-colonel Roméo Guénet, de Lauzon. Les rescapés de cette aventure révélèrent qu'ils avaient vécu un mois avec quatorze lièvres pour toute nourriture. Ils n'avaient pu trouver aucune cache.

En mars 1937, dans une cabane de la Côte Nord, des chasseurs découvraient les cadavres de deux jeunes gens, deux frères, du nom de Collin, Willie, 24 ans, et Edgar, 20 ans, de la Longue-Pointe de Mingan, partis pour la chasse le 19 août 1936. Ils étaient morts de faim et de froid depuis longtemps. Dans un journal qu'ils avaient tenu, du 24 décembre au 26 janvier, les deux malheureux frères racontaient les souffrances qu'ils avaient endurées par la faim et le froid. Le Jour de l'An, ils eurent la bonne fortune de capturer un lièvre. Il n'appert pas qu'ils purent tuer aucun autre gibier dans la suite. Willie mourut le 26 janvier. Son frère dut s'éteindre quelques jours plus tard. A Noël, ils avaient été visités par deux autres chasseurs de la Longue-Pointe avec qui ils mangèrent un lièvre. Et après, ce fut la famine jusqu'en mars; la faim, le froid, puis la mort...

... En juin 1903, Léonidas Hubbard, rédacteur d'un magazine de New-York, organisa une expédition dans

les solitudes du Labrador, en vue d'étudier une région ignorée des blancs et que seuls connaissaient les Naskapis et les Montagnais dont Hubbard voulait aussi étudier les mœurs et les moyens d'existence. L'Américain avait pour compagnon Dillon Wallace et un guide du nom de George Elson, un métis de la Baie James. Les explorateurs voulaient spécialement étudier le pays qui, de la Baie Hamilton au lac Michikaman, s'étend sur une longueur de cent cinquante milles de côte. Les voyageurs remontèrent, par mégarde, la rivière Suzanne au lieu de la rivière Noscopse. Le trajet fut long, difficile, pénible. La chasse et la pêche nulles et, par surcroît, l'automne prématuré. Les voyageurs ne purent se rendre à destination. Au retour, ils manquèrent de nourriture. Hubbard mourut d'épuisement, dans une misérable petite tente ensevelie sous la neige. Wallace fit diligence pour atteindre une cache de peu d'importance, mais qui aurait pu leur procurer quelques vivres. Elson, de son côté, tenta d'atteindre un poste éloigné de trappeurs. Il y réussit et, à son retour, sauva Wallace qui allait, lui aussi, succomber (1).

(1) Toute cette pénible aventure est racontée sans luxe de détails, sans phrases de littérature, dans un livre de Dillon Wallace intitulé "The Lure of the Labrador Wild", paru en 1905. C'est une admirable tranche de vie. Tout y est palpitant. On voit jusqu'à quel point il est difficile de conquérir la nature. La grande erreur de ces aventuriers improvisés, c'est d'avoir trop compté pouvoir vivre au pays, au moyen de la chasse et de la pêche, et d'avoir oublié qu'il y a des cycles d'abondance et de rareté. De toute façon, le livre de Wallace est un document remarquable qui, avec les années, n'a perdu aucune fraîcheur. Quel drame!... Pris de la passion du Labrador, Wallace entreprenait à son compte, deux ans plus tard, une expédition mieux préparée et mieux dirigée et dont il a laissé le récit: "The Long Labrador Trail". (Note de M. L.-A. Richard.)

... En 1926, John Hornby, un explorateur arctique de grande expérience, organisait une expédition à travers le "barren ground" des territoires du Nord-Ouest, dans le but de trouver une route entre le lac des Esclaves et la Réserve de Chasse de Thelon, jusqu'à Chesterfield Inlet et la Baie d'Hudson. Il était accompagné d'un jeune Anglais, Edgar Christian, âgé de 19 ans, et de Harold Adlard, âgé de 28 ans. Les trois explorateurs gagnèrent la rivière Thelon à la fin de l'hiver de 1926, et l'on n'en entendit plus parler jusqu'au 21 juillet de l'année suivante, alors qu'une patrouille de la Gendarmerie Royale du Nord-Ouest, à la recherche des explorateurs, trouva leurs cadavres dans une misérable cabane qu'ils avaient construite au confluent des rivières Thelon et Henbury. Un journal écrit, au jour le jour, par le jeune Christian, indique que Hornby mourut le 15 avril 1927, Adlard, le 4 mai suivant, et Christian probablement au début de juin, si l'on en juge par les dernières notes de son journal. Ses derniers mots écrits furent: "Got out too weak all in now... left things too late."

Et ce fut la mort pour le malheureux jeune homme qui, avant d'expirer avait eu la bonne pensée de placer les feuillets de son journal dans le poêle éteint, afin de les soustraire aux rongeurs.

Ces trois explorateurs, dans une région prétendue giboyeuse, étaient morts de faim, de froid et de misère. Ils avaient succombé au scorbut, causé par la carence de nourriture fraîche.

Et que d'autres drames illustrent l'impitoyable cruauté du Nord!

Chaque fois qu'on apprend la nouvelle d'une de ces tragédies de la forêt, où des malheureux sont morts de faim, on est naturellement porté à se poser cette question: "Comment se fait-il que dans nos forêts du Nord, proclamées comme étant le paradis des chasseurs, on soit forcé d'y mourir de faim; comment se fait-il que des hommes, ayant l'expérience des randonnées dans le bois, pourvus d'armes et de munitions, puissent errer pendant des semaines, et même des mois, sans capturer un animal, si petit soit-il, mammifère, oiseau ou poisson, et mourir de faim?"

Il est, en effet, difficile de comprendre que des jeunes gens, vigoureux et débrouillards, des indiens même, ne puissent trouver moyen de vivre de la forêt pendant quelques semaines. L'on en conclut que d'ordinaire cela est dû aux conséquences de l'inexpérience.

Lors d'un de ces derniers drames de la forêt, j'ai voulu savoir les raisons de ces secrètes tragédies, et je suis allé interroger M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries, pour obtenir ses lumières sur ce sujet qui me rendait perplexe. M. Richard interrogea à son tour un vieil ami, guide forestier qui comptait alors au delà de soixante années d'expérience comme chasseur, trappeur, explorateur et, de plus, naturaliste par vocation. Celui-ci répondit: "Lorsque j'étais jeune homme, je me rappelle qu'une vingtaine de sauvages partirent de Betsiamits, à la fin de l'été, pour aller, suivant leur habitude, chasser dans leur "territoire de chasse". Ils n'avaient apporté avec eux que fort peu de provisions, d'abord parce que leurs ressources pécuniaires étaient limitées et ensuite parce qu'ils

croyaient pouvoir vivre de la forêt. Or, le printemps suivant, un seul revint, maigre, hagard; un vrai squelette. Les autres étaient tous morts de faim. Pourtant, on ne pouvait pas dire que ces sauvages manquaient d'expérience dans les bois.

“Il y a, dans la forêt, dans notre “Paradis des Chasseurs”, des circonstances où un nemrod ne peut échapper sa vie fauchée par la faim. Veuillez n'en pas douter. Moi-même, ajouta le guide, je me rappelle être resté pendant plusieurs semaines, avec quelques compagnons, sans rien à nous mettre sous la dent. A l'instar des sauvages, nous nous faisions des tisanes très épaisses avec des branchettes d'épinette. Nos forces déclinaient de jour en jour. Nous pûmes tout de même subsister jusqu'au jour où nous reçûmes des vivres que nous attendions avec, vous le devinez, grande impatience!”

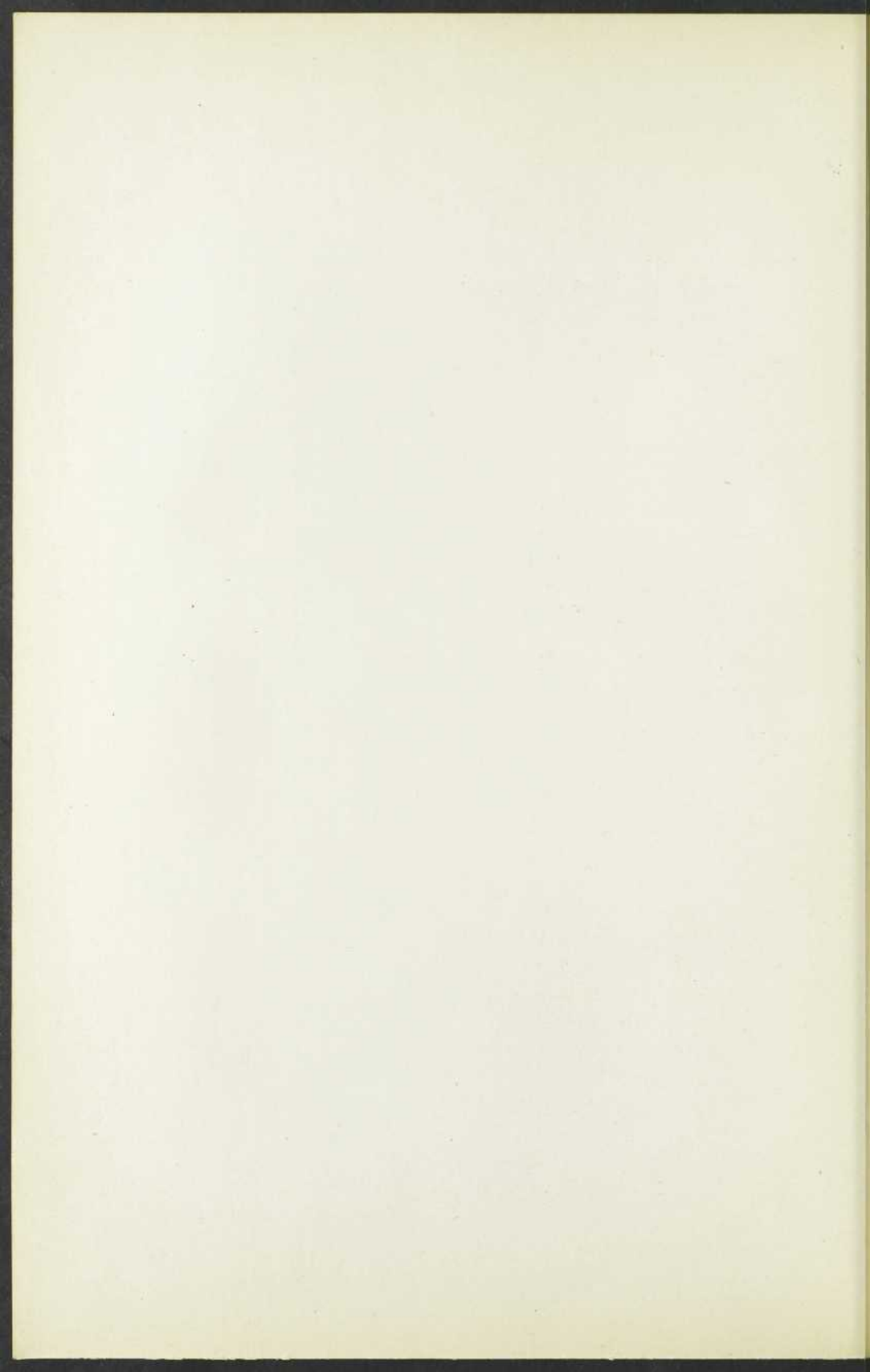
— Vous ne pouviez pas chasser; vous n'aviez sans doute ni armes, ni munitions?

— Nous avons tout cela, mais... aucun gibier, ni petit, ni gros, à vingt milles à la ronde. Nous étions alors sur la Côte Nord du St-Laurent. Dans cette partie du pays, il n'y a jamais eu d'originaux ni de chevreuils. Nos gros gibiers ne sont représentés que par le caribou et l'ours. L'été, ce dernier n'est guère facile à approcher et, au cours de l'hiver, il est dissimulé dans une “wache”, qu'il a choisie pour son hibernement. Quant au caribou, vous savez qu'il est migrateur de sa nature et, pour lui, l'ennemi numéro un, c'est l'homme. Celui-ci ne l'approche que très difficilement.

— N'y a-t-il pas des lièvres et des perdrix dans ces régions boisées?



Après une journée de pêche, au repos sur la véranda du Château Beaumont.



— Vous savez qu'à des intervalles presque fixes, le lièvre et la perdrix sont si rares qu'on les dirait disparus à jamais; vous n'ignorez pas, non plus, l'existence des cycles du gibier. On peut toujours apercevoir, de temps en temps, un porc-épic, un écureuil. Mais n'oubliez pas, monsieur, qu'il ne faut jamais tuer un porc-épic en forêt, pour le simple plaisir de l'abattre, à moins d'un besoin urgent. Cet animal stupide et sans défense pourrait peut-être sauver la vie à un chasseur en train de mourir de faim. Parfois, c'est comme s'il n'y avait pas de porc-épics dans nos forêts québécoises. Il en est souvent de même pour l'écureuil au fond de nos massifs forestiers.

— Voyons! il y a du poisson dans les lacs et les rivières qui parsèment et traversent la forêt?

— En été, avec des instruments de pêche, même les plus primitifs, un homme peut se tirer d'affaires. Mais c'est durant l'hiver surtout que chasseurs et trappeurs sont menacés par la faim... Or, quand les lacs et les rivières sont gelés à fond, le poisson est enlisé dans la boue; quand l'eau est glacée et que le manque d'oxygène enlève à l'"écaillé" le désir de venir à l'appât... vous aurez beau avoir les instruments les plus perfectionnés, rien n'y ferait. Ces drames de la forêt ne s'expliquent pas autrement, les victimes auraient-elles la science expérimentale de toute une longue vie en forêt..."

Ce vieux guide, si sage, si logique, dont on peut, par ce qui précède, avoir une idée de l'expérience en vie forestière, c'était Thomas Fortin, ou plutôt, comme on l'appelait tout simplement dans le large cercle de ses amis, "Thomas", tout court.

Voici ce que pensait de lui un étranger.

En 1934, M. L.-A. Richard rencontrait, chez le peintre Horacio Walker, à Ste-Pétronille de l'Île d'Orléans, un écrivain anglais fort distingué qui préparait pour le "National Geographic Magazine" un reportage illustré sur le Canada français. Le journaliste fit part à M. Richard de son désir de rencontrer un type intéressant de trappeur, de guide forestier, de coureur de bois, et qui serait, en même temps, paysan. M. Richard remit alors à l'enquêteur une lettre de présentation pour Thomas Fortin, à cette époque gardien-chef du Parc des Laurentides, demeurant à St-Urbain, comté de Charlevoix, où il avait une terre qu'il cultivait entre deux randonnées dans le bois.

M. Richard n'entendit plus parler de cet écrivain, et il ignorait même s'il avait rencontré notre Thomas, quand un soir, ouvrant le "National Geographic Magazine" de février 1935, il lut un article des plus sympathiques envers notre Province et nos compatriotes. L'étude était intitulée: "Old France in Modern Canada", signée: V. C. Scott O'Connor.

En le lisant, il comprit que M. O'Connor avait rencontré Thomas, car voici quelques extraits de ses impressions, où il est question de notre guide. L'auteur y fait connaître quelques caractéristiques de Thomas, reconnues fort justes:

"Thomas Fortin, quand je le rencontrai à la Baie St-Paul, avait la carrure d'un robuste Normand. Il était enveloppé d'un vaste manteau de fourrure, qui avait dû appartenir à son père et qu'il destinait probablement à un de ses fils. Prudent d'abord, lent et réfléchi, il s'ouvrit vite et largement et m'invita à l'accompagner dans sa voiture à St-Urbain.

“Notre chemin longeait une vallée toute blanche de neige, que le clair de lune rendait diaphane. Le silence n'était rompu que par le crissement des lisses du traîneau sur la route durcie et la musique des grelots de l'attelage. On apercevait ici et là une petite lumière filtrant à travers la fenêtre d'une habitation et qui, fuitivement, traversait le chemin.

“Dans la forêt”, murmura Thomas Fortin, en secouant sa pipe d'un coup sec, “à cette heure, les ours sont enfouis dans leurs caches; les castors se sont installés avec leur famille dans leurs cabanes de bois et de boue sous l'eau d'un ruisseau; le loup des bois rôde, à la recherche du castor ou d'autres gibiers. C'est seulement quand il est torturé par la faim qu'il traquera un homme dans la forêt.

“Nos bûcherons”, continua Thomas Fortin, “sont pareillement dans leurs campements d'hiver. Le curé va les visiter et célébrer la messe pour eux tous les dimanches matin. L'on y boit moins, et l'on ne sacre pas comme autrefois. A Noël et au Jour de l'An, ils vont dans leurs familles. En avril, quand la glace est fondue, ils “dravent” les billots en bas de la rivière Malbaie. C'est un travail dur et dangereux parfois; ils sont forcés d'entrer dans l'eau froide pour diriger leurs billes à l'endroit voulu, à l'eau courante.

“Quant à moi, M'sieur”, continua-t-il, en français, la seule langue qu'il parle, “j'ai une bonne position et je suis satisfait de mon sort; mais je dois vous avouer que je n'ai aucune instruction. J'étais le sauvage de la famille. Je me suis mis à courir les bois, avec des arpenteurs, dans des régions inconnues. L'un d'eux, le soir, lisait pour nous divertir, un livre de Jules Verne. Cela m'enchantait; je n'avais jamais éprouvé pareil

plaisir. Mais, un jour, il partit en emportant son livre. J'en éprouvai un gros chagrin. Alors, je m'essayai à lire moi-même. Voilà toute l'instruction que j'ai eue. En six ans, on peut apprendre à lire seul, oui, M'sieur...

Et Thomas Fortin de continuer :

"Il y a eu, plus tard, le gouverneur Lord Grey, qui aimait beaucoup les bêtes et les oiseaux, et qui s'attacha à moi. Il est venu sans cérémonie dans ma pauvre maison. Il me disait : "Thomas, j'aimerais à être seul dans le bois." Grâce à lui, j'ai connu ce que c'est qu'un vrai gentleman anglais..."

"Et puis? Ah! bon oui, mon bon ami M. W. H. Blake, qui aimait bien les Canadiens français. J'ai connu aussi plusieurs millionnaires; quelques-uns, aimables; d'autres... que vous dirais-je?... Quand un homme de cette espèce, que je n'ai auparavant ni vu ni connu, vient à moi et me dit : "Monsieur Fortin, je suis un millionnaire", je lui répons : "Moi, j'suis un habitant..."

"Et l'on parla ainsi, chez lui, jusqu'à minuit. Aux petites heures du matin, j'aurais voulu marcher sur la pointe des pieds jusqu'aux fenêtres, dont les carreaux étaient couverts de frimas, afin de jeter un coup d'œil sur les êtres étranges qui s'étaient autour de la maison : les renards argentés qui gambadaient au clair de la lune (1); les moutons enfermés au chaud dans leur bergerie; les vaches ruminant dans leur étable, attachées à leur crèche pour tout l'hiver."

M. Scott O'Connor avait trouvé le vrai type du Canadien français des campagnes, tout à la fois cultivateur et coureur de bois.

(1) Thomas Fortin avait, chez lui, à St-Urbain, une ferme d'élevage de renards.

L'HOMME DE LA FORÊT

Il y a l'homme de la forêt, comme il y a l'homme de la mer. Dans l'ordre intellectuel, on naît poète et on devient orateur. La Sagesse des Nations a pris la peine de nous le proclamer en latin : "Nascuntur poetae, fiunt oratores..." Dans un ordre moins élevé, naît-on ou devient-on homme de la forêt? Y a-t-il, pour certains êtres, l'appel de la forêt? Et si l'on a la vocation du nomadisme, oserais-je dire, quand en reçoit-on les premières inspirations? Et comment se développe-t-il, cet instinct?

L'un des écrivains nordiques qui a le mieux étudié la sylve du Nord et ses mystérieux hôtes, Edward Stuart White, s'est posé, dans son livre, "La Forêt", quelques-unes de ces questions, et il a répondu à peu près ce qui suit :

Cette vocation naît d'un rien : d'un propos lancé en l'air par un chasseur, d'un regard sur une carte géographique, du vague souvenir d'un vivant récit de chasse, d'une aventure piquante entendue. Qué sais-je!

"Tout d'abord", dit Stuart White, "il y a en soi comme un faible tressaillement; puis, peu à peu, avec la méditation, l'idée grandit, prend corps; les projets se dessinent. On entreprend une première excursion dans les bois. On en revient ravi, enchanté. Il y a maintenant de l'enthousiasme en soi. C'est fait: on est devenu homme des bois, chasseur, pêcheur, guide, et l'on ne cesse plus de vérifier le magasin de sa carabine et son carnet à mouches artificielles. On a entendu l'appel du Dieu Rouge."

Mais où est le point d'où l'on s'évade; où commence la longue piste? Elle conduira à travers nos vastes forêts, par-dessus les monts, dans les plaines, au bord des lacs verts reflétant les fourrés de résineux qui les encerclent, ou le long d'invisibles voies d'eau; partout où l'on peut entendre la voix de la nature sauvage. C'est alors, le jour, la nuit, le tonifiant arôme des bois, le souffle subtil des choses qui passe, léger, dans l'air. Et l'on dirait que toutes ces influences qui se combinent, semblent comme éloigner l'homme des bois du point d'où il s'est évadé et, partant, se rapprocher de la longue piste et entendre l'appel du Dieu Rouge dont parle Stuart White.

La voix de la nature tout entière: voix des rapides cascadant à travers les roches; glouglous à peine distincts des ruisselets zigzaguant à travers les mousses; verbe rugissant des chutes tumultueuses, pépiements et roulades des oiseaux, hululements, grattements, reniflements inquisiteurs, grognements, bruissements assourdis des vertes feuillaisons, plongeurs sourds d'une bête dans les eaux d'un lac, à l'heure du bain, piétinements soudains sur un lit de feuilles mortes, chuchotements

du vent dans les ramures, battements d'ailes fuyantes, coassements de batraciens au bord des mares, rire des oiseaux du Nord... Et que sais-je encore!

L'homme des bois en puissance a entendu tout cela. Aussi bien, pendant ce temps, sa chair s'est-elle faite peu à peu à tous les principes vivifiants que sa narine a saisis dans l'air... Il a puisé dans la forêt, au contact de ses arbres, la vie et la vigueur. Il a humé tour à tour l'odeur fraîche et grisante des frondaisons; celle des mousses grillées par l'été; celle, languide et fauve, des feuillages tués par l'automne et réduits en humus par l'hiver. Il a vécu dans le bois avant qu'il lui appartienne de corps et d'âme, en attendant qu'il participe totalement du sol où il allonge ses foulées, et de ses arbres, et de son sol; précédant le jour où il deviendra le coureur de bois classique, le type qui, sur notre terre canadienne, s'est perpétré à travers trois siècles et qui ne saurait mourir, tant qu'éclatera sous le ciel la solennité de cathédrale de nos forêts de sapins ou le maquis des fourrés de cèdre et de tamarac; tant que les parasols gigantesques de bois franc, pleins de verdure fraîche et opaline, empêcheront le soleil de roussir les mousses qui recouvrent leurs racines; tant que s'étaleront ici et là, à travers les clairières pleines de baies et d'oiseaux familiers, le reflet moiré de nappes d'eau couvertes d'herbages aquatiques, parsemées de petites souches pointues où des dents de castor ont tracé de fines dentelures...

L'homme de la forêt est né de ces pittoresques contacts. Il en a reçu la vocation par les yeux, l'ouïe et l'odorat tout à la fois. Quelle admirable profession il embrasse! Elle va l'obliger à pratiquer, chaque jour, la

plupart des sports que l'homme préfère: naviguer, pagayer, nager, pêcher, chasser, errer en forêt, camper. Entre temps, il s'est mis à étudier son domaine et ses mystérieux habitants. Il y a une science de la forêt; c'est la plus belle des sciences naturelles. Elle émane de sa virginité même. Y a-t-il quelque part un traité de la forêt, un guide, un manuel rédigé par les hommes? Si oui, il vaudrait mieux pas. La grande charte de la forêt se suffit à elle-même. Celui qui l'étudie néglige parfois le détail, comme la branchille, le brin de mousse, la petite fleur qu'étudiera le naturaliste. L'homme de la forêt passera sous silence, sans y porter attention, des points très simples, encore que souvent les plus visibles. S'il nous fait le récit de ses randonnées, de ses exploits, de ses aventures, son récit prendra figure d'impressions détachées, sans suite, mais non moins pittoresques. Il évoquera peut-être en passant la beauté d'un endroit où il a campé, les frasques d'une bête, le caprice d'un feu, d'un coup de vent ou autre accident de la forêt, juste assez pour donner l'idée du mystère des grands bois. Mais il n'en connaît pas moins, dans ses moindres détails, le domaine qu'il aime par-dessus tout et qu'il finit par considérer, en effet, comme sien...

Son domaine! le voici qui le parcourt maintenant, un jour de la saison de la chasse, où ce n'est pas encore tout à fait l'hiver. Le froid est de plus en plus rigoureux. Il gèle d'abord la surface des étangs et des lacs peu profonds, puis réduit au silence les rivières cascades dans les gorges sinueuses des montagnes. Les derniers oiseaux migrateurs s'envolent dans la direction du sud, laissant seulement derrière eux quelques refractaires, tels le geai bleu du Canada, le bruant des

neiges et le gros hibou blanc qui vole au ras du sol. Le froid ramène les ours à leur hivernage, dans un tronc d'arbre creux ou sous un *arrachi*. Ils semblent y aller à contrecœur, car le sommeil de quatre mois auquel ils vont bientôt être appelés, équivaut presque à la mort par la famine. Les loups hurlent, la nuit, sous la lune froide, et font entendre l'hymne lugubre de la peur et de la faim.

Puis, la neige se met subitement à descendre sans arrêt, en sorte que, bientôt, les sapins ploient sous le poids de leurs flocons; tout le pays se couvre d'un épais tapis de blancheur. Même en été, quand piaillaient les oiseaux et que les petits gibiers à fourrure couraient sous les broussailles, la forêt semblait endormie, mais aujourd'hui, on la dirait pétrifiée et son dernier murmure est étouffé sous la neige. Les branches des arbres, ployant sous leurs fardeaux, demeurent immobiles et cessent de gémir au souffle des vents. Les rares bêtes qui errent encore à travers la solitude, avancent à pas feutrés, silencieuses comme des ombres.

Durant le jour, sombre et fugace, la neige prend des teintes bleuâtres et mauves et les monticules duveteux, amassés par le vent, affectent d'étranges formes, évoquant des sculptures cubistes. Pendant la nuit, les nuages, d'ordinaire, se dissipent, et l'on voit les étoiles briller comme de petites veilleuses de boudoir, au-dessus de la forêt. A mesure que s'intensifie le froid, de chatoyantes aurores boréales déploient leurs banderolles multicolores dans le ciel bleu.

Cette température rigoureuse semble durcir les nerfs, réveiller le courage et la vigueur de l'homme des bois qui se sent en forme pour d'émouvantes randon-

nées dans les solitudes. Il apprend à aimer les grands silences sylvestres et il vit avec une ardeur jusque là inconnue. Il comprend mieux que les gens des régions du Nord préfèrent leurs rudes hivers aux étés verdoyants et parfumés des zones tempérées.

Alors, il fait bon, pour l'homme des bois, courir l'original en amont des rivières gelées, surprendre le caribou au moment où il se plonge dans la neige épaisse, chasser le renard aux flancs des montagnes dénudées, épier les menues bêtes des bois, la plupart voraces maraudeuses, telles que le vison, la martre et la soyeuse hermine aux yeux rouges. De temps en temps, il aperçoit, dans la nuit, un point jaune, brillant comme une topaze, au milieu d'un monticule de neige; ce n'est que l'œil d'un ptarmigan tapis dans la neige.

Une autre fois, sous les rayons de l'hiver, c'est, tout à coup, spectre réaliste, l'ombre fugitive d'un renard bondissant dans la neige; et l'homme croit voir le renard-fantôme des légendes indiennes...

Puis, quand le jour tombe, il lui faut s'arrêter, dresser la petite tente de fortune et allumer le feu, dont seuls maintenant les crépitements romperont le silence de mort de la forêt. Ce monde blanc, comme enchanté, apparaît à l'homme des bois, tout entier, ce soir. Il est seul, entièrement seul, comme il ne l'a jamais été jusqu'alors... Parfois, au cours de la nuit, il entendra comme un frottement de branches et un martellement sourd dans la neige, comme si quelque animal aux pieds agiles traversait les fourrés et se dirigeait vers lui à toute allure. Mais l'homme des bois n'a pas peur. Il n'a rien à craindre des ours maintenant en pleine hibernation; d'ailleurs, ces plantigrades n'attaquent jamais les êtres

humains, à moins d'être surpris au repos ou provoqués. Et le bûcher que l'homme allume, la nuit, tient les loups au loin. Au delà du feu, peut-être, une fois, apercevait-il deux petites lueurs jaunes briller, puis s'éteindre. C'est un "frère gris" (lièvre) de la forêt, qui est venu voir ce qui se passe dans ce coin de son domaine...

Mais il y a des étés parfumés pour lui aussi, l'homme des bois... Une grande partie de la journée, il a couru l'aventure dans la forêt ombreuse, pleine de l'odeur des sapinages et des cèdres surchauffés. Dans les buissons et les clairières naturelles, poussent des framboises sauvages et des mûres et, dans les brûlés, des bluets. Les clairières sont parfois peuplées de perdrix. Le long d'une rivière, il a taquiné la truite, la délicieuse petite truite mouchetée, si recherchée des gourmets. Il en a capturé plusieurs dont il a fait son dîner. L'après-midi, sur un plateau où les taillis ont été couchés par la tempête, il s'est trouvé nez à nez avec une ourse suivie de son ourson. Quelle émotion! La bête se tourne vers lui et fait entendre un grognement féroce, mettant à nu ses crocs puissants. L'ourson cherche à imiter sa mère, mais l'instinct de la peur le fait reculer en présence de l'animal à deux pattes. Il butte sur une grosse racine et se met à rouler, comme une boule de fourrure noire, le long d'une pente. Se relevant vite, il fuit, pendant que sa mère abandonne la surveillance de l'homme pour rejoindre son petit et se diriger vers la forêt. L'homme se contente de sourire et ne pense même pas à lui trouer la peau.

Au soir tombant, il arrivait près d'un lac en forme de fève. Il s'arrêta sur le rivage et se perdit dans la contemplation du coucher du soleil, là-bas, au-dessus de

la forêt. Un instant, il trouva dans ce spectacle une paix à nulle autre pareille. Le lac s'assombrissait graduellement, pendant que le côté opposé devenait subitement tout noir. Les collines, aux flancs hérissés de sapins vert foncé, dressaient vers le ciel des sommets rutilants d'or et d'argent contre l'orbe du soleil déclinant. Et, par-dessus tout cela, les murmures du crépuscule, murmures assourdis, à peine troublés par le cri d'un plongeon, le crépitement sec d'un pic-bois sur le tronc vermoulu d'un bouleau, et le doux bruissement des feuilles. Et tous ces sons variés, à la fin d'un beau jour d'été, remplissaient le coureur de bois d'un enchantement renouvelé d'heure en heure.

Le chasseur solitaire a décidé de passer la nuit là, au bord du petit lac, dans une clairière qu'il a repérée et où il fera bon dormir. Le menu du souper est le même que celui du midi : d'autres petites truites fraîchement pêchées dans le lac, et faisant encore mille cabrioles. Mais la brise fraîchit de plus en plus, à mesure que descend la nuit. Vite, un sommaire abri de branches avec un matelas de branchilles moëlleuses de sapin ; puis, un bon feu dont la clarté, tout alentour, fait naître des jeux d'ombre fantastiques. Enfin, après son souper, avec un sentiment de quiétude ineffable, il s'étend de tout son long sur le matelas odorant de sapin et laisse sa pensée vagabonder en contemplant les flammes qui déclinent et le pétilllement qui s'éteint.

Une belle journée, quoi, et une journée reposante, telles que n'en vivent point les assis des villes!..

Dans l'homme des bois, il y a généralement le naturaliste. S'il néglige certains détails de beauté, dignes d'attirer l'attention du touriste, il étudiera avec

soin tout ce qui pourrait lui servir dans sa vie de tous les jours. Aussi cherche-t-il constamment à connaître les mœurs des bêtes sauvages, leur itinéraire, même quand les sentiers suivis demeurent, comme chez les caribous, un profond mystère pour beaucoup de naturalistes. La forêt est son école et il lui faut l'étudier. C'est là qu'il recevra les leçons nécessaires à son genre de vie. Aussi, en même temps que le comportement du gros gibier qui l'intéresse tout particulièrement, il observera la vie des arbres, le cri des oiseaux et de toutes les bêtes, leurs habitudes; la marche du courant des rivières, les remous; les pronostics du lendemain, les sautes des vents; aussi, le soleil, la lune, les étoiles, pour s'orienter. Il apprendra la manière d'allumer un feu par n'importe quel temps, pluie, vent ou neige; les moyens de prendre du poisson à toutes les époques de l'année; de dresser une tente, un abri dans le moins de temps possible et en n'importe quelle saison, à l'approche d'un ouragan ou pendant une bourrasque d'hiver. Naturellement, il apprendra vite à marcher à la raquette, à conduire un traîneau, à manier la hache et le fusil. Il ne faut pas parler des menus travaux journaliers, tels que coudre un mocassin, tanner une peau, trouver du combustible en pays déboisé. Il doit aussi savoir faire la cuisine, se conduire en pleine forêt sans boussole, remarquer la forme des arbres, la structure des collines, les allées et venues des bêtes, et bien d'autres signes. Enfin, la connaissance des êtres s'impose si vivace chez l'homme de la forêt, qu'il doit devenir vite indépendant de tout et capable de faire seul de longs trajets, d'affronter plus d'un danger, comme les indiens, avec lesquels, d'ailleurs, il sera incidemment appelé à vivre un jour ou l'autre.

Parfois, la fibre poétique vibrera dans l'âme de l'homme de la forêt. Alors, il regardera avec plus d'attention les plantes, les petites fleurs sauvages qui émaillent gaîment la mousse des bois, les insectes qui bruissent dans les buissons; il s'oubliera au bord d'un ruisseau, surpris et charmé par la vie diverse et nombreuse qui s'y trouve et où il apercevra des formes, des bruits, des couleurs qu'il ne soupçonnait pas. Il se grisera des parfums de l'air des bois sur les collines et dans les ravins. Il épiera d'un œil intéressé le travail des infiniment petits.

Bref, le parfait homme des bois saura, dans sa vie aventureuse, satisfaire tous ses goûts, tous ses instincts, toutes ses préférences. La forêt ressemble à un livre aux pages innombrables. Plus on en tourne, plus on s'étonne du nombre de celles qui restent fermées. Chaque jour, l'homme des bois découvre du nouveau dans les montagnes, dans les vallons, au bord des lacs, le long des rivières, à l'intérieur mystérieux des fourrés.

Encore une fois, l'homme de la forêt se sent attiré par elle. Il y a même déjà vécu la plus grande partie de sa vie d'aventures, où rien ne lui a pesé, où aucune règle ne l'a obsédé, où son initiative, nullement comprimée, eut souffert, si quelqu'un eut voulu l'empêcher d'aller à sa guise.

Et maintenant, le voilà au soir de sa vie. Les souvenirs se pressent en foule dans sa mémoire, se heurtent, s'entremêlent, comme des moutons au défilé d'un sentier. Aussi, à toute occasion qui se présente, il repasse ses souvenirs, se rappelle les choses anciennes et les vieux événements qui l'enchantent encore, comme

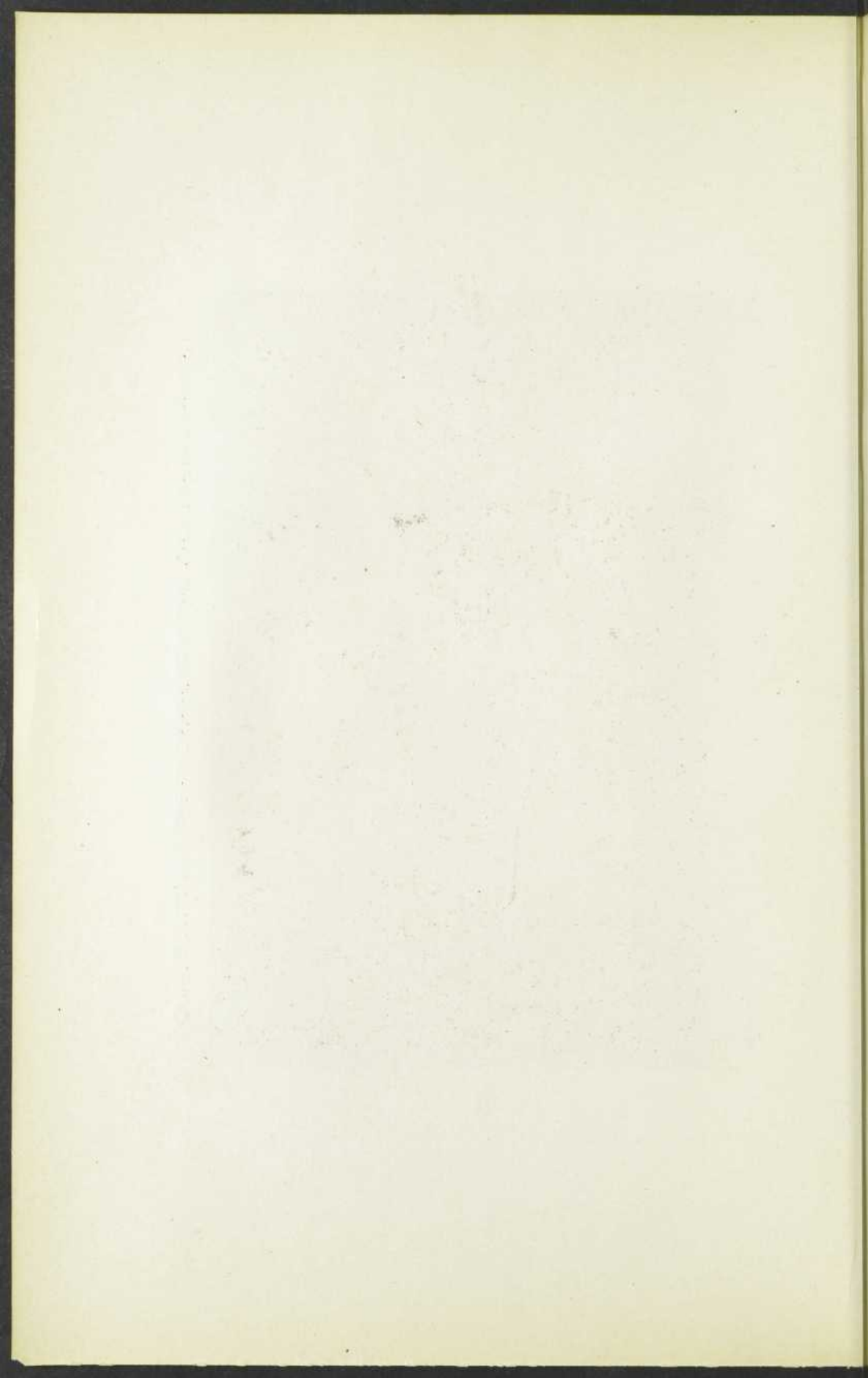
en se promenant dans le jardin de famille où il fut élevé et où chaque arbre, chaque allée, chaque arbuste fait surgir, à tout moment, un petit fait de la vie passée en forêt, petits faits insignifiants souvent, mais délicieux et qui forment le fond même de la trame de l'existence. Tout cela sent l'autrefois, les jours finis et les gens disparus. Les souvenirs ont cet air étrange dont nous aimons parfois entourer nos rêves. N'en sont-ils pas? Les souvenirs, l'homme des bois, plus que tout autre, semble-t-il, aime à en projeter le film sur l'écran de son heureuse mémoire. Il a, alors, comme le sentiment que le temps suspend sa course. Chaque minute paraît plus longue et plus délectable, et chaque goutte du temps éternel soulage et rafraîchit son âme, ainsi qu'une bien-faisante rosée. Chaque pas, dans ces sentiers du souvenir, fait lever, comme un gibier en forêt, une histoire endormie. Et n'y a-t-il pas, dans ces récits de l'homme des bois arrivé au déclin de la vie, l'image d'un fantôme se débattant dans les ombres ou s'enfonçant dans une eau profonde. Dans sa longue et aventureuse existence, l'homme des bois a souvent été forcé de se contenter de bien peu de confort. Mais la beauté de la nature au sein de laquelle il a vécu, ne fut-elle pas un réconfort : celui du cœur rassasié d'harmonie ou de silence, celui de l'œil nourri de visions merveilleuses? Il n'est jamais retourné dans le monde, gourmé de l'orgueil de ses exploits; sa vie fut, à la vérité, celle d'un humble, et il n'a jamais posé au héros. Simple, il fut bon pour les bêtes du Bon Dieu et pour ceux de ses semblables rencontrés dans la forêt. Dans la solitude des bois, tous les hommes sont frères. Il a vécu en contact continu avec les grandes œuvres de Dieu, qu'il a

appris à mieux connaître et à mieux aimer. Il peut donc partir en paix pour le grand voyage dont on ne revient pas...

Tel fut ce vieux guide forestier que tous ses amis, qu'ils fussent gouverneurs, ministres, professionnels ou simples gardes-forestiers, appelaient familièrement Thomas: Thomas Fortin, guide forestier, naturaliste, chasseur, créateur du Parc des Laurentides, dont il fut le gardien pendant plus d'un demi-siècle et pourrions-nous ajouter, cultivateur. En effet, Thomas partagea sa longue existence entre sa forêt, son Parc et la terre que lui avait laissée son père et qu'entre deux randonnées dans la forêt, il cultivait avec ses fils. Il était incontestablement doué des qualités et caractéristiques qui font l'homme des bois, en même temps que celles d'un bon habitant canadien. Heureux mélange, en vérité!



Ce "roi de la forêt" n'a rien à craindre car il est en sûreté dans le Parc des Laurentides.



— III —

A SAINT-URBAIN

Peu d'auteurs canadiens peuvent se vanter d'avoir étudié avec justesse le caractère paysan, et encore moins le specimen de l'homme des bois. Notre paysan n'est pas, en général, aussi farci d'idylles que le Berrichon de Georges Sand, ni aussi noir que l'ont peint certains réalistes, comme Mauriac, par exemple. Son âme est parfois tortueuse par nature et par artifice. Il est pratique, certes, et il aime la terre et le gain, mais il y a place dans son âme fruste pour des sentiments plus doux et plus élevés. Il est jovial et sa bonhomie n'est pas sans malice. Son langage est plein d'archaïsmes savoureux et de verdeurs piquantes. Tel est également, pourrions-nous dire, l'homme des bois, moins peut-être l'amour de l'argent, qui distingue plus d'un paysan. De ce côté, l'homme de la forêt est par nature fort bohème; le gain le laisse plutôt froid.

C'est ainsi que nous avons connu Thomas Fortin, et du côté paysan et comme homme des bois. Il possédait, avons-nous déjà dit, à la fois, les caractéristiques de l'un et de l'autre: hospitalier, généreux jusqu'à la prodigalité, gai, finaud en vrai Normand, religieux sans

ostentation ni fausse humilité. Humain, quoi ! Dans ses moments d'abandon, il aimait à raconter sa vie passée, mais seulement pour qu'on en tire, chez les jeunes, des leçons. Il était optimiste et ne se plaignait pas des épreuves qui furent son lot. Il peignait de ce côté, le "landator temporis acti".

Au physique, charpente plutôt frêle, mais nerveuse ; traits taillés à la grand'hache. Stature moyenne, râblée, énergique, infatigable ; figure animée d'yeux ardents gris-bleus, qui regardaient toujours attentivement en face, surtout dans la forêt. A la fin de sa vie, ses traits marqués de rides, faisaient penser à une borne rongée par les vents du nord-est. Quatre-vingts ans n'avaient pas courbé son dos. Il était resté droit comme un poteau, solide et fort comme un chêne. En le voyant marcher, on était surpris par l'impression de vigueur qui émanait de sa personne. C'est dans cet exercice qu'il se sentait le plus à l'aise. A soixante-dix ans, il pouvait, comme un jeune, disait-il, faire ses quinze milles par jour. Il fallait le voir déambuler dans son parc avec, avait-on remarqué, son "air faraud" !

Thomas naquit en 1858, le 18 juin, à St-Urbain, où il passa toute sa vie.

St-Urbain est l'une des paroisses les plus agrestes de Charlevoix (1). Comme toutes nos paroisses, St-

(1) "St-Urbain...", c'est une grande corbeille au milieu des montagnes", a dit M. l'abbé Léonce Boivin dans son livre "Dans nos Montagnes", et il complète ainsi la description de ce village : "Le ciel se fend sous l'éclair bleue des Laurentides, les collines se déroulent sans heurt, comme de belles pensées ; tantôt sous forme de dos d'âne pesants, tantôt comme des mamelons arrondis de la terre ronde. De chaque côté, des feuillages qui parfois fument comme un encens ; ici et là, de petits papillons touristiques se dissimulent dans les cyprès ; des animaux se prélassent dans les prairies. La Rivière-du-Gouffre serpente et se montre, par ci, par là, ouvrant des gouffres, découvrant des rapides, des fosses profondes où habite le saumon qu'on y voit parfois dormir."

Urbain est une conquête de l'homme sur la forêt. Là, c'est la vraie campagne; celle qui n'est point fardée; celle qui n'a pas été enlaidie à force d'enjolivements. Aime qui voudra les bois taillés et les pelouses bien ratisées. Nous préférons les buissons ébouriffés et les arbres de la forêt. Nous aimons davantage la géométrie des choses naturelles, le vivant ordre infini de la nature, de la grande Nature, sobre et prodigue, semée sans mesquinerie et belle sans apprêt... La campagne, ce n'est pas une pelouse de gazon ou un simple bosquet avec des tonnelles vertes au bord d'une rivière, des papiers gras et des boîtes vides qui baillent au soleil. La campagne? C'est à la fois plus sauvage et plus beau.

Plus sauvage et plus beau tout particulièrement est le paysage de St-Urbain, à cause de la Rivière-du-Gouffre qui traverse la paroisse avant de se jeter dans le St-Laurent, où son dégorgement produit le maëstrom qui lui a valu son nom et qui l'a rendue presque légendaire. Prenant sa source dans un pays de montagnes, elle descend en serpentant à travers champs et forêts, sur une longueur d'une trentaine de milles, arrosant un bassin de trois cents milles carrés, fréquemment coupée par des chutes et de tumultueux rapides. Poussée par cette force de courant, elle arrive, coléreuse, au fleuve qui l'étreint, dirait-on, avec une violence inouïe; et la rencontre des eaux forme ce gouffre qui a fait longtemps la terreur des navigateurs côtiers qui montent ou descendent le chenal nord du fleuve et qui ne peuvent l'éviter qu'en passant au large du Cap-au-Corbeau. St-Urbain ne fait donc qu'acquérir du pittoresque au contact de cette rivière légendaire. La paroisse est essentiellement agricole: grande culture et

industrie laitière. Sa fondation remonte à 1827 et son territoire fut détaché de celui de la Baie-St-Paul.

A St-Urbain, il est une vieille maison canadienne où il semble qu'il doit faire bon vivre. C'est la maison de Thomas Fortin. Elle est située presque de guingois sur la pente d'une longue colline dominant la Rivière-du-Gouffre, qui coule à ses pieds. A l'horizon, loin, se profilent des montagnes boisées qui courent harmonieusement vers le Nord. Un endroit édenesque, pourrait-on dire sans le moindre lyrisme.

Dans cette rustique maison canadienne, comme, d'ailleurs, dans la plupart de celles du comté de Charlevoix, il semble que doivent accourir plus pressés, plus distincts, les doux souvenirs de l'enfance, alors que les jeunes oreilles, les soirs d'hiver, sont passionnément tendues aux récits merveilleux des "conteurs de contes". Et c'est, un jour, ce qu'évoquait le vieux guide dont j'ai voulu faire revivre l'humble personnalité. Oh! ces contes de notre enfance! "L'Hiver des Corneilles", le "Cheval Noir", "Les Trois Pendus" et autres légendes merveilleuses que même des anciens se rappellent dans les moindres détails, tellement le récit avait frappé les jeunes imaginations... Récits que nous écoutions parfois avec une joie délirante, d'autres parfois, presque terrorisés, selon que le narrateur avait un visage ou sérieux ou comique; qu'il faisait bon les entendre, les soirs d'hiver, dans nos bonnes et confortables maisons canadiennes! Alors, on se laissait transporter avec le conteur dans le canot ensorcelé qui volait dans l'air, comme aujourd'hui les avions, et qui portait des hommes de chantiers de bois, des camps de bûcherons à des villages où s'organisaient des soirées

de danse où le diable, déguisé en beau danseur, contait fleurette aux belles filles du village. Les belles soirées de contes!.. La mère avait accroché, après le souper, le plat à vaisselle dans la soupante; elle avait passé un linge humide sur le tapis ciré de la table autour de laquelle nous, les enfants, étions sagement assis; et elle était venue s'asseoir parmi nous avec son tricotage. D'autres enfants du voisinage s'étaient joints à nous, à la nouvelle de l'arrivée du "conteur de contes", car il y en avait un dans chaque village. Il se présentait, grave et solennel et, après avoir lampé un large coup de vin domestique que lui offrait l'hôtesse, il commençait: "Une fois..."

L'enfance imprime à toute une vie d'homme son orientation et sa destinée. Parmi les petits qui, voilà presque cent ans, écoutaient de toutes leurs oreilles ces récits merveilleux, il y en a un qui, un jour, sera prêtre, évêque, ministre, peut-être; un autre deviendra un riche cultivateur; un autre un homme des bois, tout simplement, mais en quelque sphère de la vie où le destin aura conduit ces petits friands de contes, ils se rappelleront toujours, mieux souvent, que des événements relativement récents, les bonnes veillées de l'enfance, dans la vieille maison paternelle. Et se souvenant de ces beaux soirs passés, le prêtre sera plus miséricordieux encore, l'homme d'Etat deviendra moins sévère, plus conciliant; le cultivateur aimera davantage son foyer, qu'il voudra rendre pareil à celui du père et du grand-père; l'homme des bois, durant les haltes, sous la tente ou l'abri de sapin, en plein "wild", ne croyant plus aux fantasmagories de la chasse-galerie, ni aux loups-garous, ni aux feux-follets, aimera à dévider l'écheveau des souvenirs de ses longues et aventureuses randon-

nées dans les forêts nordiques. Et ce sera, pour ceux qui l'écouteront et rêveront de faire comme lui, de belles leçons d'histoire au clair de lune...

Thomas a vécu dans cette maison pendant près de soixante ans. C'est lui qui l'a bâtie, alors qu'à la mort de son père, il devint chef de famille. La maison paternelle où il est né, une vieille maison aux murs de billes d'épinettes équarries, et qui existe encore, intacte, est située tout au bout du pont du "Raccourci" enjambant la Rivière du Gouffre. Elle marque le commencement du Rang du Raccourci qui longe la rivière, parallèlement au village, du côté opposé. C'est à peu près à un mille plus loin, dans le même rang, que Thomas, une fois chef de famille et songeant à se marier, construisit la maison où il a élevé sa famille, peiné pendant plus d'un demi-siècle et où il est mort (1).

Il avait en même temps acheté une terre que ses fils cultivèrent et où lui-même aimait à travailler entre deux randonnées dans la forêt. Il aimait surtout à se pencher sur un jardin potager où il avait planté des pruniers et des pommiers qu'il entourait de soins jaloux. En arrière de son potager il s'était organisé un petit enclos, où il entreprit l'élevage du renard. Mais il donna plus d'extension à cette industrie dans une ferme qu'il établit, avec M. Emile Gagnon, plus tard magistrat de district et actuellement à sa pension, à Québec... Cette ferme d'élevage, l'une des premières du

(1) "Ici, les demeures des Fortin, une famille nombreuse et cultivée. Des anciens de cette famille vivent encore et ont été de tout temps les piliers de la paroisse. M. Thomas Fortin, inspecteur du Parc National, pendant plus de quarante ans, vit encore et son frère Alfredise. Dieu sait si ces hommes sont intéressants à entendre parler de bois, de chasse, de pêche, de mœurs des animaux sauvages! Ils en ont tant vus, ils en ont tant pris!..." ("Dans nos Montagnes", par l'abbé Léonce Boivin).

comté de Charlevoix, se dressait au flanc d'une colline, en arrière de sa maison, et sur laquelle s'étend la terre de notre guide. Aujourd'hui, c'est son gendre, M. Lorenzo Gilbert, qui en est le propriétaire. Il y a aussi, sur cette colline, le lac de la Mine. La rivière de la Mine, décharge de ce lac, coule à côté de la renardière.

De la maison de Thomas, le spectacle qu'embrasse le regard est incomparable, d'une grandeur indiscible. Ce n'est pas un paysage de grandes plaines, sans bornes dans son uniformité ou dans l'immensité des champs à l'horizon plat, et où l'œil ne rencontre nul relief, mais un paysage dressé de toute part pour un accueil bienveillant, étalant toutes les richesses de la nature, étalées aussi loin que peut porter la vue. Prodiges de colline, de monts soucieux, dont les cîmes s'attardent à regarder les splendeurs du ciel, le jour, dans l'embrassement rose du soleil, et, la nuit, reposant sous les clartés lunaires. Un endroit où l'on dirait que la Nature se réserve, où elle entend que personne ne la dérange. Une pente douce de champs et de brousse, à partir de la maison, conduit le regard jusqu'à la rivière qui coule au fond de la vallée. De l'autre côté s'allonge une partie du village de St-Urbain, puis s'étalent des champs cultivés; et le fond du tableau, c'est la chaîne des monts, sorte de mammifères antédiluviens, qui semblent se poursuivre les uns les autres, dans une course furieuse vers le Nord. Là, la structure de nos Laurentides se découvre dans toute sa singularité. Les monts se dressent comme des prodiges de puissance, et c'est de l'observatoire où nous sommes, la maison de Thomas, que semblent peser davantage ces terres lourdes, grossièrement taillées, qui font moutonner à l'infini leurs domes trapus. Elles se ruent, confondues en tous sens, vers

des hauteurs invisibles. Impossible de discerner un plan, une ligne directrice. Pourtant, rien de lourd. C'est colossal et hardi. Les profils sont francs, les arêtes bien accusées. A côté de ces œuvres de Dieu, celles des hommes paraissent infimes. Et comme, en effet, il semble mince et ténu ce ruban gris qui serpente à travers les massifs. C'est la route moderne qui conduit de Québec au Saguenay. A notre droite, nous la voyons se faufiler, puis graduellement s'élancer, se tracer un sillon sur le flanc de la Montagne à Moïse, qu'on dirait posée là, artificiellement, sur le sol, et au pied de laquelle les voyageurs franchiront la barrière, à l'entrée du Parc des Laurentides.

Ce fut au cours d'un bel et chaud après-midi de juillet, qu'ému et émerveillé, nous emplissions nos yeux de ce grandiose spectacle qu'embrasait un clair soleil. Aucun lieu plus chastement élyséen, plus charmant et plus solitaire!

L'intérieur de la maison de Thomas est un modèle entre plusieurs de ces bonnes et confortables "maisons d'habitants", propres et pourvues de tout ce qu'il faut pour y vivre à l'aise: une salle commune bien éclairée, table au milieu, chaises tout autour; le parquet couvert de prélarl luisant de propreté et, ici et là, des tapis tressés, œuvre de la ménagère de ce foyer. Dans un coin, une table-bureau, où l'inspecteur du Parc rédige ses rapports et gardera ses documents. A côté, une chambre à coucher, où rien n'a été dérangé depuis que le vieux guide est parti pour le voyage d'où l'on ne revient pas. Aux murs de la salle, pendent les portraits des membres de la famille, entre autres, du grand-père et de la grand'mère, dans le costume de l'époque; puis,

les images des chefs religieux et politiques du pays: l'évêque, le curé, le premier ministre. Les autres pièces de la maison sont à l'avenant, rangées avec leurs planchers fleurant une récente lessive; une vaste cuisine, que l'on dut, plus tard, agrandir d'une rallonge, quand la famille, devenue plus grande, requerra plus d'espace. Au moment de notre visite, tout y respirait l'ordre et le confort, et les enfants, déjà nombreux, de M. et Mme Gilbert, se rappellent fort bien, hors les benjamins, le bon grand-père.

Dans la salle commune, ont pénétré souvent des hommes dont les noms impriment comme un cachet historique à cette humble maison du Raccourci de St-Urbain: Lord Grey, ancien gouverneur général du Canada, l'honorable M. Adélard Turgeon, sir Lomer Gouin, l'honorable M. L.-A. Taschereau, M. W. H. Blake, homme de lettres ontarien, et combien d'autres! Ils ont passé là des heures agréables, occupé à entendre notre vieux guide rappeler ses randonnées dans la forêt, parler des caribous surtout, et des autres gibiers du Parc des Laurentides que, le lendemain, ils allaient eux-mêmes, sous sa conduite, chercher à rejoindre dans leurs profondes retraites...

C'est en compagnie de M. Thomas-Louis Fortin, fils de Thomas, qui a succédé à son père en qualité d'inspecteur général du Parc, que nous visitâmes, cet après-midi de juillet, ce beau coin des Laurentides où se creuse la vallée de la rivière du Gouffre. L'inspecteur du Parc a son bureau au village même de St-Urbain. C'est là que nous avons eu le plaisir de faire la connaissance d'un vieux compagnon d'aventures de Thomas, M. Xavier Bradet, dont il a été maintes fois mention dans le

récit des aventures que notre vieux guide nous a fait de ses courses en forêt avec les arpenteurs et les sauvages. M. Bradet, qui est aujourd'hui âgé de 82 ans, est le père de Madame Thomas-Louis Fortin. Il coule une heureuse vieillesse au milieu de ses souvenirs, dans la maison de son gendre. Alerté, aimant à rire et à plaisanter, il n'aurait pas demandé mieux que de nous raconter toute une série d'aventures en forêt, mais malheureusement nous n'avions pas le temps de prolonger notre visite...

Thomas était l'aîné d'une famille de dix enfants: quatre garçons et six filles, famille moyenne du Canadien français, de Charlevoix surtout, pays des familles nombreuses. Son père, Edouard Fortin, cultivateur, avait épousé Monique Tremblay dont tous les frères étaient chasseurs. Il était sévère et éleva ses enfants selon toutes les règles de l'honnêteté, de la droiture et de la morale chrétienne. Le plus gros juron d'Edouard Fortin, c'était "Bougre!"; et il ne prit jamais, de toute sa vie, une seule goutte d'alcool; d'une délicatesse et d'une politesse toute française, il se montrait courtois envers tout le monde: "Si nous avons pris des "shires", nous, les garçons", disait Thomas, "ce n'est pas l'exemple que nous a donné le père."

On était pauvre et on travaillait dur. Les terres de Charlevoix sont fertiles, mais rudes à cultiver, "dures sans bon sens", comme celles de Péribonca, dont parle Louis Hémon. Thomas demeura sur la ferme paternelle jusqu'à l'âge de dix-sept ans, alors qu'il entendit la voix du Dieu Rouge... Il fréquenta la "petite école du rang" jusqu'à dix ans. Il faisait, tant bien que mal, sa correspondance et rédigeait ses rapports de gardien du Parc

des Laurentides. Il aimait la lecture, comme nous l'avons dit au commencement de ce récit. Il lisait tous les livres qu'on lui prêtait, mais il les rendait rarement, parce qu'il les oubliait dans les abris. Il aimait particulièrement les romans futuristes de Jules Verne. A dix ans, il dut quitter l'école pour "toucher" les bœufs et travailler sur la ferme paternelle, jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Puis, il commence à courir les bois avec des partis d'arpenteurs. Dans ces excursions d'arpentage, il prend contact avec les sauvages qui lui apprennent à trapper. C'est là qu'il découvre sa vocation d'aventurier en forêt. Mais avant de se livrer exclusivement à la passion qui sera celle de toute sa vie, il lui faut faire face à de multiples et délicates obligations de famille.

Son père meurt, alors qu'il est âgé de 23 ans. Il est l'aîné des garçons et il lui faut assumer la charge du père, qui partit sans laisser de fortune. Avec courage et énergie, Thomas s'attèle à la tâche. Il doit faire vivre sa mère, deux sœurs et trois frères, auxquels il ajoute, à partir de trente-deux ans, quand il sera marié, sa femme et, plus tard, ses propres enfants, quatre garçons et deux filles. C'est bien des bouches à nourrir. Pour gagner l'argent nécessaire à cette fin, il fait de tout pendant nombre d'années : aide-arpenteur et guide de sportmen à la chasse et à la pêche ; et cela à n'importe quel prix. Il accepte même cinquante sous par jour. On eut dit qu'il accomplissait quand même, avec ces faibles moyens, des miracles. Il fait suivre un cours de droit à Théodule et place un autre de ses frères comme gardien au lac Ste-Anne. Un de ses fils, Thomas-Louis, qui, à sa mort, lui succéda en qualité de gardien du Parc, devient gardien du territoire de chasse de M.

W. H. Blake, et puis maire de sa paroisse. Deux autres de ses fils restent cultivateurs, ajoutent aux revenus de la terre les bénéfices problématiques d'une ferme d'élevage de renards. Ses trois filles trouvent maris dans le comté et, après la mort de sa femme, il demeurera chez l'une d'elle, Madame Gilbert, dans son cher St-Urbain.

Tous les dimanches, frères, sœurs, fils et gendres se réunissent, avec leur progéniture, dans la vieille maison de St-Urbain. Ils sont plus de trente à table. En 1934, Thomas comptait trente-trois petits enfants. Qu'on me permette, ici, une parenthèse pour raconter l'histoire de l'un des petits-fils de Thomas, héros et victime de la Grande Guerre de 1939-45.

Le 15 août 1942, M. Thomas-Louis Fortin, fils de Thomas, recevait du Service des Relations Extérieures du Corps d'Aviation Royal, le message suivant: "Regrettons de devoir vous aviser que selon les renseignements obtenus par la Croix-Rouge internationale de source allemande, votre fils, le sergent de section-pilote Edmour Fortin, R-5940, a perdu la vie... Sauf nouvelle confirmation, votre fils est désormais porté "perdu, présumé tué." Veuillez agréer mes vives condoléances dans le malheur qui vous frappe." Signé: Chef de l'état-major de l'Air.

Le petit-fils de Thomas était tombé au champ d'honneur, au cours du raid sur Berlin, dans la nuit du 21 au 22 juillet 1942. Comment ce petit gars de Charlevoix qui, au début de la guerre, n'avait aucune instruction et aidait son père à guider les sportsmen à la pêche dans le Parc des Laurentides, était-il devenu chef de section dans l'aviation canadienne en Europe occi-

dentale? C'est presque tout un petit roman, où l'on voit un jeune campagnard, sous une timidité apparente, fruit d'une formation déficitaire, s'instruire lui-même, en quelques mois seulement, pour s'en aller mourir de la mort du héros au-dessus même du pays de l'ennemi... Bon sang ne saurait mentir!

Cette tragédie a été racontée dans un numéro de février 1943 du "Saturday Night", de Toronto, sous le titre suivant: "Un Fils du sol, Edmour Fortin, sergent de section", récit dont l'auteur était Madame Helen-J. MacKenzie, fille de William Hume Blake... auquel, plus loin, nous consacrerons un chapitre. Thomas, son fils Thomas-Louis et le petit-fils Edmour lui-même, servirent de guides à M. Blake. Le jeune Edmour avait tout particulièrement guidé Madame MacKenzie et ses fils, dans la forêt.

Un jour, Thomas-Louis Fortin demanda à Madame MacKenzie de vouloir bien prendre à son service, à Toronto, son fils Edmour qui désirait apprendre l'anglais. Madame MacKenzie, après hésitation, accepta, cédant aux instances du père, pauvre et chargé de famille. Ce fils n'aimait pas la terre et n'avait pas appris de métier.

Voilà donc notre Edmour à Toronto, domestique, homme à tout faire, chez Madame MacKenzie. Un apprentissage difficile; le garçon est timide et maladroit; plus habile à conduire un canot et à "moucher la truite" qu'au service d'une cuisine et d'une salle à manger. C'est Madame MacKenzie qui dirige le jeune garçon dans le service de la maison. Elle rapporte des anecdotes typiques. Un jour, elle avait reçu des truites qu'elle désirait, elle et sa famille, manger au souper. Elle donna à ce sujet des ordres à Edmour. Au souper, celui-ci

servit des œufs et du jambon : "Mais, les truites?" demanda Madame MacKenzie, "où sont-elles?" . . . "Je les ai mangées", répondit tout uniment Edmour. Il avait cru bien faire en réservant à la famille le plat qu'il croyait le plus recherché, pour se contenter, lui, de ce qu'il avait l'habitude de manger et qu'il croyait indigne de ses maîtres. Pouvait-on lui en faire un reproche?

La guerre éclate. Le Canada y participe. L'appel aux armes sonne.

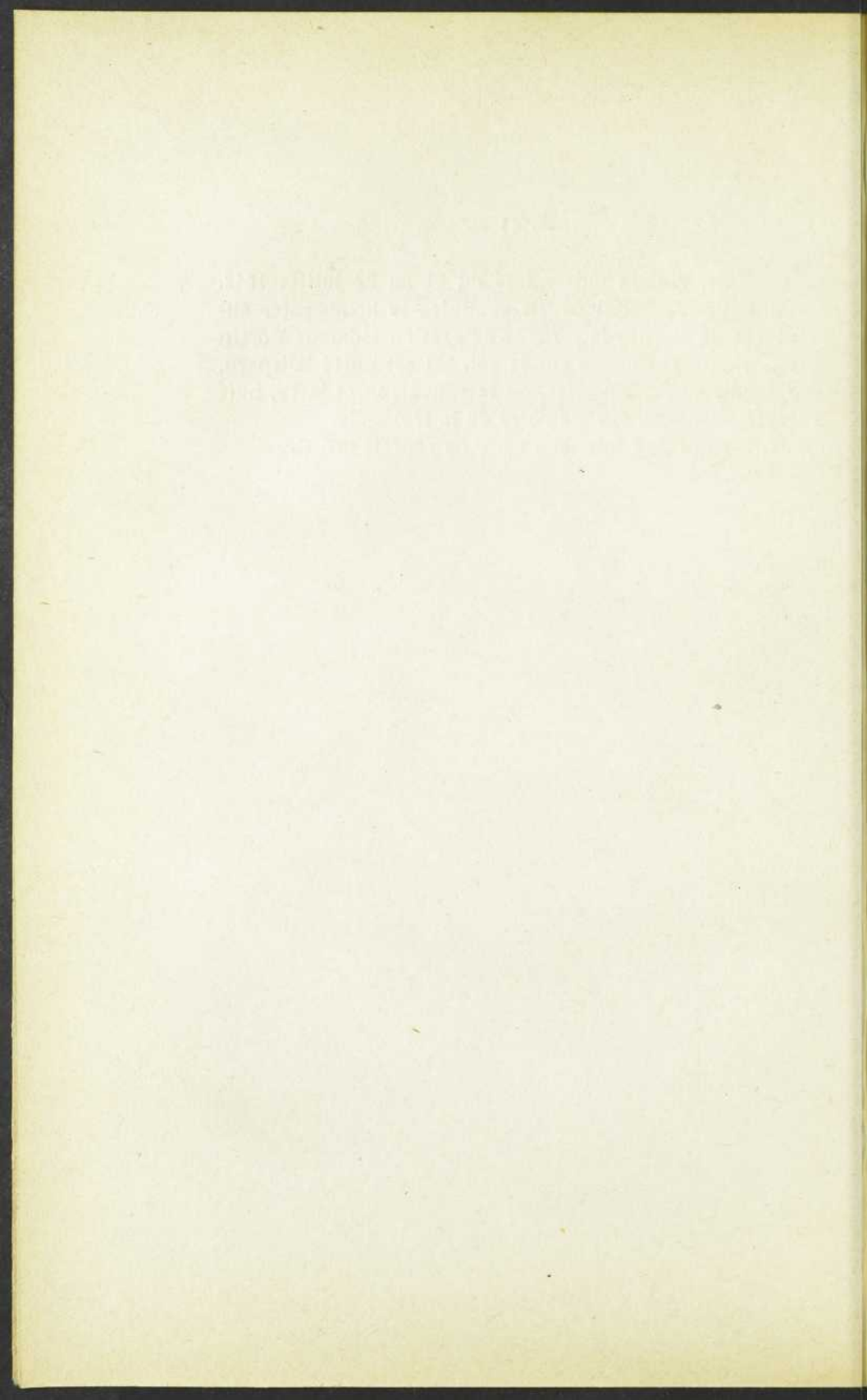
"Madame", dit un jour à sa patronne Edmour Fortin, "je ne veux pas être conscrit; je veux m'engager volontairement. . ."

Il partit pour Montréal. Il voulait s'engager dans l'aviation. Mais il manquait d'instruction. Alors, il se mit à étudier : l'anglais, les mathématiques et l'algèbre : "Ah! l'algèbre!" écrivait-il à Madame MacKenzie, "quel casse-tête!" Mais il y arrivera. Il réussit, ayant épargné \$150.00, à payer ses cours dans une école d'aviation. Il étudia pendant plusieurs mois, nuit et jour, à tel point qu'il maigrit de dix livres. Enfin, un jour, il apprit à son ancienne patronne et à ses parents, qu'il était sergent-pilote. Il était arrivé le sixième de sa promotion, le sixième d'une classe de cinquante, tous Canadiens anglais, sauf lui.

Le voilà maintenant en Angleterre. Là, il pilote un bombardier qui, tous les soirs, avec d'autres, va survoler l'Allemagne. A Londres, il fut reçu, un jour, par le Ministre plénipotentiaire du Canada, M. Vincent Massey qui, au Canada, avait connu son père et son grand-père. Une autre fois, c'est le commandant de l'un des dépôts de l'armée canadienne qui l'invite à sa table. Autrefois, son père et lui-même avaient conduit celui-ci à la pêche dans le Parc des Laurentides.

Puis, vint la nuit fatale du 21 au 22 juillet 1942. Dans un raid qui devait conduire le bombardier au-dessus de Berlin, le sergent de section Edmour Fortin est frappé et s'abîme sur le sol. Il est porté "disparu, présumé tué". En effet, on retrouva son cadavre, huit jours plus tard, sur les côtes de la Hollande.

Encore une fois, bon sang ne saurait mentir.



— IV —

T H O M A S . . . (1)

Demeurons encore quelques instants à St-Urbain, au sein de la famille Fortin. L'on y mène un petit train-train de vie quotidienne, sans heurt. A peine si, parfois, quelques diabolins tentent-ils de brouiller la trame délicate de l'existence quiète d'une famille heureuse.

"S'il y a un homme au monde qui a goûté la belle vie de ménage, c'est moi", disait Thomas, dans ses heures de détente et de confiance.

(1) Un soir, ou plutôt une nuit, au Château Beaumont, on veillait dans la salle commune, près du foyer où brûlaient de grosses bûches d'érable. Dans un coin, se trouvaient Thomas Fortin et notre ami Claude Melançon, homme des bois en puissance, chasseur et pêcheur émérite, auteur de maints ouvrages de sciences naturelles, entre autres: "Charmants Voisins", "Nos Animaux Chez Eux", "Les Poissons de Nos Eaux".

Cette nuit-là, Thomas contait sa jeunesse à St-Urbain, ses premières aventures et les autres, ses réflexions sur ses anciens compagnons de chasse et de pêche, avec lesquels il avait vécu, et sur les bêtes qu'il avait étudiées. Et Claude Melançon prit des notes qu'il jeta sur des feuillets épars, en style télégraphique et sous différentes rubriques: Jeunesse, Aventures, Arpenteurs, Sauvages, Bêtes, etc., etc. Ce sont de ces notes dont nous nous sommes servi pour raconter, dans ce chapitre et les suivants, les aventures et les observations de Thomas sur les bêtes et les gens.

(L'auteur).

Pourtant, il était chef de famille, avec toutes les responsabilités que comporte ce titre, à un âge où tout jeune homme songe surtout à s'amuser... "Tous les soirs", racontait-il, "on veillait à la maison jusqu'à dix heures. On se racontait les petits potins du jour : travaux de la ferme, courses ici et là, dans la forêt, dans les montagnes, où on allait tendre des pièges à ours." Thomas et ses frères faisaient parfois des randonnées de quinze heures. On se ravitaillait l'estomac de grosses galettes de sarrazin et de mélasse, dont la mère, le matin, remplissait de gros sacs; et on arrosait ces galettes de larges gobelets de "thé à tabac" . . . un thé très fort que les sauvages rendaient encore plus vigoureux en y ajoutant des feuilles de tabac. — A la maison, on mangeait de la viande trois fois par semaine seulement, et parfois moins.

Thomas était un marcheur "dépareillé": "Ça ne me coûte pas plus de marcher quinze milles que quatre; et j'aime autant marcher que de me bercer", disait-il. Quant au sommeil, il ne s'en payait que juste le nécessaire. Il se vantait même de pouvoir passer huit jours sans se coucher.

La vie était assez dure à la campagne, dans la deuxième moitié du siècle dernier. Thomas nous contait à ce sujet :

"On était privé de bien des choses, mais on ne souffrait pas de faim. Aujourd'hui, on a tout en abondance. On aurait dû rester dans un juste milieu. La crise qui a suivi la guerre a été un bienfait; elle a arrêté la marche trop rapide du progrès; ça faisait du bien de se priver un peu. Quand on soigne un animal domestique avec de la paille tout l'automne, il est en meilleure

condition pour entreprendre l'hiver; mais si on lui donne du foin en abondance, il cesse de manger de la paille et ça le dérange. Ça lui force trop les sangs. C'est la même chose pour nous autres..."

"J'ai connu Johnny Moraud, de chez nous. Un type peu ordinaire. Il se chaussait à peu près trois fois par année, aux grandes fêtes. En toute saison, même en automne, il bûchait du bois, nu-pieds, continuellement. Dans les abattis, je vous assure que ça devait piquer! Johnny Moraud avait une famille de douze enfants, qui vivaient avec un pain de seigle par jour. Les plus jeunes allaient à l'école tout l'hiver, nu-pieds. Quand ils avaient trop froid, ils se jetaient sur le dos dans la neige et frottaient leurs pieds tout rouges avec leur casque et de la neige. A la maison, quand l'unique pain quotidien n'était pas suffisant, on mangeait des "pétaques" bouillies. Et malgré tout ça, tout ce monde-là était gai et heureux. Croyez-moi ou croyez-moi pas!"

"Pourtant", continuait Thomas, "en ce temps-là, du temps de ma jeunesse, je vous assure que ça n'était pas toujours drôle. L'argent était rare sans bon sens. On payait les faucilleurs, pour couper le grain, quatre chelins par jour. On moissonnait tout le mois de septembre et on mangeait des "pétaques" à tous les repas, rien que ça! On pouvait emprunter un peu d'argent, des fois, sur les coupes de récoltes futures. On était obligé de faire de tout sur la terre; on ferrait nos chevaux nous aut'mêmes; on faisait jusque des bandages de roues. On avait un habillement d'"étoffe du pays" tous les deux ans et on portait de grosses bottes de "quartiers de bœuf". Le dimanche, au retour de la messe, on accrochait nos chaussures dans la cave. Les "bottes malouines" sont arrivées après les "bottes sauvages", dont

la hausse était de cuir de mouton. . . Durant la semaine, on se chaussait avec des "souliers à grimaces", sortes de moccasins de gros cuir.

"Chose curieuse, il n'y avait pas beaucoup de mendiants dans la paroisse. On aidait comme on pouvait ceux que l'on rencontrait, mais on les aidait quand même, avec pas grand'chose, vous pensez bien. Et tout le monde était content.

"De mon temps, le bon esprit régnait dans la paroisse. J'ai été douze ans conseiller et on n'a jamais eu une miette de chicane. On n'a jamais eu besoin d'avocats. Les avocats et les médecins, on connaissait pas ça. On se soignait soi-même avec des "remèdes de ma grand'mère", comme on dit. Il n'y avait pas d'hospice dans le comté. Quand il y avait un aliéné ou un infirme dans une famille, on le gardait comme on pouvait. Des fois, pour changer, on le mettait, l'aliéné ou l'infirme, dans une voiture, et on allait le conduire chez un voisin qui le gardait un bout de temps. On tâchait de ne pas les laisser errer dans le chemin, car les femmes en avaient peur. Elles croyaient que ces pauvres gens souhaitaient du mal. Voyez-vous ça?

"J'entendais souvent conter par mes parents, que la vie n'était pas plus malheureuse pour eux qu'elle l'avait été pour leurs pères; et ça les consolait. Ils disaient que personne encore dans leur famille, ni chez les voisins, n'était mort de faim. Ils ne mouraient pas plus que les colons de nos jours, qui partent pour gagner leur vie sur un lot, chargés d'argent par le Gouvernement, qui leur donne bien d'autres choses. De mon temps de jeunesse, le Gouvernement, on connaissait pas ça, nous aut', les colons. Aujourd'hui, dans la famille, quand je

veux faire le drôle, je leur parle de cette vie d'autrefois. Les enfants ne veulent pas me croire, quand je leur dis qu'en arrivant de l'église, le dimanche, chacun se coupait un morceau de pain de seigle avec son couteau à manche de bois, et qu'à chaque bouchée on en essuyait la lame des deux côtés sur la croûte.

"Pourtant, on se donnait des plaisirs. Tous les soirs, entre voisins, on jouait aux cartes : à la brisque, aux quat'septs, au brelan, au "truc", (à une cent la partie) au casino. Des fois, on se versait bien une larme de whisky, qu'on payait quatre chelins le gallon. J'ai jamais vu personne en fête. Vrai, on avait autant de "fun" qu'aujourd'hui..."

Ma foi, si l'on en croit ce récit de Thomas, la vie ne se déroulait pas toujours comme aux noces, à la campagne, autrefois. C'était, si l'on peut dire, un peu moins que l'"aurea mediocritas" du poète.

Pendant ce temps-là, toutefois, Thomas se faisait petit à petit au métier non moins rude d'homme des bois. On a vu qu'il saisissait toutes les occasions qui se présentaient à lui, de suivre les arpenteurs et les chasseurs dans la forêt. Tout jeune, il se rendait jusqu'à la rivière Porc-Epic, où il prit contact avec les sauvages. Il fit une première "run" au castor, en octobre, puis c'en fut une autre au vison et à la martre, en février. De temps en temps, on avait la chance de tuer un caribou, et alors on avait de quoi se régaler pendant plusieurs jours."

Lors de ses premières courses en forêt, Thomas apprit à faire nombre de choses nécessaires aux hommes des bois : par exemple organiser près d'un abri, un feu plus élevé que le dormeur, de façon que celui-ci reçoive la chaleur sans être incommodé par la fumée ; faire des

“galettes à la branche”, avec du suif de caribou — (les gros en donnent jusqu’à cinquante livres). “Des “galettes à la branche”, enseignait Thomas, “c’est un morceau de pâte de la grandeur du poêlon, et fendue au couteau comme une tarte feuilletée”. Et combien d’autres petites recettes nécessaires dans le bois! Même doit-on savoir comment manger le gibier; le caribou, par exemple. “On mange d’abord les fesses en steak, puis les quartiers de devants en bouillis.”

Mais c’est surtout avec les arpenteurs que Thomas apprit, si l’on peut dire, son métier de guide et d’homme des bois. C’est à dix-neuf ans qu’il commença à voyager avec les arpenteurs qui avaient, à cette époque, à faire le relevé de presque toutes les rivières de l’ancien “Royaume de Saguenay”. On ne chômait pas. D’abord, avec l’arpenteur Vincent, de la Malbaie, il fit le relevé de la Rivière Malbaie, depuis la ligne seigneuriale jusqu’au grand lac Malbaie.

M. Vincent (A.-G.) avait avec lui un clerc arpenteur du nom de Côté qui n’avait, disait Thomas, jamais été en forêt de sa vie. “A tout moment”, racontait-il, “il tombait à l’eau; un vrai sort. Ou bien, l’hiver, en raquettes, il ne manquait jamais de se geler les pieds; ou encore brûlait ses bas, en les faisant sécher trop près du feu. Je lui ai sauvé la vie au moins deux fois. Il était toujours mal pris. Curieux sans bon sens, il voulait tout voir et il était d’une imprudence peu ordinaire, je vous le dis! J’en avais soin comme d’un enfant. Je le chaussais, le déchaussais, le soignais. Vous savez, un jeune qui n’a jamais été dans le bois, au milieu de ceux qui savent ce que c’est, on dirait que ça fait des bêtises par exprès. Des fois, ils risquent d’attraper des maladies mortelles. Côté, par exemple, se couchait, des

fois, tout d'une pièce, sans faire sécher son linge de corps. Vous imaginez-vous ce que ça peut entraîner?..."

Thomas Fortin, au service des arpenteurs, fut, dès le début, leur premier guide. C'est avec la même bonhomie qu'il avait mise à nous dire la vie simple, mais heureuse, des paysans de Charlevoix, au temps de sa jeunesse, qu'il nous racontait la partie de son existence passée en compagnie des arpenteurs.

"Les hommes que j'avais avec moi pour battre les chemins et chaîner étaient presque tous des sauvages. Ils nous aidaient beaucoup, vous pensez bien, à nous procurer notre nourriture: des lièvres, des perdrix noires, des canards. Des canards, on en avait toujours à "gouache". (1)

"Au cours d'une première sortie que je fis avec les arpenteurs, avant mon voyage avec M. Vincent, A. G., j'étais avec M. Nicolas Lefrançois, A.G., On chaînait encore sur la rivière Malbaie, de sa borne jusqu'à Stoneham. C'est alors que j'ai, pour ainsi dire, fait connaissance avec la forêt. J'ai appris là à faire un feu, à choisir le bois, à tenter aux bons endroits, à battre les chemins à la raquette. J'avais douze hommes avec moi, presque tous des sauvages, et nous n'avions qu'une seule tente. Il nous fallait, nous, les guides, précéder les autres, en portant sur nos épaules les instruments, les provisions, et tout le bataclan. Sur notre chemin, on abattait des arbres, on traçait une piste de six pieds de largeur. J'étais la meilleure hache et j'ai bûché de la Malbaie à Stoneham.

"Le travail des arpenteurs, en ce temps-là, disait Thomas, se faisait surtout en hiver. On commençait

(1) Expression charlevoisienne qui veut dire "en quantité".

dès que les lacs et les rivières étaient gelés, et ça ne prenait fin qu'au printemps, à la fonte des neiges. On sortait du bois avant l'arrivée des gros coups d'eau."

"Mon troisième voyage avec les arpenteurs, je le fis avec M. John Desmeules, A.G. Il m'avait engagé à \$10.00 par mois. Vous voyez que c'était pas tout à fait le Klondyke. Il avait un guide qu'il payait cinquante piastres par mois. Après un jour de marche, celui-ci se dit malade. De plus, ce guide avait une peur terrible de s'écarter. Aussi, abandonna-t-il la "job". Desmeules me demanda alors si je pouvais aller lui chercher un autre guide. J'acceptai, toujours avec mes \$10.00 par mois. A la fin de la saison, je touchai la somme de \$50.00."

"Le guide marche toujours en avant des autres. De St-Urbain au lac des Neiges, il y a une distance de quarante milles à vol d'oiseau, mais de cent milles environ, par terre. Tout ruisseau important doit être exploré jusqu'à sa source. La semaine, on mesurait au pedomètre ou à la chaîne. Le dimanche, on ne travaillait pas. Ce jour-là, on montait sur une montagne; il y en avait toujours sur notre chemin, et on s'emplissait les yeux des alentours du pays pour toute la semaine suivante."

"La vie, durant ces voyages, je vous assure bien, n'est pas toujours couleur de rose, comme sur la terre faite. Cet hiver-là, en descendant, j'ai attrapé une ophtalmie, causée par la réverbération de la neige. J'ai été complètement aveugle pendant trois jours, et quinze jours à ne voir quasiment rien devant moi. Mais j'ai pu me rendre à St-Urbain, où j'ai porté longtemps après des lunettes fumées.

"Durant ces voyages", poursuit Thomas, "on était assez bien nourri. On avait du lard, des biscuits, des

“beans”, des pois à soupe et du sel; mais jamais de confitures, comme aujourd’hui. Avec l’arpenteur Desmeules, on avait du sirop d’érable; on en traînait un baril de dix gallons. Chaque homme avait, en plus, un pain de sucre pour son thé. On emportait aussi un fusil avec lequel, durant le voyage, on pouvait tuer un caribou; mais pas plus. On avait ainsi de la viande qu’on transportait sur un traîneau. Avec John Desmeules, j’ai fait une belle vie. C’était un bon garçon. C’est lui qui, plus tard, m’a recommandé au colonel D.-C. Thompson, quand il a loué la rivière Malbaie et tous ses tributaires, pour la somme de \$7.00 par année. Ce fut le début de ma carrière de guide. L’été suivant, en effet, j’ai commencé à guider les “messieurs”, à la Roche, pour la pêche. Mais je n’avais pas fini avec les arpenteurs. J’ai encore fait un voyage avec M. Desmeules sur la rivière Ste-Anne et ses tributaires. J’avais alors \$100.00 par mois; je pouvais ainsi aider davantage ma famille.”

“Alors que j’avais vingt-quatre ans, je servais de guide, dans un autre voyage d’arpentage, cette fois à l’arpenteur J.-A. Tremblay. Partis de la Cruche, on a fait le relevé des tributaires de l’Upika, de la Pikauba et de la Rivière-à-Mars. On a parcouru tout l’Upika. Le bassin de ces rivières était couvert de beau bois vert. Il n’y avait pas de gibiers dans les vieux bois, excepté de la loutre et de la martre. Le gros gibier se tient généralement dans le **jeune bois**.”

“Comme on voit, j’ai connu beaucoup d’arpenteurs; tous des bons garçons. Un des derniers avec lequel j’ai voyagé, en fut un fameux. C’était l’arpenteur Bignell. Je voudrais qu’on lise ses rapports: des vrais romans. J’avais vingt-six ans quand je partis avec lui, de la rivière Malbaie. On a traversé la ligne jusqu’à Kiskising,

pour contrôler le travail d'autres arpenteurs. J'étais le seul à connaître le pays et c'est pour cela que M. Bignell m'avait envoyé quérir. Je l'ai conduit jusqu'au lac Vert, et on a marché pendant cinquante-deux jours, tout en travaillant fort. Je hâlais deux cents livres sur un traîneau et, précédant les autres, j'ai battu la neige tout ce temps. Je parcourais ainsi sept à huit milles par jour. En revenant, on a traversé la rivière Jacques-Cartier, sur la glace. Mais celle-ci, à demi fondue, s'est enfoncée et on a perdu le traîneau à provisions avec tout ce qu'il portait. On a dû coucher là, et, le lendemain, se passer de manger. On retourna à St-Urbain par Québec. Notre premier repas fut pris chez Soucy, aujourd'hui l'"Académie des Bois", une petite école bâtie là, à la barrière du Parc, pour les enfants des gardiens."

"Un peu plus tard", raconte toujours Thomas, "avec Bignell et Talbot, on a arpenté le territoire entre la Cruche et Pikauba. Puis on a entrepris de l'arpentage sur la Côte Nord, à Bersimis — Betsiamites — et à Muskaro. On a débarqué à toutes les embouchures des rivières. On était, cette fois, en canot. On enquêtait auprès des chasseurs, au sujet des licences octroyées aux sauvages pour leurs droits de chasse. Les sauvages prétendaient avoir des droits sur toute la côte, depuis la mer jusqu'au sommet des terres. Le travail fut inutile, vu le manque de preuves."

Et voilà terminée la carrière de Thomas avec les arpenteurs. Entre ces diverses excursions, de retour à St-Urbain, l'homme des bois, le guide, redevenait paysan, cultivant sa terre avec ses frères et améliorait les bâtiments avec l'argent gagné durant l'hiver.

AVENTURES

La vie des bois a ses joies et ses peines, ses compensations et ses misères. Contrairement à ce que peuvent penser, parfois, les citadins, ces "pauvres assis" des villes, comme les appelait Jean Richepin, cette existence n'est pas toujours couleur de rose, loin de là !

Sans doute, la vie au grand air, sous bois, procure une certaine dose de liberté, de grand jeu de hasard. C'est comme une sorte de possession du monde. Un soir, sous la tente odorante, après une pleine journée passée à poursuivre le gibier dans la sylvie, il est agréable de détendre ses nerfs harassés et d'attendre, en battant, entre compagnons, les événements de la journée au fléau de la langue, le repos d'une bonne nuit sous le regard narquois de la lune et le scintillement des étoiles... C'est l'automne, pendant la saison de la chasse permise, mais on dirait que l'été s'est attardé. Les massifs résineux sont encore verts, comme au temps des pleines chaleurs, mais parfois, le jour, sous un plafond nuageux, dans la forêt, prend déjà des airs graves. Les ombres deviennent fraîches avant le coucher du soleil...

Ce soir, même devant le feu allumé, les souffles de la rivière, ou venant du lac, ou encore d'un bas fond marécageux du voisinage, donnent le frisson. Le long des rivages, les bécasses, portant déjà sur leur plumage les couleurs de l'automne, se posent, fatiguées, sur un premier tapis de feuilles mortes ou dans les fougères rousses. Au-dessus de la forêt, des lacs et des montagnes, le flot migrateur des oiseaux est commencé; les premières bandes ont passé avant le coucher du soleil, guidées par l'instinct, sous un ciel grisâtre, vers les régions de l'hivernage.

Avant chacun des deux changements de décors annuels, qui transforment les aspects des choses de la végétation et modifient les conditions d'existence des êtres, la nature semble ralentir son rythme et s'accorder un répit. Ce n'est plus l'été et ce n'est pas encore l'hiver...

Et sous la tente, à mesure que la nuit tombe sur la forêt, ainsi qu'un nuage de plumes de corbeaux, la froidure s'insinue à travers la toile; alors vous déballez vos chaudes couvertures et vous vous enroulez dans leur laine moëlleuse. Douceur de cette nuit de prime-automne dans la forêt! Avant de s'endormir, on l'écoute sous sa criblure d'étoiles, en même temps que les rumeurs nocturnes du bois: râle du lamento du vent, appels des oiseaux de nuit, cris perçants des victimes des carnassiers...

Et bientôt le matin est revenu. Alors, dans l'engourdissement du rêve, que vous écartez en même temps que les couvertures, vous sortez à demi-vêtu de la tente et allez vous plonger dans la fraîcheur de l'eau pure de la rivière ou du lac prochain, pendant que vos yeux embrassent les coins encore obscurcis de la forêt qui vous

entoure. Vous êtes l'hôte d'une portion des territoires du silence. Vous n'entendez que le chuchotement de quelques oiseaux à peine éveillés et le clapotement monotone de l'eau sur les rives.

Vous regagnez la tente où vous vous lestez l'estomac d'un succulent déjeuner de truites rouges, arrosées de thé fort. Car il vous faut partir pour tout le jour, vers des lieux infréquentés : montagnes, vallons, friches que gagne la fougère, fourrés sournoisement envahis par les ronces, sol traître des marais, des coins où la nature est encore sauvage, c'est-à-dire divine ; montées harassantes vers les crêtes, chargé de bagage et la chevelure au vent. Mais pour gagner votre part de joie qui, à mesure que le jour monte, s'étale dans le ciel, pour jouir de la chaleur fortifiante du soleil neuf, pour le plaisir sans réserve de la surprise d'un chevreuil dans les taillis, d'une oie sauvage égarée dans le brouillard, gibiers que protège leur instinct sauvage, vous êtes prêt à tout endurer. Pourtant, vous ne souffrez de rien. Vous êtes même heureux, car vous êtes possédé de la passion de la chasse, passion désordonnée, comme l'amour... "Aller belle erre", écrit Jean-Emile Benech, "docile à des intuitions qui vous commandent soudain de changer de route, voyant tout, écoutant tout, choisir une ombre à midi pour partager une croûte avec son chien, boire un coup de vin qui tue la fatigue, trouver un dessert de mûres aux ronciers, pâtir du soleil et du froid, endurer tant de fatigue souvent que toute pensée vous quitte, n'est-ce pas vivre selon les ardeurs réveillées dans notre nature, du temps que chaque homme était roi?"...

Tout cela, sans doute, est couleur de rose, délicieux, édenesque. Mais si vous êtes de ceux qui ne peu-

vent se réjouir que lorsque tout est parfait, il vaut mieux rester hors de la forêt. Quel que soit le confort que vous vous serez assuré, par toutes sortes de moyens délicats, il vous faudra vous résigner à payer, un jour ou l'autre, votre profond et réel plaisir, par des séries de malaises : l'humidité, les moustiques, la chaleur torride, le froid, la soif, souvent la faim, le sol détrempé, les lits durs, les muscles endoloris. Vous connaîtrez tout cela.

Vous connaîtrez aussi, pour peu que vous prolongiez votre séjour dans le bois, la misère, la souffrance, les blessures... Que d'aventures tragiques souvent!...

Depuis des jours, des semaines, le guide marche dans les profondeurs mystérieuses de la forêt : pas feutrés, fusil au poing, regards fureteurs. Il a suivi des pistes et a été chanceux. Des poursuites, dans l'inconnu des fourrés, ont duré des heures, mettant aux prises la sagacité instinctive de la bête et l'endurance réfléchie du chasseur, jusqu'au moment de l'issue heureuse de la lutte...

Le guide, le chasseur, c'est Thomas Fortin. On est en mars. Il a passé une partie de l'hiver dans le bois. Il revient du Porc-Epic. Outre son baluchon de chasseur, il porte "six paires de fesses de castor, six peaux de cet animal et quantités de fourrures précieuses de petits gibiers." Il raconte :

"Voilà qu'une rivière me barre le chemin. Elle est à l'eau claire, mais il faut que je la traverse. Alors, je jette une épinette en travers, au-dessus d'une chute. Les eaux sont très grosses. Je me mets "en carrosse" sur l'épinette. Mais la tête de l'arbre, qui repose sur l'autre bord, est trop fine, elle plie et vlan! je tombe à l'eau et saute la chute haute de dix pieds. Je perds

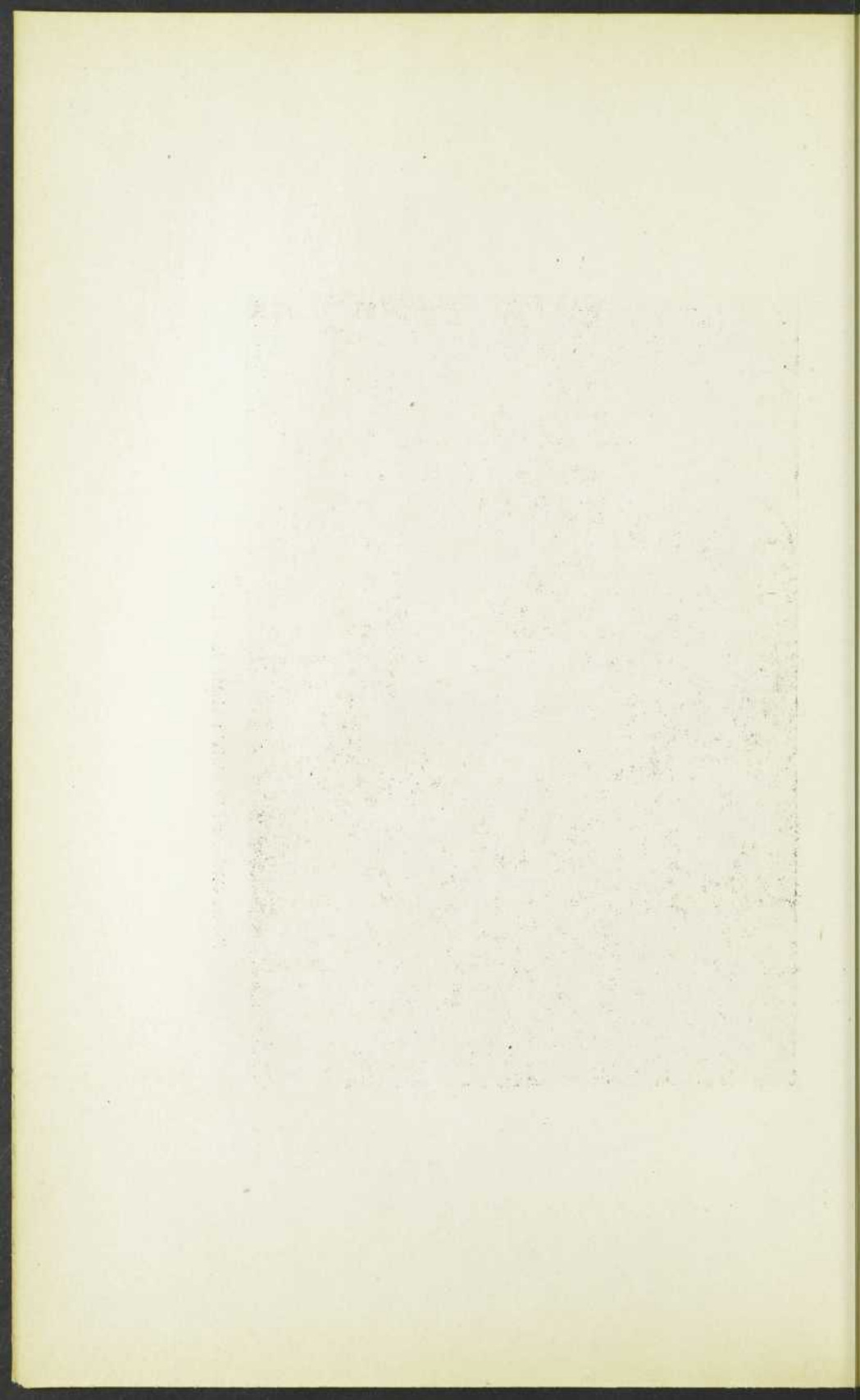
tout : mon fusil, mes provisions, mes fourrures, mes allumettes... et moi, je suis sans connaissance. Je reviens à moi un quart de mille plus bas, sur le bord de la rivière, où j'ai échoué je ne sais comment. J'étais, vous pensez bien, tout tremblant. La nuit tombait ; il faisait froid : une gelée blanche. La faim me tenaillait et pas une bouchée à me mettre sous la dent. J'avais tout perdu encore une fois, y compris... mon hiver. N'importe, il ne fallait pas rester là. Pas moyen d'allumer un feu, mes allumettes étaient à l'eau, avec le reste. Je me suis mis à courir dans la nuit claire, pour me réchauffer. J'ai fait quatre milles comme dans un rêve. Mes vêtements mouillés gelaient sur moi, à tel point qu'ils m'empêchaient de marcher aussi vite que je l'aurais désiré. Heureusement que je n'étais pas bien loin de chez moi ! Quand même, pour y arriver, j'ai dû me traîner un mille à quatre pattes dans la neige. J'ai de nouveau perdu connaissance en arrivant à la maison et on a fait venir un docteur. Mais ce n'était pas nécessaire : une faiblesse simplement. J'avais alors la capacité d'un chien ; un autre serait resté là. Quand j'ai tombé dans la rivière, le soir, j'avais marché toute la journée dans la neige molle. J'avais quasiment décidé de camper à la rivière — la rivière Berley — pour la nuit, mais je me risquai à traverser, vous savez avec quel succès... Je suis pas "prieux", mais quand j'ai vu que j'étais sauvé, je suis tombé à genoux et j'ai dit mon chapelet. C'était de l'épuisement et je suis resté faible pendant un mois. Encore une fois, j'avais perdu le fruit de tout un hiver et je n'étais pourtant pas riche, allez ! Il y avait alors un an que mon père était mort. L'été suivant, sur le même chemin, j'ai retrouvé, au pied d'un rapide, ma hache et mon fusil, qui était cassé."

Que d'autres mésaventures dans cette rude vie de plus de soixante années à courir les bois! Un hiver, il fait, en quatre jours, quatre-vingt-dix milles pour aller trapper des castors. Une autre fois, il est huit jours absent sans pouvoir donner de ses nouvelles. Il s'était blessé un genou en tombant sur une pierre aiguë. Un autre hiver, il vit seul dans un abri de sapin pendant tout un mois: "Je vous assure que je connais ce que c'est que l'ennui", disait-il, "surtout quand on est des jours sans voir l'ombre d'un gibier et quand il fait mauvais temps. Alors, on a des idées noires sans bon sens... "Une fois, après un long voyage et nos provisions épuisées, on arrivait au Lac-à-Noël. J'avais tellement faim que j'ai gratté le fond de mon sac pour y trouver une poignée de farine, que j'ai délayée dans de l'eau et que j'ai mangée. J'ai ensuite marché jusque chez Soucy, à l'entrée du Parc, où j'ai pu prendre un bon repas."

"Un jour", raconte encore notre vieux guide, "on était parti du petit lac Jacques-Cartier. J'avais une hachette à la main. En cherchant à la piquer dans une souche, je me fends un pied presque de part en part. Le sang coulait à ruisseau. Je soupe quand même, mais pas fort, vous pensez bien. D'ailleurs, on manquait de victuailles et on était plus qu'à la ration. A peine un croûton dur et sec. Le pauvre Bradet en pleurait. Ah! une belle nuit à passer; je vous dis, un vrai désastre! Toute la soirée, on fumait, on fumait sans dire un seul mot. Bradet, à la fin, se couche sur le plancher du camp et s'endort. Moi, comme je pouvais pas m'endormir, je me mets à chanter. Voilà que Bradet s'éveille et qui se met à crier: "Ben! blasphème, il chante astheur!..." Mon bon Bradet était choqué noir... Le lendemain matin,



Maître Martin est en parfaite sûreté dans le Parc des Laurentides.



malgré mon pied blessé, j'ai pu faire six grands milles. J'ai mis cinq jours à franchir un trajet qui me prenait d'ordinaire une journée à parcourir. A toutes les heures, je défaisais mon pansement pour soulager l'enflure de mon pied. Cette fois-là, c'était l'été et il faisait chaud sans bon sens. En arrivant chez nous, on s'aperçut que la gangrène s'était mise dans la blessure. On appela trois médecins, l'un après l'autre, et tous les trois me conseillèrent de me faire couper le pied. Vous comprenez que je voulais pas entendre parler de ça. Alors, j'ai fait venir une métisse qui soignait avec des herbes sauvages. Elle a passé trois mois chez nous, à St-Urbain, et elle m'a guéri. J'ai encore mes deux pieds, Dieu merci ! Ce fut là le plus gros accident de ma carrière, mais j'ai passé proche. Sans Bradet, je serais mort au bout de mon sang et de faim. Bradet me pêchait des truites qu'il me faisait rôtir..."

Un automne, Thomas est monté, avec trente-deux hommes et douze chevaux, jusqu'au Lac Blanc, avec MM. D. Edmund, W. Nelson et Thibett : "Voilà que notre M. Edmund tombe soudainement malade, en arrivant au camp, d'un coup de sang. Edmund venait de l'Etat de New-York, et connaissait fort bien le Parc. C'était un homme malin un peu rare ; un caractère impossible. Son coup de sang ne m'a pas surpris. Un jour, il a tiré un coup de revolver sur un guide. Ça lui a coûté \$5,000. Il a failli, une autre fois, se jeter sur moi, mais ça n'a pas été long. D'ailleurs, avec lui, je savais garder mon sang-froid ; ça me réussissait toujours ; ça le désarmait. Tout de même, j'ai jamais connu un homme d'un caractère aussi impossible !

"Toujours est-il que le voilà bien malade. Pendant un mois, je l'ai soigné jour et nuit avec du sang de dra-

gon: un remède sauvage. C'est un stimulant et un purificateur du sang. On le boit en infusion. C'est tout noir et pas mauvais à prendre, surtout le sang de dragon rouge "mâle". Quant au sang de dragon blanc "femelle", c'est très mauvais...

"Edmund prenait ce remède sauvage assez facilement. On était alors sous la tente. Une nuit, elle faillit être emportée par le vent; une tempête épouvantable faisait rage, et Edmund bien malade, en dessous! Vous voyez ça d'ici? Enfin, on se décida à partir. On fit un "boyard" — brancart — sur lequel le malade pouvait se tenir assis. Il pesait plus de deux cents livres! Deux hommes portaient les rondins, en avant. Moi, je tenais mon bout tout seul, en arrière. Nos provisions étaient transportées à dos de cheval. Un soir, on s'aperçut qu'elles étaient toutes gâtées par la sueur du cheval...

"Edmund ne voulut pas que l'on fasse venir un docteur: "Thomas, me disait-il, "tu es le meilleur docteur que j'ai jamais connu!" Quand il tomba malade, il passa deux jours dans le coma. On se préparait à assister à sa mort. Notre campement ressemblait à un petit village. On l'avait mis dans la meilleure tente, mais sous la toile, vous savez qu'il est bien difficile de garder une température égale, surtout quand le "nordet" souffle; et il fallait ça pourtant...

"Ce M. Edmund était très attaché au Parc. Il aimait terriblement la pêche. Aux Etats-Unis, il possédait une propriété de 11,000 acres sur laquelle il avait fait creuser un lac pour y élever de la grosse truite; cela lui a coûté \$60,000. Après le voyage au cours duquel il tomba malade, il ne revint pas au Canada. J'ai appris qu'il s'était marié et que sa femme en avait fait un mouton. Toutes les autres femmes qu'il avait courtisées aupa-

ravant n'avaient pas voulu de lui, à cause de son caractère difficile. C'était, encore une fois, quasiment pas du monde..."

Au cours d'une vie de plus de soixante ans dans les bois, les incidents et les accidents ne manquent pas. Ils n'ont pas fait défaut à Thomas Fortin. Il serait impossible de les rapporter tous. En 1886, dans un voyage sur la rivière Ste-Anne, il se fractura un pied et mit trois jours à rentrer chez lui. Une sauvagesse de La Gabelle réduisit sa fracture. Une année plus tard, il partait pour un voyage sur la Côte Nord. En laissant Betsiamites, il arriva à une "chute carrée" de trente pieds de hauteur. Il naviguait en canot au-dessus de la chute, quand son aviron s'embarrassa dans des branches d'arbres. Il allait plonger dans la chute, infailliblement. Mais pour ne pas tomber trop à pic, il prend son élan et fait exécuter au canot un saut de trente pieds. "C'est là, disait-il, "que j'ai vu que les sauvages sont bien plus fins que les blancs. Au lieu de crier: "Il va se noyer!" ils sont venus à mon aide. Le canot était cassé en deux, mais je n'avais pas une miette de mal. Vous pensez, tout de même, si j'étais mouillé! Un sauvage est parti pour aller chercher des feuilles d'écorce pour réparer le canot. Il est revenu trois jours après. On a réparé l'esquif et j'ai continué le voyage avec treize indiens..."

"Dans le bois", disait Thomas, "c'est toujours les mêmes plaisirs et les mêmes misères. Plaisir quand ça va bien; misère quand ça va mal."

Sur la Manicouagan, un hiver, ça allait mal pour Thomas. Il était avec six hommes et, à la fin, ils manquèrent totalement de provisions. "Une équipe partit à la recherche d'une cache. Elle revint au bout de quelques jours avec du lard chauffé, ce qui nous rendit ma-

lades au point que nous nous attendions tous à la mort.” L'on revint à la vie malgré la faim, malgré la terrible promiscuité des êtres sous la tente: “Ah! cette vie sous la tente avec des sauvages, quelles misères! J'ai couché une fois”, racontait-il, “dans une tente, tout à côté d'une sauvagesse qui accoucha pendant la nuit. Elle ne voulait pas déranger personne... On se couchait en rangs d'oignons, à terre. On ne se déshabillait pas de toute la “run”. On usait ses culottes à force de coucher sur les branches de sapin... Mais on se baignait de temps en temps...”

“Mais racontez-nous donc quelques aventures de chasse”, demandons-nous, un jour, à Thomas...

“... Des aventures, ou plutôt des histoires de chasse, on ne parle pas de ça, voyons! C'est comme si on demandait à un habitant de nous raconter ce qu'il a fait durant sa journée de labeur...”

A LA CHASSE

Nos pères, chasseurs pour la plupart, étaient heureux de voir s'étendre, aux quatre points cardinaux de leur demeure, un royaume ouvert librement à leur esprit d'aventures. Nous profitons encore largement de ce qui nous reste de ces vastes étendues boisées. Un lieu désert libère en nous les forces latentes d'un instinct qu'atrophie, à la longue, le confort moderne. Il reste, toutefois, assez de forêts primitives, chez nous, pour satisfaire les manifestations de notre atavisme, et nos nemrods peuvent encore, mais non sans réserve — et pour se conformer à la loi — se livrer au glorieux sport des rois. Aussi y va-t-on de cœur-joie. De l'endurance de ses muscles, le sportif a souvent tiré un naïf orgueil. Lorsque l'on a marché des heures, la gorge sèche, les cheveux collés sur les tempes, s'écorchant dans les broussailles, essayant avec impatience la sueur saline qui embue les yeux, avant de tirer un vieux merle sorti, en criant, d'un buisson, ou un écureuil croquant une noisette sur la branche d'un hêtre, — ce maigre gibier qu'on rapporte, on l'a bien gagné! Parfois, tuer un lièvre, c'est une aubaine. Le repos sera bon en-

suite, à la première halte; et le plaisir semble aussi délectable que celui que devait ressentir l'homme des cavernes à occire un mammoth des forêts du Nord, il y a quelques millions d'années!

La chasse, c'est le roi des sports, sous la protection de saint Hubert! Les plus pauvres peuvent s'y adonner librement comme les plus fortunés. La chasse, n'est-ce pas elle qui nous dégage de la camisole de force du train-train de la vie? Dès que nous nous trouvons dans un taillis ou un épais fourré, fusil au poing et l'œil au guet, nous oublions nos tracas...

Toute sa vie, notre vieux guide Thomas a été possédé par la passion de la chasse; la chasse et tout ce qui la précède, l'accompagne et la suit. Pour lui, la chasse ne consistait pas seulement en des tirs froidement calculés sur un gibier trop abondant, trop domestique, et qui semblait avoir été placé là, le gibier, pour le plaisir des novices de la balistique. La chasse ainsi comprise, c'est presque du truquage, un simple exercice d'adresse, un simulacre de sport, comme la chasse à courre, où l'on place artificiellement un renard à portée d'une rangée de carabines. Non, la vraie chasse, comme la comprenait Thomas, a un autre aspect de liberté et de hasard. La vraie chasse, c'est autre chose que la brutalité des coups de feu. C'est le départ à l'aventure, vers des lieux solitaires, même si ce domaine a été malheureusement rétréci d'une année à l'autre, par la colonisation.

"Aujourd'hui", disait Thomas avec indignation, "le guidage se fait en voiture. Il n'y a plus de forêt. Il y a des chemins partout, blasphème! Les "messieurs" vont à la chasse en auto; c'est écœurant! Les guides n'ont plus rien à faire, quoi!..."

Aussi, des souvenirs du vieux chasseur, du vrai chasseur et du guide, ce seront, plus tard, les plus mémorables qui lui reviendront en mémoire; et ces souvenirs sont souvent ceux de la vie animale observée avec un œil exercé, comme l'ont fait les indiens et les vrais chasseurs, ceux dont la vie dépend principalement de la chasse, plutôt que du rappel d'un coup de feu brutal abattant une bête traquée et sans défense.

Pour Thomas, la vraie chasse consistait surtout dans le "piégeage" et l'abattage de gros gibiers. "Chasser le lièvre et la gelinotte", disait-il, "ce n'est pas de la chasse; c'est tout au plus un amusement de femme et d'enfant."

La théorie de la chasse, pour Thomas, était bien simple: connaître les bêtes, leurs habitudes, leurs allées et venues, et tout faire, tout souffrir même, pour les découvrir et les atteindre; enfin, le moins de coups de feu possible, excepté pour le gros gibier. C'est à l'emploi intelligent d'un piège que l'on reconnaît le vrai chasseur, et pour cela il faut bien connaître les habitudes des bêtes des bois: "Un chasseur qui ne sait pas tendre un piège", disait-il encore, "se dit toujours malchanceux; naturellement, il revient presque toujours bredouille."

Quand Thomas commença à chasser, en amateur, il se servait d'un fusil à pierre. La première carabine qu'il ait maniée lui fut donnée par des "messieurs" qu'il guidait dans le Parc. Mais dès qu'il fut nommé gardien du Parc des Laurentides, il ne porta jamais plus de carabines: "Voilà bien vingt-cinq ans que je n'ai pas pris une carabine dans mes main", se plaisait-il à dire. "Lorsque j'abandonne quelque chose, je l'abandonne sec..." Quand Thomas chassait, c'était surtout pour la fourru-

re. La venaison, il s'en souciait seulement quand il n'avait plus de provisions dans son sac. Il n'en apportait jamais au village. Un jour, il chassait avec un indien du nom de Philippe. Ils arrivèrent à une chaussée de castors où, en deux jours, ils auraient pu abattre dix bêtes. Mais Philippe ne se souciait que de la viande. On abattait une bête et le sauvage exigeait qu'on la mangeât avant d'en attraper une autre. Cela, assurément, ne faisait pas l'affaire de Thomas, qui visait surtout la fourrure; "aussi", disait-il, "je n'ai jamais tant ragé que durant ce voyage."

Thomas Fortin, ayant parcouru le territoire du Parc des Laurentides pendant plus de soixante ans, connaissait les habitudes de ses bêtes: ours, caribous, martres, visons, loups-cerviers, renards, loutres, comme le curé connaît ses paroissiens; le gros gibier surtout. Lorsqu'il partait à la poursuite d'un caribou, il se mettait à la place de l'animal et c'est ainsi, du reste, qu'il manifestait son culte pour la chasse.

Il avait le sens des choses de la forêt et de la vie sauvage; un œil infailible pour déceler une piste, une cachette, un excrement qui trahissait l'espèce, la taille et même l'âge d'un cervidé. Il connaissait de la sorte toutes les bêtes de la faune canadienne.

On sait que les cervidés ont des panaches éphémères, c'est-à-dire qu'ils tombent et se repoussent chaque année. A la fin de l'été, la circulation sanguine cesse au niveau de la saillie frontale osseuse; la peau se dessèche et tombe par lambeaux. La bête alors se débarrasse de ses cornes en les frottant contre les arbres. Ces "bois", alors, sont très durs, luisants et les pointes des andouillers bien aiguës. Ils se détachent à la façon des feuilles des arbres, à la fin de décembre ou en

janvier, selon l'âge de l'animal. Ceux qui voyagent dans la forêt ne peuvent pas s'expliquer comment il se fait que l'on trouve si peu de ces cornes de chevreuil, de caribou ou d'orignal. On prétend que ce n'est, en somme, qu'une fois sur mille qu'on peut retracer l'une de ces excroissances. Et comme elles tombent séparément l'une de l'autre, les chances de les accoupler sont déjà diminuées de moitié. On affirme que les rongeurs des bois se délectent de ces débris de cervidés. Et voilà pourquoi les chasseurs en trouvent si peu.

Un jour, Thomas accompagnait feu l'honorable M. Adélard Turgeon à la chasse, quand ce dernier aperçoit, près d'un gros arbre, une superbe corne de caribou: "La magnifique corne!" s'écria M. Turgeon, "si j'avais l'autre, quel beau trophée je possèderais!..."

Thomas ne répondit pas un mot. Le soir, de retour au camp, il apportait à M. Turgeon l'autre corne. C'était bien la paire, l'une et l'autre s'épousant parfaitement, et de la même teinte. Et M. Turgeon eut son trophée.

Thomas savait qu'un caribou s'était frotté à l'arbre où sa première corne était tombée et que l'autre ne devait pas être très loin. Il s'était mis, comme il disait, à la place de l'animal.

Nous aimons à citer quelques aphorismes de chasse que Thomas aimait à formuler, se basant sur ses expériences et ses observations personnelles des êtres de la forêt canadienne:

On peut approcher toutes les bêtes à contre-vent.

Un animal pris au piège et qui se coupe ou s'arrache une patte, commence par se briser les dents sur le piège.

Les trappeurs modernes se donnent trop de confort.

Quant on commence à s'endetter avant de partir à la chasse, il n'y a rien au bout.

Il n'y a pas de vrais chasseurs riches; le chasseur vit d'ambition.

L'ambition du chasseur dans le bois, c'est d'aller toujours plus loin.

Comme le prospecteur de mines, le chasseur cherche une mine... le gibier.

Ce qui vous attire, c'est l'attrait de l'aventure, de l'imprévu. Tout ou rien. C'est comme au jeu de "bluff".

Quand on sait ce qu'un chasseur chasse, on sait où il est.

A la chasse, jamais de dîner; deux repas par jour seulement.

La boisson ne vaut rien du tout dans le bois.

Ne voyagez jamais dans le bois sans "pain-killer", à cause des coliques.

Quand on connaît bien le gibier, on sait où chaque espèce se trouve.

L'ours a un "sentiment" énorme, même en plaine, on peut l'approcher.

Il faut toujours, comme le renard, marcher sur les hauteurs, pour voir le plus loin possible.

Quand il y a "vent fou" dans la montagne, inutile de perdre son temps à poursuivre l'original.

Suivre une piste dans le bois, c'est comme suivre les étoiles.

Pour tuer le castor, il faut bon vent.

La chasse à la loutre est une affaire de hasard.

Quand on a trouvé une cabane de castors, si on ne tue pas les bêtes qui y logent, c'est une belle aubaine manquée.

"Trancher le castor", c'est fermer ses sorties: trancher est l'ultime ressource, quand les autres ont échoué.

On doit savoir que le chasseur ne fait pas toujours ce qu'il veut.

Tout est "amanché" partout pour que chaque animal ait une chance de se sauver.

Thomas Fortin, on le voit, était un chasseur, et il en avait toutes les qualités physiques et intellectuelles. Physiques: bon pied, bon œil, bon poignet; endurance à la fatigue, agilité suffisante pour ne pas perdre pied au bord escarpé des rivières; souplesse pour glisser sous les arbres et atteindre des endroits en apparence inaccessibles; infatigable marcheur sous bois ou dans la plaine, en été ou en hiver. Intellectuelles: esprit d'observation, bon jugement, sang-froid, faculté d'adapter le raisonnement humain au raisonnement animal ou, pour mieux dire, l'instinct.

A propos de cet instinct animal, Maurice Constantin-Weyer disait: "La lutte intellectuelle avec l'animal est l'un des plus merveilleux exercices d'assouplissement que puisse faire notre esprit... Si cartésienne qu'ait été ma formation, je suis prêt à accorder une intelligence et une âme aux bêtes et aux plantes."

Thomas connaissait les bêtes et, en vrai chasseur, il aimait à mesurer son intelligence avec leur instinct... et ce n'était certes pas abaisser son intelligence. Mais la qualité maîtresse du chasseur, comme du pêcheur, c'est de se plier aux circonstances, circonstances parfois, même le plus souvent, pénibles, dans la forêt. Pour notre vieux guide, la neige, le vent, la pluie, le "bliz-

zard" étaient de vieilles connaissances. Certains jours criblés d'averses, l'été, quand il revenait, ruisselant, trempé comme une éponge, ou l'hiver, transformé en glaçon, il pénétrait à la maison ou sous la tente, près du feu, sans un mot de plainte; il fumait comme une charbonnière. Grâce à la chaleur du foyer, un brouillard, une buée s'élevait bientôt de ses jambes, de ses flancs, de ses bras, de toute sa masse laineuse gonflée d'eau. Mais lui ne s'en préoccupait pas. Il en avait vu bien d'autres et il ne s'en portait pas plus mal.

"La nuit la plus froide que j'ai jamais vécue", racontait-il, "fut une nuit au bord du lac Jacques-Cartier. Il faisait si froid que le feu, vrai, ne se faisait pas sentir à plus de trois pieds. Mais ça ne fait mourir personne quand on sait comment prendre les choses. Pendant la nuit, je restais assis sur des balais de sapin. Je m'assoupissais un peu, en tournant le dos au feu. J'ai dormi comme ça des centaines de fois. Le matin, j'étais vigoureux sans bon sens."

La plupart du temps, il voyageait sans tente, ne portant avec lui qu'une grosse couverture, même en hiver. Quand il faisait trop froid, il en était quitte pour passer la nuit blanche. Il fumait le dos appuyé à un arbre: "D'ailleurs", disait-il, "je n'étais pas dormeur; je pouvais passer plusieurs nuits de suite sans fermer l'œil."

Cet habile chasseur était de l'avis de cet autre parfait coureur de bois, Stewart White, qui disait que dans la forêt, il ne faut traîner avec soi que juste ce qui est strictement nécessaire. En fait de vêtements, Thomas n'emportait avec lui, dans ses excursions, qu'une "re-change" de camisoles et de caleçons, et deux paires de bas. Quand il en faisait sécher une paire, il chaussait

l'autre. Il se vêtait d'un froc de grosse étoffe refoulée, d'une chemise de flanelle et d'un veston de grosse laine d'habitant. Il se coiffait d'une casquette de drap et couvrait ses mains de doubles mitaines de laine tricottées à la broche, et d'une autre de cuir.

Ainsi vêtu, notre homme des bois marchait des jours entiers dans la forêt enneigée, où les arbres paraissaient avoir poussé sans racines, à la façon des colonnes...

"De mon temps", disait encore Thomas, "la mode pour les "messieurs" était de voyager avec une cruche de whisky en esprit, de cinq gallons. Les guides, nous autres, on prenait un coup à chaque ruisseau. Mais la boisson, dans le bois, ça ne vaut rien."

"L'hiver, quand je guidais les "messieurs" au caribou, je ne buvais jamais d'eau sans "pain-killer". L'eau puisée sous la glace est souvent "maline". On la corrige avec du "pain-killer". Aux arrêts, vous faites bouillir l'eau dans une petite chaudière; une couple de tassées seulement; comme cela, pas de danger pour la colique... On peut manger de toutes les bêtes, dans le bois, quand on a faim. Elles ne sont pas également savoureuses, mais quand on a faim, ça passe!... La loutre est inmangeable, le vison de même; le loup cervier, bon; le bec-scie et le huard, pas fameux mais mangeables; le pic-bois, le merle, le rossignol, délicieux. Le castor, c'est le meilleur gibier comestible que je connaisse. En tout cas, toutes les bêtes peuvent assouvir la faim... Quand, dans le bois, on a besoin de viande, on peut courir deux jours après un animal. Si on a l'expérience de la chasse, on sait où se trouve le gibier; c'est selon les saisons. En septembre, on sait que l'original se régale

de "ouellette" (nénuphars), ou encore de "pied de cheval". On l'appelle au "bourgo". S'il crie, on lui répond et c'est rare qu'il ne vienne pas se faire abattre à nos pieds. Quand on en voit un dans l'eau, mangeant de la "ouellette", on attend qu'il plonge sa tête dans l'eau pour le tirer. Pour le castor, quand on a découvert sa chausée, on se place près d'une cabane, sous le vent. Le castor, vers le milieu de l'après-midi, sort pour travailler. Il est méfiant en diable. Si vous êtes bon "appeleur", vous le faites venir près de vous et si ça va bien, vous pouvez ainsi tuer toute la famille, deux, trois, quatre bêtes. Si vous manquez le premier, vous le verrez donner un coup de queue sur l'eau et alors la chasse est finie. Il faudra revenir plus tard. Le castor a l'oreille fine. Quand on l'a atteint d'une balle, il faut aller le chercher tout de suite... La chasse à la loutre est pur hasard. On peut être deux mois sans en voir une. Il est rare qu'on puisse l'abattre au fusil. Le meilleur temps pour la chasser, c'est en avril, quand la bête marche sur la croûte de la neige. . . J'ai capturé deux loutres le même jour, mais pas au fusil, au piège. La loutre ne se coupe pas les pattes quand elle est prise au piège, comme le castor et le pékan. Le renard, le vison, la martre ne s'emputent pas non plus..."

Mais c'est la chasse au caribou qui passionnait surtout Thomas Fortin, naturellement quand cet animal fréquentait le Parc des Laurentides. Aussi, savait-il le rejoindre. De toute sa vie de chasseur, il se vantait de n'en avoir jamais manqué un.

"Le caribou", disait-il, "s'approche facilement quand il neige. Par un temps sec, il est difficile à surprendre. On tue toujours le caribou en plaine ou sur

un lac. Dans le bois vert, il y a dix chances sur cent d'en tuer un. Cette chance se pratique généralement près de l'eau. En hiver, si l'on signale un caribou en fuite, on le voit se diriger du côté d'une rivière ou d'un lac; il peut courir longtemps et très vite, sans la moindre fatigue. Il s'arrête de temps en temps, écoute, flaire, puis repart à toute vitesse."

A la chasse, on ne peut nier que le hasard joue un grand rôle. "Quand ce n'est pas une chose, c'est une autre," disait notre vieux guide. "Ça change et tout dépend du hasard. Un jour, vous êtes chanceux, un autre, c'est bernique. Et pourtant, vous avez tiré aussi bien le deuxième jour que le premier. Une fois, sur la Pikauba, avec Xavier Bradet, on allait mettre notre canot à l'eau, quand on aperçoit-y-pas un superbe caribou à tout au plus six cents verges. Va-t-on le tuer? Certainement, d'autant plus qu'on a besoin de viande. Ça n'a pas été long. Bang! il tombe. Il était de l'autre côté de la rivière. On le saigne, débite et on décide de camper là. De la viande en abondance et, en plus, la peau pour se coucher dessus. Il faisait beau; on était heureux. Six milles plus loin, on savait qu'il y avait un lac à castors. Dré le petit matin, on décide de s'y rendre. En arrivant, je tue deux beaux castors de soixante livres. On avait donc, en deux jours, fait provision de viande de caribou et de castor; on en avait pour tout l'automne. On était de plus en plus heureux et on décida de ne pas aller plus loin. De plus, quelques jours après, sept à huit martres vinrent s'"agrainer" à la carcasse du caribou. On les capture. Voilà un voyage chanceux. Dans le camp, du castor, du caribou, de la martre, un bon feu. On était aux petits oiseaux, comme vous voyez. Pourtant, Bradet et moi, on n'était pas meil-

leurs chasseurs ces jours-là que d'autres jours, où on ne prenait absolument rien... Toujours le hasard. Je crois que quand on voit un animal dans le bois, c'est pas nous qui le rencontrons, c'est lui. Ce qu'il y en a des bêtes qui, comme ça, nous ont rencontrés! Celles-là, heureusement, on avait eu le soin de leur tendre des pièges. Je peux dire, sans me vanter, que j'étais passé maître dans l'art de trapper, un art que j'avais appris des sauvages. Ensuite, il y a l'expérience. Ce sont les pièges de fer qui sont les plus chanceux. Dix de ces pièges valent trente attrappes. On les couvre de branches de sapin et avec ça, on ne manque pas son coup... On a pris, un jour, un caribou dans un piège à ours. Avant moi, il y avait une "épidémie" de carcajous. Gilmore avait enseigné aux sauvages à cacher l'appât empoisonné dans la fente d'une souche. Mais le carcajou, à ce jeu-là, a trouvé, sans doute, la vie trop dure. Il est disparu (1).

(1) Dans "Châteaubriand", André Maurois (p. 64) écrit, à propos des voyages de l'auteur d'"ATALA" en Amérique: "M. de Châteaubriand partit avec son Hollandais et quelques Iroquois pour une chasse au carcajou. Ce n'était qu'un petit animal "inoffensif", qui ressemblait à un écureuil."

Notre carcajou, un "petit animal inoffensif" et qui "ressemble à un écureuil"!... En voilà une bonne!

Pas un chasseur n'ignore que le carcajou, que les sauvages ont appelé "Qua-Qua-Sut" — diable des bois — est l'animal que l'on pourrait le moins qualifier d'inoffensif. Il a toujours été la terreur des chasseurs, des sauvages, des colons voisins de la forêt et des bêtes de nos bois.

Henry de Puyjalon, qui a étudié ce "monstre de malice", dit qu'auprès de lui, le renard, dont les vertus laissent pourtant à désirer, "est un saint doublé d'un imbécile."

Mgr Clut, missionnaire au Nord-Ouest, écrit que le "carcajou est l'ennemi du pays et des pauvres indiens, et qu'il a des instincts de malice immonde sans pareils."

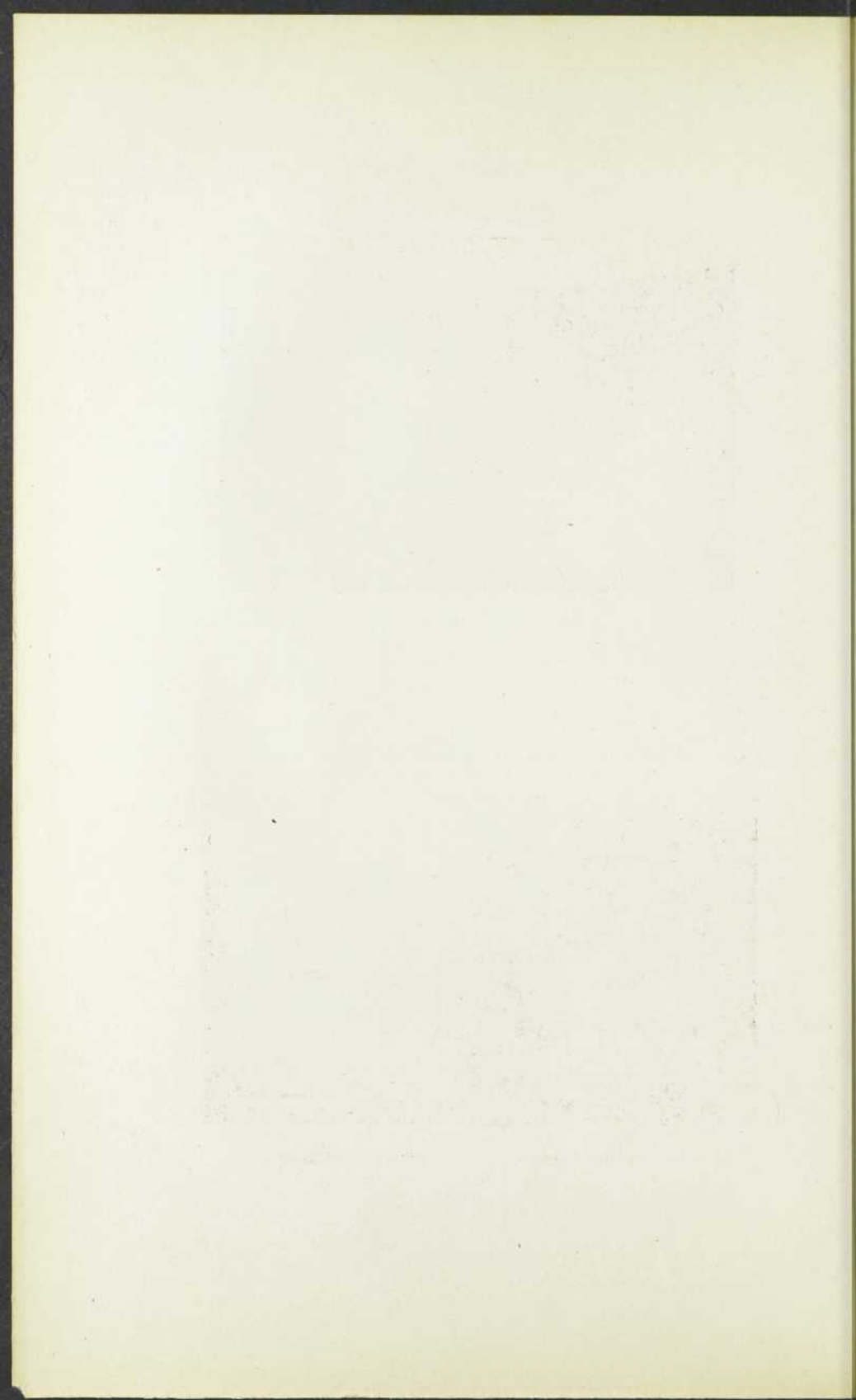
Claude Melançon dit du carcajou: "L'ours, le lion des mon-



Le gîte au lac Clarence Gagnon



A la pêche sur une rivière du Parc des Laurentides.



"C'est le pékan qui est le plus difficile à piéger. S'il s'"againe" à un gros appât, il se prend assez bien, mais pas avant que la neige ait recouvert la piste des hommes. On le capture encore à la "balancine", afin de prévenir l'amputation d'une patte. On fait une "balancine" avec une épinette de vingt-cinq pieds, placée dans une fourche. Elle peut soulever un poids de vingt-cinq à trente livres. Quand on sait piéger, on peut prendre toutes les bêtes."

Et le vieux guide continue de nous faire connaître ses théories de la chasse: "Pour en revenir au castor", nous enseigne-t-il, "il importe de le "trancher". Les Montagnais excellent dans ce truc. Un de ces sauvages, Michel Launier, qui était aveugle, se faisait conduire par son petit-fils à une cabane. Là, avec son bâton, il sondait à travers trois ou quatre pieds de neige. Puis, il disait: "Tu trancheras icitte, c'est la "wache"..."

Vie intéressante, en vérité, mais vie mouvementée, hasardeuse, que cette vie du chasseur!...

"Pas toujours, nous disait notre vieux guide, à qui nous faisons cette remarque. Pas toujours, en effet. Il y a bien des jours d'ennui dans le bois", disait-il. "C'est surtout en automne, quand il fait mauvais temps. Vrai, ce n'est pas rien de passer une longue journée tout mouillé, à marcher dans la neige molle. Quand on est deux, c'est différent; on peut jaser. Le temps passe vi-

tagnes, le loup cèdent le pas à cet infatigable et vagabond chasseur."

Et voilà le "petit animal inoffensif et qui ressemble à un écureuil", qu'a vu M. André Maurois dans notre terrible carcajou. C'est précisément d'écureuils de terre et d'autres rongeurs qu'est fait le régime alimentaire du carcajou. A l'occasion, il s'attaque au castor, à l'élan, au caribou, même à l'orignal, le roi de nos forêts canadiennes. (Note de l'auteur).

te, mais seul... Au printemps, en été, c'est agréable. Il fait soleil, on est alerte. Les jours passent sans en avoir connaissance. Ces jours-là, et les autres, je les marquais sur un papier, avec un crayon. On ne traîne pas de calendrier dans le bois. Plusieurs fois, je me suis fait prendre par la nuit. Alors, si je n'avais pas de tente, je me calais au pied d'un arbre, je faisais un petit feu, je fumais et j'attendais le matin... Dans le bois, inutile d'essayer de se tenir sec. C'est le grand ennui et il arrive souvent qu'on manque d'allumettes. On a des chances d'en trouver dans des caches, mais quand il n'y en a pas, c'est bien ennuyant. La coutume, vous savez, dans le bois, c'est d'établir, ici et là, des caches où on entasse tout ce qui est nécessaire pour sauver la vie. J'ai marché déjà toute une longue journée de pluie sans une seule allumette. J'avais un batte-feu avec du tondre, mais étant tombé à l'eau, il était inutilisable..."

Joie, plaisirs, misères de la chasse, notre vieux guide Thomas a connu tout cela, amplement, tous les jours, pendant plus de soixante ans. Une vie active, méritoire, quoi!

— VII —

CHEZ LES BÊTES

Il est hors de tout doute que les hommes ont beaucoup à apprendre des bêtes. Toutefois, leur technique industrielle nous échappera toujours, encore que nous ayons appris quelque chose des méthodes de construction des castors qui sont, on le sait, véritablement étonnantes, comme aussi la façon de certains oiseaux de bâtir leur nid. Mais, en dépit des plus profondes observations, bien des choses demeurent inexpliquées pour le profane. La chirurgie est, croit-on, naturelle aux disciples d'Esculape, mais on a constaté qu'un loup, un renard, un pékan, un rat-musqué, pris au piège, pratiquent sur le membre emprisonné et blessé une véritable amputation et qu'ils en guérissent aisément. Les trappeurs canadiens ont constaté maints exemples de cette thérapeutique animale. N'ont-ils pas vu un gibier blessé chercher à comprimer les vaisseaux sanguins et obturer l'ouverture en écrasant la plaie contre de l'argile? N'ont-ils pas remarqué des bécasses blessées se faire, avec un peu de glaise et de mousse, de véritables pansements? ...

Kipling a fait de l'ours le docteur de la jungle. Cet animal serait un étonnant professeur de médecine. C'est lui qui, si l'on en croit Constantin-Weyer, aurait montré aux sauvages du Canada, avant l'arrivée de Jacques Cartier, à se guérir du scorbut, secret que les sauvages de Stadaconé ont appris à leur tour au Découvreur alors que cette redoutable maladie décimait son équipage durant le terrible hiver de 1534-35, à l'embouchure de la rivière Cabir-Couba. Le scorbut, paraît-il, menace constamment l'ours durant son long jeûne, l'hiver. Or, chaque fois qu'un ours est tué en période d'hivernage, on constate qu'il a l'estomac rempli d'aiguilles d'arbres résineux : sapin, thuya, cèdre, épinette, dont il s'est bourré avant de pénétrer dans sa "wache", sachant d'instinct que ces aliments, faciles de digestion et d'assimilation, sont d'une grande richesse en vitamines. Cette provision de vitamines contre-balancerait la déperdition de la graisse, en préservant le plantigrade du scorbut. Ainsi donc, en Amérique du Nord, notre ours, ce malotru, ce mangeur de moutons, aurait été le premier à enseigner à l'homme la manière de combattre cette terrible fièvre...

Dans le même ordre d'idée, on dit que les animaux ont connu, bien avant les humains, la vertu des eaux alcalines. La plupart des stations thermales américaines ont été fréquentées d'abord par les indiens, qui y avaient été conduits par les bêtes sauvages. Nous avons lu, quelque part, qu'à Vichy, avant que ses célèbres sources fussent captées, les troupeaux du voisinage venaient s'y abreuver.

Le carcajou, le "Qua-Qua-Sut" des indiens, ce fin voleur, ce pillard, cet ennemi terrible des Esquimaux et encore plus des caribous, serait très fort en toxico-

logie, si l'on en croit Henry de Puyjalon. Dans son "Histoire Naturelle", il rapporte ce que lui a raconté, un soir, Thomas Fortin qui, comme tous les hommes des bois, était un de ses amis :

"Un jour", lui conta Thomas, "je montai des boulettes empoisonnées pour me débarrasser d'un carcajou qui mettait mes chemins de "tenture" au pillage. Je disposai tout de suite quelques boulettes à sa portée. Il vint à l'appât, mais n'en mangea que la moitié d'une. Dès qu'il l'eût avalée, il se mit à faire des efforts pour la vomir, laissant, sur un espace d'environ cinquante pieds, les résidus expulsés, puis, débarrassé du poison, il s'enfuit. Pendant deux ans, je ne vis plus un seul de ces animaux dans les parages et, plus tard, si j'en trouvais une piste, je distinguais que l'animal passait sans s'arrêter, à toute vitesse, l'endroit où j'avais jeté la drogue camouflée."

Et Henry de Puyjalon ajoute: "D'après ce récit, "Qua-Qua-Sut" est doué d'une faculté spéciale, qui lui permet de rejeter à l'occasion ce qu'il avale, quand la saveur lui en paraît douteuse, et il n'est pas impossible qu'il sache que le meilleur antidote contre l'ingurgitation d'une substance toxique, c'est le vomissement."

Voilà donc, fort bien conçue, une thérapeutique dont cet ingénieux copain possède l'intuition.

Si nous nous sommes permis cette espèce de parenthèse, c'est pour démontrer que les humains ont, effectivement, beaucoup de choses à apprendre de nos "frères inférieurs"; l'homme des bois surtout qui aurait ainsi le moyen, en pratiquant l'autopsie d'une bête qu'il vient de tuer, de se rendre compte des goûts de l'animal et de quoi il se paît. N'est-il pas naturel, d'ailleurs, que des gens dont la vie dépend principalement

de la chasse, comme c'est le cas pour les indiens et les trappeurs, cherchent à observer par tous les moyens à leur disposition, la vie animale.

Comme tous les chasseurs, Thomas Fortin s'est plu, pendant toute sa longue carrière d'homme des bois, à étudier attentivement les espèces de la faune canadienne. Si ce n'était pas, à vrai dire, au point de vue médical, ce fut naturellement dans le but de les repérer plus facilement. Aussi enregistrerait-il dans sa mémoire tous les signes qui indiquaient la marche, les haltes, les repaires, de l'orignal, du caribou, du chevreuil, de l'ours, du renard, comme aussi des petits carnivores : le vison, la martre, le loup-cervier. Les agissements de ces bêtes n'avaient pas de secrets pour lui.

Dans ce temps-là, notamment dans l'aire du Parc des Laurentides, on n'utilisait pas de chiens pour véhiculer les trappeurs. On se déplaçait d'un point à un autre, l'hiver, en raquettes tout simplement, et les échos du Parc n'ont jamais retenti des commandements : "Woah !" "Mush on !" lancés aux mamelutes, aux huskies, aux eskimos et aux siwashs, nécessaires dans les régions arctiques et au Labrador. "On n'attelait pas les chiens, à cette époque", nous disait Thomas ; "les sauvages non plus. Les chiens pour aller à la chasse, c'est une invention moderne et ça été la cause de la disparition de l'orignal où l'on s'en est servi."

L'orignal, en effet, est devenu rare en certains districts. Il serait même à craindre qu'il disparût un jour, comme le wapiti. C'est en 1893, nous disait Thomas, qu'on a vu, au Témiscamingue, les dernières traces de ce bel animal. Et, à ce sujet, il nous racontait les frasques de quelques wapitis qu'on avait tenté d'acclimater dans le Parc :

"On en avait importé dix qu'on avait lâchés en liberté. Ç'avait été tout un "chanquier", disait-il. "Les bêtes avaient été capturées au lasso, quelque part dans le Nord. Dans le Parc, il fallut les nourrir tout l'hiver. Ils mangèrent 1,400 bottes de foin. Et voilà qu'au printemps, comme s'ils s'étaient donné le mot, ils descendent tout de go à St-Urbain. Grand émoi dans la paroisse où, au cours des jours qu'ils y passèrent, ils causèrent pour \$400. à \$500 de dommages. Il fallait à tout prix se débarrasser de ce bétail" (1).

On recourut alors aux services de Thomas Fortin, qui se mit à la tête d'une dizaine d'hommes de la paroisse. On réussit, après force tentatives mi--comiques, mi-tragiques, à les confiner dans une grange, pour les garotter ensuite. On les mit finalement en cage et ils furent expédiés en Angleterre, et ce fut la fin de l'aventure. On ne réussit pas plus à acclimater le wapiti dans le Parc des Laurentides que l'original dans l'île d'Anticosti (2).

L'original, naturellement, préfère les "grands jardins" de Québec, où il trouve en plus d'abondance le

(1) Dans une note en date de novembre 1908, dans le registre du Château Beaumont, note qui semble être de feu l'hon. M. Adélard Turgeon, on lit, au sujet de ces wapitis: "Les élans-wapitis transportés dans le Parc en novembre dernier (1907), ont vécu à quelques pas de camp tout le temps de notre séjour. Une des femelles est même entrée dans la maison." Et la note ajoute: "28° de froid au-dessous de zéro. Avons vu au delà de 700 caribous."

(2) Les caribous importés n'ont pas vécu longtemps, non plus, dans l'île d'Anticosti. Apparemment, il n'en avait jamais existé dans ce territoire, où doit faire défaut quelque végétal nécessaire à son alimentation. Ce n'est pas qu'il y manque le lichen dit "mousse à caribou" (lichen rangiferinus). Toujours est-il que plus de cent rennes, ruminants de la même famille, amenés de la Laponie, ont aussi péri sauf, peut-être, une trentaine qu'on pouvait voir voilà une quinzaine d'années. En 1938, trois ont été vus dans le grand chemin. (Note de l'auteur).

jeune bois, les nénuphara, les "pieds-de-cheval" ou "ouellette", et autres plantes aquatiques ou rivulaires, nourriture qui, en définitive, réussit à le perdre. Tant que l'eau n'est pas trop refroidie, l'orignal y passe une bonne partie de la journée, pour éviter les attaques des insectes et se repaître de ces plantes. En arrachant celles qui sont enracinées au fond de l'eau, l'"alces" peut rester longtemps la tête immergée, et Thomas nous enseignait que c'est quand l'animal a la tête plongée dans l'eau, pour arracher une carotte de nénuphar, qu'il faut le tirer.

La chasse à l'orignal est plutôt dangereuse, disait-il: "Quand il est sur un lac et poursuivi par des chasseurs en canot, il se retourne et menace de leur faire un mauvais parti. Dans la neige, il se dresse et charge également ses agresseurs. On fait alors trois "pas carrés" et on le laisse passer; on tire ensuite, si l'on peut..."

Quand on l'appelle, il approche rapidement vers le "calleur". Alors, on se met de côté et il passe en trombe; ça s'est vu plusieurs fois. Quand cet animal est en colère, il "perd connaissance". Si vous êtes alors sur son chemin, il fonce sur vous à toute vitesse. Quand il est blessé, il charge aussi. En somme, la chasse à l'orignal présente des dangers certains et il faut être bien prudent et surtout savoir comment cet animal se comporte généralement. En colère, il est féroce. Une bataille d'originaux, c'est épouvantable..."

Thomas Fortin avait réussi, un jour, avec Edouard Martin, à capturer vivant un orignal de deux ans. "On mit sept jours à huit hommes pour le descendre au Zoo du Kent House, à Montmorency. On le détachait, le soir, pour le faire manger. Il ruait, ruait, mais en définitive, il dut se rendre à la force des humains."

Pour être bon chasseur, il faut évidemment être bien au fait des bêtes à traquer, quelles qu'elles soient. Thomas Fortin connaissait en particulier les ruses du castor, qui est, dirait-il, d'une "finesse terrible". Il avait observé que le castor qui traverse une rivière, avec une branche d'arbre destinée à la construction de sa cabane, se laisse entraîner par le courant. De la rive, on peut voir une petite tête ronde et brune glisser au fil de l'eau, poussant devant elle de blancs bouillonnements d'écume. Au-dessus de l'eau, des branches de saules forment une voûte si dense que la petite rivière, sur sa surface ridée, reflète seulement, par ci par là, comme des feux de pierreries, au soleil couchant. La petite tête brune avance toujours. Tout-à-coup, on voit l'animal ralentir sa marche, replier ses pattes de devant sous sa poitrine et pagayer paresseusement de ses pattes de derrière largement palmées, pendant que la fourrure épaisse de son dos émergeant, brille au soleil. Sur la rive, un compagnon l'attend pour l'aider. Près du rivage, de longues herbes marines s'écartent au passage du nageur, se murmurent entre elles des propos mystérieux, puis redeviennent immobiles quand le rongeur a sauté sur la rive et rejoint son camarade, qui l'aide à porter sa branche jusqu'à la chaussée en construction.

Thomas savait comment "lever la capote" d'un castor (l'écorcher), "chauler" sa chair, la faire sécher au feu; aussi comment il faut l'appeler pour le faire sortir de l'eau: "Pchit! Pchit!"; mais il avouait ne pas avoir le talent des sauvages, qui savent dénicher le castor en le "coupant". "Le castor voit mal", disait-il; "il se dirige surtout par le "sentiment", et quand il est pris au piège, il se casse toutes les dents; il vient la "gueule nette". Il avait aussi observé que la viande du castor

est peu nourrissante: "On fringale vite avec cette viande." La queue exceptée, qui est excellente.

Notre vieux guide déclarait qu'il n'approuverait jamais une loi qui défendrait aux sauvages de chasser le castor. "C'est comme si on défendait à un cultivateur de semer du blé sur sa terre; le castor, c'est la vie du sauvage..."

La loutre s'apprivoise facilement, au témoignage de Thomas Fortin. Il nous parlait d'une loutre qu'il avait domestiquée et qui allait se baigner trois ou quatre fois par jour dans un baril rempli d'eau, puis rentrait ensuite dans la maison. En liberté, la loutre voyage sans cesse et ne séjourne que peu de temps au même endroit. Elle semble vivre en assez bonne intelligence avec le castor. On peut la capturer en vie dans un portage de terre où, généralement, elle met bas ses petits...

Mais que ne savait-il pas, notre vieux guide, des bêtes des bois? Rien de ce qui tenait à notre faune canadienne ne lui était étranger. Il avait tout observé de ce monde animal qui vit de la futaie, où tout a une signification comme les caractères d'un livre: une empreinte sur la neige fondante, une trace dans la poussière d'un sentier, une tige portant des marques de dents, le sillage d'une queue dans la boue, une retraite faite de racine d'herbages d'où toute vie a fui, un tourbillon soudain dans une eau tranquille, des empreintes de pattes dans de la glaise, une tête fine à peine entrevue, de grands yeux ronds luisant dans les ténèbres, un petit "tapon" de fourrure brune qui s'enfuit. Autant de signes avant-coureurs d'une bonne prise pour le chasseur.

Il savait que le vison s'appelle "fouinette" et "sautereau": Fouinette si c'était un mâle; fouine, si c'était

une femelle; que la martre n'a pas de "sentiment"; quelle aime la civilisation et s'apprivoise comme un chat.

Il rappelait le souvenir d'une petite martre qu'il avait élevée à sa maison de St-Urbain. La petite bête avait été nourrie "à la suce" et elle s'amusait avec un bébé. Elle s'endormait sur les genoux de sa femme. Mais comme on craignait toujours pour le bébé, un jour, on lui donna la liberté. Elle mourut épuisée d'avoir travaillé à rentrer dans la maison.

La martre ressemblerait à la pie, la "pie voleuse" ou geai du Canada, qui est, dit-on, très familière. Elle va et vient autour d'un campement, grignotte ici et là, et s'insinue même, sans la moindre invitation, sous les abris occupés par des gens qui s'amusent de ses hardiesses et deviennent furieux de ses méfaits.

Thomas savait que le lynx, ou loup-cervier, est un bohème sans pareil; qu'il disparaît parfois pendant une dizaine d'années; qu'il est stupide et qu'on le capture facilement: au lacet, au piège et à la trappe; qu'un simple "bois de drogue", au fond d'une cabane, l'attire comme un aimant; qu'au printemps, il grimpe dans les arbres et appelle...

Il y a, dans le Parc des Laurentides, un lac qu'on appelle le "Lac des Trois Loups-Cerviers". L'origine de ce nom vient de trois lynx qui avaient payé de leur vie une imprudence exceptionnelle de la part de carnassiers qui, par instinct de fidélité et crainte de l'homme, se tiennent ordinairement dans la pénombre, où ils rampent sans se laisser voir. Mais ceux-ci, une mère et ses deux petits presque adultes, furent aperçus par deux chasseurs qui, comme eux, avaient des yeux perçants. Ces deux chasseurs étaient Félix Gros-louis, de

Lorette, qui a raconté l'incident, et le colonel Rhodes, un tireur qui savait toujours bien placer sa balle, particulièrement en une occasion pareille.

Et les ours, nos fameux ours des Laurentides?

Des histoires d'ours! On sait qu'on en raconte de toutes les couleurs et sur tous les tons. De tous les animaux de la faune canadienne, l'ours est celui qui fait le plus fréquent appel à l'imagination durant les veillées des forestiers sous la tente. Y a-t-il un seul chasseur qui n'ait pas vu, une fois au moins, un ours se dresser devant lui dans la forêt? Alors, c'est la peur, la frousse, la fuite éperdue. On aurait tort de fuir ainsi, d'après notre vieux guide: "Quand on voit un ours ainsi se mâter — se dresser —, disait-il, "c'est pas pour se jeter sur vous, mais pour mieux voir, car alors il doit avoir entendu un bruit qui l'inquiète. Après s'être mâté, il retombe doucement sur ses pattes et sans cérémonie... il vous tourne... le derrière. L'ours n'a pas du tout envie de vous attaquer, si vous ne l'avez pas provoqué ou surpris au repos, il a bien trop peur."

Des histoires d'ours, Thomas en savait pour alimenter la conversation de toute une longue veillée et cueillies dans les solitudes forestières sur lesquelles s'étendait sa souveraineté... Mais "c'est trop commun", disait-il. Il ne devait pas ignorer celle qu'Arthur Bruies contait: ce bonhomme qui, poursuivi par un ours qu'il avait attaqué, se réfugia dans un tronc d'arbre creux, au sommet duquel l'ours grimpa lentement, pour voir ce qu'il y avait là-dedans; puis il se mit à descendre à reculons dans le creux de l'arbre; ce que voyant, le bonhomme saisit à pleines mains le poil de l'arrière-train de l'animal, qui remonta à toute vitesse, sauta à terre et déguerpit, le chasseur de même, mais d'un autre côté... L'histoire aussi de David Têtu, ce fameux

chasseur de la Côte Nord, qui tua, un jour, un ours au vol, alors que la bête sautait du dos d'une énorme baleine échouée sur le rivage de la Pointe-Mingan et que David Têtu était venu dépecer pour en récupérer le lard... L'histoire de cet habitant qui, visitant le haut de sa terre, se trouva nez à nez avec un ours occupé à manger son grain. Il fit ni un ni deux, et saisit la langue de l'ours et l'enfonça au fond de sa gorge, jusqu'à ce que la bête étouffa... Et encore, l'histoire de cet ours de deux ans, qu'un chasseur du nom de Castonguay avait conduit dans un campement à coups de bâton, sur une distance de plus d'un mille...

"Ça, c'est pas vrai", s'était écrié Thomas, à qui on contait cette dernière blague, "à moins", ajoutait-il, "que ce fût un petit ours de deux mois"...

Thomas connaissait bien les habitudes de notre ours des Laurentides. "Au printemps", disait-il, "il monte sur la première montagne dégarnie de neige, et comme il vient de sortir de sa "wache", affamé, il se gorge de "graines de perdrix" — petites baies rouges —. En chasse de montagne, l'ours est dur à tuer. Si on ne le frappe pas au cœur, on peut lui dire adieu. Il mange surtout des "fruitages", mais il préfère la viande gâtée."

On a fait à l'ours la réputation détestable d'avoir un goût particulier pour les moutons de nos habitants, et c'est pour empêcher les ripailles qu'il se paie dans les bergeries et les pacages, que les autorités mettent périodiquement sa tête à prix: "Si l'ours aime les moutons", disait Thomas Fortin, "ce n'est pas pour les manger; c'est pour s'amuser qu'il les égorge. Il ne les mange pas. C'est comme le loup qui égorge les caribous, mais qui ne les mange pas. Pourtant la loi de la faim rend les loups cruels. Elle veut qu'une bande se

jette sur un des siens mis hors de combat ou tout simplement blessé. Aussi ne faut-il prendre qu'au figuré le proverbe qui veut que les loups ne se mangent pas entre eux." Cependant, ils ne dévorent pas les caribous qu'ils ont égorgés.

Parlant encore des ours, notre vieux guide nous révèle un détail touchant, qui serait de nature, du moins chez les chasseurs au cœur sensible, à leur faire négliger la prime donnée pour chaque tête d'ours abattu: "Quand", disait-il, "un ours est pris au piège, il se cache la tête entre ses deux pattes de devant et pleure..."

Thomas Fortin fut l'un des premiers dans Charlevoix à se livrer à l'élevage en cage du renard. On sait d'ailleurs que c'est dans Charlevoix que prit naissance cette industrie, au pays de Québec. Il avait depuis longtemps étudié les habitudes des renards en liberté; mais le renard en captivité, c'est une autre affaire. Aussi, son industrie subit-elle des hauts et des bas, mais il finit par connaître aussi bien les comportements de l'animal en enclos que ceux de la bête en liberté dans la forêt: "J'ai appris à mes dépens cette industrie que j'ai lancée en 1913", disait-il. "Les débuts furent durs. Un couple de renards valait alors \$1,000.00. Je me mis, plus tard, en société avec mon ami l'avocat Emile Gagnon—nommé magistrat pour le district de Charlevoix." Ils achetèrent un couple de renards qu'ils payèrent \$2,500.00 à l'Ile-du-Prince-Edouard. Ils payèrent encore, une autre fois, \$1,500.00 pour deux couples de renards croisés. On les paie \$100.00 aujourd'hui. Un jour, on a acheté, chez Rrenfrew, des renards pris en contrebande, qui avaient la gale. Ils ont "empesté" tout notre ranch. On a dû tuer toutes nos bêtes et désinfecter l'enclos. Quoiqu'un peu découragé, on s'est repris et on a acheté trois autres couples dans un autre ranch.

La chance est venue. On avait payé ces renards \$1,000.00 en hiver. Au printemps, on nous a offert \$1,800.00. Nous avons refusé. Les trois couples nous donnèrent dix petits et nous en avons vendu un couple \$1,200.00. La fortune nous souriait.

Bref, notre éleveur pionnier passa, comme il disait, "par quatre faillites". Il a gardé des femelles de treize ans qui lui ont donné des petits. Nos vieux éleveurs ont pu obtenir, grâce à l'expérience des pionniers comme Thomas Fortin, des prix supérieurs à ceux des renards élevés à l'Ile-du-Prince-Edouard. Thomas conseillait plutôt l'"élevage en petit". Il rappelait le fait d'une portée de renards de Charlevoix qui avait rapporté la somme de \$50,000. . . Ni plus ni moins! . . .

Parlant encore du renard en liberté, Thomas disait que "cet animal est si fin que, pour le prendre, il faut faire mine d'être stupide. Quand on le chasse, il faut laisser un piège en évidence et cacher tous les autres aux alentours... Un renard en captivité qui s'évade est toujours facile à reprendre. Il cite le cas d'une femelle qui, après s'être évadée d'un parc d'élevage et avoir vécu dans la forêt, revint au ranch trois mois après, mais très maigre... Les renards en captivité ne sont pas malheureux; ils ne souffrent pas. Ils deviennent cependant lymphatiques. Mais ils aiment la propreté. Dans un enclos malpropre, ils deviennent tristes et parfois dépérissent."

Naturellement, durant sa longue carrière de chasseur, Thomas Fortin a dû rencontrer les loups et leur faire la guerre. On verra plus loin quelques-unes de ses aventures avec ces carnassiers qu'on a toujours cherché à empoisonner avec des boulettes de poison qu'on disséminait sur la glace des lacs. Le gouvernement

paie généralement une prime de \$15. pour une tête de loup abattu. On a surtout employé la strychnine. D'après lui, le loup n'attaque jamais l'homme. Pour le piéger, on "agraîne" avec des têtes de volailles. Le loup cependant peut attaquer l'homme quand il a faim et se sent appuyé par quelques congénaires. Du temps qu'il y avait des caribous, le loup était pour eux l'ennemi numéro 1. Il s'attaque aussi au castor qu'il guette sur son chemin. Il se cache dans la neige, sous une épinette, et bondit sur sa proie quand elle passe près de lui.

L'homme inspire au loup une grande frayeur. Ce carnassier use de toute son intelligence, qui est très vive; il exerce ses sens, très fins, de l'ouïe et de l'odorat, pour flairer la présence de l'homme et s'enfuir ensuite. Aussi rusé que le renard, mieux que lui, il échappe au piège. Si l'on apprend qu'un bûcheron ou un chasseur a été dévoré par les loups, c'est que ceux-ci étaient poussés par la famine. Quoi qu'il en soit, il ne faut jamais être absolument sûr de ce que fera une bête, même si on les connaît bien. Les bêtes ont, comme les humains, leurs nerfs et leurs moments de mauvaise humeur. S'ils sont moins manifestes chez l'animal domestique, c'est grâce à son éducation. Nous savons que les cervidés se livrent périodiquement, entre eux, de furieux combats. Nous avons déjà dit que les orignaux étaient parfois dangereux. Le fait est qu'ils s'en prennent souvent à l'homme, témoin ce qui arriva au grand chasseur que fut Theodore Roosevelt, ce que nous raconterons plus loin.

Enfin, Thomas, dans ses longues pérégrinations à travers nos forêts, déclare n'avoir jamais vu de louvetaux...

DANS LES GRANDS JARDINS

Dans les premières années de l'existence du Parc des Laurentides, alors que ce territoire était peuplé de caribous que venaient chasser les grands sportsmen des Etats-Unis et du Canada, on ne se rendait pas sur ce terrain de chasse, comme aujourd'hui, par de belles routes, confortablement assis dans de somptueuses automobiles. Les temps sont bien changés ! De luxueux chalets sont disséminés un peu partout dans les 7,330 milles carrés du Parc. Jadis, quand les "messieurs" ne connaissaient pas eux-mêmes ce territoire, ils engageaient des guides indiens pour les conduire. Les guides précédaient les chasseurs pour préparer le campement et transporter le matériel de couchage, les ustensiles et les provisions de bouche.

Et l'on se mettait en route pour St-Urbain, dans une voiture trainée par un cheval, ouverte à tout vent, par des chemins malaisés, raboteux, pleins d'ornières, parfois aussi sur les "grignons". C'est l'automne, pendant la saison de la chasse. A la fin de celle-ci, les caribous mâles ont perdu leur ramure. Et les grands chasseurs

tiennent beaucoup à ces trophées. Notons, en passant, que la famille des rennes est la seule, parmi les cervidés, dont le mâle et la femelle ont la tête ornée de panache. Toutefois, les cornes de la femelle sont plus petites que celles du mâle et elles ne tombent qu'en avril ou mai.

A Beaupré, c'était alors le terminus du chemin de fer. La première étape, d'environ soixante milles, ne pouvait se franchir qu'en voiture hippomobile, très lentement, à cause du pays montagneux. A une couple de milles de Beaupré, l'on atteint un grand plateau élevé d'où l'on peut admirer un splendide panorama s'étendant par delà le fleuve. A l'est, c'est le Cap Tourmente avec ses vertes futaies; au sud-ouest, l'Ile d'Orléans, l'Ile Madame et d'autres. En face, les cîmes arrondies par les glaciers des Laurentides. Plus loin, c'est le village de St-Tite-des-Caps, avec ses petites maisons de style ancien, entourées de damiers de champs limités par la forêt. A gauche, une vallée profonde où reluit le ruban d'argent de la rivière Ste-Anne, qui coule entre des encaissements profonds. Encore plus loin, on distingue, sur des hauteurs, les maisons grises de St-Ferréol. Puis, ce sont des forêts, des savanes, des marais qui se succèdent à l'infini. Enfin, les voyageurs arrivent à la "barrière", où ils s'arrêtent pour laisser "souffler" le cheval.

Alors, l'on était à moitié chemin entre Beaupré et Baie St-Paul. Son village s'étale dans la large échancre de l'embouchure de la Rivière-du-Gouffre. Là, face à la baie, on aperçoit l'Ile-aux-Coudres. Enfin, en remontant le long de la rivière, il faut franchir une dizaine de milles avant d'arriver à St-Urbain, où l'on s'arrête pour souper et passer la nuit.

A St-Urbain, à cette époque, on descendait généralement chez l'aubergiste Alphonse Labbé, dont les plats de truites saumonées, de selles de caribous, de confitures de fraises des champs, arrosées de crème, avaient une enviable réputation (1).

C'est chez Alphonse Labbé qu'on apprenait si la chasse était bonne ou mauvaise. D'après l'aubergiste, elle n'était jamais "trop pire" et de beaux "panages" ne manquaient pas comme trophées. On fera bien de se rendre à la "Cruche", où le gibier est moins traqué qu'ailleurs. Mais il faudra y aller en "berlot", vu qu'à cette époque, on est en plein hiver dans le haut des montagnes. Et l'on causait de tout cela pendant la soirée. Naturellement, avant de se retirer pour la nuit, il était question des permis nécessaires pour chasser dans le Parc. Généralement, on s'en était muni avant de partir de Québec. Si le garde-forestier du Gouvernement était absent de St-Urbain, en tournée, l'aubergiste ne manquait pas de déclarer aux voyageurs: "Vous savez qu'il a vite fait connaissance d'ceux qui entrent dans le Parc. Il ira voir si vous êtes greyés de permis. S'il vous trouve corrects, il n'demandera pas mieux que d'vous rendre service sur toute la ligne; autrement, il vous "charrira" et fera rapport au ministre." Mais cette fois, cette redoutable éventualité n'est pas à craindre. On a dans un carnet le permis nécessaire pour circuler dans le Parc, et tuer deux caribous, pas plus, pourvu qu'on les rencontre...

(1) "... Tous les étrangers qui passaient — par St-Urbain — s'arrêtaient là, car les Labbé (Alphonse), au village, et Amédée, à la Fourche, tenaient hôtel. Une vraie belle famille. Et les garçons et les filles étaient de rare beauté. Robustes, de bon teint, droits, de bonne mine, cultivés, sages et sachant bien vivre. Les Messieurs se trouvaient bien chez eux, bien accueillis, bien logés et bien nourris..." ("Dans Nos Montagnes", par l'abbé Léonce Boivin.)

Le lendemain matin, de bonne heure, après un succulent déjeuner, en route pour la "Cruche"! L'on a transféré tout le "dregail" dans le berlot. La distance est assez longue et il y a une côte à gravir qui est généralement glissante. On en vient à bout tout de même, à condition toutefois que les voyageurs consentent à marcher en arrière de la voiture, afin de "ménager" le cheval.

C'est ainsi que l'on entrait à cette époque dans ce que l'on appelle les "Grands Jardins". C'est un territoire où se trouvent des plaines herbeuses, parsemées d'un grand nombre de bosquets; un plateau élevé où prennent leur source plusieurs cours d'eau, comme les rivières Montmorency, Ste-Anne, Pikauba, à-Mars, des-Ecorces, des-Hahas, etc... Ce sont de jolies rivières aux petites chutes tumultueuses, aux rapides bondissants et aux cascades bouillonnantes. Elles alimentent une litanie de petits lacs qui s'étalent comme de belles parures argentées dans toute l'étendue du territoire. Au bord de ces lacs et le long de ces rivières, habitent de préférence les bêtes sauvages, petites communautés qui vivent où les eaux abondent et où la fertilité du sol favorise la croissance des herbes préférées. Dans les bas-fonds des lacs constellés de nénuphars, les rats-musqués construisent leurs petites huttes de racines et plongent à la recherche de carottes et de bulbes. Dans les saulaies qui les bordent, les oiseaux abondent en été. Sur leur surface gelée, en hiver, les renards courent, agiles en déployant leur large queue. A travers les ruisseaux qui dégringolent, des castors bâtissent leurs barrages, dressant des étangs qui transforment parfois les conditions d'existence des êtres vivant sur leurs bords.

Ce territoire, qu'on appelle les Grands Jardins, de-

puis plusieurs générations, couvre une superficie d'une centaine de milles carrés. Passer de la belle forêt vierge de la rivière Ste-Anne aux Grands Jardins, la distance est relativement courte, mais quel contraste! Le changement subit qui se produit n'est pas sans provoquer l'étonnement. A peine a-t-on atteint le sommet d'une montagne à pente douce, qui sépare le lac Ste-Anne du Lac-à-Poux, laissant derrière soi les géants résineux, on aperçoit les eaux tranquilles de la rivière Malbaie, qui coule à travers cette plaine. Au loin, on voit comme des pelouses sans fin et des massifs de mélèzes plantés irrégulièrement, ainsi que dans un jardin de style anglais. Plus loin encore, au dernier plan, et à perte de vue, c'est un cycle de montagnes escarpées qui encercle l'aire des Grands Jardins. Dans le Parc croissent la plupart des essences indigènes de haute futaie: chêne, hêtre, érable, orme, frêne; les conifères comprennent les pins blancs, rouges et gris; l'épicéa, le mélèze, le thuya, la sapinette du Canada, le pruche et le sapin.

Les voyageurs, oubliant pour un instant, l'objet de leur course, font halte pour admirer le spectacle incomparable qui s'offre à leurs yeux. Nulle part ailleurs, peut-on dire, la chaîne des Laurentides n'offre de spectacle comparable. A la splendeur de l'hiver, s'ajoute, plus tard, le charme du printemps, lorsqu'on entend gazouiller des multitudes d'oiseaux; en particulier, des bec-croisés, dont les mandibules sont dessinées pour décortiquer les cônes. Ce sont de jolis oiseaux qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Les mâles ont le pelage du cou et du dos rose tendre, tandis que la livrée des femelles est olivâtre, avec du jaune sur la gorge. La sociabilité surprenante de ces volatiles naît

trait du fait qu'ils habitent une futaie immuable et que celle-ci est peu fréquentée par l'homme destructeur... Et combien de fois, au plaisir de contempler cette belle nature, s'ajoute encore celui de voir un orignal prendre ses ébats dans un lac limpide!

Un quart d'heure de marche encore et voilà qu'on foule un lit moelleux de mousse, qui donne l'illusion, vu de loin, d'une immense pelouse. Si l'on examine attentivement cette mousse grisâtre, qui crisse sous les pas, ainsi qu'une neige légère un jour de gel, et que l'on en arrache une poignée, on est tenté de demander au guide quelle est sa nature. Et Thomas Fortin de vous répondre: "Ça, c'est de la mousse à caribou; c'est leur nourriture préférée."

Et, en effet, les Grands Jardins furent, naguère, le paradis du caribou. Ce fut pour eux l'un des plus vastes et des plus nourrissants pâturages qu'ils aient jamais fréquentés dans le territoire québécois...

Mais rejoignons nos voyageurs. Ils viennent d'arriver à la "Cruche", nommée ainsi sans que personne sache pourquoi. Là, un bon repas les attend, préparé par leurs guides. Supposons qu'ils aient établi leur campement contre un massif d'épicéas noirs, sur une pointe qui s'avance de l'est à l'ouest, dans le lac Double, déjà recouvert de glace. Il leur faut encore franchir, à la raquette, trois ou quatre bons milles avant d'y arriver. En explorant les voisinages, dans les bas-fonds embroussaillés, ils découvrent de nombreux "ravages" de lièvre et tendent des collets de fil de laiton. Demain commencera la course au caribou...

Le soir, au campement, les voyageurs ont le plaisir de garder à souper le chef-gardien du Parc, Thomas Fortin qui, tel que prévu, n'avait pas tardé à venir, ac-

compagné d'un subordonné, pour voir si aucune infraction aux règlements n'a été commise. Il faut être sévère, quoi ! Car il est difficile, parfois, de faire respecter les droits particuliers et les droits domaniaux. Non seulement il faut réprimer le braconnage, mais plus encore l'instinct des blancs de massacrer inutilement les animaux sauvages. On ne renonce pas sans peine à un sport que nos ancêtres ont pratiqué en toute liberté durant des générations, et sur tous les terrains...

Son devoir officiel accompli, le chef-gardien a accepté volontiers l'invitation de souper, se déclarant heureux de faire plus ample connaissance avec ses nouveaux hôtes.

Il est temps de révéler que le chef des voyageurs de ce soir, celui qui a organisé le voyage, est M. Ferdinand van Bruyssel, ancien consul de Belgique au Canada, qui, pendant quarante ans, a voyagé dans notre Province, carnet en mains, parcourant nos immenses forêts, étudiant sa flore et sa faune, visitant nos lacs, nos rivières, nos chutes d'eau ; se livrant lui-même à l'exploitation de la forêt et apportant à l'exploitation de celle-ci une foule de méthodes modernes, qui ont considérablement amélioré la vie de nos "lumberjacks" . . . M. Van Bruyssel, deux ans avant sa mort, en 1936, avait publié, à Paris, un livre. Greffé sur une légère intrigue, il y décrit son émerveillement pour notre grandiose nature. Il y dépeint nos mœurs, nos traditions, nos coutumes ; fait connaître nos grands paysages. Il y rapporte, en particulier, avec un réalisme prenant, un voyage de chasse qu'il fit dans le Parc des Laurentides. Pour la circonstance, il a pris le nom de Godfrey Gaskill, prétendu grand propriétaire de l'Etat du Mississipi, qui passe les étés à Beaupré avec sa famille. "Jean Vadeboncœur et Marie-Anne Lafrance,

Canadiens-Français". C'est l'un des plus intéressants documentaires qui aient jamais été écrits sur la vie canadienne-française dans nos campagnes.

Or, ce soir-là, après le souper, dans le campement qu'il a établi dans les Grands Jardins, M. Godfrey Gaskill et Thomas Fortin, enveloppés de la fumée des pipes, ont une longue conversation. On parle naturellement du caribou, comme jadis nos habitants s'entretenaient du cheval.

"Soit par éducation", fait remarquer l'auteur du livre dont nous venons de rappeler le titre, et qui rapporte tous les détails de cette excursion de chasse dans le Parc des Laurentides, "soit par l'effet de contacts inhérents à son emploi, puisqu'il avait à conduire même des ministres de la Couronne dans le Parc, Thomas Fortin parlait assez correctement sa langue maternelle; il pouvait répondre avec l'autorité d'une longue expérience aux questions touchant la faune du pays."

"Vous n'avez pas vu de caribous, aujourd'hui", disait-il, "c'est parce qu'il n'y en a pas encore beaucoup dans la région. Je crois que leur nombre augmentera d'une année à l'autre, pendant une certaine période, après quoi ils disparaîtront, à l'exception peut-être de quelques rares individus. J'ai moi-même passé par deux périodes d'abondance et de disette en ce qui concerne ces animaux; déjà mon père avait remarqué qu'ils apparaissaient et disparaissaient par cycles d'une quinzaine d'années. Sans en être certains, nous avons cru que lorsqu'ils s'en vont, c'est à cause du manque de nourriture."

— Vous pensez, dit M. Gaskill, que la mousse (*Lichen ranfiferinus*) s'épuise?

— Pardonnez, répondit Thomas Fortin, cette mousse ne fait jamais défaut. En découvrant le sol, comme

les caribous le font aisément en grattant avec leurs sabots, vous verrez de la mousse tant et plus sur certains versants dépourvus d'autre végétation et dans des vallons, comme la Grande Coulée qui conduit à la Rivière-à-Mars. Vous savez, d'ailleurs, qu'en été, le caribou ne mange pas de mousse, mais seulement des jeunes pousses ou des feuilles de plantes rivulaires qui portent des noms populaires comme "cocorico", "bédouanne", etc... Il faudrait consulter un botaniste au sujet de cette végétation dont une espèce, peut-être celle dite "lacidou", qui porte de petits fruits rouges, serait indispensable à l'existence du caribou, en été. Quand cette plante manque, l'animal doit émigrer, quitte à revenir lorsqu'elle a eu le temps de repousser.

— On assure, fait remarquer M. Gaskill, changeant quelque peu de sujet, mais faisant toujours rouler la conversation sur le dos du caribou, on assure que le caribou ne peut pas être domestiqué comme le renne des Lapons.

— Ça n'est pas mon avis. Alphonse Labbé, chez qui vous avez logé hier, avait su élever un caribou qui n'hésitait pas même à entrer dans sa maison. Mais l'animal fut confisqué quand il eut atteint deux ans, parce que la loi du pays ne permettait pas de le garder en captivité. Sans doute, les rennes des Lapons, étant apprivoisés depuis un temps quasi immémorial, doivent être plus faciles à dresser comme bêtes de trait; en tous cas, je ne sais pas sur quels essais sérieux est fondée l'assertion que le caribou est indomptable. Il est supérieur à son parent d'Europe comme aspect, comme force et comme rapidité d'allure.

— Oui, opine M. Gaskill, des mesures assez rigoureuses pour sa protection devraient être adoptées dans le nord du Canada. Il est décimé, dit-on, par les Es-

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

quimaux, qui se servent de sa carcasse comme appât dans leurs chasses au renard arctique. Vous savez que la fourrure blanche de cet animal est très recherchée..."

A la suite de cette conversation, l'auteur de "Jean Vadeboncœur" fait remarquer que les événements ont donné raison à Thomas Fortin, et il ajoute qu'"on a pu s'en convaincre au cours des trente années qui se sont écoulées depuis l'entretien que nous venons de rapporter. Pendant plusieurs années consécutives, les caribous sont devenus de plus en plus nombreux dans le Parc, au point qu'il s'y trouvait des hordes de plusieurs centaines de têtes, après quoi, un mouvement s'est accusé en sens inverse, à tel point qu'aujourd'hui le grand renne du Canada est un "rarum animal in terris laurentidinis". Mais le temps approche où il doit commencer à repeupler les Jardins, si la théorie des cycles est exacte."

Certaines personnes pensent que le caribou a déserté le pays pour y avoir été trop harcelé par les loups. La forêt centrale de la Province est envahie à différents intervalles par des bandes de ces carnassiers. Ils ont détruit beaucoup de caribous, mais dans la recherche d'une proie plus facile à forcer, comme le daim, par exemple, les loups fréquenteront de préférence le nord de l'Ontario, où il abonde.

On verra, au chapitre suivant, une autre théorie émise, plus tard, par Thomas Fortin, sur la disparition du caribou de nos forêts québécoises.

Et pour finir avec cette entrevue de Thomas Fortin et de Godfrey Gaskill (on sait que son nom était Ferdinand Van Bruyssel), rappelons que le chef-gardien, en se levant pour aller rejoindre son adjoint, qui dormait non loin de là, dans une petite tente-abri, observa: "Comme vous avez avec vous de bons chasseurs,



qui connaissent la localité, vous n'aurez pas besoin de moi. Je partirai à la barre du jour pour continuer de patrouiller le Parc, mais j'espère bientôt vous revoir..."

Le lendemain, les voyageurs, étant partis pour de bon à la chasse au caribou, les deux guides hurons aperçurent deux points sombres, mais mobiles, sur la glace du petit lac de la Cruche. On les indiqua à M. Gaskill qui, après force tours et détours, pour trouver une position favorable, rampant la plupart du temps et se plaçant à contre-vent, épaula sa Winchester, tira "vers la droite, sans se donner le temps de viser puis, vivement, fit feu une seconde fois en pointant plus à gauche." Les deux caribous, ayant vu apparaître soudainement la tête d'un homme presque au-dessus d'eux, s'enfuyaient à toutes jambes, quand ils furent foudroyés par une balle qui leur pénétra le crâne en fracassant la vertèbre atlas...

C'était, on l'avouera, un coup à peine croyable, dépassant tout ce qu'aurait pu rêver un chasseur. L'explication qu'en donne M. Van Bruyssel est simple: "Plus accoutumé au fusil qu'à la carabine, il avait fait porter les coups au jugé, comme sur des oiseaux au vol, en fixant la mire, sans utiliser la hausse. Comme la trajectoire était montante, à une aussi petite distance, peu s'en fallut que le projectile passât au-dessus du but. Il fit d'une pierre deux coups. C'étaient des mâles de trois ans, mais n'offrant aucun intérêt comme trophée de chasse..."

Les deux bêtes permises par la loi étant abattues, les voyageurs n'avaient plus qu'à repartir pour Beau-pré, mais non sans avoir mangé, au souper, les rognons des victimes, dont le goût "sui generis" déplut autant aux chasseurs qu'il fut apprécié par les guides. "Sachez", fit observer M. Gaskill-Van Bruyssel, que "cette

viande est trop fraîche, à l'exception des filets. Attendez qu'elle mûrisse. Demain, les langues pourront faire un plat délicieux, si vous les préparez à la sauce aux tomates."

Et si la recette suggérée ne flatte pas votre palais, eh bien ! retournez à la blanquette au veau, quoi !"

LES CARIBOUS

“En 1697”, écrit M. Charles de La Roncière, dans “Une Épopée Canadienne”, “dans les seules journées de la Toussaint et du Jour des Morts, LeMoyne de Sérigny aperçut, du pont de son vaisseau (à la Baie d’Hudson), le défilé impressionnant de dix mille de ces grands daims qu’on appelle des caribous. A la grande joie des Canadiens, ses matelots s’en montrèrent fort émus. Les caribous descendaient du Nord, en mars, en foules innombrables.” “Les chemins qu’ils font dans la neige partout où ils passent”, disait le lieutenant-interprète Jérémie, qui a laissé un journal de son séjour dans les mers glaciales, “sont plus entrecoupés que les rues ne le sont à Paris. Quand ils remontaient vers le Nord, à la fin de l’été, les sauvages les capturaient avec des collets ou les transperçaient à coups de lance au passage des rivières.”

Ouvrons, ici, une parenthèse pour dire que, d’après Jérémie, lors d’un autre hivernage, la garnison des frères LeMoyne (en tout 80 hommes) n’immola pas moins, durant l’hiver, de 90,000 perdrix et 25,000 lièvres. “Nous les comptâmes”, affirme l’interprète.

Un défilé de 10,000 caribous! Voilà un spectacle qui eut transporté Thomas au septième ciel des hommes des bois.

On peut dire que depuis la découverte de notre pays jusqu'au début du siècle présent, les caribous ont pululé dans toute l'étendue du territoire canadien, de l'Atlantique au Pacifique, de la Baie d'Hudson aux confins de la Gaspésie. La plus merveilleuse zone de chasse au caribou se trouvait, paraît-il, entre la rivière Mac-Kenzie et la Baie d'Hudson. Tous les voyageurs, les trappeurs et les missionnaires, qui ont séjourné dans ces parages, s'accordent à dire que les caribous couvraient littéralement ce territoire. Un spécialiste en gros gibiers, Thomas Seton, en a évalué le nombre à trente millions, au bas mot. Il y a une trentaine d'années, on affirmait que les Esquimaux et les baleiniers du Nord en tuaient, chaque année, une quarantaine de mille, nombre si petit, croyait-on alors, qu'il n'affectait en rien l'ensemble du troupeau. Les loups en massacraient aussi un grand nombre.

Un trappeur a raconté qu'il s'était tenu sur une colline, de chaque côté de laquelle passaient des troupeaux qui se rendaient dans leur pacage d'hiver. D'un côté comme de l'autre, raconte ce trappeur, la vue embrassait une dizaine de mille et tout ce territoire était littéralement noir de caribous. Il en compta une moyenne de cent par acre, défilant à une allure de trois milles à l'heure.

Il y a, quelque part, une version à peu près semblable du Père Turquetil, o.m.i. Ce courageux missionnaire rapporte que se trouvant, un jour, à trois cents milles au nord, il aperçut, lui aussi, des milliers de caribous, qui mirent tout près d'un mois à défiler d'un point à un autre. Et le missionnaire ajoute qu'il était

presque impossible de dormir, à cause du bruit que faisait le piétinement de ces bêtes sur la plaine rocailleuse.

Voilà une cinquantaine d'années, on parlait de troupeaux semblables de Buffles, dans les plaines de l'Ouest canadien. Ces animaux, depuis, ont été exterminés pour des raisons économiques, dit-on. Il est peu probable qu'on en vienne à cette nécessité à l'égard du caribou. Dans l'Ouest, il est certain que les troupeaux errants des buffles nuisaient à la culture du blé. Aucune raison de cette nature n'excuserait l'extermination des caribous. Les terres arides où paissent encore ces bêtes forment des milliers de milles carrés.

D'innombrables troupes de caribous couvraient donc le sol canadien aux siècles passés. Naturellement, ces hordes, avec le temps, ont diminué en nombre, se sont déplacées, sont disparues, puis sont revenues. Mais toujours, depuis que l'on a commencé à écrire l'histoire, on a parlé de caribous, comme de l'original, d'ailleurs. Il est peu de coins du pays qui n'aient pas été foulés par ces intéressants quadrupèdes. Ils abondaient partout.

Mais depuis une quarantaine d'années, il y a eu des notes discordantes de ce côté. Ainsi, dans son "Journal d'un Voyage dans l'Amérique Septentrionale", le Père Charlevoix, en mars 1721, écrit: "Il paraît que le caribou n'a jamais beaucoup peuplé dans les lieux les plus fréquentés du Canada." Le Père Charlevoix voulait-il dire que le caribou ne peuplait pas les endroits rapprochés des agglomérations humaines? Peut-être. Il ajoute à cette note: "Mais les originaux y étaient partout à foison, lorsque nous ouvrîmes le pays; ils pouvaient faire un objet de commerce, ou une douceur pour la vie, si on les avait ménagés. C'est ce qu'on n'a point fait; à force d'en tuer, on en a appauvri l'espèce, ou soit

qu'en les effarouchant on les ait obligés de se retirer ailleurs. Rien n'est plus rare aujourd'hui."

En 1721, l'original était donc rare, après avoir pullulé, comme est devenu rare, aujourd'hui, le caribou, dans notre province de Québec, du moins. Chez nous, la disparition momentanée du caribou n'est pas due, croyons-nous, aux causes mentionnées par le Père Charlevoix, pour expliquer la diminution de l'original. Mais ailleurs, il est plausible que ces raisons puissent être évoquées. C. Gorgon Hewitt, dans son livre: "The Conservation of the Wild Life of Canada", publié en 1921, lançait un appel en faveur de la survivance du caribou, dont il vantait l'importance au point de vue économique. Il attribuait l'appauvrissement des troupeaux aux abus de la chasse. Mais si ces troupeaux étaient encore fort nombreux, du moins dans le nord, on peut affirmer qu'ils ont considérablement diminué, même aux endroits où on les comptait jadis par milliers.

Dans le rapport de l'explorateur Stefanson, chargé par le Service Géologique d'Ottawa, en 1932, de faire des recherches ethnologiques et archéologiques sur les Esquimaux du Cuivre, en extrême Alaska, Stefanson fait remarquer qu'à l'époque où, il visita ces indiens, ceux-ci avaient été forcés de diminuer le nombre de chiens que chaque famille pouvait posséder, à cause de la rareté des caribous, dont le nombre s'en allait d'année en année. Stefanson augurait même la disparition prochaine du caribou dans les territoires de chaque tribu d'Esquimaux.

Et il en fut ainsi partout. En 1900, Terre-Neuve pouvait compter de 100,000 à 200,000 caribous, mais les



L'ancien Camp Mercier, à l'ouest du Parc des Laurentides.



Ancienne entrée du Chalet Taschereau, au lac des Sept-Îles.



abus de chasse furent tels u'en 1925, le Gouvernement dut proclamer une "saison fermée" (1).

En Nouvelle-Ecosse, voit-on, dans "Parks and Recreation", de juin et d'août 1938, le caribou était très abondant; il a disparu totalement depuis 1912.

Au Nouveau-Brunswick, il n'y a plus de caribous depuis 1920. On était enclin à croire alors qu'il avait émigré en Gaspésie, mais il n'y en avait pas plus en cette partie du pays.

Aux Etats-Unis, pays autrefois riche en caribous, il n'en reste plus, bien comptés par le "Biological Survey", que deux douzaines de sujets, et encore sont-ils gardés dans des parcs.

Dans une "Relation des Manières des Habitants et des Sauvages de la Nouvelle-France", le sieur de Diéreville, qui a écrit le récit d'un voyage qu'il fit en Acadie en 1708, récit qu'il fit en vers, parlant du caribou, il dit:

Il sert encore de nourriture
Au sauvage peu dégoûté;
De sa peau de rase fourrure,
Il enveloppe sa figure.
C'est son petit habit d'été.

Il raconte comment les sauvages en faisaient la chasse: "C'est une manière de cerf, qui a pour la course trop d'haleine et de disposition. On le guette dans une embuscade, où il ne se défie de rien, et d'un coup de fusil, on le jette à bas." Et le sieur de Diéreville ajoute:

(1) Dans son livre: "Souvenirs de Voyage", le comte de Gobineau a écrit une nouvelle inspirée d'un séjour qu'il fit à Terreneuve en 1859, lorsqu'il fut nommé commissaire du Gouvernement français pour les pêcheries, en compagnie du commandant de Montaignac de Chavanne. Cette nouvelle est intitulée: "La Chasse au Caribou". Mais il n'est pas plus question de caribous, dans cette nouvelle, excellente, d'ailleurs, que de l'homme dans la lune. (Note de l'auteur.)

“On en traite encore les peaux, mais cette pelleterie est peu recherchée, quoique le grain en soit fin et qu'elle dure longtemps quand elle est bien apprêtée. On en fera peut-être un grand usage quand sa bonté sera mieux connue. Pour moi, j'ai expérimenté que rien n'est plus simple, plus mollet, ni meilleur pour doubler les culottes.”

On conçoit que dans cet immense territoire qu'est l'Ungava, et qui a été annexé à notre Province en 1912, formant le “Greater Quebec”, on serait porté à croire que le caribou doit abonder. Au siècle dernier, et avant, ce fut le cas, mais là comme ailleurs, il a considérablement diminué en nombre dès le début du siècle présent. C'est ce que constatait l'explorateur américain Robert Flaherty qui, en 1919, faisait une exploration, pour le compte de Sir William MacKenzie, d'une lisière de ce territoire comprise entre la Baie d'Hudson et la Baie d'Ungava, dans le but de découvrir jusqu'à quel point s'étendaient des gisements de minerais, dont le géologue Low avait, en 1898, constaté la présence, près de la rivière Koksoak. Robert Flaherty dit, dans son rapport: “Si l'on en juge par les sentiers nombreux qui sillonnent en tous sens ce pays, les caribous et les chevreuils devaient être jadis très nombreux. Ils ne le sont plus aujourd'hui.”

Bien qu'aux premières années de la colonie laurientienne, le caribou pullulât dans toutes les parties du pays, peu d'auteurs anciens, pourtant, en ont parlé. Nous avons rapporté ce qu'en disait Charlevoix, bien qu'on doute fort qu'il en ait jamais vu. Pierre Boucher, dans son “Histoire Véritable et Naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France”, dit seulement ce qui suit du caribou: “Le caribou est un animal de la hauteur d'un âne, mais qu'il est fort dispos.

Le mâle a le sabot fourchu et l'ouvre si large en courant qu'il n'enfonçe point, l'hiver, dans les neiges, quelque hautes qu'elles puissent être. Il porte un bois fourchu rond et bien pointu. Sa chair est bonne à manger et délicate."

Jusqu'au début du siècle présent, à partir des débuts de la colonie, le caribou, avons-nous dit, abondait dans tout le territoire canadien. Et dans notre province de Québec?

On sait que notre intéressant "tarandus rengifer" a disparu de notre territoire, voilà un peu plus d'un quart de siècle. Des naturalistes sont d'avis qu'il reviendra et que même il aurait fait son apparition dans certaines parties du pays, comme la Côte Nord du St-Laurent. Là, on en aurait aperçus par petites bandes. Tant mieux!... Puissent ces "petites bandes" être l'avant-garde de grands troupeaux qui remplaceraient ceux que l'on voyait naguère, en particulier dans le territoire du Parc des Laurentides.

Le Parc des Laurentides, nous le répétons, a été créé pour la conservation des caribous. C'est là, dans la partie des Grands Jardins, qu'aimait à séjourner cet animal, lorsqu'il habitait notre Province, et c'est quelques années après l'établissement de cette réserve que le caribou commença son mystérieux cycle, probablement dans les régions du lac Supérieur, où ils sont peut-être aussi nombreux que du temps du Père Turquetil, qui disait avoir été empêché de dormir par le bruit du piétinement des milliers de ces bêtes qui défilaient dans la plaine.

Un temps viendra-t-il, toutefois, où le caribou ne sera plus en définitive qu'un souvenir dans notre Province? Dans le dernier quart du siècle passé, le cari-

bou a diminué en nombre de décade en décade, probablement à mesure que le pays se déboisait. "Le caribou", dit M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries, qui a particulièrement étudié, ose-riions-nous dire, la "question caribou", dit: "Le caribou est un animal qui ne s'accommode aucunement de la civilisation qui, dans les solitudes, s'insinue sous la forme de l'industrialisation."

Comme bien on le pense, dans le nord du lac St-Jean, où l'on a fait trembler la forêt sous les tonnerres des formidables minages des Passes-Dangereuses et du Lac Manouan, le caribou, s'il y en avait dans ces parages, a dû déguerpir en un temps et deux mouvements, dirait l'autre!...

Dans toutes les autres parties de l'Amérique du Nord, le caribou abondait jadis comme chez nous. Nous avons dit que l'un de ses endroits favoris était, dans la Province, le territoire du Parc des Laurentides.

D'après Thomas Fortin, il ne serait pas exagéré de dire que l'on pouvait compter pas moins de 10,000 caribous dans le Parc, au temps de l'abondance de ce mammifère. Il disait, en 1940, à M. L.-A. Richard, qu'il y avait possibilité, l'hiver, sans faire usage de raquettes, de se rendre de la rivière Malbaie au lac Jacques-Cartier, en suivant des chemins battus sur la glace et dans la neige, par les caribous. Il ajoutait qu'à plusieurs reprises, en compagnie de feu l'hon. M. Adélarde Turgeon — qui aimait à voir le caribou, mais qui n'était pas un chasseur acharné — il lui arrivait de faire une marche à la raquette, de huit à dix milles autour de La Roche, et de compter des centaines de caribous.

Mais dès le petit printemps, ajoutait Thomas Fortin, les caribous quittaient les Grands Jardins du Parc,

pour s'en aller dans les bois verts. Parlant, une autre fois, des causes de la disparition du caribou de la Province, Thomas, contrairement à l'opinion exprimée par Gordon Hewitt, soutenait que la migration seule, ou à peu près, explique cette disparition du Parc des Laurentides. Il se creusait en vain la tête pour trouver les raisons de cette fuite. Il croyait aussi que la consanguinité a eu de mauvais résultats sur les différents troupeaux, et il déclarait que, d'après lui, ni les loups, ni les chasseurs n'avaient, seuls, pu décimer ces animaux.

Quoi qu'il en soit, lorsque le caribou disparut, il le fit avec une rapidité extraordinaire. Au bout de six mois des premières migrations, ils étaient tous évanouis du premier jusqu'au dernier, "comme si un mot d'ordre", disait M. L.-A. Richard, "avait été communiqué d'un troupeau à un autre, de distance en distance."

M. Richard a porté son enquête notamment sur les causes de l'effacement du caribou du Parc des Laurentides. Un chasseur de la Gaspésie, observateur sagace, lui a dit qu'il n'avait jamais vu de petits chez les caribous. Il était sous l'impression que le caribou ne se reproduit pas régulièrement comme les autres animaux. Et M. Richard se demandait: "Ne pourrait-on pas en conclure, avec une certaine vraisemblance, que le caribou, étant un animal nerveux et farouche, soit devenu encore plus ombrageux, maintenant que l'homme, son plus grand ennemi, pénètre partout comme chasseur, trappeur, explorateur, bûcheron... Dès lors, ces conditions ne pourraient-elles pas influencer sa reproduction par une sorte d'instinct de protection?"

M. Richard a demandé à Thomas Fortin quelle était son expérience à ce sujet: "Les caribous", a-t-il demandé, au temps de l'abondance, avaient-ils des petits tous les ans; un seul ou deux à la fois?"

Ce à quoi Thomas a répondu qu'il avait vu souvent des petits, mais pas plus de deux par femelle.

Thomas Fortin, avons-nous déjà dit, ne croyait pas que ni les chasseurs ni les loups seuls avaient décimé les troupeaux de caribous du Parc des Laurentides. Et pourtant, au temps de leur abondance, il y avait aussi abondance de loups dans le Parc. On a essayé bien des moyens pour se débarrasser de ceux-ci. Finalement, on en est arrivé à se servir du poison. C'est Thomas qui dirigeait les opérations de la destruction. On plaçait le poison dans des capsules dissimulées dans des appâts de viande. C'était un mauvais système, prétendait Thomas. Les capsules tardaient à se dissoudre dans l'estomac de l'animal et celui-ci ne mourait que quelques jours plus tard, alors qu'il était souvent impossible de trouver sa carcasse, qui servait de pâture mortelle aux petits animaux. En définitive, on s'est servi de la strychnine, que l'on cachait dans des appâts. De cette façon, Thomas affirmait qu'il avait eu de sensibles succès dans la chasse aux loups.

Nous avons dit que les loups étaient nombreux dans le Parc, au temps de l'abondance du caribou. Il n'était pas rare de voir des bandes de quarante à cinquante loups rôdant ensemble. Ces bêtes, sans être trop à craindre pour l'homme, quand il y avait abondance de nourriture, étaient parfois fort téméraires.

Notre vieux guide racontait que, plus d'une fois, dans le trajet qui va de La Galette à La Roche, il s'est vu suivi à distance de moins de trois cents pas par des meutes de vingt-cinq à trente loups. Jamais ces bêtes ne cherchaient à gagner du terrain sur lui. Le marcheur s'arrêtait-il, elles faisaient de même. Alors, elles se mettaient à hurler sans raison apparente. Si le marcheur reprenait sa course, elles repartaient elles-mêmes,

gardant toujours la même distance. Quand l'homme atteignait son camp, les loups se dispersaient après avoir derechef hurlé pendant quelques minutes.

Tous les guides et les chasseurs de ce temps-là ont pu faire la même observation. Ils finissaient par s'accoutumer à ces manèges. La nuit, cependant, si les circonstances les forçaient à marcher ou à porter, ils avaient la précaution de traîner avec eux des feuilles d'écorce de bouleau, qu'ils mettaient en feu pour effrayer les loups, quand ceux-ci menaçaient de devenir trop entreprenants; ou bien on se servait de projecteurs électriques.

Thomas disait, à ce sujet, qu'il portait rarement un fusil avec lui. Les guides, les hommes des bois préférèrent, d'ailleurs, avoir une hache, qui leur est beaucoup plus utile. Et le vieux guide ajoutait philosophiquement que n'ayant jamais provoqué ces bêtes, il n'eut jamais à se plaindre d'elles, tant les bons comptes font les bons amis.

Mais revenons au caribou.

Nous avons vu qu'ils étaient nombreux, naguère, dans le Parc des Laurentides. Si l'on prend la peine de consulter les journaux et les récits des excursions de chasse des dernières années de l'autre siècle, on voit que les grands sportsmen qui venaient, la chasse ouverte, dans notre Paradis des Chasseurs, en tuaient pour le moins à la douzaine.

Dans le "Quebec Chronicle" du 19 décembre 1885, on lit, par exemple: "MM. J. D. Gilmour et J. H. Thompson sont revenus d'une excursion de chasse à l'endroit appelé le Jardin, en arrière de la Baie St-Paul, et ils ont capturé douze caribous en un très court temps. Ils les ont transportés en ville."

Dans le même journal, à la date du 29 janvier 1881, on lit: "Un correspondant de Causapscal, station de l'Intercolonial, écrit qu'un chasseur anglais a tué, dans les environs, en l'espace d'un mois, pas moins de quarante caribous, qu'il a expédiés en Angleterre."

"Les caribous sont nombreux le long de la voie ferrée de Québec-Richmond", lit-on dans le "Picturesque Quebec" de Sir James LeMoyne.

Le Dr Damase Pagé, ancien surintendant des hôpitaux de la Grosse-Ile, disait à M. L.-A. Richard que lorsqu'il était pensionnaire au Petit Séminaire, les élèves mangeaient plus souvent du caribou que du bœuf, les autorités de cette institution trouvant moins dispendieux d'envoyer leurs serviteurs à la chasse que de faire l'élevage des bovins sur les fermes du Séminaire.

Dans "Life and Sport on the North Shore" (1), Napoléon Comeau, parlant des caribous de la région de Québec et du sud du St-Laurent, trouve qu'ils sont beaucoup plus faciles à chasser que ceux de la Côte Nord. Il les appelle même des "caribous civilisés".

Telle était la situation, du côté caribou, dans la province de Québec, à la fin du siècle dernier. Dans les premières années du siècle présent, on en voyait encore, mais on ne les tuait plus au cent, comme autrefois, pas même à la douzaine. Voici, à ce sujet, quelques notes extraites du registre du Château Beaumont, l'un des plus populaires chalets du Parc des Laurentides:

13 novembre 1907, note de Franck Pickering, d'Ottawa: "Vu un grand nombre de caribous."

(1) Ouvrage qui a été traduit en français et dont la traduction a été publiée en septembre 1945 par les Editions Garneau Ltée, de Québec.

19 novembre 1907: "Vu plusieurs caribous", signé: Baron F.-Haymerle, de l'ambassade austro-hongroise, de Washington.

18 décembre 1907: "J'ai vu nombre de caribous", Wm. Beale, Chicago.

23 décembre 1907: "Vu des centaines de caribous". Signé J.-L. Lavery.

30 novembre 1908: "Avons vu au delà de 700 caribous." Signé: Adélard Turgeon.

8 novembre 1909: "Vu abondance de caribous, mais peu avec de bonnes têtes."

1er décembre 1909: "Comte de Rouillé (Belgique) et Baron de Champloins (France) en ont vu 400."

En 1910, M. Basil Chamberlain, d'Angleterre, note qu'il a vu 64 caribous.

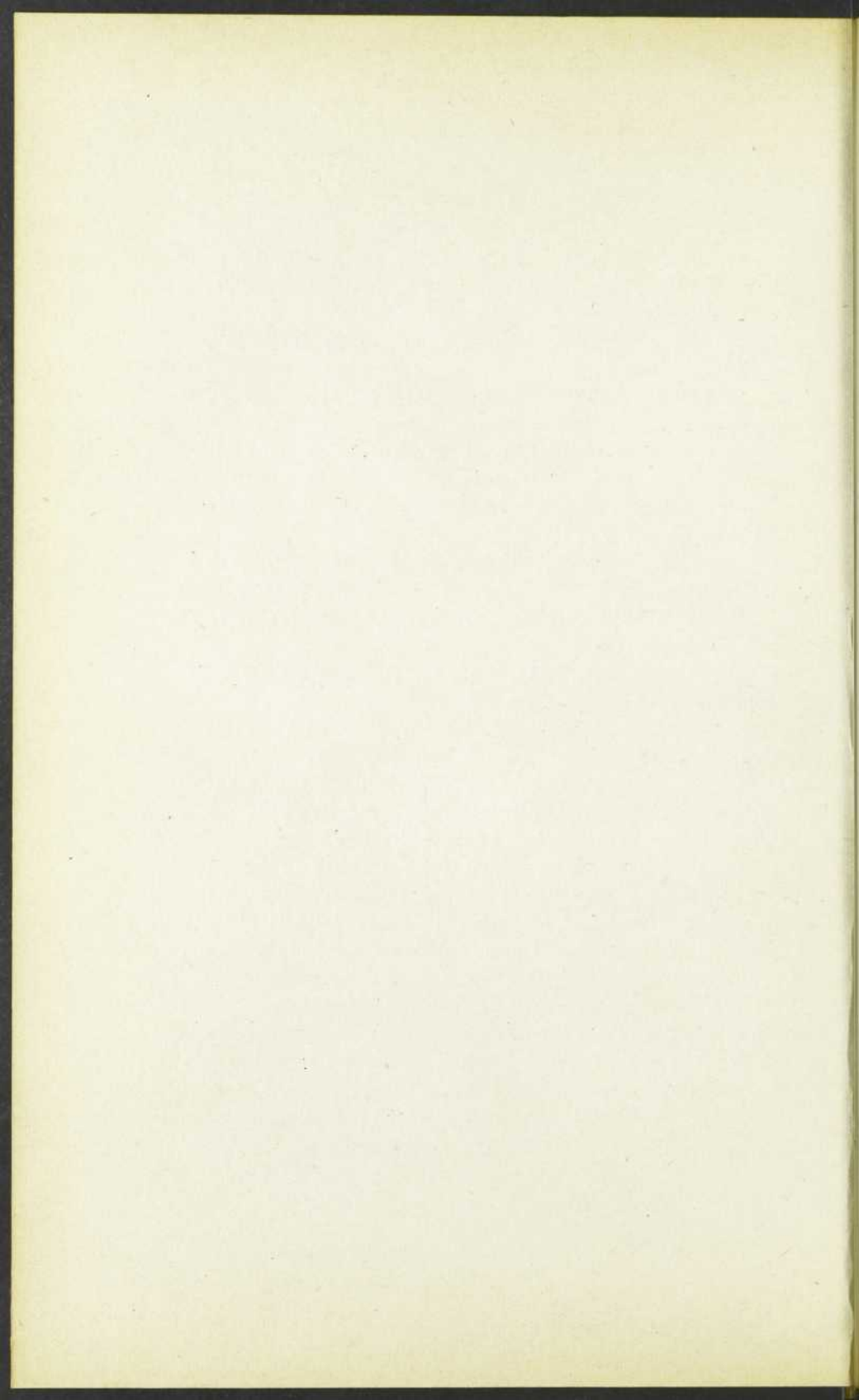
1911: Le Dr R. Tally, de Montréal, note qu'il a vu "abondance de caribous."

1912: M. J.-E. Lamothe, de Québec, a vu 125 caribous dans une seule horde.

1913: James Wilson, de Philadelphie, a vu 25 caribous; R. L. G. Sawle, Angleterre, a vu environ 125 caribous, 100 en deux hordes, 50 dans chacune.

En 1914, l'hon. M. Adélard Turgeon note qu'il a vu "de soixante à soixante-et-quinze caribous dans une partie du Parc." Il ajoute: "quelques loups". "Le troupeau si nombreux, il y a quelques années, a dû être décimé par une épizootie."

On voit que le nombre des caribous était encore assez appréciable dans les deux premières décades du siècle présent, mais à partir de là, il ne cesse de diminuer et, tout d'un coup, comme nous le disait Thomas Fortin, il a disparu subitement du territoire du Parc.



DES HISTOIRES DE CARIBOU

Dans un chapitre précédent, nous avons vu que M. Godfrey Gaskill, en réalité M. Ferdinand Van Bruysel, a demandé à Thomas Fortin si le caribou pouvait se domestiquer, ce à quoi Thomas a répondu qu'il le croyait; et à l'appui de son assertion, il rappela que son co-paroissien, Alphonse Labbé, de St-Urbain, avait dompté un caribou qu'il menait comme un cheval. Tous ceux, du reste, qui ont étudié notre caribou des bois (*tarrandus rangifer*), seront de cette opinion.

Dans son "Histoire Naturelle", Henry de Puyjalon dit: "Il n'existe pas, pour moi, de différence bien sensible entre le renne-caribou (notre caribou) et le renne de la Laponie, et je ne puis m'expliquer pourquoi ces animaux, devenus complètement domestiqués en Laponie, soient restés sauvages et inutiles au Canada. Je le comprends d'autant moins que la domestication du renne et son asservissement aux usages agricoles feraient disparaître la "stabulation" obligée, si onéreuse à nos habitants pauvres. Sans doute, il doit exister un motif, une raison à cette indifférence pour le caribou.

Mais cette raison, que j'ignore, je ne saurais la combattre et ne puis m'empêcher de continuer à croire qu'un essai de domestication agricole, dirigé avec l'intelligence et les soins nécessaires, serait couronné d'un plein succès. Que l'on y songe et il y a là, peut-être, toute une transformation à accomplir."

Malheureusement, il serait trop tard pour réaliser ce vœu de Puyjalon. Il n'y a plus de caribous chez nous, même pour le beau coup de fusil qu'il provoque dans notre toundras, à plus forte raison pour remplacer le cheval de ferme. Mais si jamais il revient dans notre territoire québécois, il faudra se souvenir des observations d'Henry de Puyjalon, comme de celles de Thomas Fortin, sur la domestication possible du caribou.

Henry de Puyjalon parle de "notre caribou". C'est donc qu'il y en aurait plusieurs espèces. En effet, il y a le caribou des plaines et le caribou des bois, qui est "notre caribou". Le premier est comme une réduction de l'autre. Le poids du caribou des bois dépasse rarement 300 livres, tandis que le caribou des plaines, ou du Nord, pèse à peine cent livres. Leurs habitudes sont à peu près semblables, mais naturellement modifiées par les exigences climatiques des régions où ils habitent. Le caribou des plaines abonde dans les parages du Grand Nord avoisinant la rivière St-Augustin et des Esquimaux. Il ne dépasse guère le 57^e parallèle. L'habitat du caribou des bois est étendu. Il est, ou plutôt, était abondant, comme on l'a vu, en arrière de Québec, depuis le St-Maurice jusqu'au méridien de Blanc-Sablon.

Mais si notre caribou des bois peut être un animal utile, remplaçant même la bête domestique qu'on attèle, si sa peau est presque indispensable aux sauva-

ges (1), si ses cornes forment les plus beaux trophées qu'on puisse clouer dans les salles de Clubs de Chasse, quelle serait la valeur de sa viande au point de vue domestique?

Excellente, sans doute, et, de ce côté, les témoignages ne manquent pas. Pour sa part, notre vieux guide Thomas trouvait la chair du caribou délicieuse, comme celle du chevreuil.

Dans le numéro de mars 1844 du "Journal of Mammalogy", vol. 21, p. 222, traitant du caribou, un nommé Pitezel, visitant les indiens de la Carp River, comté de Clippewa, dit: "L'une des viandes servies est un vrai régal; c'est de la viande de caribou, tendre et douce, autant que toute autre venaison.

Dans ses "Notes de Voyage aux Missions Polaires", publiées en 1939, l'abbé François Poncet, directeur du Centre Missionnaire de Genève, écrit: "La viande sèche du caribou, si elle se présente sous l'aspect peu engageant d'une longue semelle éculée, n'en laisse pas moins, à celui qui la grignotte, avec persévérance, un petit arrière-goût de venaison qui rappelle de loin la chair de l'original... d'un chevreuil d'un certain âge. Mais si, par une faveur rare, on vous octroie en supplément une langue crue de caribou, qui ressemble à une banane grise, pleine de graisse, estimez-vous le plus heureux des mortels. C'est un festin royal qui fait cliquer d'envie les yeux brillants qui, de la chambre voisine, vous examinent à travers les fentes de la cloison."

(1) Avec la peau du caribou, les femmes indiennes font des "parkee", sorte de paletot court à capuchon pointu; de la peau du caribou, les sauvages tirent des fils à coudre, des lanières à attelage, la couverture des tentes. Bref, pour les sauvages, le caribou, c'est la grande richesse. Où il passe, c'est l'abondance; où il manque, c'est la misère.

D'après Henry de Puyjalon, la chair du caribou, quoique moins substantielle que celle de l'orignal, est cependant savoureuse.

Mais voici des recettes de caribou que nous fait connaître celui que l'on a appelé l'"Homme du Labrador", Napoléon Comeau. Il vient de raconter une chasse au caribou qu'il a faite avec son frère Firmin, près du grand lac Shétagama, à la source de la rivière Tetamistuk. Tous deux étaient accompagnés de quelques sauvages, entre autres le vieux Pierre Napiskan, surnommé La Marte, et un des deux Ashinis. Ces sauvages avaient repéré une importante horde de caribous et décidé d'organiser une battue à laquelle tous les chasseurs des environs étaient conviés. Ils invitèrent les deux Comeau à se joindre à eux. Alors, Napoléon Comeau était le seul de la Côte Nord à posséder une carabine à long canon, ou *rifle*, une "Kentuckey Ballar", qu'il apporta avec lui. Son frère avait un fusil à pierre "Hudson Bay", calibre 24, qu'il avait converti en fusil à chien. Et les voilà partis à la rencontre de la horde qu'ils mirent, d'ailleurs, peu de temps à retracer. Un troupeau de plusieurs centaines de têtes. Et la tuerie commença. Le groupe des chasseurs comptait seize tireurs. Ils abattirent soixante-seize caribous et tirèrent plus de trois cents coups. Napoléon, pour sa part, brûla trente-huit cartouches. La chasse avait à peine duré deux heures.

Mais il fallait disposer des bêtes abattues. Ce fut très simple. Au lieu de transporter toutes ces victuailles au campement des sauvages, on déplaça le campement vers les victuailles. Et c'est dans la façon d'apprêter et de préparer les diverses parties du corps de la bête, que l'on constate que, pour le sauvage, du cari-

bou, rien ne se perd. Voici comment on procède, d'après Napoléon Comeau :

Le cœur, le foie, la tête et les rognons sont ordinairement mangés frais, mais la langue et les quartiers sont fumés et séchés. Les intestins sont nettoyés et remplis de rognures et de morceaux gras, formant une sorte de saucisson, lequel est également fumé. L'estomac est vidé de la moitié de la mousse à demi digérée qu'il contient, puis rempli de tout le sang que l'on peut recueillir et soigneusement recousu. On l'expose alors à la chaleur du feu du camp. La fermentation commence rapidement et les gaz le gonflent. Les squawa le percent alors avec des aiguilles de bois afin de faire évacuer les matières gazeuses. Au bout d'une semaine, il est complètement sec et forme une masse rouge brique. Il est alors à point.

Plusieurs le mangent tel quel, mais généralement on en fait un ragoût. On fait bouillir de l'eau et on y effrite de cette curieuse mixture de mousse et de sang desséchés, on y ajoute un peu de farine pour lui donner plus de consistance et l'on mange le tout comme de la soupe. Tous les os, surtout ceux des pattes, sont soigneusement mis de côté, broyés à coups de hache et mis à bouillir dans de grandes chaudières. A mesure que la moëlle remonte à la surface, elle est recueillie pour être refroidie. On laisse bouillir les os encore plusieurs heures, ordinairement toute la nuit. Le matin, la chaudière est enlevée du foyer et placée dehors, au froid. Le gras monte à la surface et se solidifie. On enlève alors la couche de gras, on met d'autres os dans la chaudière, et l'on recommence la même opération.

Quand on a réussi à amasser assez de moëlle et de gras pour faire un pain convenable, on fait fondre les deux ensemble, en ayant soin de couper, au préalable,

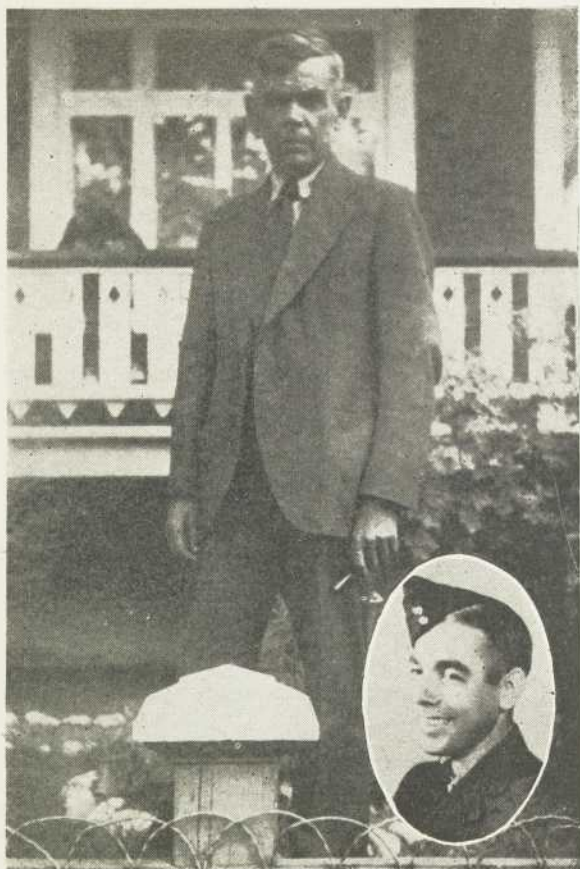
la moëlle en petits morceaux. Lorsque le tout est fondu, on le verse dans un moule d'écorce de bouleau. Un bon pain pèse de dix à quinze livres. Il est aussi blanc que la neige qui tombe. Les petits morceaux de moëlle qui s'y trouvent semblent des grains de raisin, et c'est, paraît-il, vraiment délicieux à manger. Enfin, quand la viande est séchée, on l'emballa et on la presse en des paquets d'environ soixante livres, que l'on enveloppe dans des écorces de bouleau et que l'on met en réserve. Cette viande peut se garder ainsi deux ans et plus, comme nous conservons le jambon et le bacon.

Et voilà, comme on le voit, chez le sauvage, du caribou, rien ne se perd, comme chez nous, du porc.

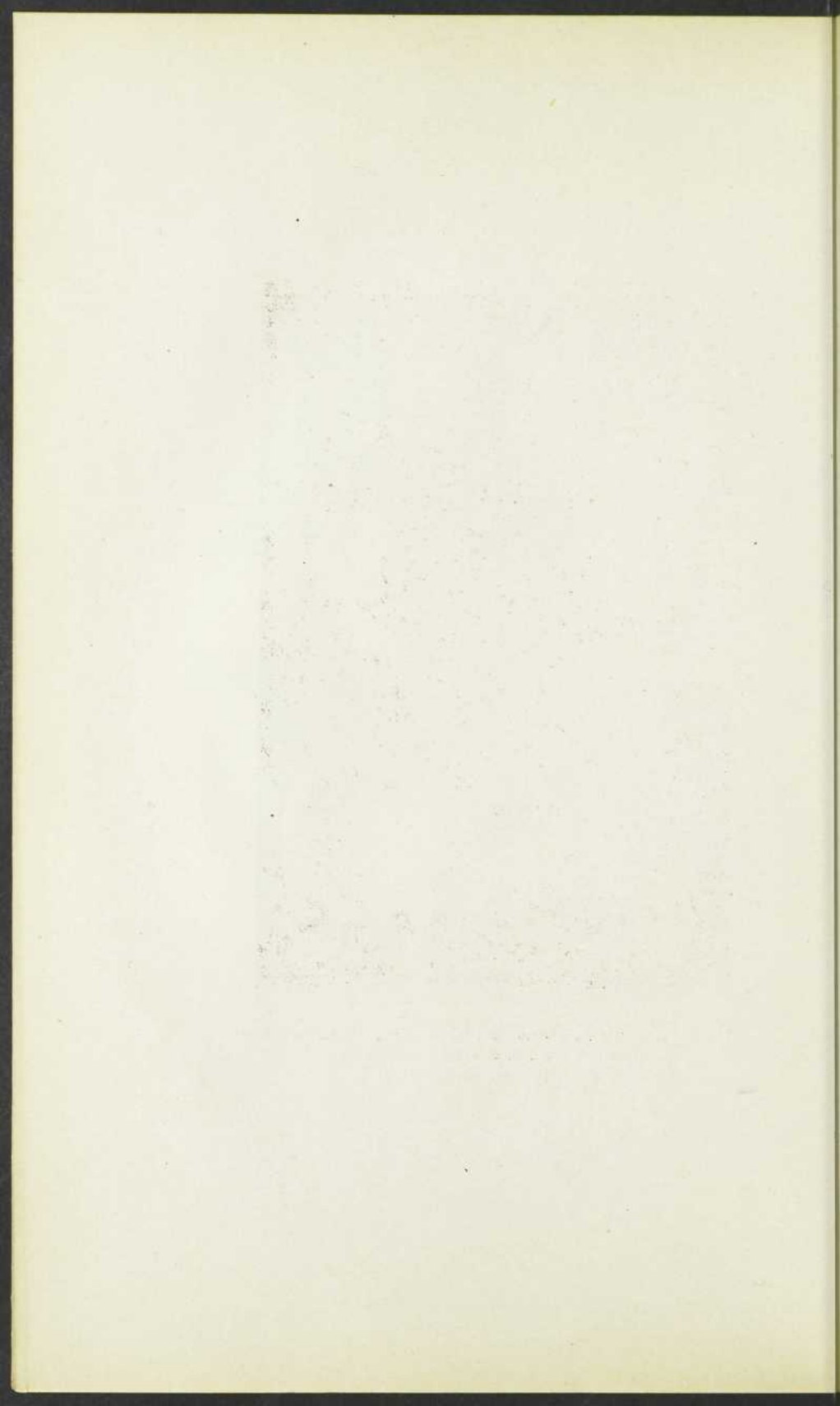
Le gibier de venaison, pour les sauvages, c'est l'original, le castor, l'élan, même l'ours des bois; mais le roi de ce gibier, c'est incontestablement le caribou. Et, de ce côté, bon nombre de blancs, peut-on dire, sont sauvages...

Aussi, faut-il comprendre avec quelle anxiété, dans les "Barren Grounds", les populations cuivrées attendent les migrations de caribous. Ces déplacements se produisent deux fois l'an. En avril, les bêtes montent vers les îles de l'Océan Glacial; en octobre, elles redescendent à travers le même territoire, jusque vers les Grands Lacs. C'est au moment de ces migrations que les chassent les sauvages. Le grand point, c'est pour le chasseur, de se trouver au bon endroit. Mais ces éternels chasseurs se trompent rarement. Ils connaissent d'avance les itinéraires des caribous. Si ces derniers changeaient de route, ce serait, pour ces pauvres gens, la famine. Aussi, pendant les quelques jours qui précèdent la migration, vit-on dans une grande inquiétude. Par où passeront les caribous?

Soudain, de très loin, même un jour d'avance, on



Ths-L. Fortin, fils de Thomas, qui lui succéda dans le Parc. Dans le médaillon, son fils, aviateur tué dans un raid au-dessus de Berlin.



entend un sourd grondement. Les caribous arrivent. Aussitôt, grand branle-bas sous les "tepee". Des clameurs s'élèvent de partout: "Ethen! Ethen!"... Les rennes! Les rennes! L'avenir est assuré. On aura de quoi manger. Les caribous sont là!

"Ils arrivent, en effet", raconte l'abbé Poncet, que nous avons déjà cité. "Pendant de longues heures, une véritable marée se met à déferler sur les collines, quelquefois au galop, mais souvent au petit pas, tout en broutant. Quatre cent mille sabots qui frappent le sol; cent mille paires de cornes qui se heurtent les unes aux autres, soulèvent une immense rumeur sur la plaine endormie. Les fusils claquent, les chiens aboient. C'est un véritable carnage! Vingt, trente, cinquante caribous sont abattus par une seule famille, laquelle en consomme facilement jusqu'à cent dans l'année. Chaque bête dépecée fournit une moyenne de trente-cinq kilos de viande comestible. Mais il faut songer aux chiens. Il y en a huit à dix par tente, parfois davantage. Et à ces redoutables molosses, il ne suffit pas d'en promettre seulement... Deux kilos par jour ne leur font pas peur... En prévision des mauvais jours, on s'empresse de faire sécher la viande en larges tranches, ce qui donne pour plusieurs mois une assurance confortable contre la faim."

L'abbé Poncet écrivait ce qui précède en 1938, ce qui démontre que s'il n'y a plus de caribous dans nos territoires québécois, ils pullulent encore dans l'Extrême Nord. On a de cela maints témoignages qui font sécher d'envie nos chasseurs de l'Est.

En voici un autre. C'est le récit du passage d'une horde de caribous, fait par un jeune écrivain nordique, bien connu à Québec, Jean Alloucherie qui, à deux reprises, s'est payé le luxe, si l'on peut dire, de deux ex-

cursions dans l'Extrême Nord et qui, en 1938, publiait, à Paris, sous le titre de "Grand Nord" et, en sous-titre: "Hommes et Bêtes des Terres Glacées", le récit de ses hivers passés avec les Esquimaux dans le *Wild*. Au mois de mars 1930, il se trouvait à soixante-quinze milles à l'ouest de Fort Norman, sur le fleuve MacKenzie. Un soir, un trappeur lui apprend qu'une horde importante de caribous du Barren est signalée sur le MacKenzie et qu'elle descend lentement vers le sud et les forêts du lac Athabaska. On compterait plusieurs centaines de têtes. Il lance aussitôt son attelage sur la rive ouest du MacKenzie. L'endroit du guet est vite choisi, mais il faut patienter. Il attend des heures et puis des heures. Et voici le récit que fait Jean Alloucherie du passage de la horde:

"Ce n'est que le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, que les premiers caribous arrivèrent. Ils constituaient l'avant-garde de la horde. Répartis sur une profondeur de six cents pieds, ils progressaient péniblement, gênés par l'épaisseur de la neige. Je comptai ainsi une quarantaine de têtes. Certains caribous portaient leurs bois et, à leur taille, je constatai que cette avant-garde était formée de vétérans... Ils s'arrêtaient fréquemment et observaient l'horizon, bramant sourdement...

"Puis vint la masse de la horde, suivant l'avant-garde à un mille de distance. Le trappeur n'avait pas exagéré, il y avait là des centaines de têtes, et, à l'estime, je ne jugeai pas inférieur à quinze cents le nombre des caribous. Cette véritable armée ne marchait pas en désordre; en files pressées et continues, les caribous s'engageaient sur des pistes précédemment ouvertes par l'avant-garde, traçaient dans la neige des passages étroits. Les mâles occupaient des files extérieures; les femelles, celles du centre avec les faons et les éclopés.

“Des mâles durent me découvrir tandis que je me relevais pour m'assurer une meilleure visibilité de tir, ils détalèrent au galop et un flottement sensible désorganisa la marche de la horde. Des caribous bondissaient en avant, rejetant des tourbillons de neige. D'autres tournaient sur place, pour retrouver le vent et dépister l'ennemi... Bramant de détresse, les faons se réfugiaient contre le flanc de leurs mères. Plus décidés, une quinzaine de caribous se détachèrent de la horde et galopèrent vers l'avant-garde, chercher du secours... Le spectacle était plutôt pitoyable de ces animaux gracieux, inoffensifs, pris d'une panique générale; de ces petits tremblant de tous leurs membres au côté de leur mère, mais dans le “wild” cruel, ne faut-il pas si souvent tuer pour vivre”... Je tirai. Pour mon ami le trappeur, je tirai une seconde fois avec un égal succès. Nul mérite à ce doublé; la horde, désespérée, affolée, traversée de remous violents, n'avancait plus. Puis, une sorte de courant s'établit dans la masse. Ceux de l'avant-garde rejoignaient maintenant l'armée, s'efforçaient de l'entraîner dans la forêt de l'autre rive, allaient et venaient sans cesse, distribuaient des coups de cornes aux hésitants. Ils finirent par y réussir; la presque totalité de la horde s'enfonça à leur suite sous les sapins. Seule, une petite troupe d'arrière-garde, composée d'une trentaine de têtes, refusa de suivre la horde, et galopant, retourna vers le nord. La nuit tombait et je la perdis de vue.

“...J'avais retrouvé dans la neige, passablement piétinés par les fuyards, les corps des caribous; des adultes de 400 livres... Ils avaient dû mourir sur le coup. Au moment où, une heure plus tard, je m'apprêtais à charger sur le traîneau les débris du premier, des ombres rapides passèrent à quelques pas. C'étaient les

caribous de l'arrière-garde qui revenaient et fuyaient désespérément, ne se souciant plus même de ma présence et des hurlements des huskies. Quelques secondes encore et ils disparurent dans les ténèbres..."

On nous pardonnera d'avoir cité ce long passage du livre de Jean Alloucherie, mais nous sommes sûrs que les lecteurs auront trouvé plaisir à la lecture de ce récit plein de vie, si vibrant d'émotion, si humain même, et qui nous révèle la façon curieuse et si intelligente qu'adoptent ces bêtes dans leur migration périodique, notamment à l'approche du danger.

En passant, on aimera peut-être un peu moins la façon d'Alloucherie de traiter notre beau mot "caribou" en le transformant en "cariboo". Pourquoi, en vérité, ces deux "o" qui ne veulent rien dire, qui déflorent tout simplement le mot primitif, qui mérite d'être gardé tel quel. Et M. Alloucherie n'est malheureusement pas le seul à commettre cette erreur. C'est comme notre mot "canot" qu'on voudrait bien, chez la plupart des écrivains français, voir remplacé par le mot "canoë". Affreux! Pourquoi? Pourquoi "cariboo"; pourquoi "canoë"? Personne encore n'a cru devoir nous fournir les raisons de ces modifications dans l'épellation de ces deux mots pourtant très beaux, logiques et aussi français, plus même, que ceux qu'on veut, mais en vain, populariser...

Voilà, en vérité, bien des parenthèses qui nous ont éloignés quelque peu de notre vieux guide Thomas. Nous nous consolons de ces écarts en pensant que notre Thomas aurait lui-même tout particulièrement aimé ces récits que nous venons d'emprunter et où l'on a vu, dans toute leur sauvagerie pittoresque et leur intelligence de bête, ses bons amis les caribous.

LE PARC DES LAURENTIDES

En 1800, bien avant l'époque des "covered wagons" de l'épique odyssée des caravanes vers l'Ouest, à travers les plaines immenses, dans les prairies qui s'étendaient du Golfe du Mexique au lac des Esclaves, et des Rocheuses aux Selkirks et aux Alléghanies, les gigantesques bisons erraient par centaines de mille...

En 1900, dans certaines vallées encaissées du Nevada et du Montana, quelques hordes réduites de ces bêtes subsistaient encore des tueries d'un siècle, mais, privées de leur territoire de pacage, envahi par la civilisation, elles étaient condamnées à une disparition totale.

Les Peaux Rouges d'abord, Sioux, Apaches, Comanches, montés sur leurs mustangs, portant des flèches acérées; puis, les pionniers du Far West, de leur fusil crachant la mort, ont accompli leur œuvre de destruction au sein de l'immense troupeau de bisons...

C'est alors que le Dominion du Canada, désireux de conserver l'espèce, et suivant en cela l'exemple des Etats-Unis, qui venaient d'établir la première réserve de bisons, décida de créer dans la province de l'Alberta, un Parc National où les survivants des "rois des prai-

ries" pourraient trouver un asile sûr. Et, en 1907, le Gouvernement canadien acheta du Gouvernement américain une horde de sept cents bêtes, que des guides forestiers mirent huit mois à rassembler dans le Montana. Transportés par chemin de fer, ces bisons furent conduits dans le Parc de Wainwright, à soixante milles d'Edmonton. Les résultats obtenus ont dépassé toutes les espérances.

En 1920, le nombre des bisons du Wainwright avait atteint plus de 10,000 têtes. Mais, après quelques années, on s'aperçut que la race dégénérait, faute de liberté, ou plutôt des longues migrations saisonnières auxquelles ces bêtes étaient habituées. On transporta alors tous les jeunes bisons dans des wagons spéciaux, puis sur des bateaux, vers le "Wood Buffalo Park", soit une distance de 1,200 milles. Là, sur les rives nord du lac Athabaska, dans les riches pâturages d'un "bush" clairsemé, on leur donna la liberté. Actuellement, la horde du "Wood Buffalo Park" compte déjà au delà de 20,000 têtes...

Or, lorsque l'on fonda cette première réserve de bisons de l'Ouest, il y avait au delà de trente ans que le Gouvernement de Québec avait l'établissement du Parc des Laurentides, où l'on projetait de conserver l'espèce caribou, qui, au début du siècle présent, abondait encore dans les parties inviolées de la Province, comme on voulait assurer la survivance de l'espèce bison, dans les parcs Wainwright et Wood Buffalo.

Le projet d'établir le Parc des Laurentides fut lancé en 1894. Les débuts de cet aménagement furent entrepris sous le gouvernement conservateur de l'hon. M. E.-J. Flynn, premier ministre d'alors, qui demanda à Thomas Fortin d'en tracer les limites et de voir aux

premiers travaux de ce parc, que l'on destinait particulièrement comme réserve pour la conservation du caribou.

Thomas Fortin était alors gardien des territoires de chasse et de pêche de clubs appartenant à des particuliers, entre autres le club de la Roche, propriété de M. W. H. Blake, de Toronto. Il fut ensuite nommé par l'hon. M. Flynn gardien de tout le territoire arrosé par les rivières Malbaie, à-Mars, Jacques-Cartier et autres cours d'eau, ce qui forme aujourd'hui la section est du Parc, ou section de St-Urbain. Ses fonctions consistaient à prévenir le braconnage qui alors, on le conçoit facilement, se pratiquait sur une haute échelle, à cause de l'accès facile du territoire par toutes ses rivières. Le territoire était le rendez-vous de notre caribou des bois, qui habitait par milliers la partie que l'on appelait les Grands Jardins.

Aussitôt nommé pour aménager la réserve, Thomas Fortin, avec l'enthousiasme et la conscience qu'on lui connaissait, se mit à l'œuvre. Il était familier avec ce territoire, des quatre points cardinaux, comme un cultivateur connaît sa terre. Il pouvait le parcourir les yeux fermés. Et il nous disait à ce sujet, avec une conviction qui ne laissait aucun doute: "Je peux vous dire qu'en tel endroit du parc, il y a une grosse épinette et, un demi-mille plus loin, au nord, une talle de bouleaux; ici, il y a un rocher, là, un ruisseau. Voyez-vous, j'ai parcouru ça pendant au delà de cinquante ans au moins, et en toute saison. Au début, naturellement, ce n'était pas le parc d'aujourd'hui, vous comprenez bien. C'était une forêt. M. Flynn m'avait mis là en me disant de voir ce qu'il y avait à faire avec ce coin de forêt, au point de vue de la chasse et de la pêche; voir quelles sortes de truites il y avait dans telles rivières, tels lacs;

quelles espèces de gibiers, gros et petits, fréquentaient les bois; quels moyens il y aurait à prendre pour conserver le caribou qui fréquentait ces lieux. C'est dire que j'ai chassé dans tous les endroits, au fusil et au piège; que j'ai pêché dans tous les lacs et dans toutes les rivières. C'est dire aussi que j'en ai tracé tous les sentiers, dont quelques-uns sont devenus les belles routes d'aujourd'hui. Ces chemins ont été faits en suivant mes "plaques".

Au début, en 1895, le Parc des Laurentides mesurait 2,500 milles carrés. Thomas prenait quinze jours pour le traverser de l'est à l'ouest. Mais lorsqu'il fut nommé gardien de tout ce territoire, il jugea que le meilleur moyen d'en garder l'entrée était de rester chez soi, à St-Urbain. C'est là, en effet, qu'on pouvait dépister tous ceux qui entraient dans le Parc.

Aujourd'hui, le Parc des Laurentides mesure 3,700 milles carrés. Ce territoire, auquel les montagnes forment un incomparable décor, est particulièrement pittoresque. La nature s'est plu à y multiplier, de la façon la plus généreuse, les lacs et les rivières, les montagnes et les bois. De plus, le Parc, étant fort élevé au-dessus du niveau de la mer, constitue un endroit exceptionnel pour y faire une cure d'air pur et de repos.

Dans ce décor séduisant, sur les rives des beaux lacs fourmillant de poissons, au bord des rivières cascantes et aux remous prometteurs, le Gouvernement a voulu aider la nature, afin d'assurer le confort parfait des visiteurs. Il a construit à cette fin, jusqu'ici, dans les trois sections du Parc, une vingtaine de camps qui sont autant de petits châteaux rustiques dans lesquels l'on trouve, durant toute la belle saison, le confort du véritable hôtel moderne, dans les villes et les places

d'eau. Il faut lire la description qu'en font ceux qui ont habité ces chalets. Pour donner une idée de la façon de voyager, disons que l'on peut se rendre en automobile à la porte de plusieurs d'entre eux, jusqu'à trente-huit milles de Québec. Il y a même des garages pour trois ou quatre de ces voitures. Des guides et des cuisiniers sont attachés à ces camps. Bref, rien n'y manque. Et que de belles excursions l'on peut faire en partant de chacun de ces chalets, à travers toute l'étendue du Parc, par exemple, le Grand Portage, sur la rivière Jacques-Cartier, et le parcours même de l'est à l'ouest, par le centre. On admire, au cours de ces excursions, des paysages enchanteurs, de grandioses coins de forêt vierge, des séries de jolis petits lacs, des rivières à cascades superbes, etc... On a donc mille fois raison de vanter ce parc naturel de la province de Québec, de s'attacher à le rendre plus beau et à le faire connaître aux étrangers. Il est pour notre pays une superbe réclame.

Un grand sportsman américain écrivait naguère, dans "Outdoor Recreation": "Les mille et un lacs de la Province placent le touriste dans la difficulté de ne savoir où aller jeter sa ligne. S'il y a de par le monde un pays que l'on peut appeler le "Paradis des Pêcheurs", Québec a d'excellentes chances de décrocher le titre."

A cela, le Gouvernement de la province de Québec a répondu aux sportsmen américains et autres, à peu près ceci: "Si vous êtes dans l'embarras du choix et ne savez où aller jeter votre ligne, réservez-vous un camp dans notre Parc des Laurentides et vous ne songerez plus ensuite à aller pêcher ailleurs."

Vers la fin du siècle dernier, s'il nous avait été donné de contempler du haut des airs ce territoire en quadrilatère brisé du Parc des Laurentides, nous nous serions trouvés, oserais-je dire, à l'échelle d'un spectacle

des jours de la Genèse, où la terre et les eaux se séparaient dans la violence des forces telluriques. Nous aurions pu admirer une écrasante confusion d'éléments où se confondaient en particulier d'innombrables petites taches d'argent reliées par une infinité de rubans blancs. . . des lacs et des lacs, des rivières et des rivières encore, zigzaguant à travers au delà de quinze cents lacs de toutes formes et de toutes dimensions. On aurait vu, comme on voit encore de nos jours, la belle rivière Malbaie, aussi grandiose que la rivière Saguenay, tranchant la forêt d'une ligne nette et que viennent joindre des ruisselets qui lui apportent des eaux plus claires; le lac Jacques-Cartier, le roi des lacs du parc, mais dont la royauté est disputée par le beau lac de la Belle Rivière, au nord. Car l'eau conditionne tout dans le parc où, pour séjourner, il faut savoir manier l'aviron... Toutes ces infiltrations des eaux du Nord ont pénétré dans des chaos de montagnes, de massifs disloqués, qui dressent d'étranges sommets dont quelques-uns sont hauts de 4,000 à 4,500 pieds, des moraines d'anciens glaciers. . . Au milieu de cette sauvage confusion d'accidents terrestres, voici comme un carrelage de culture maraîchère, les marais Pontins de l'Est du Canada; une sorte de potager d'une centaine de milles carrés, adossé aux montagnes laurentiennes. Ce sont les Grands Jardins, territoire de plaines herbeuses parsemées de multiples bouquets de résineux; région lacustre constellée de petits points d'argent ou bien faite de longues pelouses plantées de massifs d'essences indigènes de haute futaie... Ces Grands Jardins étaient le paradis des caribous au temps où, du haut des airs, nous aurions pu contempler le merveilleux paysage dont nous venons d'esquisser les grands traits..., ascension que nous avons manquée, faute d'avions, dans le temps.

Naturellement alors, parmi tous ces lacs, le long de ces rivières, aux pentes de ces monts, dans les plaines moussues, nous aurions aperçu de nombreux et grouillants troupeaux de caribous des bois, spectacle qui, malheur ! nous manquerait au cours d'une telle randonnée aérienne, aujourd'hui. Car, nous l'avons dit, le caribou ne fréquente plus les Grands Jardins. Il a disparu, hélas !

Mais les truites, les petites truites rouges et les grosses truites mouchetées des lacs et des rivières, sont restées. Elles se sont même multipliées et ont pris de la taille. On pourrait peut-être en capturer comme celle qu'en 1915, en présence de Thomas, tirait de la rivière Jacques-Cartier, un fameux pêcheur, d'ailleurs, le Dr Henry : dix-sept livres !...

Mais les caribous disparus, les Grands Jardins ne sont pas restés déserts, tant s'en faut ! Tous les autres gibiers, gros et petits, que chassaient autrefois les premiers habitants du pays, gibiers à poil et à plumes, s'y complaisent, d'autant plus qu'ils se sentent maintenant protégées contre leur ennemi séculaire : l'homme... On le sait, les animaux, lorsqu'ils vivent à l'état sauvage, n'ont pas peur de l'homme. Dans une région inexplorée, ou dans une zone gardée, où l'homme ne les chasse ni ne les piège, les bêtes qu'on appelle sauvages ne le sont pas du tout. Pourquoi auraient-elles peur des hommes ? Des milliers de chevreuils vivent en liberté sur l'Ile d'Anticosti et pourtant, on peut appeler l'une de ces bêtes à venir manger dans notre main. C'est qu'en cet endroit on ne les a jamais chassées. Elles n'ont jamais entendu l'aboiement d'un chien ou la détonation d'un fusil. Il en est ainsi des autres bêtes. Dans le "Yellowston Park", la plus célèbre des réserves naturelles des Etats-Unis, les ours vont derrière les hôtels fouiller

dans les poubelles. Il en sera ainsi, un jour, dans notre Parc des Laurentides quand, en effet, dans notre réserve québécoise, on verra le castor travailler en plein jour et les renards regarder, assis sur leur derrière, le chasseur diriger le canon de sa carabine vers eux. Ce sera la terre promise...

Quoi qu'il en soit, plus que jamais on y voit nos grands fauves : l'orignal, le chevreuil ; les petits fauves : le lièvre et le porc-épic ; les bêtes à pelleterie : ours, carcajou, lynx, renard, loutre, castor, pékan, martre, vison et rat-musqué, putois, marmotte, écureuil et hermine ; les gibiers à plumes : perdrix des bouleaux, perdrix de savane, perdrix blanches, bécasses ; les gibiers des marécages : bécassines, pluviers, maubèches ; les gibiers d'eau : outarde, bernache, oie, canard noir, qui sont, certains printemps, de passage au Parc. Toutes ces bêtes et volatiles foisonnent dans le Parc des Laurentides, et toute l'année, accomplissent dans la plus large liberté leurs errances aventureuses.

Au bord de certains lacs, le long des rivières, ou dans certains ravins abondamment boisés d'essences balsamiques, le Gouvernement, avons-nous dit, a fait construire, ici et là, aux quatre points cardinaux du domaine, de jolis chalets. Là, dans ces abris, c'est le calme édenesque dans toute sa plénitude, le calme reposant des solitudes, sans, toutefois, que rien n'empêche d'entendre, si l'on veut, ronfler, à la porte, son automobile. C'est que ces coins de sauvagerie primitive n'effraient en aucune façon les plus délicates manifestations du confort.

Les chalets du Parc sont au nombre de quinze, dont quelques-uns d'importance secondaire, comme le camp du Bec Croche, situé presque à l'entrée sud du Parc et

qu'on atteint par un portage facile. Ce camp peut tout de même accommoder quatre ou cinq sportsmen.

Le premier des chalets du Parc fut construit en 1907. C'est le Château Beaumont, situé dans la partie est. Il fut érigé sous la direction de l'hon. M. Adélarde Turgeon, alors ministre de la Colonisation, de qui relevait le Parc des Laurentides. Il a été appelé Beaumont pour rappeler le nom de la paroisse natale de l'hon. M. Turgeon: Beaumont, comté de Bellechasse. Le chalet fut d'abord placé à la Roche, presque au centre des Grands Jardins. On voulait alors tout simplement en faire un camp de chasse. Son registre, que nous avons eu le plaisir de consulter, témoigne que ce chalet eut de fort beaux jours. On y voit les noms de personnages anglais, français, américains et canadiens remarquables, de même que des noms de la noblesse française et belge. Quelques-uns de ces visiteurs firent au Château Beaumont de longs et fréquents séjours, mais toujours au temps de la chasse au caribou. Après la disparition de notre "tarrandus rangifer", le Château Beaumont subit un déclin sensible. Il ne fut même plus, à bien dire, qu'un but de promenade. Il avait perdu ses principaux attraits. En 1922, il menaçait ruines.

Au printemps de 1923, l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Chasse et des Pêcheries, alla visiter le chalet. Il se rendit compte que pour le conserver, il était nécessaire de lui faire subir d'urgentes réparations. On se trouvait en face de trois alternatives: ou bien laisser le chalet à l'abandon, puisqu'il ne pouvait pas servir à des fins de pêche et qu'il ne servait plus des buts de chasse; ou bien le réparer et le conserver en bon état pour le jour, mais peut-être lointain, où le caribou reviendrait; ou enfin, démolir l'immeuble et le recons-

truire en un autre endroit des Jardins, près d'un lac où les droits de pêche n'étaient pas loués, et de cette façon le faire servir aux fervents de la pêche à la truite. C'est à cette dernière solution que s'arrêta l'hon. M. Perrault, et c'est à Thomas Fortin, qui avait construit ce chalet en 1907, à la Roche, qu'il confia les travaux de sa démolition et de sa reconstruction à un autre endroit. L'hon. M. Perrault avait visité tous les lacs environnants, afin de choisir un site pour la nouvelle habitation. Il s'arrêta au bord du Lac Long que l'on rebaptisa, pour la circonstance, du nom de feu l'hon. M. Turgeon, fondateur du premier château. Thomas Fortin le construisit d'après les plans de l'ancien Château Beaumont.

Dans une note du registre du nouveau Château Beaumont, M. L.-A. Richard évoque, comme nous venons de le faire, la grandeur et la décadence de l'ancien chalet. Il écrit, entre autres choses :

"Madame Perrault, qui est une fervente de la pêche et qui adore la belle nature, ne fut pas étrangère à la décision prise par son mari et tous ceux qui passèrent des jours enchanteurs dans le confortable Château, près du magnifique lac Turgeon, lui en tiendront certainement gré."

Le site, en effet, où s'élève ce chalet est d'un pittoresque achevé; un vrai studio où la nature laurentienne s'est plu à rassembler tout ce qu'elle a de plus agréable à la vue et à l'ouïe. La pêche y est excellente. On y peut y faire de pittoresques excursions, par exemple, au lac Athabaska, au grand et au petit lac Taschereau, au Lac-à-l'Ile, au Lac-à-la-Chute, au Lac Launier. Le gibier n'y manque pas non plus, et, là comme ailleurs, on attend avec impatience le retour du caribou.

Ajoutons que l'inauguration du nouveau Château Beaumont eut lieu le 30 août 1923 par Madame Perrault. Furent présents à la cérémonie: l'hon. M. J.-N. Francœur, l'hon. M. Perrault, M. L.-A. Richard, le Dr L.-R. Boulet, de Montréal, M. J.-A. Richard, de Montréal (1).

Il y a, avons-nous dit, plusieurs autres chalets dans le Parc tout aussi confortables que le Château Beaumont et même davantage, pour quelques-uns.

Le Parc des Laurentides est divisé en trois sections: la section de Stoneham, qui est la partie sud; la section de St-Urbain, du côté est; la section du Lac St-Jean, au nord. On atteint facilement, même en automobile, ces trois parties du Parc. C'est dans ces trois zones du territoire que le Gouvernement a construit les chalets qu'il loue aux sportsmen qui veulent y faire un séjour récupérateur.

Le premier Chalet du Parc, après le Château Beaumont, fut construit en 1920, sur les bords des lacs Régis et Noël, à trente-huit milles de Québec. On lui donna le nom de Mercier, en souvenir de l'hon. M. Honoré Mercier, ancien ministre des Terres et Forêts. Ayant été restauré quelques années après sa construction, ce chalet constitue une coquette hôtellerie moderne. Le gouverneur général du Canada, lord Wellington, et

(1) Les débuts du Château Beaumont, le premier, furent bien humbles. On lit dans le Rapport du Surintendant du Parc des Laurentides pour 1907, M. W.-C.-J. Hall, rapport fait au ministre des Terres et Forêts d'alors, l'hon. M. A. Turgeon.

"On a jugé à propos de construire une loge de chasseurs nouvelle et plus commode, à proximité de la première bâtisse, dans la partie est du Parc désignée sous le nom de "Desjardins". Des plans ont été préparés et des matériaux que l'on pouvait se procurer tout près de là, ont été transportés sur les lieux, le printemps dernier. On a travaillé à la construction, durant l'été, et la bâtisse sera prête à être occupée au commencement de l'automne. Le chantier qui conduit au chemin de St-Urbain à la loge a été amélioré, mais cependant il est encore assez difficile d'y transporter des matériaux, même avec ces améliorations."

Lady Wellington y ont séjourné durant l'été de 1930. Le service y est aussi parfait qu'on peut espérer au fond des bois, comme d'ailleurs dans toutes les autres loges du Parc.

En 1922, on construisit deux autres chalets, l'un au bord du lac Bec Croche, et l'autre sur les bords du grand Lac-à-l'Epaule. C'est à ce dernier chalet qu'ont séjourné, lors de la conférence des Chefs Alliés, qui eut lieu à Québec en août 1943, MM. Winston Churchill, premier ministre de la Grande-Bretagne, et F.-D. Roosevelt, président des Etats-Unis. Ces deux grands personnages étaient accompagnés, lors de leur excursion nordique, de l'Amiral Brown et de MM. Harriman et Hopkin, deux conseillers de M. Roosevelt.

L'année suivante (1923), s'éleva, également au Lac-à-l'Epaule, le chalet Devlin, du nom de feu l'hon. C. R. Devlin, ancien ministre de la Colonisation. C'est un camp confortable et admirablement situé. La même année, le Gouvernement avait la chance d'acheter à bon compte un chalet appartenant à Mme W. Rogers (1), et qui fut l'origine du chalet Perrault, l'un des plus populaires de l'est du Parc.

En 1925, M. Thom. Gillespie, de Montréal, fit don au Gouvernement du chalet qui porte son nom, et la même année, on faisait l'acquisition du chalet des Bois-Verts.

En 1927, la Cie Shawinigan ayant fait de grands travaux dans l'ancien chemin que les gens du Lac St-Jean appelaient le "vieux chemin de Québec", et qu'ils

(1) Grace Chappin, fille de Alfred Chappin, de New-York, infirmière. Elle épousa William Rogers, de Colorado Spring. Divorcée, elle épousa Hamilton Fish, membre du Congrès américain à Washington qui, violent pacifiste, si l'on peut dire, eut, avant la déclaration de la guerre américano-japonaise, son heure de célébrité grâce à ses discours isolationistes. (Note de l'auteur).

appelèrent dans la suite "La Transmission", parce que la Compagnie avait édifié le long de ce chemin la longue série de ses pylones qui transmettent l'énergie électrique dans les grands centres; et des rumeurs couraient relatives au parachèvement de cette route, par le Ministère de la Voirie. La région du grand lac Jacques-Cartier, avec ses grosses truites, devenant plus populaire, le Gouvernement décida de construire, dans l'automne de 1927, le luxueux chalet du lac des Sept-Iles, qui s'appellera du nom de l'ancien premier ministre de la Province, l'hon. M. L.-A. Taschereau. C'est, depuis, l'un des chalets les plus beaux et des plus fréquentés de la chaîne des chalets du Parc. De tous les points des Etats-Unis et du Canada, on réserve ce chalet des mois à l'avance.

L'année suivante (1928) furent construits les camps des Roches et des Bouleaux, puis, en 1929, le camp du Portage, au petit Lac-à-l'Epaule; puis le Château Upi-ca, au lac des Arpenteurs; le chalet Laferté, nommé ainsi en l'honneur de l'hon. M. Hector Laferté, alors ministre de la Colonisation et, après, président du Conseil Législatif; enfin, le camp de la Traverse, sur les bords du lac de la Belle-Rivière, le rival en beauté du lac Jacques-Cartier.

Le chalet Laferté est une vaste maison hospitalière, où peuvent confortablement se loger une vingtaine de personnes et où, chaque saison, de nombreux amateurs de pêche se donnent rendez-vous, pour en revenir enchantés, en se jurant d'y retourner. Du reste, il en est ainsi de tous les chalets du Parc dont nous venons de faire la revue, comme de ceux qui ont été construits après 1930: les cinq camps du lac Jacques-Cartier et celui de la rivière Pikauba.

A la suite de la conférence des chefs alliés du mois d'août 1943, à Québec, c'est dans les camps du lac Jacques-Cartier que logea M. Antony Eden, ministre des Affaires étrangères en Grande-Bretagne, qui voulut aller se reposer des travaux de la Conférence, en taquinant la truite. M. Eden était accompagné de M. Cado-gan, secrétaire permanent du Ministère.

C'est M. Louis-Philippe Gagnon, surintendant des Parcs de la Province, qui organisa les excursions de M. Eden, comme celles de MM. Churchill et Roosevelt, au Lac-à-l'Epaule. C'est lui qui les dirigea vers les endroits de pêche, et ils furent enchantés de leur sympathique guide.

Bref, on peut compter maintenant, le long des routes du Lac St-Jean et de St-Urbain, une trentaine de petites hôtelleries bien aménagées, munies de tout ce qui constitue le confort moderne et où l'on reçoit, chaque saison, des centaines de touristes qui viennent de tous les points des Etats-Unis et du Canada.

On voudra bien croire que l'on a procédé à la construction de ces hôtelleries avec ordre, méthode et économie, avec seulement l'argent qui provenait des licences octroyées. Dans les débuts de l'aménagement, ces camps et ces chalets n'étaient qu'en puissance, leur emplacement n'étant marqué, pour ainsi dire, que par ce que l'ancien et le premier surintendant du Parc, M. W. J. C. Hall, appelait, dans ses rapports, des "loges" et des "abris"; disons des cahuttes qui ne fournissaient, à bien dire, que l'abri nécessaire contre les intempéries.

Inutile de dire que ceux qui vont séjourner dans ces chalets y trouvent, outre bonne chair et bon gîte, des guides expérimentés qui les conduisent aux endroits où, amants de la nature, ils pourront contempler

des beautés naturelles à nulles autres pareilles, ou bien, amateurs de pêche, ils feront voltiger, avec profit et ivresse, sur la nappe argentée d'un lac ou d'une rivière, aux remous fourmillant de truites, leur "silver doctor", leur "parmachee belle" ou leur "Montreal".

Voilà donc, à n'en pas douter, l'endroit idéal pour toutes les manifestations du beau et du noble sport de la pêche à la truite. Cette truite, c'est la délicieuse écaillée rouge (*salvelinus fontinalis*), que l'on pêche surtout dans les lacs et les rivières du Parc des Laurentides. Elle est vive et combative. Elle varie de taille selon les lacs et les rivières, où on la "mouche". On en capture souvent dont le poids varie de huit à onze livres. Mais ce sont là des exceptions. Nous avons rapporté que le Dr Henry en avait capturé une qui pesait dix-sept livres. Comme au poker, la chance joue, ici, un grand rôle. Quoi qu'il en soit, grosse ou petite, la capture d'une truite du Parc des Laurentides est un plaisir sans mélange. La truite rouge de nos montagnes est sans conteste la reine des poissons d'eau douce. Les eaux claires, douces et profondes de ces cuvettes en font une proie des plus agréables à capturer et... à manger, car la chair de nos truites rouges constitue un régal pour le palais des plus difficiles gourmets...

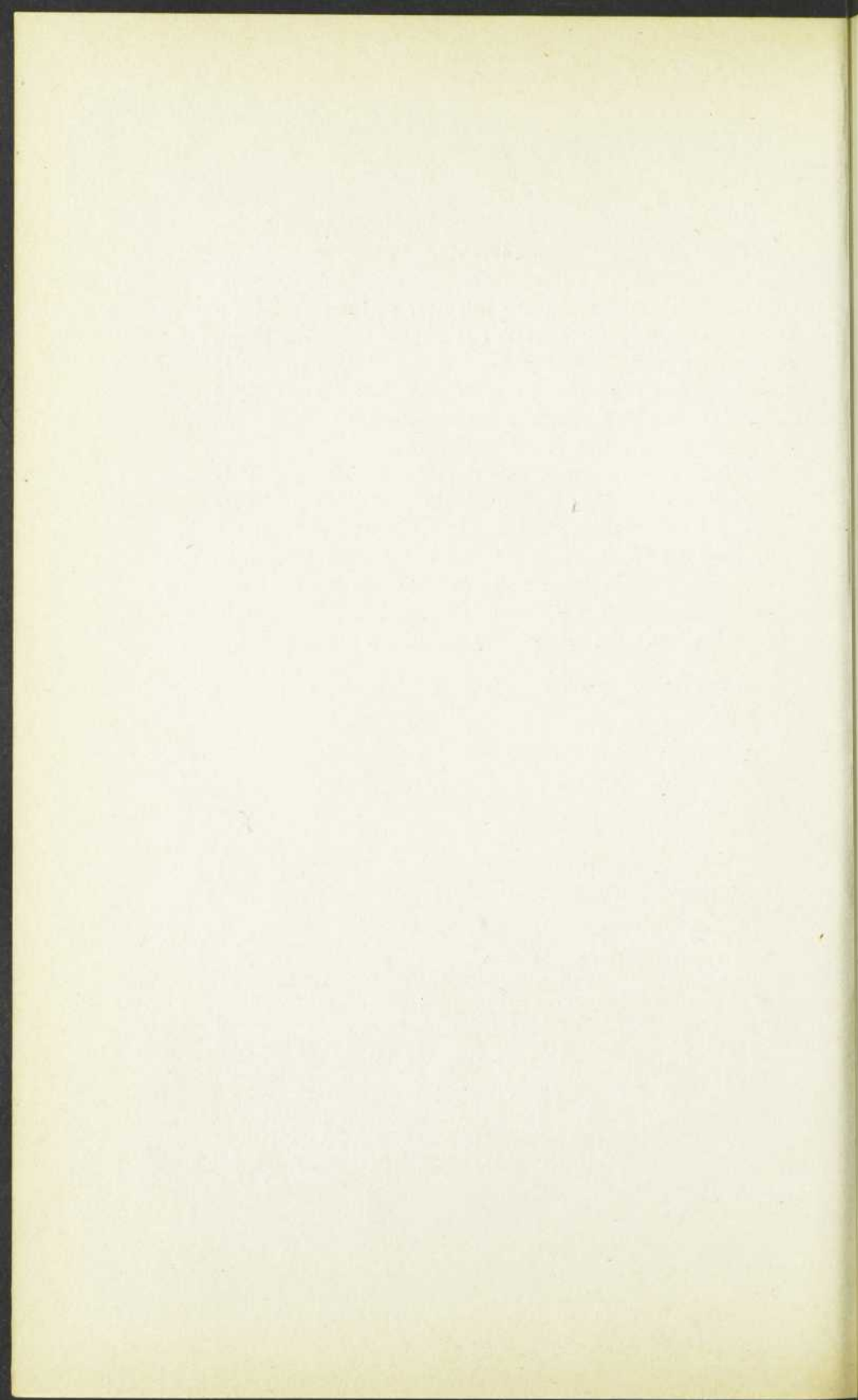
Joie de partir du camp dans l'aube fraîche! Toute la forêt s'éveille. Un vent léger souffle, fait onduler allègrement herbes et graminées, et bruire le feuillage des arbres. Dans l'air pur monte l'haleine de la terre. Les oiseaux dans les frondaisons, s'appellent et se poursuivent; ils gazouillent et l'on croit entendre de petits dialogues... On approche du lac qui luit dans la verdure foncée. Tout est harmonie dans ce coin de nature, harmonie d'où naît la beauté du site. On y connaît à la fois toutes les jouissances que réserve la forêt...

Sensations diverses et complexes, de calme et de paix, de vie saine et libre, et surtout de cette maîtrise de soi que développe la solitude. A mesure que le soleil, là-bas, surgit au-dessus des monts, l'air que l'on respire devient plus léger et l'on se sent comme délivré du poids que l'on éprouve dans les villes, où les rumeurs ne parviennent qu'assourdies et comme ouatées. Alors, on oublie les ennuis et les tracas de la vie quotidienne, les rivalités si souvent mesquines et puériles. La volupté de s'en aller ainsi dans le matin vermeil, à travers les bois, vers le lac bleu du Parc où, tantôt, de la pince du canot, on fouaillera les flots irisés, faisant danser une légère et scintillante "Laurentide Nationale"!...

Et maintenant on pêche; les moulinets de la ligne de soie vibrant dans l'air serein et, vite, les truites rouges glissent une à une dans le panier... Sur les bords du lac, on voit danser l'air au-dessus du sol que grésille un soleil ardent. Il est midi. Il est temps de s'en aller à terre casser une croûte. L'implacable silence de la lisière du bois n'est troublé que par le pépiement des minuscules musiciens de l'orchestre estival. L'eau du lac est d'un calme de rêve... On dîne sur le pouce et, derechef, on pêche. Le panier, maintenant, déborde de petits corps frétilants, argentés et picotés de rouge. Et voici le soir. Lentement, le jour s'éteint. La nuit, à pas feutrés, rodaille autour du lac. Une brume impalpable monte de l'eau chauffée durant le jour, estompé les formes du rivage, enveloppe les choses de souples velours, met du mystère partout. Les montagnes se font imprécises, à la fois plus lointaines et plus proches. Il faut regagner le camp avant que la nuit bleue berce la nature endormie. Et, chargé de l'attirail de pêche et des paniers pleins de la capture du jour, on atteint le camp à travers de drus taillis. La lune dégorge ses

rayons à pleins flots, faisant miroiter sa lumière laiteuse sur les vitres du chalet, l'accrochant, en lambeaux étincelants, aux cîmes des arbres, et la plaquant sur la mousse et les arbustes des clairières. Les étoiles, dans le ciel, se sont allumées à la file, comme les lampes dans les rues de nos villes...

Dans le camp, avant de s'envelopper pour une partie de la soirée, dans la fumée des pipes, les pêcheurs de la journée n'ont pas manqué, au souper, d'offrir à leur estomac le tribut de plusieurs des truites les plus fraîchement capturées et que le valet du chalet a copieusement fait rissoler dans le beurre. Brillat-Savarin eut été heureux d'ajouter ce mets sur un menu royal.



DEVELOPPEMENTS

Une œuvre de l'envergure de celle du Parc des Laurentides ne s'improvise pas du jour au lendemain. Il faut procéder méthodiquement et avec lenteur, car il ne s'agit pas ici d'une mince entreprise. La Nature si belle, si complaisante, dans cette partie des Laurentides où, dirions-nous, s'incruste le Parc, doit être transformée petit à petit par la main de l'homme. Une chose sûre, c'est que l'on ne pouvait trouver nulle part ailleurs, dans l'est du Canada, un endroit mieux approprié pour les fins que l'on se proposait, quand en 1895, le premier ministre de la Province demanda à Thomas Fortin de commencer l'aménagement d'une réserve, destinée principalement à la conservation du caribou, afin d'y attirer de façon permanente, la classe désirable des sportsmen de chez nous et du pays voisin. Les besoins généraux du pays, à cette époque, ne permettaient pas de donner immédiatement une valeur utilitaire aux 1,500 lacs et à la centaine de rivières de cet immense territoire, où "bouille", si l'on nous permet cette expression populaire, l'incomparable truite rouge, qui fait la joie des pêcheurs à la mouche et les délices des gourmets.

Mais si les organisateurs du Parc n'eurent pas, tout d'abord, à chausser les bottes de sept lieues le pas du petit Poucet, ils n'en couvrirent pas moins, en un temps relativement court, une distance fort appréciable dans la voie du progrès. Aujourd'hui, le Parc est l'un des plus grands du monde et l'un de ceux qui offrent le plus d'avantages et de détente dans le champ sportif. Vers l'année 1920, le Parc des Laurentides n'avait, à bien dire, qu'une existence légale (Statut 58, Victoria, ch. 22, 1895.) Ni chemins, ni chemines; à peine quelques sentiers que fréquentaient les indiens et les trappeurs; pas de camps non plus. La surveillance était exercée par un gardien et quelques patrouilles, dirigées par Thomas Fortin. Les braconniers y avaient alors beau jeu. Personne plus que Thomas Fortin n'avait à cœur d'assurer au gibier et au poisson, une protection efficace, en même temps que d'y rendre le plus agréable possible le séjour des sportsmen.

La première tentative d'organisation fut la construction, au milieu des Grands Jardins, du Château Beaumont, ouvert en 1907, comme nous l'avons déjà dit. Malheureusement, à cette époque le caribou commençait déjà à disparaître, et le Château Beaumont fut bientôt abandonné. En 1924, on le démolit pour le reconstruire à un endroit mieux approprié pour la pêche, sur les bords d'un lac poissonneux.

Nous avons vu que, graduellement, selon les revenus du Parc, avaient surgi de la forêt les chalets et les camps, dont les organisateurs ont mille fois raison d'être fiers, et qui sont aujourd'hui, d'après le rapport de 1943 de M. L.-A. Richard, au nombre de quarante-deux.

Toujours est-il que dès 1896, on se rendit compte que les principales raisons pour lesquelles le Parc avait été établi, étaient pleinement justifiées. Les mesures de

protection imposées eurent, en quelques années, des résultats qui dépassaient de beaucoup ce qu'on avait espéré, surtout en faveur de certaines espèces de gibiers, comme le castor et la perdrix. Les gardiens n'éprouvaient plus aucune difficulté à faire comprendre aux sportsmen qu'il était dans l'intérêt commun, de même que dans l'intérêt privé, d'observer les règlements. Il arriva même que pendant plusieurs années, on eut à se plaindre de la trop grande multiplication des castors, dont les digues faisaient submerger des terrains loués à des clubs. On prit même des mesures pour éloigner le plus possible ces animaux des zones de chasse. Le caribou disparu, il fut remplacé par l'orignal qui, toujours grâce aux lois de protection, se propagea rapidement. Bref, au début du siècle présent, le gibier de toute nature abondait dans le Parc, et lacs et rivières, osierions-nous dire, fourmillaient de truites.

De nombreux clubs, comme le Triton, le Tourelli, le Penn profitèrent de cette politique pour renouveler leurs baux, ou acquérir de nouveaux droits de chasse et de pêche. En 1904, plusieurs territoires furent loués, à l'ouest du chemin de St-Urbain, entre la ligne seigneuriale et la rivière Malbaie. Une autre parcelle fut affermée entre le vieux chemin de colonisation ("chemin de Québec") et la ligne du comté de Charlevoix, renfermant le lac des Neiges. On ouvrit aussi le domaine situé au nord de la rivière Malbaie et connu sous le nom de la Cruche et, enfin, un autre dans les Grands Jardins.

Le grand sport était lancé, et l'on ne cessait de lui donner plus d'impulsion. On dégageait les portages; on construisait et on améliorait les chemins; on plaçait des embarcations sur les lacs. On construisit, entre autres, le chemin qui conduit au lac Jacques-Cartier, ouvrant

ainsi au public le plus bel endroit de pêche à la truite de ruisseau qui existe dans l'Amérique du Nord. Enfin, comme nous l'avons déjà rapporté, on érigea plusieurs camps pour remplacer de vieilles cambuses, en attendant les superbes chalets que l'on y voit aujourd'hui.

Cependant, l'on continuait à se plaindre des ravages causés par les castors qui, par leur propagation, changeaient considérablement les conditions physico-chimiques et biologiques de l'eau des lacs. Leurs barrages affaiblissaient les courants d'eau, élevaient la température des étendues lacustres, favorisaient l'accumulation des feuilles et des branches mortes, élevaient le niveau des eaux, surtout après les grosses pluies. Dans le cas d'un lac au pourtour marécageux, disait à ce sujet le Dr V.-D. Vladykov, qui a dirigé pendant plusieurs années la station biologique du Parc, l'inondation de ses rives rend l'eau tellement acide qu'elle menace l'existence de la truite. Toutefois, dans certains cas, d'après le Dr Vladykov, ils peuvent jouer un rôle profitable, s'ils sont édifiés dans des eaux froides à courant fort car, alors, ils forment, en s'écoulant, une étendue stagnante d'eau plus chaude qui stimule et développe du plancton et des insectes aquatiques, nourriture de la truite.

Mais ce qui a contribué, plus encore que les digues des castors, à faire diminuer le nombre, même nous pourrions ajouter sans exagération, à chasser la truite, surtout la grosse truite du lac Jacques-Cartier, c'est la construction des barrages artificiels pour fins d'exploitation forestière. Le Dr Vladykov, sans toutefois en arriver à une conclusion précise, admet que, par exemple, le barrage du lac Jacques-Cartier a été l'une des causes déterminantes de la disparition de la grosse truite qui "fourmillait", si l'on peut dire, dans ce lac.

Ailleurs, certains barrages ont amélioré la situation, comme c'est généralement le cas pour des poissons autres que la truite.

Notre grosse truite du lac Jacques-Cartier, nous disait M. L.-A. Richard, qui l'a particulièrement étudiée avec le Dr Vladykov, était connue du monde entier. Si nous avions pu la sauver, elle aurait fait la fortune du Parc des Laurentides. Elle valait des millions à la Province. Or, ce barrage du lac Jacques-Cartier, qui a tué, si l'on nous permet cette expression en l'occurrence, cette poule aux œufs d'or, ne rapporte au trésor provincial que \$800. par année. Il est vrai que les moulins que ce barrage alimente font vivre la population de la petite ville de Donnacona. Et voilà comment ceci aura tué cela. C'est la rançon du progrès industriel. On ne peut tout avoir à la fois. En exploitant l'une de nos ressources naturelles, les compagnies forestières en anéantiraient une autre. Mais les droits de coupe de bois compensent-ils toujours la Province pour les pertes qu'elle subit dans un autre domaine? De toute évidence, des conclusions trop catégoriques seraient difficiles à tirer dans ces cas. Peut-être pourrait-il y avoir des compromis qui contenteraient tous les intéressés?

C'est ainsi que dans le rapport des opérations du Parc des Laurentides, qu'il faisait à l'hon. M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, en 1930, M. L.-A. Richard, sous-ministre, soumettait une intéressante suggestion à propos du territoire où se trouve le chalet Perrault, au lac Ste-Anne, l'un des plus beaux des Laurentides. "Qu'arrivera-t-il", demandait M. Richard, "quand le licencié, usant de ses droits, fera exploiter cette forêt — et cela s'est fait depuis, ajouterions-nous

à cette note de M. Richard — et éclusera les lacs pour aider au flottage du bois?”

M. Richard suggérait alors “que l'on offre au licencié l'échange de ce territoire si facile d'accès, si avantageux pour le sport et d'une beauté si spéciale, pour le territoire voisin de la Chaudière, qui n'est pas affermé et qui semble plus favorable, à cause de sa situation, à l'industrie qu'au sport. Il s'agit d'une superficie de huit à dix milles carrés, et il serait regrettable que cette belle forêt vierge, que l'on peut facilement atteindre en moins de trois heures de Québec, ne soit pas conservée précieusement, ne serait-ce que pour permettre au Service Forestier et aux élèves de l'Ecole Forestière, de faire des études et des observations au sein d'une forêt arrivée à maturité.”

Voilà un exemple de compromis auquel on pourrait arriver pour sauver des bouleversements qu'entraînent les opérations forestières, ces coins des Laurentides dont on voudrait conserver la beauté primitive pour le plaisir des sportsmen qui, en certains cas, rapportent plus au Trésor de la Province que les droits de coupe. Ce qui est certain, c'est que l'exploitation forestière entraîne la construction de barrages artificiels qui, comme on l'a vu, sont des plus préjudiciables à l'existence de la truite. C'est ce qui est advenu au lac Jacques-Cartier, l'habitat favori de la grosse truite. D'après le Dr Vladykov, ces barrages, comme celui de Jacques-Cartier, modifient à la longue les conditions naturelles, comme nous l'avons vu précédemment. “En certains tributaires du grand lac Jacques-Cartier”, dit encore le Dr Vladykov, “les alevins d'un an n'ont encore qu'un pouce et quart de longueur moyenne, tandis que dans un lac plus chaud, comme le Régis, par exemple, ils sont deux fois plus longs.”

Voilà, scientifiquement expliquées, les raisons qui ont "dépoissonné", de façon à peu près totale, le lac Jacques-Cartier de sa fameuse grosse truite qui, naguère, malgré les difficultés énormes du transport, attirait en cet endroit, à grands frais et uniquement au bénéfice de la Province, les plus réputés sportsmen du monde comme, par exemple, le Dr Willington Koo, grand pêcheur devant les hommes et devant l'Eternel, alternativement ambassadeur de Chine à Washington et à Londres, ministre des Affaires étrangères en Chine et membre de la Ligue des Nations...

Mais si la grosse truite a disparu du lac Jacques-Cartier, le gibier, gros et petit, à part le caribou, a augmenté considérablement, surtout depuis 1927, alors que la chasse fut interdite dans le Parc.

On a parlé longtemps de la région du lac Jacques-Cartier comme d'un véritable Paradis. Ce territoire, de temps immémorial, jouissait auprès des sportsmen d'une réputation sans égale.

Naguère, pour se rendre dans ce pays, que de courage il fallait déployer, que de patience, que de temps et même d'argent il fallait dépenser! Et puis, il y avait soixante-quinze milles à franchir en pleine forêt, sans chemin, pour bien dire. Aujourd'hui, cette distance est couverte en deux heures, comparées à deux jours, autrefois.

Il faut lire à ce sujet le récit d'une "Excursion au lac Jacques-Cartier", publié en 1891, numéros des 6 et 13 juin du "Monde Illustré" et signé: "Jean Eus", pour constater la différence entre un voyage à la fin du siècle dernier et une excursion au même endroit, de nos jours.

On était parti de Québec en juillet, dans une vieille "barouche", traînée par un petit cheval canadien,

“mais bon du chemin sans bon sens”. La Savanne traversée, on arrive bientôt à Stoneham, dont la petite église protestante offre aux voyageurs sa flèche élançée. A droite, la Montagne des Fées; à gauche, celle du Caribou. Enfin, voici le “Chemin des Poteaux” ou “Chemin de Québec”, naguère la “Transmission”, aujourd’hui la Route No 54. On traverse la rivière Taché; le pont étant emporté par la crue des eaux, il faut passer à bras attelage et bagages. Dans cette rivière, le narrateur rappelle qu’il a pêché le saumon, naguère, au pied de la chute. Bientôt, l’on aperçoit les lacs à-Noël et Régis, où des “carpons” du St-Charles viennent taquiner la truite, pour la vendre, le vendredi, sur les marchés de Québec. Le Lac-à-Noël, en particulier, fourmille de truites. On arrive à la Boulangerie, camp bâti lors de l’ouverture du chemin, et dont il ne reste plus rien depuis longtemps, ayant été incendié. Alors, on suit à pied, un mille de long, un ruisseau, à travers bois, et on arrive au Lac-à-l’Epaule. Puis, halte au lac des Roches, où les voyageurs passent la nuit. Ensuite, le lendemain, ce sont des montées et des descentes, des descentes et des montées. Le Grand Brûlé apparaît au loin, comme un vaste cimetière d’arbres secs et dénudés; après, c’est le lac des Neiges, et les voyageurs côtoient la rivière Montmorency; puis, vient la rivière Jacques-Cartier, sur laquelle il faut faire cinq milles pour atteindre le lac du même nom. Mais nos voyageurs, un peu auparavant, sont allés “moucher” au lac des Sept-Iles, parsemés d’îlots, formé par la rivière Jacques-Cartier et où viennent se décharger les lacs de l’Arpenteur et Martel. Et l’auteur du récit ajoute: “Le lac Jacques-Cartier est l’un des plus beaux que l’on puisse parcourir. D’une longueur d’environ huit milles, il mesure d’un mille et demi à deux milles de largeur; il renfer-

me de la truite en quantité innombrable." Le lac est tellement poissonneux, nous a dit, un jour, un vieux pêcheur, que "ça en devient fatigant." Pas de déception, paraît-il; ça mord toujours. L'avantage de ces lacs, sur tout le parcours du chemin, c'est qu'on n'y prend que de la truite vigoureuse.

Et voilà ce qu'était, à la fin du siècle dernier, la région du grand lac Jacques-Cartier, et comment on pouvait s'y rendre. La distance à parcourir, de Québec, était un peu moins de soixante-quinze milles en forêt. L'ancien "Chemin de Colonisation" — le "Chemin des Poteaux" — construit en 1878, fut abandonné avant d'avoir été complété lorsque fut inauguré le chemin de fer "Québec-Lac-St-Jean", en 1888. Dès lors, la nature voulut comme se venger du progrès et l'on perdit bientôt de vue toute trace de l'ancien chemin de colonisation. Le Gouvernement ayant, dans la suite, vendu des limites à bois aux compagnies forestières, les licenciés furent bien obligés d'entretenir tant bien que mal, ce qui restait du "Portage". Mais ce ne fut qu'à partir de 1923, alors que la Compagnie Donnacona érigea le barrage du lac Jacques-Cartier.

Vers la même époque, le Gouvernement construisit un camp sur les bords de la rivière Jacques-Cartier. Enfin, en 1926 et 1927, la Compagnie Shawinigan entreprenait la construction de sa ligne de transmission à travers le Parc, se servant, en grande partie, des défrichements du vieux "Chemin des Poteaux".

Mais alors encore, il fallait payer la rançon du progrès: le gibier disparut en partie, le caribou en premier lieu comme, du reste, dans toutes les autres parties du Parc, puis l'orignal. La perdrix, le lièvre et les bêtes à fourrure devinrent rares. Heureusement, depuis 1928, les choses ont considérablement changé. La

surveillance fut faite d'une façon plus méthodique et les braconniers impitoyablement chassés. Aussi, le gibier a-t-il sensiblement augmenté. Le caribou n'est pas revenu, il est vrai, de son mystérieux cycle, mais les orignaux s'y sont multipliés. Les bêtes à fourrure de même croissent normalement. Quant à la truite des lacs et des rivières, bien que moins abondante, elle est toujours restée de belle race, vigoureuse et combative. Certes, elle est aussi demeurée capricieuse et le pêcheur doit s'armer de patience pour la capturer. Mais n'est-ce pas là encore l'un des plaisirs, parfois, de la pêche? En 1924, M. Siméon Belisle, surintendant de la Chasse et des Pêcheries, en excursion au grand lac Jacques-Cartier, rejetait dédaigneusement à l'eau toute truite de moins de sept livres.

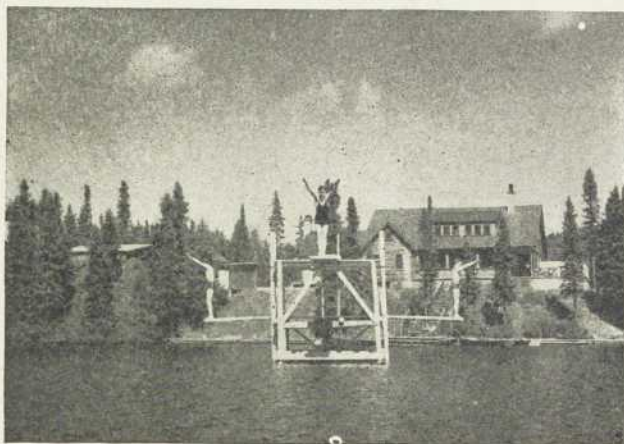
N'oublions pas, toutefois que le Parc des Laurentides est une réserve dont le but est de conserver les diverses espèces de gibier et de poisson. A cette fin, il faut préserver la forêt, surtout contre les attaques du "monstre rouge" qui, laissé libre, aurait tôt fait d'anéantir les ressources naturelles précieuses que sont pour nous le gibier et le poisson.

Par l'entremise du Service de la Protection des Forêts, — service très important du Département des Terres et Forêts — le Gouvernement provincial assumait, en 1929, la surveillance entière du Parc National des Laurentides, au point de vue des incendies forestiers, aussi bien que de la chasse et de la pêche. On entreprit aussi, en 1929, le relevé, du haut des airs, en avion, de la surface du Parc. Les cartes obtenues de la sorte rendent de grands services.

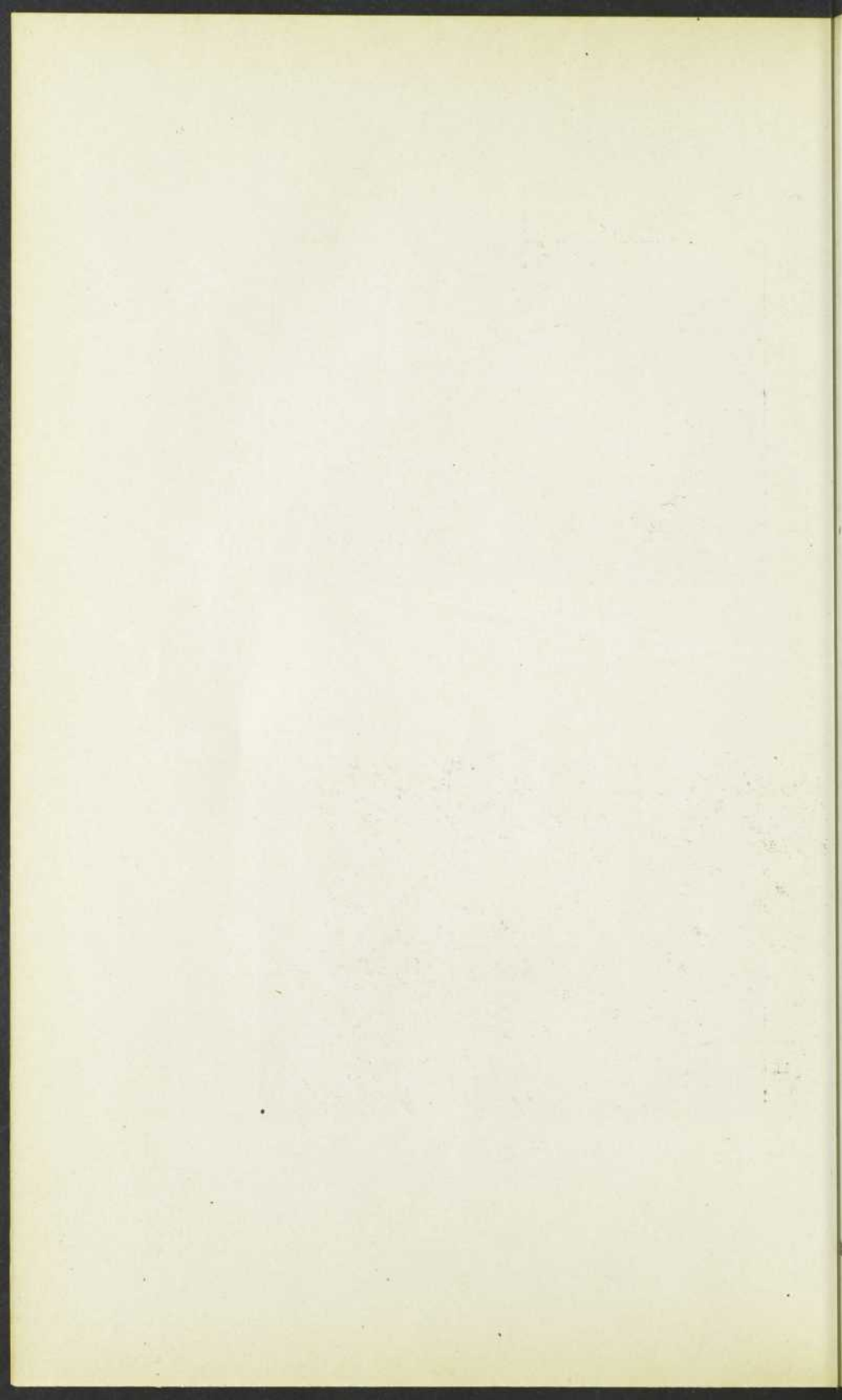
Pour fin de protection de la forêt contre les feux, le Parc est divisé en cinq districts. Les chefs-lieux de ces districts se trouvent au Grand Lac Jacques-Cartier,



En repos au bord du lac des Ecorces.



Le "Relais" au lac Horacio Walker.



à la barrière de Stoneham, à Van-Bruyssels, à la barrière Mésy, près d'Hébertville, et à la barrière de la Rivière-à-Mars.

Dix-huit tours-observatoires, dont douze en acier, ont été érigées sur les montagnes qui offrent le champ le plus vaste d'observation. Ces postes sont reliés au bureau de l'inspecteur et généralement aux chalets des gardes-feux, par un fil téléphonique. Il existe présentement près de six cents milles de ces lignes téléphoniques dans le Parc qui, de plus, établissent des communications entre les différents districts. Trois chefs-lieux de district sont en rapport direct avec le bureau de l'inspecteur en chef, à Québec, au moyen du téléphone.

Des expériences de radio avec des postes à longue portée, ont été poursuivies avec plein succès en 1935, sinon dans le but de supplanter le téléphone avec fil, dont l'entretien est ardu et dispendieux dans la forêt, du moins avec l'espoir de lui trouver un complément très utile, surtout en cas de grands feux. Au moyen des appareils de la radio dite de campagne, l'on a pu échanger des paroles avec des postes à 250 milles de distance.

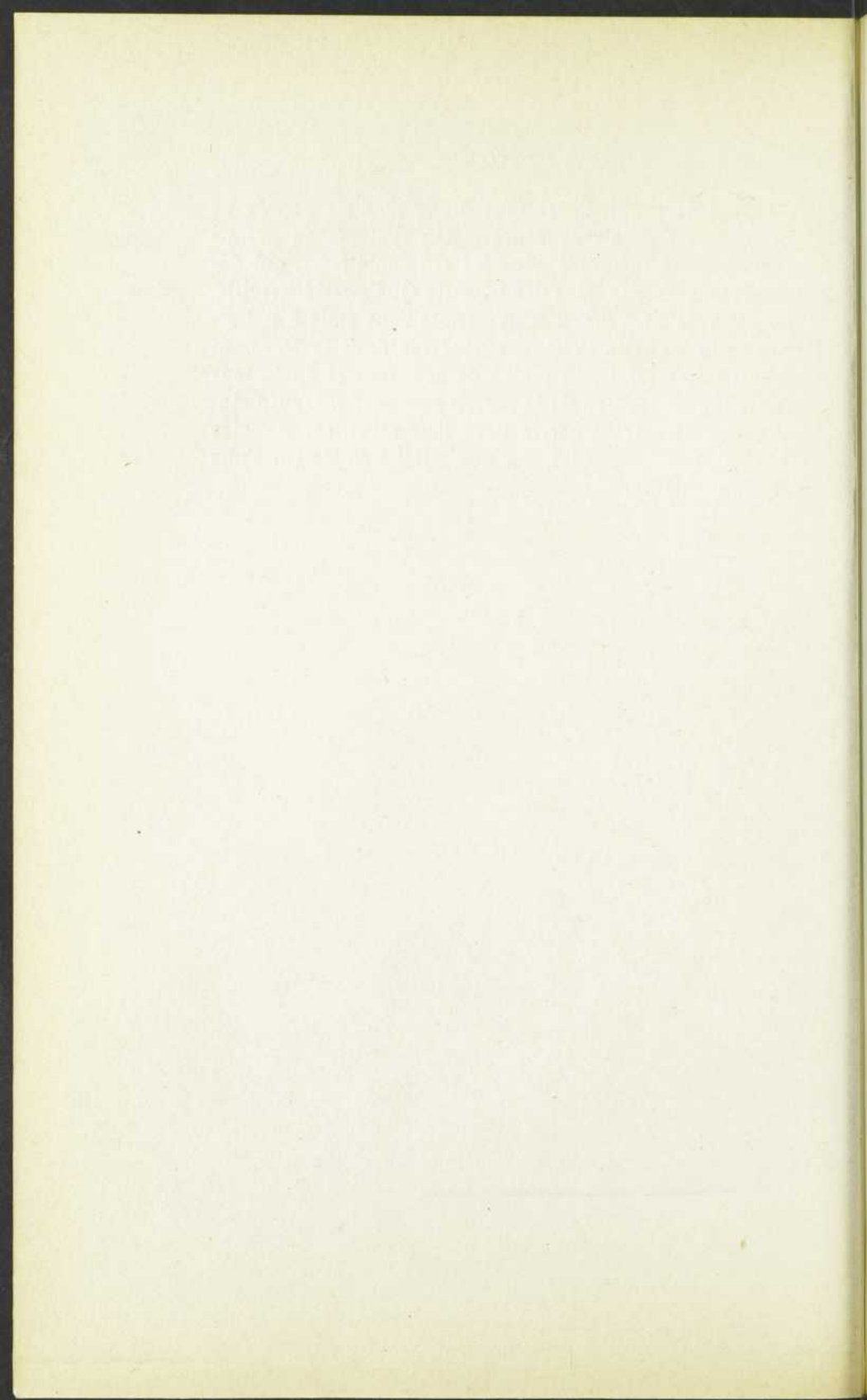
Des bulletins météorologiques sont reçus chaque jour du Service Fédéral, et transmis par le téléphone à tous les inspecteurs dans le Parc, afin qu'ils puissent tirer profit des pronostics sur la température, en distribuant les patrouilles et en donnant des instructions conformément au danger qu'un lendemain peut apporter. Il y a quelques années, le Service de la Protection a doté le chef-lieu des cinq districts d'une station météorologique bien outillée.

Enfin, pour assurer une protection efficace du Parc, de sa forêt et de ses habitants, un système de barrières a été établi sur tous les chemins carrossables, afin de

contrôler les allées et venues des voyageurs, fussent-ils même des membres du personnel officiel et régulier. Tout employé du Département, garde-feu ou autres, agit comme garde-chasse et garde-pêche. Un règlement fut passé, qui donne à l'organisation du Parc les pouvoirs de faire disparaître le braconnage et la pêche illícite, par des mesures aussi expéditives que directes. Grâce à cette surveillance exercée assidûment, avec méthode et régularité, le Parc est devenu un vaste sanctuaire où la faune la plus variée se multiplie en toute quiétude. Si le caribou n'y est pas encore revenu, sauf quelques têtes isolées, l'orignal, le chevreuil, la loutre, le pékan, le castor, le rat-musqué, la martre, le loup-cervier, l'ours et la perdrix s'y sont accrûs d'une façon remarquable, depuis quelques années. Quand le vaste territoire du Parc aura atteint son point de saturation, le gibier en sortira en quantité suffisante pour repeupler les régions avoisinantes, que le braconnage, de tout temps, a si durement affectées. Un pays giboyeux est une source de revenus appréciables pour la population locale et pour la Province. Elle attire les touristes et les sportsmen qui, par des canaux différents, alimentent notre trésor. Il n'est pas exagéré d'affirmer, par exemple, que pour chaque orignal abattu, le chasseur étranger laisse à l'administration, à l'hôtellerie, au guide, etc., etc., une somme moyenne de \$200.00.

Aucune espèce de chasse depuis 1927, avons-nous déjà dit, n'est tolérée dans le Parc. Seule la pêche à la mouche y est permise, une fois la saison ouverte. Seuls les gardes en devoir et les personnes qui ont obtenu un permis à cette fin, peuvent porter, pour leur protection personnelle, un revolver dont le calibre ne doit pas être supérieur à 38, et le canon ne pas dépasser six pouces de longueur. Le port de toute autre arme à feu y est

absolument prohibé. Il faut disposer d'un permis de pêche avant de s'y aventurer. Un système de permis spécial a été inauguré pour les automobilistes, qui désirent traverser le Parc par la route Québec-Hébertville, ou celle de St-Urbain. Ces permis sont émis à la barrière par laquelle l'on veut pénétrer dans le Parc, et doivent être remis, en moins de sept heures après leur émission, au gardien de la barrière de sortie. L'auto ainsi autorisée à traverser le Parc sans arrêt, est signalée à l'attention des gardes, par une affiche collée sur l'une de ses portières.



— XIII —

LE TOUR DU PARC

L'auteur du récit dont nous avons parlé dans le chapitre précédent nous a laissé entrevoir ce qu'était, voilà cinquante ans, un voyage dans une seule partie du Parc des Laurentides. Il en était ainsi, pourrions-nous affirmer, dans toutes les autres parcelles de ce territoire, pour ce qui a trait aux voies de communication.

Afin de faire constater les progrès accomplis depuis, et d'établir le contraste entre ce voyage d'il y a un demi-siècle, et une excursion entreprise de nos jours dans toute l'étendue de ce territoire, nous allons accomplir, en prenant bien notre temps, le tour complet de cet immense massif forestier, non pas, cette fois, dans une méchante "barouche", traînée par un cheval qui en a tout son "raide", mais dans une confortable automobile. Ce sera, de plus, ce qu'on appelle le "Tour du Saguenay", car pour franchir la distance de l'ouest à l'est du Parc, il nous faudra traverser, au nord, une partie de la région du Lac St-Jean et à peu près toute celle qui longe le fleuve Saguenay.

Pour la circonstance, nous avons invité, comme guide, notre vieil ami Thomas Fortin. On sait qu'il connaît "son" parc comme un cultivateur son bien. Il

saura nous renseigner sur tous les endroits traversés. Nous partons de Québec, disons, par un beau matin ensoleillé. Nous traversons d'abord l'historique village de Charlesbourg, l'un des plus beaux endroits des campagnes bas-canadiennes, de même que les petits villages canadiens-français de caractère tout à fait spécial: Notre-Dame des Laurentides, qui ressemble à un hameau des Alpes; Stoneham, très curieux, enfoncé dans une gorge des avant-postes laurentiens. Tout le pays parcouru jusqu'ici est pittoresque à souhait. Il est parsemé de mamelons boisés, sillonné de rivièrettes sinueuses et pointillé de petits lacs en forme de fève. Après avoir roulé une vingtaine de milles, l'on aperçoit, au-dessus d'une barrière, l'indication attendue:

PARC DES LAURENTIDES

Nous voici, en effet, à la BARRIERE. Là, il nous faut remplir des formalités qui nous rappellent passablement celles auxquelles on doit se soumettre avant de pénétrer dans une mosquée de Mahomet. Nous gardons, toutefois, nos chaussures. Mais, bas les armes! Et, au fond des poches, les pipes, les cigares et les cigarettes! "His rebus factis", . . . comme au temps de César, nous franchissons la barrière, et nous voilà dans le Parc. Bien entendu, comme le permettent les règlements, nous fumerons une touche aux arrêts, ou dans les camps, ou sur les lacs et les rivières, s'il nous plaît de jouer de l'aviron.

Depuis Stoneham, nous sommes sur la voie qu'on appelle la "Route Hébertville-Québec" ou, comme disent les gens du Lac St-Jean, la "Transmission", parce qu'elle est construite en grande partie le long du corri-

dor défriché par la Compagnie Shawinigan, pour y installer les pylones qui transmettent jusqu'à Québec l'électricité prise aux usines hydro-électriques de l'Île Maligne. Oh! le chemin pittoresque! C'est le vieux "Chemin de Québec" d'il y a cent ans, comme c'est aussi le "Sentier des Sauvages" d'il y a trois cents ans. Quelle belle avenue que cette nouvelle voie laurentienne de la province de Québec: chemin de chasseurs et de trappeurs, chemin de missionnaires, chemin de colonisation, puis piste veloutée pour automobiles... Elle éveille une belle histoire, vrai! mais que de misères aussi elle rappelle! Nous les raconterons plus tard. Mais de nos jours, nous le répétons, quelle superbe et grandiose randonnée elle procure aux touristes!

Nous voici directement en route pour le grand lac Jacques-Cartier, première étape de notre voyage. D'ici là, nous nous arrêterons — mais peu longtemps — au camp Mercier et au camp Devlin, où nous déjeunerons. En passant, nous jetons un coup d'œil sur les magnifiques lacs-à-Noël et Régis, si bien connus des pêcheurs de Québec, dont ils sont le rendez-vous favori, aux fins de semaine de la belle saison. Et voici le lac-à-l'Épaulé et, tout près, le camp Devlin. Grâce aux bons offices du gardien, nous dégustons un délicieux déjeuner de truites rouges. Le temps est beau; le lac est là, miroir limpide où le ciel se reflète opalisé par le vert sombre des eaux profondes endormies dans le cadre sévère de hauts rochers.

De nouveau, en route, et, après quelques milles, nouvel arrêt au Lac des Sept-Îles, où nous visitons, sous la conduite du gardien, le camp Taschereau, l'un des plus beaux et des plus pittoresquement situés du Parc, avons-nous déjà dit. On l'appelle aussi le Camp-des-Bouleaux. Il est, en effet, bâti au milieu d'un bosquet

de bouleaux, dont les troncs blanchâtres font figures de cierges qui veillent sur cette magnifique hôtellerie sylvestre.

La route que nous avons parcourue jusqu'à présent est d'un pittoresque qu'on ne pourrait que très difficilement décrire. Elle court, pour la plus grande partie, au fond de coulées profondes, ou elle est abruptement taillée aux flancs de montagnes et de collines. Certaines pentes sont fort raides. Nous longeons de sombres ravins dont les talus escarpés se hérissent de grands sapins droits et fiers. Il y a, au fond, semble-t-il, toutes sortes d'angoisses sauvages, d'autant plus que le gai soleil, qui nous accompagne toujours, dore les crêtes dentelées qui s'élèvent au-dessus de nos têtes et que l'adorable velum d'azur limpide que forme le ciel, semble devenir plus léger. Les eaux, par contraste, au fond des gorges que nous ne cessons de longer, roulent avec fracas parmi les éboulis de rochers. Et l'on dirait que les échos s'affolent de leurs rugissements... L'on arrive enfin aux cinq gracieux chalets du lac Jacques-Cartier, où nous nous arrêtons pour passer la nuit.

Le soir, dans le calme et la grandeur de ce coin de la nature sauvage, notre vieux guide nous fait connaître cette partie du Parc où nous nous trouvons et qui en constitue l'une des principales. Thomas, pendant des années, a parcouru ce pays, en canot, à pied, en raquettes. Il y a guidé, trappé, piégé, pêché. Il y a vécu des aventures presque tragiques; il y a eu faim et froid. Il y a passé la nuit à la belle étoile, seul, loin de tout secours. Il connaît par cœur ce sombre coin du pays. Résumons, ci-après, la leçon de géographie et de topographie locale qu'il nous fit, ce soir-là.

Le plateau qui constitue la région médiane du Parc, varie d'élévation entre 2,500 et 3,000 pieds au-

dessus du niveau de la mer. C'est une altitude que les Laurentides n'atteignent nulle part ailleurs. Là, prennent leur source plusieurs importants cours d'eau: les rivières Jacques-Cartier, Montmorency, Malbaie, Cyriac, du-Moulin, Chicoutimi, aux-Ecorces, Metabetchouan, et nombre d'autres. Un petit lac, situé à une quinzaine de milles du grand lac Jacques-Cartier, marque la tête des eaux de la rivière du même nom qui, avant de se perdre, dans le vaste réservoir du Jacques-Cartier, se tord, se faufile, joue à cache-cache parmi les gros rochers à dos noir, ménageant toutes sortes d'émotions à ceux qui la parcourent en canot.

De toute part, dans cette partie du pays, les bois en bordure, ajourés de lacs et de rivières, forment un tableau qui ressemble à une immense et invraisemblable toile d'araignée. "Beau pays", nous assure Thomas, pour l'original et le castor. Mais nous ne sommes pas venus pour voir ces rois de la brousse et des rivières laurentiennes. Filons donc!

"Ici", nous dit encore notre vieux guide, "on peut voir, parfois, des ours se ballader au clair de lune, dans les clairières..."

Le grand lac Jacques-Cartier est remarquable, à maints points de vue; en premier lieu, par sa longueur et sa largeur. Il est enclavé entre des montagnes très élevées, à l'aspect général harmonieux, couronnées de bouleaux dont les teintes blanc-roses tranchent assez étrangement sur le vert sombre des conifères, qui promènent leur ombre fugitive sur les bords du lac. La rivière, au sortir du lac, reprend de nouveau son élan parmi les rochers, et continue de se tordre, tel un serpent, dans des contorsions sans fin. Au passage, elle alimente d'autres lacs de dimensions variées, mais tous

aussi pittoresques, et où abondent les truites. Un peu plus loin, elle pénètre dans une gorge profonde et escarpée. Pendant des milles, il devient à peu près impossible de suivre son cours, que l'on dirait, parfois, souterrain, comme certains canyons des Rocheuses canadiennes. Thomas est d'opinion que nulle part ailleurs, dans le massif laurentien, l'on ne saurait admirer scènes d'une nature plus tourmentée que celles où dévale ce cours d'eau volumineux, sur une distance de quinze milles.

Mais nous n'avons pas le temps d'en suivre la course endiablée, ni même de contourner les dentelures des rives du grand lac. Laissant, un instant, de côté notre vieux guide, nous profitons de cet aparté pour rappeler ce qu'a dit de ce coin des Laurentides, un de nos amis, M. Isaïe Nantais, de la Commission de Géographie de Québec, qui a particulièrement étudié cette région et qui en a fait une description, trop sommaire à notre sens, mais qui doit être juste. Aucune des rivières qui prennent leur source au sommet du Parc des Laurentides ne semblent avoir de secret pour M. Nantais. C'est ainsi qu'il nous fait connaître, après la rivière Jacques-Cartier, la plus calme et plus débonnaire rivière Métabetchouan dans sa course vers le lac St-Jean où, à son embouchure, près de la pointe historique, fut établie en 1676 la première mission outre-Laurentide des Jésuites. Elle offre aux pêcheurs passionnés les superbes ouaniches que nourrissent ses eaux. Celles-ci alimentent, en plus, un chapelet de lacs dont quelques-uns ne mesurent pas moins de sept milles de longueur.

Mais jusqu'au lac de la Belle-Rivière, passé le lac Jacques-Cattier, que d'autres rivières, que d'autres lacs! C'est à s'y perdre! Une année ne suffirait pas pour

parcourir toutes celles et tous ceux qui traversent et parsèment le Parc des Laurentides. Signalons seulement, avec M. Nantais, quelques-uns de ces lacs et quelques-unes de ces rivières: la Rivière-aux-Ecorces, intéressante au point de vue sportif, et le lac du même nom, qui ne mesure pas moins de sept milles de long et où la Compagnie Price Brothers a exploité les chantiers les plus considérables de sa vaste entreprise forestière, dans la région saguenayenne; la rivière Chicoutimi ou Pikauba, échelonnée de cascades d'une rare beauté; la Rivière-à-Mars qui se jette dans la Baie des Hahas, et qui doit son nom à l'un des héros de la Société des Vingt-et-Un Associés qui, en 1839, portaient de la Malbaie, sous la direction d'Alexis Tremblay dit Picoté, pour aller fonder, au fond de la Baie des Hahas, le Saguenay agricole, en créant la première paroisse du Haut-Saguenay, St-Alexis de la Grande-Baie; la rivière Malbaie, qui se jette dans le St-Laurent, à la Pointe-au-Pic; le lac-des-Neiges, dont la décharge, portant le même nom, se jette dans la rivière Montmorency; et que d'autres encore, nous le répétons. Toutes ces eaux fourmillent, à l'année, de truites mouchetées, à tel point, qu'il a fallu édicter des règlements sévères pour empêcher ceux qui "mouchent" de ne pas remplir, à chaque "pêche", les "verchères" dont sont pourvus tous les camps du Parc.

Grâce à notre vieux guide et à notre ami Nantais, nous voilà plus familiers avec le Parc. Aussi, munis de ce bagage de connaissances, nous repartons pour la troisième étape de notre voyage: c'est le lac de la Belle-Rivière, où est situé le chalet Laferté, le dernier de la partie ouest du Parc, à soixante milles des camps du lac Jacques-Cartier. Et roule donc notre automobi-

le! . . . Nous atteignons bien vite le camp des Portes-de-l'Enfer. Les Portes-de-l'Enfer, quel nom terrifiant! C'est un vocable qui date des plus mauvais jours du vieux "chemin de Québec". C'est un endroit de conformation géologique assez bouleversée. Arrivés là, les gens du Lac St-Jean, avec cinq "jours de fatigue dans le corps", entreprenaient la deuxième étape du voyage, et c'était bien pour ces malheureux la "porte de l'Enfer". Aujourd'hui, à la Porte-de-l'Enfer, on trouve une magnifique hôtellerie pourvue de tout le confort moderne, très pittoresque et où nous nous arrêtons pour nous délasser un instant. Il y a là tout près, le Château Upika. Nous goûtons, pendant quelques instants, les charmes de l'hospitalité des deux gardiens. Au départ, laissant la route principale, nous nous engageons dans un chemin tracé en plein bois, qui nous conduit au chalet Laferté. Nous avons, en cours de route, passé à côté des camps abandonnés des chantiers Price, au lac et à la rivière-aux-Ecorces.

Le chalet Laferté est une magnifique hôtellerie, sise au bord du lac de la Belle-Rivière, dernière étape de la partie ouest du Parc. C'est la seule hutte du Parc des Laurentides où plusieurs groupes peuvent loger ensemble. S'il nous prenait fantaisie de taquiner la truite, nous laisse entendre Thomas, nous aurions l'embaras du choix: la Rivière-au-Cheval, le Grand-Remous, la Rivière-du-Milieu, la Baie-des-Roches, etc... Et quelle belle soirée il y aurait à passer sur la large verandah du chalet, pendant qu'à l'intérieur harde le feu d'un vaste foyer de pierres des champs!

Quand on entre dans le Parc, du côté de Québec, à quelques milles de Stoneham, il faut parcourir quatre-vingt-dix milles avant d'en sortir, à l'autre extrémité,

du côté d'Hébertville. Le Parc a la forme d'une étoile. Dans sa plus grande largeur, en direction nord-sud, il mesure, venons-nous de dire, quatre-vingt-dix milles. De l'est à l'ouest, sa largeur est d'environ soixante milles. Pour la dernière étape de notre voyage, nous nous dirigeons du côté ouest et, à cette fin, nous sortons du Parc par la barrière Mésey, et entrons dans la partie déboisée du Lac St-Jean.

Nous avons à franchir 235 milles avant d'atteindre le lac Ste-Anne, en arrière de St-Urbain, comté de Charlevoix. Voici le Lac-à-la-Croix, site d'une jolie petite paroisse où, en 1676, le Père François de Crespieu, missionnaire jésuite au pays des Attikamènes, qui comprenait la vallée du lac Peokuagamy (lac St-Jean), célébrait, le jour de Pâques, la messe, au pied d'une humble croix de bois; voici la belle grande paroisse également agricole d'Hébertville, la première du Lac St-Jean fondée par l'abbé Hébert et ses braves de Kamou-raska. Nous saluons, en passant, au bord de la route, le monument de granit et de bronze élevé à la mémoire de ce fondateur de paroisses; puis, c'est la Station d'Hébertville, où se groupe un essaim commercial très prospère, point de départ pour le nord de la région, où l'on peut voir, en cours de route, les fameuses usines hydro-électriques de l'Ile Maligne.

Nous quittons, ici, le Lac St-Jean, et nous nous dirigeons vers Chicoutimi, après avoir salué au passage, dans le lointain, le clocher de St-Bruno. Le premier point d'importance est ensuite Jonquières et, tout de suite après, Arvida, où fleurit, comme l'on sait, l'industrie de l'aluminium. Puis, c'est Chicoutimi, la "Reine du Nord", que nous traversons en petite vitesse (c'est le règlement), pour nous diriger vers la route condui-

sant à la Baie des Hahas, dont nous traversons rapidement les trois grandes paroisses : Bagotville, notre cher village natal—pour nous permettre une personnalité—, Port-Alfred, la plus jeune des paroisses de la région, et, à côté, la plus ancienne, St-Alexis, fondée, comme nous venons de le mentionner, en 1839. Enfin, passé St-Alexis, nous nous engageons dans la nouvelle route, que nous pourrions désigner sous le nom de "St-Alexis-St-Siméon-Malbaie-Québec". Ce sera, jusqu'à la Malbaie, l'ancien "Chemin des Marais", qui fut pour les habitants du Saguenay ce que l'ancien "Chemin des Poteaux" rappelle aux colons de jadis du Lac St-Jean. Jusqu'au Petit-Saguenay, nous longeons, en arrière des caps, le Saguenay navigable. Un moment, longeant, avant dans les terres, le cours de ce fleuve, nous avons l'impression très nette que nous roulons derrière les deux monstres de granit que connaissent si bien les touristes : les Caps Trinité et Eternité. Comme lorsque nous les doublons en bateau à vapeur, nous nous sentons comme écrasés par ces masses de pierre. Mais quelle différence d'aspect ! Du côté de la rivière, nous contemplons, près de nous, s'élançant vers le ciel, ces gigantesques amas de roches grises et noires ; de la route, en arrière, nous ne percevons, de ces légendaires caps, que des amoncellements sans fin d'arbres de toutes les couleurs, mais où prédominent les verts et les rouges. C'est d'une incomparable beauté. Notre émerveillement n'a plus de bornes.

Puis, nous traversons des terres récemment ouvertes à la colonisation. Nous sommes dans les Cantons Callières et Sagard. A tout instant, au bord de la route, se dresse un modeste camp de bois rond. C'est un colon qui s'installe et qui veut fonder, là, un nouveau

foyer. La famille, souvent, habite déjà une cabane de bois rond au milieu d'un petit défrichement. Quel décor autour de cette modeste habitation! D'habiter dans ces coins enchanteurs doit déjà procurer un peu de bonheur, nous disons-nous, en passant et en saluant ceux qui nous observent avec envie, sans doute, aux abords de la maisonnette. Et cette terre, que ces braves commencent à fouiller pour y semer de la "graine de pain", on nous la dit bonne, encore qu'elle nous paraisse quelque peu sablonneuse. Toujours en vitesse, nous avons traversé les paroisses nouvelles de St-Félix-d'Otis, de l'Anse St-Jean, du Petit-Saguenay, dont nous renonçons à décrire le charme véritablement alpestre. Des petits villages d'estampe antique, quoi!

Enfin, nous voilà à St-Siméon, première paroisse de Charlevoix, qui surgit sur notre route. Nous avons encore au moins cinq heures de trajet avant d'atteindre le lac Ste-Anne. Mais quel magnifique pays! Quels points de vue pittoresques, en particulier sur les hauteurs que nous ne cessons d'escalader et d'où l'on aperçoit les étendues bleues du fleuve St-Laurent, à nos pieds. Nous arrivons au "pied-des-Monts". Ici, serait l'épicentre des secousses sismiques qui se firent sentir, à plusieurs reprises, dans le pays. Quel désordre, en effet, qui ne peut être dû qu'à des tremblements de terre! Du haut d'une montagne, nous mesurons, terrifiés, une formidable crevasse de granit qui nous cloue, bouche bée, dans nos voitures. Nous ne sommes "pas gros" au pied de ces fantastiques convulsions de la terre laurentienne!

Depuis deux heures, nous avons pénétré de nouveau dans le Parc des Laurentides, côté est. C'est la partie communément appelée "Section de St-Urbain". La route que nous suivons, d'un côté est bornée par le

Parc et, de l'autre, par les terres de la Couronne qui ne font pas partie de la réserve sacrée du Parc. De sorte que d'un côté, nous pourrions nous permettre toutes sortes de maraudes et de libertés cynégétiques, sans crainte d'être battus de verges, comme au temps de Henri IV, tandis que de l'autre, dans le Parc, nous courrions le risque d'aller dormir sur la paille humide des cachots, si nous étions seulement pris avec une carabine en main.

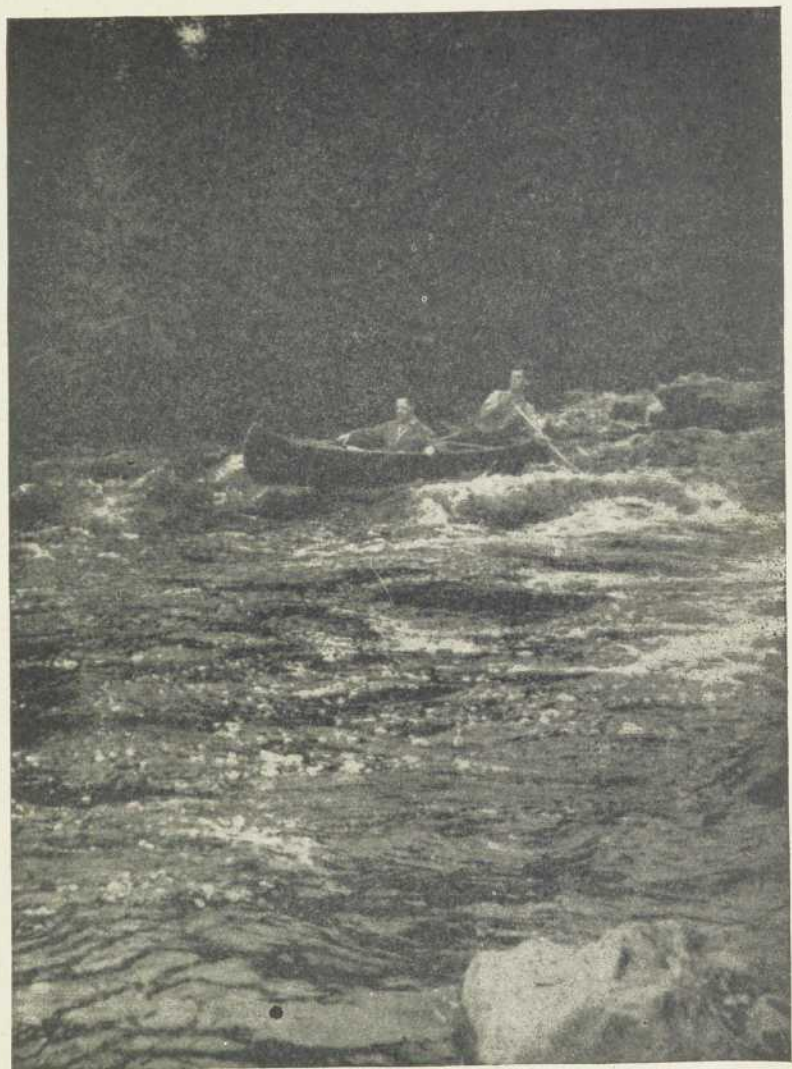
Enfin, nous voici au lac Ste-Anne. Le camp Perault est situé sur une île, au milieu du lac. Des guides experts nous attendent au saut de l'auto, et nous font franchir en canot le mille d'eau qui nous sépare de l'île. Sous le couvert des sapins, nous voyons briller une lumière qui indique que nous sommes "espérés" au chalet. C'est le soir de notre deuxième journée de voyage.

En effet, le fils de Thomas, gardien du chalet, nous offre, en arrivant, les douceurs d'un clair feu de cheminée, ce qui produit sur nos membres l'effet d'un punch chaud. Nous tombons littéralement de fatigue. Les chambres sont vite occupées, et un sommeil réparateur ne tarde pas à venir.

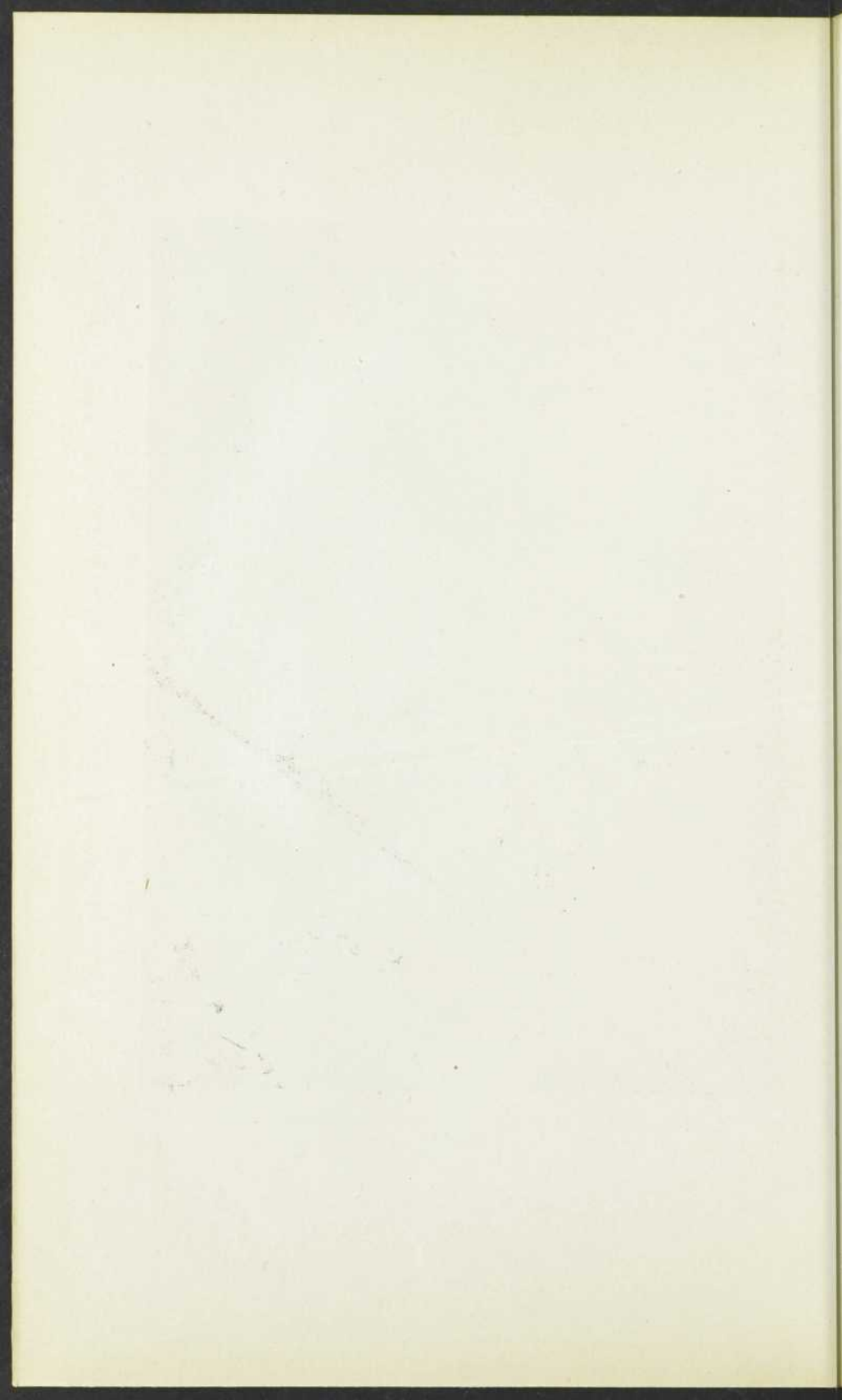
Après quoi, le lendemain, c'est le retour: St-Urbain, encore une fois, la Malbaie, la Baie St-Paul, les Caps, ou comme disent les gens de là, les "Câpes" — la fameuse "route des Câpes", St-Tite, St-Joachim, enfin, toute la pittoresque Côte de Beaupré. Et puis, au bout: QUEBEC. Tout le monde descend!

En deux jours, nous avons accompli le tour du Parc des Laurentides, à part, naturellement, le crochet de plus de deux cents milles, qui nous a conduits dans les régions de "terre faite" du Lac St-Jean et de Chicoutimi, avant de nous diriger du côté est du Parc.

Heureux, comme Ulysse de "Télémaque", car nous aussi nous avons fait un beau voyage!



Qui dira le plaisir et les émotions de sauter les rapides d'une rivière
du Parc des Laurentides ?



— XIV —

LES CLUBS DU PARC

La province de Québec est la seule du pays, croyons-nous, et même le seul Etat de l'Amérique du Nord, où des réserves de chasse et de pêche sont louées à des compagnies ou des particuliers, à même les terres domaniales. Cette politique a prouvé, dès le début, son efficacité. Depuis près de cinquante ans qu'elle existe, la Province en a retiré, d'année en année, des revenus fort appréciables (1). Un autre avantage en découle. La Province s'est ainsi débarrassée d'une partie du fardeau du service de la protection des territoires loués, qu'assument aujourd'hui les locataires eux-mêmes. Enfin, grâce toujours à cette politique, on a attiré, de façon permanente, chez nous, la meilleure classe des sportsmen du pays voisin. Cette pratique est excellente, soit! mais à une condition: c'est que les autochtones et les étrangers qui fréquentent ces lieux, puissent y exercer le noble sport de la chasse et de la

(1) D'après le rapport du sous-ministre de la Chasse et de la Pêche pour 1943, le loyer des lacs et des rivières, les baux de chasse, les transports de baux, l'incorporation des clubs, le prix chargé aux membres des clubs, ont rapporté au Gouvernement la somme de \$169,955.12.

pêche, et se reposer, dans des forêts faciles d'accès et où la pêche est libre. Ce fut là l'un des effets heureux de l'établissement du Parc des Laurentides.

Certains terrains, loués par le Gouvernement, furent fort populaires jadis, surtout avant l'établissement du Parc, alors qu'ils étaient visités par les grands sportsmen canadiens et américains. Aujourd'hui, ils semblent louer de préférence l'un des chalets du Parc. On compte actuellement près de sept cents clubs, en dehors du Parc, dans la Province, et neuf dans le Parc. Au début, il y en avait sept. Le dernier fondé, le club de la "Petite Malbaie", date de 1934. Dans toute l'étendue du Parc, à part les clubs achetés de particuliers par le Gouvernement — comme ceux qui appartenaient à M. T. Gillespie et à Madame William Rogers — il y a le club de la "Petite Malbaie", le club Prémise, le club de la Roche, le club Bonne-Veine, le club de la Chaudière, le club Tourelli, le club Tritton et le club Saint-Vincent. En dehors du Parc, signalons, entre autres, le club Haute-Ville, le club des Employés Civils, le club des Ilets, le club Métabetchouan, le club Penn et le club des Laurentides. Le territoire de ces clubs a été loué au cours des quinze dernières années.

Avant l'ouverture du Parc, le bassin de la rivière Malbaie, comme toutes les autres parties du Parc, était fréquenté par les Montagnais et les Métis, qui y avaient leurs chemins de chasse. Nombre de ces indiens venaient passer les étés sur les bords de cette rivière.

Le premier club fondé dans ce secteur est celui de La Roche dont le territoire comprenait alors la vallée de la rivière Malbaie et ses tributaires. Il fut loué en premier lieu à M. D. C. Thompson. Thomas Fortin fut nommé gardien de ce territoire par M. Thompson

lui-même, sur la recommandation de M. Onésime Gauthier de St-Urbain, alors député de Charlevoix à l'Assemblée Législative. Quelques années plus tard, M. Thompson vendit son club à M. Samuel Blake, avocat de Toronto (1). Le nouveau propriétaire garda Thomas, comme gardien. M. Samuel Blake ne fit qu'une ou deux visites dans son domaine. Son fils, M. William Hume Blake, en prit possession en s'associant M. Walter Edmund, ce "caractère difficile" dont nous a parlé Thomas au cours du récit de quelques-unes de ses aventures. M. W. H. Blake avait aussi adjoint à son club M. Hume Cronyn, son oncle, le Dr Daniel Stimson, le Rev. J. Enox Thibits, M. V. Bennett, M. Thom Law et M. Albert Morice. C'étaient tous des Américains, à l'exception de M. Cronyn. Dans les années qui suivirent, à mesure qu'un de ces messieurs disparaissait, M. Blake les remplaçait par des compatriotes de Toronto ou des amis de Montréal, entre autres M. T. Backwood, de Toronto, M. Thom Gillespie, M. Gordon MacDougall, M. Percival et M. Walter Thompson, M. Philip MacKenzie, tous de Montréal. Et Thomas resta toujours leur fidèle gardien. En 1894, le Gouvernement fondait le Parc des Laurentides, et Thomas Fortin en était nommé inspecteur. Alors, M. Blake engagea, en qualité de gardien de son club, pour deux années, Herménégilde Bradet, frère d'un ancien associé de Thomas. Le contrat de Bradet expiré, M. Blake engagea pour le remplacer, Thomas-Louis, fils de Thomas Fortin. Quinze ans plus tard, M. W. H. Blake

(1) Samuel Hume Blake, avocat et plus tard juge, fut vice-chancelier de Toronto en 1872. Il fut l'un des leaders du Barreau de Toronto, apôtre des doctrines évangélistes de l'Eglise d'Angleterre au Canada et l'un des fondateurs de l'Eglise Wy-cliff, à Toronto. Mort à Toronto en 1914.

mourait, léguant son club à M. Philip MacKenzie, de Montréal, qui avait épousé Helen, sa fille. Plusieurs des anciens membres du club étant disparus, M. MacKenzie prit comme associés: Madame Blake, le colonel Hamilton Gault, M. Tom Gillespie, M. T. Barckwood, M. Allan Law, tous de Montréal, et qui presque tous se retirèrent bientôt, laissant M. MacKenzie seul propriétaire du club. Il en fut ainsi jusqu'en 1940. A cette date, MM. Edgar, Gustave et Paul Côté, de Québec, achetèrent le club de M. MacKenzie. Les nouveaux propriétaires gardèrent Thomas-Louis Fortin comme gardien.

Le 1er avril 1941, Thomas ayant été mis à sa retraite, son fils, Thomas-Louis, lui succéda, et Paul-Henri, fils de Thomas-Louis, fut nommé à la place de son père, gardien du club de la Roche, par les frères Côté; il occupe encore ce poste. Et Thomas, à l'avènement du gouvernement Godbout, en 1939, reprenait son poste d'inspecteur en chef.

Graduellement, le territoire du club de la Roche fut divisé en plusieurs autres clubs et quelques-uns des tributaires de la rivière Malbaie retournèrent au Gouvernement. Parmi les clubs détachés du club de La Roche, il y a le club de la "Petite Malbaie", le club Prémi-se — pendant un certain temps appelé club Galaro — qui fait également partie des eaux de la rivière Malbaie et dont l'un des propriétaires est l'hon. M. Edgar Rochette; le club "Chemin-des-Canots", dont le territoire fut cédé par M. Blake et loué à un de ses amis, M. Henri Lerith et, plus tard, à M. Tom Gillespie. M. Xavier Bradet garda ce club pendant vingt-cinq ans. Il est aujourd'hui rétrocédé au Gouvernement. Mentionnons encore, dans ce territoire, le club Bonne-Veine,

qui n'est pas dans le Parc, mais dont les eaux se déversent dans la rivière Malbaie. Il appartient aux Québécois suivants: l'hon. M. Antonin Galipeault, le Dr Albert Pâquet, MM. P.-O. Dubé, Jules Gingras, François Jobin, Henri Bouchard, Lorenzo Alain et Edmond Bélanger. Son aire comprend, entre autres lacs, les grand et petit lacs Barley, le lac-à-la-Marte, le lac La-Hache, le lac Du-Coq, le lac Beaulieu. Le club **Bonne-Veine**, en premier lieu, appartenait à feu Israël Montreuil, de Québec, puis, plus tard, à M. Raoul Chenevert, architecte de Québec.

Enfin, il y a le club de la Galette, dont le président est M. Charles Joubert de Québec. Ce club avait été organisé par feu Eugène Leclerc, ancien député de Québec-Centre, et jadis prévôt des incendies à Québec. Le territoire de la Petite Rivière Malbaie fait partie de l'organisation du gouvernement; deux clubs du Gouvernement: le camp du Lac Ste-Anne et le camp des Bois-Verts. La source de la rivière Malbaie, le Lac-à-l'Ile, le grand lac Malbaie, la Rivière-à-Jack et d'autres lacs de moindre importance ont été graduellement repris par le gouvernement.

De sorte que le club de la Roche enveloppe actuellement douze milles le long de la Rivière Malbaie. Son camp principal est bâti sur les bords de cette rivière, à un endroit connu sous le nom de la Roche, d'où l'origine de son nom, à cause d'une grosse roche que l'on voit dans une baie de la rivière. Les premiers pêcheurs de ces eaux se faisaient un radeau et allaient s'installer sur cette roche pour pêcher de belles grosses truites. Le même club comprend encore le grand lac Carré et trois petits lacs du même nom. Il y a, de plus, le lac-à-Bob, du petit nom de M. Robert Gilmour, de Québec. Ce

lac est alimenté par la rivière de l'Enfer, tributaire de la rivière Malbaie. Cette appellation diabolique tire son origine d'une montagne de granit d'environ 300 pieds de hauteur, séparée par une brèche de huit à dix pieds de large, du sommet à sa base. L'inspecteur du Parc, M. Thomas-Louis Fortin, l'a traversée, à trois reprises, par cette espèce de canyon; la première fois avec Lord Langletown, un ami de M. W. H. Blake, une deuxième fois avec M. Thompson, de Montréal, et une troisième fois avec son frère Antonin. On n'a pas entendu dire que d'autres personnes aient répété cet exploit. Un portage fait le tour de la montagne de l'Enfer. La rivière Malbaie a deux autres tributaires, qu'on appelle tout simplement la Première et la Deuxième Rivière-du-Jardin. Ces deux rivières alimentent plusieurs petits lacs et, parmi ces derniers, il y a le lac Blanc et le lac Noir, séparés l'un de l'autre d'une centaine de pieds. L'eau du premier paraît blanche, tandis que celle du deuxième semble noire, à cause, sans doute, de la nature du sol qui entoure ces deux lacs. On remarque encore le lac-à-l'Equerre, nom dû à sa forme; le lac Huard, le lac-Castor, le lac-Goéland. Des oiseaux de ce nom le fréquentent en été. On doit aussi mentionner le lac-Croche — nom descriptif — le lac Belle-Truite — la truite y serait remarquable; les deux lacs Michel, en souvenir d'un Montagnais, Michel Denis, qui demeurerait là avec sa famille. Dans le même territoire, signalons le lac "Bouilli" au bord duquel, avant l'ouverture du Parc, habitait un autre indien du nom de Pierre Nepton. Celui-ci racontait qu'il y avait tellement de truites dans ce lac que "ça bouillait". De là son nom. Enfin, le lac-Souris, qui doit son nom au fait qu'un indien du nom de Urbain Nepton, en traversant

le lac, en hiver, avait trouvé une souris morte sur la glace — c'est ce que l'on dit, mais il y avait autre chose... que nous ne dirons pas... Comme on peut le constater, les noms géographiques du Parc des Laurentides, comme ceux d'ailleurs de toutes les autres régions de la Province, ont des origines plutôt simplistes. Un rien suffit à nos arpenteurs, trappeurs et sauvages, pour baptiser un accident géographique qu'ils rencontrent.

A ce sujet, n'importerait-il pas, une fois le calme revenu dans le monde, d'instituer une commission d'onomastique géographique, qui reviserait la nomenclature de nos cartes, surtout dans les territoires qui ne font pas encore partie de municipalités organisées? M. L.-A. Richard nous faisait, à ce sujet, un jour, une suggestion. Il aurait voulu que l'on donnât à plusieurs des principaux lacs du Parc des Laurentides, à des rivières et à des montagnes, des noms de localités où, comme en Italie, en Sicile, en Afrique, en Normandie et ailleurs, se sont couverts de gloire nos soldats canadiens. Ainsi, les noms de Casino, Anzio, Dieppe, Santa-Maria, Bayeux, Ortona, seraient des vocables tout aussi beaux, aussi évocateurs pour lacs rivières et montagnes, que Blanc, Noir, Croche, Castor, Goéland... Mais passons.

On compte encore, dans le territoire du club de la Roche, plusieurs autres petits lacs de plus ou moins d'étendue, et plus ou moins fréquentés. Ces nappes lacustres portent, en général, le nom d'un lac de grandes dimensions autour duquel ils s'étalent. C'est ainsi qu'il y a les petits lacs Castor, Goéland, Noir, Blanc, etc...

En outre du Club de la Roche, le club Prémice — autrefois Galaro — mérite d'être signalé. Il est situé dans la partie est du Parc des Laurentides. Les eaux mortes de la rivière Malbaie ont été appelées Mingan,

en souvenir de trois familles de Montagnais de ce nom, établies jadis sur ses bords, dans l'intention d'y demeurer. Après deux ans, elles sont disparues, sans que jamais plus on en ait entendu parler. Les trois lacs où se trouvent les camps du club Prémice, portent tous trois le même nom. On dit : le premier lac Prémice, le deuxième lac Prémice et le troisième lac Prémice. Ce n'est pas riche comme variété de vocables ! Ils ont été nommés ainsi du sobriquet d'un trappeur qui avait son chemin de chasse et son camp entre la première et la deuxième de ces cuvettes. Ce trappeur se nommait Prémice St-Gelais dit Bradet.

Il avait, comme voisin, un autre trappeur, dont le camp était tout près de là, lequel doit son nom à un indien du nom de Paul Sinock, qui a vécu là pendant plusieurs années, dans une misérable cabane, avec sa famille. Dans les environs, se trouve le lac-à-Jacques, du nom d'un autre sauvage, Jacques Bacon, qui passait là les étés, avec sa famille. Son chemin de chasse s'étendait dans le haut de la rivière Malbaie, où il y avait un autre Métis du nom de Nérée Duchaine. Le camp de ce dernier était bâti à la décharge d'un lac, à mi-chemin entre le lac et la rivière. Son sobriquet "Tisson" servit à baptiser le lac au bord duquel il s'était établi. Plus tard, ce fut le lac-du-Son. Enfin, un autre sauvage, Jean-Baptiste, avait sa hutte au bord d'un autre lac auquel il donna son nom (1).

Le territoire actuel du club Prémice est situé entre la grande et la petite rivière Malbaie. Il est de forme

(1) Ce chapelet de nomenclature géographique, nous a été fourni par l'hon. M. Edgar Rochette. Il a été vérifié et confirmé par M. Thomas-Louis Fortin, qui nous a fait remarquer que les trappeurs et les indiens, que nous venons de signaler, ont encore des parents dans St-Urbain, en particulier.

triangulaire et entièrement dans le Parc des Laurentides. Il fut loué, pour la première fois, en 1903, par l'hon. M. S.-N. Parent, alors ministre des Terres, Mines et Pêcheries à M. F.-B. Gaylord, de Deseronto, Ontario, président de la "Deseronto Iron Co. Ltd." M. Gaylord ne prit jamais possession de son club. Le 6 mai 1905, il transférait ses droits à M. E.-W. Brandeggee, de Utica, N.Y., et l'hon. M. Parent ratifiait la transaction le 16 mars de la même année.

M. Gaylord avait engagé comme gardien, M. Edmond Gagné, de St-Urbain, le 17 février 1903. Il le garda jusqu'à sa mort, après quoi M. Brandeggee engagea le fils de celui-ci, qui demeura en fonction jusqu'à l'expiration du bail de ce club, le 31 décembre 1927.

M. Brandeggee n'est venu à son club qu'une fois, en 1907. Alors, il "tenta" sur le côté est du premier des lacs Prémice. On peut voir encore les vestiges de cette installation temporaire. C'est en 1908 et en 1909 que furent construites les premières cabanes de ce club. La salle à manger actuelle, la cuisine et les deux dortoirs existent encore. Une ancienne boutique, qui servait aussi de résidence au gardien, et une écurie avec dépendances, ont disparu. Le contrat de ces diverses constructions avait été accordé à M. Alfred Lapointe, entrepreneur de la Malbaie, et la surveillance de toute l'entreprise confiée à Thomas Fortin. C'est pendant ces années 1908 et 1909 qu'une équipe de manœuvres traça les portages que l'on voit encore dans tout le territoire de ce club.

M. Brandeggee et sa famille passèrent plusieurs saisons à cet endroit. Le propriétaire s'intéressait tout particulièrement à la chasse au caribou. En 1915 et 1916, il fit construire le camp principal. Son architec-

te, du nom de Covey, vint sur les lieux et surveilla toutes les opérations de la coupe du bois et du transport des matériaux nécessaires. On construisit également un système d'aqueduc pour desservir ces habitations. Le tout fut terminé dans l'automne de 1916. Après tous ces travaux, le Bostonnais ne serait revenu à son club que très rarement. Il n'aurait même jamais vu son camp principal. Il fut nommé, peu après, à des fonctions administratives très importantes aux Iles Philippines. Toutefois, avant de partir, il renouvela son bail avec l'hon. M. Jules Allard, ministre des Terres et Forêts, le 10 janvier 1917. Il signa même de nouveaux baux, l'un pour la chasse et l'autre pour la pêche, le 15 décembre 1921, avec M. L.-A. Richard, alors sous-ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Il renouvela, en janvier 1927, ces deux baux, qui sont signés par M. J.-A. Belisle, naguère surintendant de la Chasse et des Pêcheries.

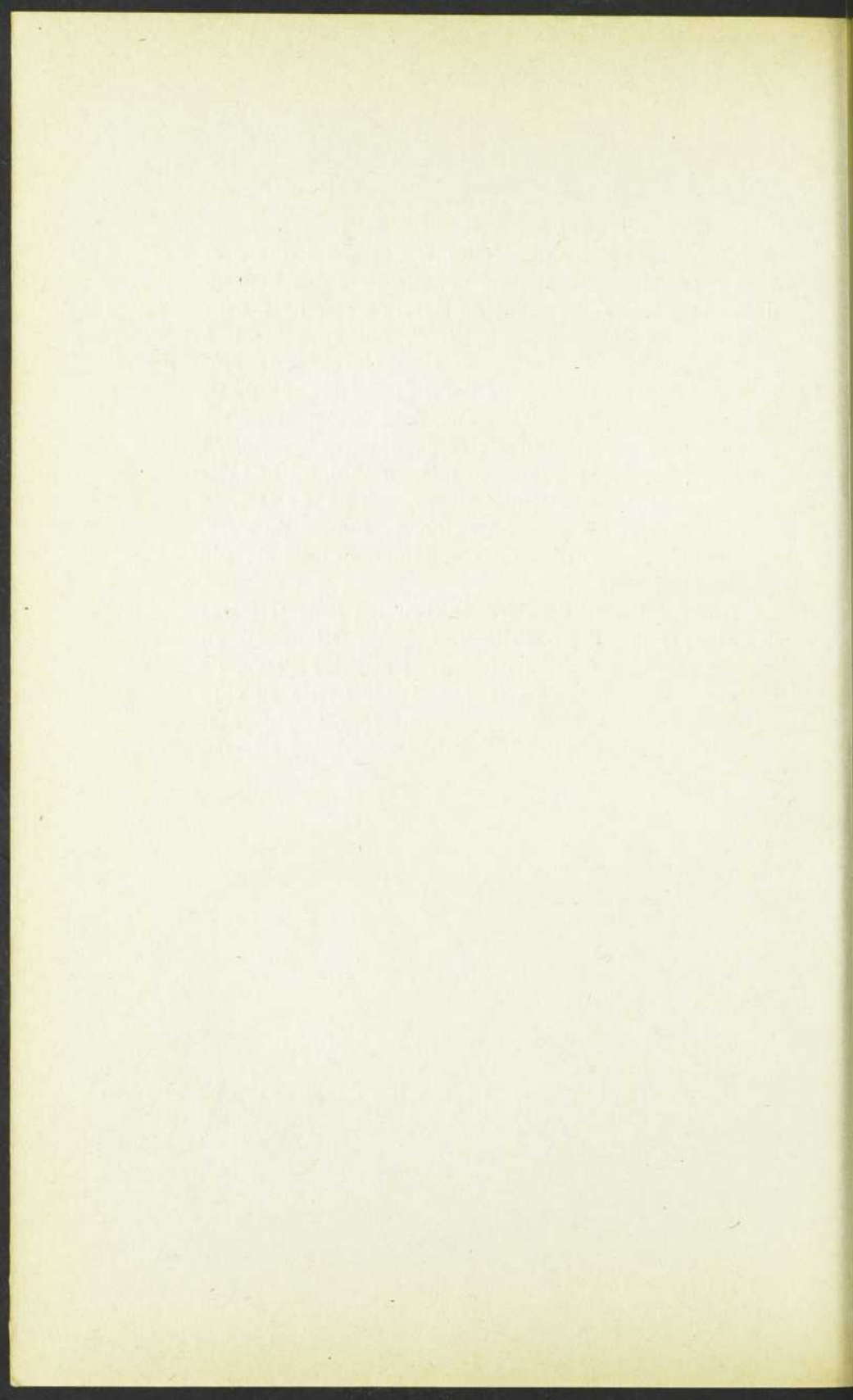
Le 16 juin 1931, M. Brandegge vendait son club aux Messieurs suivants: l'hon. M. Edgar Rochette, le Dr Emile Beaulieu et M. Edgar Gosselin, avocat, tous de Québec. Le club Prémice fut alors affublé du nom de Galaro, mais, peu après, on en revint à son premier vocable. Ses nouveaux propriétaires lui ont fait subir plusieurs améliorations, entre autres, un magnifique four à pain et une boucanière pour y fumer la truite. On est pratique, au club Prémice, et on ne veut rien perdre des savoureux produits de ce petit royaume de la faune aquatique (1).

(1) C'est ainsi qu'au club "Bonne-Veine", dont nous avons parlé plus haut, en 1945, on a fait d'intéressants essais de mise en conserve de la truite, mais pour les besoins du club seulement, la vente de la truite, même en conserve, étant défendue.

On compte dix clubs loués à des particuliers et dont le territoire est enclavé dans le Parc des Laurentides. Avant l'établissement du Parc, on comptait, dans sa partie est, le "Ronevsog Club", qui appartenait à Mme Mildred-T. Atkinson. Il est maintenant la propriété de M. Jos. Simard, de Sorel (1). Non loin de là, se trouve un territoire de pêche, dont le détenteur est un autre des grands industries de Sorel, M. Edouard Simard, frère de Jos., qui a acquis, en 1920, un bail détenu par le magistrat Emile Gagnon, jadis de la Baie St-Paul. L'aire assignée à ce club, au sud-est du Parc, comprend, entre autres, le lac-à-Moïse, qui s'étale sur les Grands-Monts.

Enfin, à l'ouest du Parc, se trouvent les territoires des clubs Tourelli et Tritton, qui appartiennent, en grande partie, à des Américains. Le major Petry, de Québec, fait, par un privilège spécial, partie du club Tritton. On peut aussi noter, en passant, le club Métabetchouan, dans le territoire du Parc, du côté ouest.

(1) Non loin de ce club, et près du lac Pointu, on voit un travail d'érosion merveilleux : des chaudières immenses, de quatre-vingts pieds de profondeur, creusées dans le roc vif. (Note de l'auteur).



L'HISTOIRE D'UN VIEUX CHEMIN

Parlant, un jour, des débuts du Parc des Laurentides, en 1874, Thomas Fortin disait: "Les chemins du Parc, c'est moi qui en ai marqué les "plaques". C'est vrai. Toutefois, avant l'établissement du Parc, existaient, à l'ouest et à l'est, les vestiges de deux vieux chemins, mais qui n'étaient pratiquement plus utilisés, même avec les moyens de locomotion primitifs de l'époque. Nous voulons parler, pour le côté ouest, du vieux chemin de Québec, le "Chemin des Poteaux"; plus tard, la "Transmission"; aujourd'hui, la Route No 54; et, pour le côté est, l'ancien chemin de St-Urbain.

L'histoire des chemins de notre province de Québec serait intéressante. Souhaitons qu'elle le soit un jour. On remonterait ainsi au gouverneur Huault de Montmagny, et l'on écrirait, en même temps, l'histoire des grands voyers qui étaient autrefois des officiers importants, dans l'administration de la colonie.

Dans cette histoire générale des chemins, on raconterait, dans ses grandes lignes, celle du vieux "Chemin de Québec"; une route fort rude qui menait de Québec au Lac St-Jean, et dont les vestiges ont servi au tracé

de la route carrossable qui a été officiellement ouverte, en 1930, à la circulation régulière des automobiles.

Il était donc, enfin, réalisé, ce grand projet de route qui a tant fait jaser pendant au delà de trois-quarts de siècle. Il a été parfois l'objet de polémiques acerbes, et de nombreux voyages d'exploration. Le Gouvernement de Québec s'est toujours intéressé à ce projet d'artère à travers les Laurentides. Voilà trois-quarts de siècle, on en parlait déjà, mais l'on n'en entrevoyait pas la réalisation. La distance à parcourir n'a pas changé, mais combien plus nombreuses étaient les difficultés à vaincre, avec les outillages rudimentaires dont on disposait à cette époque, pour entreprendre des travaux dignes de de Lesseps. Aussi, regardait-on comme des héros ceux que les autorités envoyaient parcourir le sauvage territoire compris entre Québec et le lac St-Jean, pour y tracer un chemin. Le canal de Panama ou de Suez avaient été des entreprises de cette envergure.

Le premier voyage officiel d'exploration de cette partie du pays fut entrepris en 1847, par les arpenteurs A. F. Blacklock et Georges Duberger, son assistant, pour le compte du Département des Terres de la Couronne. Partis de Stoneham le 16 septembre 1847, ils arrivaient au Lac St-Jean le 2 janvier 1848. Ils avaient arpenté, en détail, tout le territoire que traverse maintenant la route Québec-Hébertville. Ces deux pionniers ont communiqué au Gouvernement des notes très précieuses sur leur travail.

En 1863, un voyage analogue était entrepris par M. J. Perrault, député de Richelieu à l'Assemblée Législative, et rédacteur de la "Revue Agricole". Il était également parti de Stoneham, le 13 novembre 1863 — un vendredi — Le voyage fut quand même assez heureux!

Mais les conclusions du rapport de M. Perrault furent nettement défavorables au projet d'un chemin. Maintenant que cette voie est ouverte aux automobilistes, la conclusion de M. Perrault mérite d'être reproduite ici : "Rappelons-nous", disait-il, "qu'un chemin d'été entre Québec et le Lac St-Jean coûterait, avec les ponts, au moins \$450,000, sans résultat, et nous n'hésiterons pas à abandonner ce projet. Je ne comprends pas ce qu'il veut dire en faveur des voies de communications intérieures, et d'une ligne de bateaux reliant le Saguenay à la Rivière-du-Loup et Québec. Si, toutefois, le Gouvernement veut tenter une expérience, qu'il ouvre un chemin d'hiver en se servant des rivières et des lacs glacés, et l'avenir dira si la Province peut faire plus en faveur de l'intérêt général."

L'avenir a parlé et il se trouve que c'est un Perrault — l'hon. M. J.-E. Perrault, qui a inauguré ce chemin carrossable sur tout son parcours, dont le projet avait été condamné, plus de cinquante ans auparavant, par un autre Perrault.

Et pourtant, du temps de Blacklock, de Duberger et de Perrault, comme des autres arpenteurs, il y avait un tracé qui datait de bien loin, il est vrai, mais dont il devait sûrement exister quelques vestiges dans la brousse.

A l'époque de la Mission de St-Charles de Métabetchouan, au Lac St-Jean, les missionnaires et les sauvages avaient tracé, à travers les Laurentides, un sentier qui conduisait à Québec...

Autrefois, ces voies n'étaient que d'étroits sentiers qui zigaguaient à travers la forêt, sentiers pleins de gloire et de poésie, et que l'homme moderne n'a pas réussi à faire disparaître complètement. Tracés par les

Indiens, cette race d'hommes libres qui habitaient à l'origine le pays, ils survécurent à leurs **héroïques** bâtisseurs, ces valeureux pionniers d'avant-garde. Puis, un jour, des groupes d'ouvriers robustes fouillèrent les entrailles de ce maquis, jetèrent par terre les arbres qui l'obstruaient et recouvrirent de pierre et de gravois le sol fraîchement remué. Les petits sentiers tortueux de naguère devinrent laids et se renfrognèrent. Ils résistèrent tant qu'ils purent, mais bientôt arrivèrent de grosses charrettes qui les foulèrent sans pitié. Alors, les sentes enchevêtrées des Indiens se laissèrent tristement mourir.

Et ce fut aussi le sort de la légendaire "trail" qui, voilà plus de deux cents ans, serpentait à travers les Laurentides, entre Québec et Métabetchouan, et qu'on appelait le "Sentier des Jésuites". Il avait été tracé, sans doute, par les Indiens et par les chasseurs, puis parcouru par les missionnaires jésuites, qui y transportaient leurs provisions de Québec à leur mission de St-Charles de Métabetchouan. C'était une misérable petite sente tracée de pieds. Mais elle dut être fort utile, non seulement aux missionnaires, mais aussi aux chasseurs et aux trappeurs, puisqu'à cette époque la chasse se pratiquait surtout dans le territoire compris entre Québec et la région du lac Peokwagamy — Lac St-Jean. Ce sentier pouvait bien n'avoir été, au début, qu'un chemin de chasse. Toutefois, il est bien établi que les missionnaires s'en servirent. Ces derniers s'intéressèrent à cette artère primitive et le Père François de Crespiul, en 1676, dans un mémoire, déclare que le sentier entre Québec et la Pointe Métabetchouan est achevé; et M. Duberger, arpenteur, après avoir parcouru la région, révèle, longtemps après, qu'il a retracé des vestiges de ce chemin de chasse.

Avec les premières tentatives de colonisation dans la région du lac St-Jean, le sentier devient "chemin de colonisation". Et il servit aux pionniers de cette lointaine contrée, alors que la navigation n'était pas encore régulièrement ouverte par la voie du Saguenay via Tadoussac, la Baie des Hahas et Québec, et qu'il n'y avait aucune route, à peu près praticable, entre ces deux derniers points. Mais l'ancien chemin des Jésuites, qui n'était qu'un sentier, ne devint chemin de colonisation, que grâce au passage plus ou moins fréquent des voyageurs, passage qui avait un double effet : élargir davantage le chemin et creuser des ornières plus profondes. La seule amélioration que l'on y fit, pendant un siècle, ce fut d'établir, ici et là, des relais où pouvaient faire halte, et se reposer, les voyageurs fourbus. Et ces relais furent établis, au début, par les voyageurs et notamment par les colons qui allaient s'établir outre-Laurentides; puis, par les maquignons de Québec, qui allaient fréquemment vendre leurs vieilles rosses aux colons de la nouvelle région de colonisation du Lac St-Jean.

Mais quel était le parcours de ce sentier, qui fut la genèse de l'artère qui relie aujourd'hui Québec et le Lac St-Jean? Les anciens rapportent qu'il existait jadis une carte où apparaissait, pointillé, le "Sentier des Jésuites." Malheureusement, on ne peut plus retracer ce document. Par contre, plusieurs autres mappes indiquent le "chemin de Québec": deux, du Père Pierre Laure, en 1732, signalent que ce chemin passait par le lac des Neiges; une de Bellin (1744), une de Carvar (1763), une de M. Eugène Taché (1880), une de Jules Taché, et, en plus, les cartes du tracé du chemin de fer, par James Codman (1880). Toutes portent un relevé du "Chemin de Québec", dont le parcours correspond

avec la voie que prirent les colons en 1880, en passant par le lac Jacques-Cartier et le lac des Neiges. Voici ce que dit à ce sujet M. l'abbé Victor Tremblay, fondateur et président de la Société Historique du Saguenay, à qui nous devons une foule de renseignements intéressants sur cette artère primitive:

"Il semble que l'ancien chemin passait par le lac St-Charles, car le passage qui, de l'Anse St-Jean (sur le Saguenay), rejoignait ce chemin vers le lac Jacques-Cartier, porte, sur la carte de Bellin (1744), de même que sur la carte de A. Larue—d'après Pascal Taché—1825, l'indication suivante: "Chemin entre deux chaînes de montagnes qui conduit au lac St-Charles"...

"La chaîne de montagnes indiquée sur les cartes de 1744, pour le chemin des Jésuites du Saguenay, existe-t-elle?

"M. Georges Duberger nous permet de faire la réponse qui suit: Cette chaîne existe partout et nulle part. Car dans les environs de la section où elle est représentée, les montagnes m'ont paru tellement entassées les unes sur les autres, qu'elles forment dans toutes les directions autant de chaînes séparées par autant de vallées plus ou moins longues et larges. Cependant, je n'hésite pas à croire que les RR. PP., lors de leur résidence au Lac St-Jean, pouvaient bien avoir un sentier ou petit tracé de pieds pour traverser même des animaux de Québec au Lac St-Jean... Ce sentier, que l'on suppose être un chemin régulier, pourrait bien n'avoir été qu'un chemin de chasse, comme j'en ai rencontrés entre la Baie des Esquimaux et le Poste Qua-Qua-Tshow, sur la Côte du Labrador... A l'époque où les Jésuites étaient au Lac St-Jean, il y avait certainement cent fois plus de sauvages qu'aujour-

d'hui, et comme la chasse se faisait entre le Lac St-Jean et Québec, il est bien probable que les chasseurs d'alors entretenaient des chemins d'un lieu à l'autre, et que les Jésuites, au moyen de quelques améliorations, auraient entretenu une communication régulière entre Québec et le centre de leurs missions au Saguenay."

Cette "chaîne de montagnes" est, dit encore M. l'abbé Victor Tremblay, celle qu'indique la carte de Bellin conduisant à l'Anse St-Jean et non pas au poste de Métabetchouan. Quant à la mention de l'arpenteur Duberger, elle est corroborée par le passage suivant d'une communication au "Courrier du Canada", en 1869:

"M. Georges Duberger, ayant recueilli avec soin tous les renseignements des meilleurs chasseurs, avait fait un plan du territoire entre Québec et le Lac St-Jean, et avait tracé le chemin supposé des Jésuites. Il le présenta à l'hon. M. Morin en 1844 ou 1845... En 1846, M. Morin, par l'entremise de Thomas Simard, écuyer, de la Malbaie, pria M. Duberger d'offrir officiellement au Département des Terres de la Couronne son plan, ses remarques et tous les renseignements recueillis sur le chemin de Québec au Lac St-Jean. Il le fit le 18 janvier 1846, dans une lettre adressée à M. T. LeBouthillier, assistant-commissaire du Bureau des Terres de la Couronne, et le 27 août 1847, M. Georges Duberger fut adjoint à M. Blaicklock, en récompense des services qu'il avait rendus. Il fit avec ce dernier l'exploration de 1847 et 1848. C'est donc M. Duberger qui a été le premier et le principal promoteur de cette exploration, et non... les habitants du Lac St-Jean."

Il fallait tout de même "sortir", si l'on peut dire, le "Chemin de Québec" de la sauvagerie où il semblait

se complaire, et donner aux colons, qui commençaient à aller s'établir au Lac St-Jean, une voie de communication passable. Le projet d'un "quatrième chemin" suggéré par l'abbé Pilote, dans son "Saguenay en 1851", y sommeilla pendant plusieurs années. Il revint à la lumière en 1862, grâce au Ministre de l'Agriculture d'alors, l'hon. M. F. Evanturel qui, dans son rapport, fit un vibrant appel en faveur de la colonisation au Lac St-Jean et, partant, d'une voie de communication qui y conduirait. M. Evanturel fut secondé par le député du Saguenay et de Chicoutimi à l'Assemblée Législative, M. David Price. Alors commença une série d'explorations pour le meilleur tracé possible de la route, en même temps que se déclenchait, dans les journaux, une polémique qui devait s'élever parfois à un ton fort acerbe. Une exploration, faite en 1863, fut nettement défavorable au projet; c'est celle de MM. Hamel, Neilson et Perrault, dont le rapport alimenta considérablement la chronique. D'un côté, on favorisait la construction d'un chemin par le Saguenay; de l'autre, on voulait une route du côté ouest, par le Lac St-Jean. L'un des plus ardens adversaires du projet du Lac St-Jean, fut M. l'abbé Dominique Racine, plus tard premier évêque du diocèse de Chicoutimi. Il était alors curé de la ville de Chicoutimi. Dans une lettre en date du 22 avril 1864, il aimait à citer la réponse du vieux chef Montagnais Siméon, à quelqu'un qui lui demandait s'il était possible d'ouvrir un chemin de Québec au Lac St-Jean: "Ah! oui, il y en a un bon, mais pour les oiseaux." La polémique se prolongea jusqu'à l'ouverture du chemin et même après. Il serait trop long d'en esquisser même un bref historique. Parmi les "apôtres", oserions-nous dire, du chemin de Québec, il importe de rappeler le

nom de l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport, à qui, plus que tout autre, nous devons la route actuelle, "Québec-Lac St-Jean". A sa demande, une nouvelle exploration fut faite en 1865, par Jean Gagnon, Joseph Cyriac et William Gagnon. Leur rapport fut des plus favorables et l'abbé Tremblay, dans un mémoire qu'il soumettait à l'hon. M. C. Chapais, concluait: "Il est donc démontré jusqu'à l'évidence, aujourd'hui, que ce chemin peut être fait par un tracé presque sans côtes, et sur le parcours duquel il se trouve quantité de terres cultivables."

La construction du chemin fut commencée sans délai au cours de l'année 1865. L'abbé Tremblay était lui-même le conducteur des travaux dont il fit, dans la suite, rapport à l'hon. M. Chapais, et au cours d'articles qu'il fournissait au "Courrier du Canada". En 1866, le même rapporte qu'on avait construit quarante-cinq milles de chemin. Une nouvelle exploration fut organisée en 1867, par l'arpenteur provincial P.-H. Dumais, à la demande du Département des Terres de la Couronne. Alors, le chemin fut tenu en circulation, en hiver, sur tout son parcours, soit de 125 à 130 milles. D'après un autre rapport, l'abbé Tremblay dit: "Dix milles et demi sont faits en beaux chemins d'été, larges de vingt pieds, y compris les fossés creusés de chaque côté. On comptait 77 ponts ayant coûté \$654. "Il reste encore", disait toujours le même, "cent milles à faire, au coût de \$50,000 à \$55,000." Un rapport officiel du commissaire Archambault, en 1869, donne quelques précisions, entre autres la construction, le long du chemin, de relais pour les voyageurs. "Dans les 22 milles", lit-on, "du Lac-à-l'Epaule au Lac Jacques-Cartier, quatre bâtisses de 20 par 18 ont été construites, assez solidement pour procurer un logement convenable, en hiver, aux voya-

geurs, ainsi qu'à leurs chevaux. Dans chacun de ces abris, il y avait un poêle. Une hutte a coûté \$40.00 et les autres \$30.00 chacune. "Le coût total de ce chemin", concluait le commissaire Archambault, "serait de \$95,000."

Pendant ce temps, l'abbé Tremblay recrutait, sur la Côte de Beaupré, des colons, qu'il dirigeait vers le Lac St-Jean, par "son chemin". Dans le "Canadien" de décembre 1870, on annonçait que plusieurs voitures, venues du Lac St-Jean, étaient arrivées à Québec par cette route. Un rapport, pour la période du 1er janvier 1871 au 30 juin 1872, place dans la catégorie des "chemins de 1ère classe", celui de Québec au Lac St-Jean. Voici quelques renseignements intéressants concernant les travaux de ce chemin, et venant d'un vieillard du Lac St-Jean, Johnny Boivin, de Chambord, qui était l'un des colons employés aux travaux de la route. Ces détails ont été recueillis par M. l'abbé Victor Tremblay. C'est Johnny Boivin qui parle:

"Le gouvernement avait donné à faire un chemin de terre de Québec qui sortait par St-Jérôme, partir de la rivière Jacques-Cartier en s'en venant vers le Lac St-Jean; un demi-chemin jusqu'à Pika en neuf, 12 pieds de large, fossé d'un bord — du bord qui adonnait — à une piquée, un débarras de huit pieds de chaque côté.

"On a parti 25 hommes de notre "gagne" pour aller travailler là, presque à travers le bois. On est arrivé là le 17 de juin. De la Rivière-aux-Ecorces à Pika, c'était fait; on est arrivé à St-Jérôme le 8 décembre. On a été tout ce temps-là dans le bois. On avait \$12.00 par mois, nourris et tentés à même nous-autres; pas de poêle, rien dans les tentes. On transportait nos tentes à mesure qu'on avançait."

Si l'on en juge par les rapports des journaux qui publiaient alors, entre autres choses, des récits de voyages accomplis à travers les Laurentides, par le nouveau chemin, il y eut une circulation assez active sur le chemin du Lac St-Jean, en particulier au cours de l'hiver et du printemps de 1880. On mentionne notamment le départ fréquent d'individus des paroisses du district de Québec, qui s'en allaient s'établir sur les terres neuves du Lac St-Jean. A la fin de l'année 1880, le Gouvernement fédéral créa le service du courrier postal par le Chemin du Lac St-Jean. La nouvelle en fut annoncée dans plusieurs journaux. C'était la confirmation officielle de l'ouverture de la route. Mais cette dernière n'avait alors, assurément, rien du chemin carrossable. Dans des "notes de voyages" signées P.A.J., publiées dans la "Concorde" du 24 août 1881, et que relève M. l'abbé Victor Tremblay, nous lisons :

"Le chemin du Lac St-Jean, ouvert depuis une douzaine d'années, n'est à bien dire un peu praticable que depuis cinq ou six ans. Même aujourd'hui, la partie qui s'étend depuis le Lac Jacques-Cartier jusqu'à St-Jérôme est loin d'être engageante... Il y a peu de terres ouvertes; les gens y vivent dans des camps... On y vit heureux en attendant qu'on puisse réaliser l'idéal rêvé: bâtir une humble maisonnette."

Dans ces notes, que nous voudrions reproduire en entier, l'auteur donne, en particulier, de fort intéressants détails sur la pêche et la belle nature qu'il a admirée, dans la région du futur Parc des Laurentides.

C'est le même témoignage que donnait Thomas Fortin lorsque, plus tard, en 1894, il parcourait toute cette région, pour tracer les grandes lignes du Parc. P. A. J. s'étend aussi assez longuement sur la généreuse hospitalisation offerte aux voyageurs par un M. La-

chance, "le premier établi sur le parcours du chemin du lac" et à qui le Gouvernement avait confié le contrat du transport du courrier à travers les Laurentides, fonction qu'il remplissait avec zèle, dévouement et conscience, mais dont, un peu plus tard, il fut destitué, au grand regret des colons et des voyageurs.

Voici, d'après le Rapport du Département des Travaux Publics pour 1881-82, quelle était la longueur du chemin de Québec-Lac St-Jean, et quels étaient les relais de Québec à Métabetchouan: Québec, Borne, camp Lachance, camp Lac-des-Roches, camp Lac Jacques-Cartier, camp Pikauba, camp Bédard, camp Upika, camp Pika, camp Rivière-aux-Ecorces, camp Belle-Rivière; longueur: 140 milles jusqu'à St-Jérôme.

En 1881, le postillon parcourait ce trajet trois fois la semaine. M. l'abbé Victor Tremblay relève encore, dans le "Canadien" des 24, 25 et 26 août 1882, une description minutieuse du chemin du Lac St-Jean par feu Ernest Myrand, ancien conservateur de la Bibliothèque du Parlement de Québec. C'est dans ces notes de M. Myrand que l'on voit, pour la première fois, la mention du "Chemin des Poteaux", comme on appela assez longtemps le chemin du Lac St-Jean. Ce nom, d'après l'abbé Victor Tremblay, provient de l'existence de deux poteaux qui indiquaient, à Stoneham, l'entrée du chemin.

On fait aussi mention de ces poteaux à la fin d'un article où l'on relate un voyage au Lac St-Jean, fait par un auteur qui ne se nomme pas, mais qui était accompagné de M. Jules Bélanger, greffier de la Cour de Circuit, à Québec: "Le lendemain, dimanche, à 5 heures et demie, nous traversons le pont de Dundas, jeté sur la rivière Huron, et, à 6 heures et 10 minutes, nous ar-

rivâmes aux deux grands poteaux qui marquent l'entrée solennelle du chemin du Lac St-Jean."

M. Charles Coulombe, de Lambton, Beauce, venu par ce chemin en 1878, avec plusieurs compatriotes, comme le rapporte M. l'abbé Victor Tremblay, a dit à ses fils que "c'est là la raison de l'appellation de "Chemin des Poteaux", donnée par les gens de St-Prime". Les premiers habitants de cette paroisse du nord-ouest du Lac St-Jean, furent des cultivateurs de la Beauce, qui débouchèrent outre-Laurentides, par le chemin de Québec-Lac St-Jean.

Il semble que l'on cherchait à fournir tout le confort possible aux voyageurs qui s'aventuraient sur ce chemin, à ses débuts. Dans les notes de M. Ernest Myrand, on lit, entre autres choses: "A la charge du grand lac à l'Epaule, nous aperçûmes les ruines d'un four construit par ordre du Gouvernement. Il servait autrefois aux colons cheminant vers le Lac St-Jean, pour la cuisson de leur pain." Et on relève encore dans ces notes: "On monte d'interminables côtes... douze milles de brûlé..." et pour compléter l'"intérêt" de ce fade paysage, il fallait que la route fut encombrée de souches et comme pavée de pierres énormes à travers lesquelles se creusaient les ornières du chemin..." Bref, un chemin "montant, sablonneux, malaisé"... où le Bonhomme Lafontaine aurait pu aisément puiser son inspiration pour sa "Mouche du Coche". Mais nous ne pouvons nous empêcher de citer encore la description que fait M. Myrand des camps-relais où les voyageurs pouvaient s'arrêter, le long du chemin:

"Qu'est-ce qu'un camp? C'est une bâtisse grossière, faite de bois rond et variant, pour la grandeur, entre quinze et vingt pieds carrés. Les billots à peine

travaillés ne sont pas même dépouillés de leur écorce; le toit, très plat, est à peine incliné d'un angle de douze pouces. Un camp renferme d'ordinaire deux chambres. Celui de Jacques-Cartier en contient quatre. Il y a un poêle dans chaque maison de poste et quelques ustensiles de cuisine, ceux de la plus urgente nécessité.

"Les lits ressemblent à des cabanes, avec cette différence qu'ils sont de beaucoup plus profonds. Ils sont recouverts d'une couche épaisse de sapin et de cèdre.

"Vis-à-vis ou tout près, est bâtie une écurie de dimension égale à celle des camps, avec architecture identique. Il y a un poêle dans chaque écurie.

"A part des camps de Jacques-Cartier, de Pika, de la Rivière-aux-Ecorces, de la Belle-Rivière, les postes échelonnés le long du chemin du Lac St-Jean ne sont pas habités. Outre le personnel de la maison et les sept ou huit voyageurs couchés cette nuit-là, sur des dormants, le camp de Jacques-Cartier renferme une collection remarquable de punaises, de puces et de maringouins. C'est l'une des plus complètes qui existent en Amérique du Nord..."

Puis, le long de la route encore: des lacs et des rivières; des rivières et des lacs: les lacs Régis, Sept-Iles, Malfait, Martel, à-la-Raquette, etc... les rivières: Cachée, Upika, Pika, Saouine, à-Morin, etc., etc; puis "des côtes, des côtes, des côtes", "des petites côtes, longues, chacune, de deux ou trois milles"... Puis, autour de la tête des voyageurs, durant cet interminable calvaire, une armée innombrable de moustiques"... et des brûlots, "variété perfectionnée des maringouins"... puis une "espèce de mouches très cruelles que les cultivateurs du Saguenay appellent des "frappe-à-bord" ou

“frappe-à-mort”. A propos des camps, nous aimons à citer encore M. Myrand :

“Le camp de Pika est plus fashionable que ses voisins. Le 10 mai dernier, un incendie détruisit de fond en comble le poste lui-même et l'écurie y attenant. Les “jobbers” ont cru plus économique de ne rebâtir que l'écurie. De cette façon, les voyageurs qui traversent au Lac St-Jean, par le chemin de Québec, ont le plaisir de coucher dans les boîtes aux chevaux, à côté de leurs bêtes. Les Arabes ne feraient pas mieux...”

Lors de ce voyage de M. Myrand, on voyait, dans le voisinage du lac de la Belle-Rivière, au bord du chemin, une grande croix noire, qui rappelait la mort d'un infortuné manœuvre du nom d'Achille Parent, tué par la chute d'un arbre durant les travaux de construction du chemin, en juillet 1873. Un vieillard du Lac St-Jean rapportait, à ce sujet, à l'abbé Victor Tremblay, ce qui suit :

“Dans les environs du lac de la Belle-Rivière”, disait ce vieillard, “il y avait tellement de moustiques et d'insectes que les hommes étaient littéralement dévorés. Un jour, M. le curé Vallée, de St-Jérôme, étant allé là faire un voyage de pêche, fut si vivement touché de cette calamité et des supplications des pauvres gens, qu'il en pleurait. Il dit la messe à cet endroit et les moustiques disparurent, mais, dit-on, des travaux du chemin seulement; dès que les hommes se trouvaient en dehors des travaux de confection du chemin, ils étaient dévorés comme auparavant. Or, il y avait un arbre au pied duquel on faisait le feu de la marmite. Achille Parent, étant occupé à la cuisine, l'arbre, rongé par le feu, s'abattit sur lui. On courut après M. Vallée qui venait de partir. Il revint à la hâte et put confesser et administrer la victime qui mourut là,

près du ruisseau qui s'appelle depuis ce temps-là, le "Ruisseau à Parent".

Et combien d'autres critiques furent formulées contre le malheureux chemin du Lac St-Jean! Par contre, des articles furent publiés, dont les auteurs cherchèrent à contre-balancer les récriminations, avec le désir de rétablir la réputation de ce chemin. On rassurait les voyageurs en leur disant, comme un M. Ed. Couture, dans un journal du 18 janvier 1883, qu'ils pouvaient "entreprendre le voyage et qu'ils trouveraient un bon chemin et des postes où ils seraient reçus avec toutes les attentions les plus délicates"...

Voilà que tout à coup apparaît dans le "Saguenay" du 24 avril 1883, une note du Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, signée Ernest Gagnon, secrétaire, et dans laquelle on annonçait que le Gouvernement avait décidé de discontinuer "l'entretien du chemin de colonisation, Québec et Lac St-Jean." Un grand nombre de plaintes et de récriminations suivirent cet avis, qui était loin d'appuyer les témoignages qui précédèrent de quelques semaines sa publication. Le Gouvernement avait déboursé, l'année précédente, pour ce chemin, la somme de \$7,936.00. Après ce coup, le "Chemin de Québec" entra dans l'oubli.

Telle fut la fin du Chemin de Colonisation de Québec au Lac St-Jean. A partir de là, en effet, plus rien à son sujet, dans les journaux. Le chemin mourait de sa belle mort. Il est évident que la construction du chemin de fer, qui captait alors toute l'attention du public et que la compagnie tenait à représenter comme l'unique voie de communication outre-Laurentides, ne fut pas étrangère au sort du "Chemin de Québec".

La construction de l'ancien "Québec-Lac St-Jean" (aujourd'hui embranchement des chemins de fer du

Canadien National), fut, dans le temps, une entreprise colossale. Il s'agissait de poser des rails jusque par delà les derniers contreforts des Laurentides, et de descendre le versant septentrional de la chaîne. Sur tout le tracé, en avant, en arrière, à droite, à gauche, c'étaient des ravins, des précipices, des entassements de granit à n'en plus finir, des massifs qu'on ne voyait pas un instant auparavant et qui surgissaient tout à coup devant le regard; puis des rivières à traverser à tout instant, des lacs et des montagnes à contourner, des gorges à enjamber.

L'on a parlé de chemin de fer du Lac St-Jean encore plus longtemps que l'on a parlé du Pont de Québec, avant la construction de l'un et de l'autre. C'est en 1858 que se formait une première compagnie à cette fin et ce n'est qu'en 1893 que la voie ferrée fut terminée jusqu'à Chicoutimi.

Mais le vieux "Chemin de Québec" auquel la construction du chemin de fer donnait un coup fatal, n'était pas tout à fait mort, car plus tard, il ressuscitait, pour ainsi dire, mais sous une autre forme.

Au Lac St-Jean, tout spécialement, les gens, quand ils ont à parler de la route actuelle Québec-Hébertville, plus officiellement la Route No 54, l'appellent la "Transmission". L'on fait par terre le voyage de Québec par la "Transmission"; ou bien, l'on en fait le tour par le fleuve Saguenay. C'est que cette Route No 54, que le Ministère de la Voirie entreprenait de construire vers 1926, suit à peu près, sur toute sa longueur, de Stoneham, à quelques milles de Québec, à Hébertville, une longue clairière que la Shawinigan Water & Power Co. a pratiquée à travers la forêt, depuis St-Joseph-d'Alma jusqu'à Beaulieu, afin d'y ériger la longue série

des hauts pylones qui supportent les lourds et nombreux fils transportant, dans les grands centres, l'énergie développée dans les usines hydro-électriques de l'Ile-Maligne.

Or, il est reconnu que la "Transmission", et, par tant, la Route No 15, ont suivi, à quelque chose près, ce que l'on pouvait retracer de vestiges de l'ancien Chemin de Colonisation de Québec au Lac St-Jean.

Et voilà, dans ses trois principales étapes, l'histoire du "Vieux Chemin de Québec". Aujourd'hui, la grande attraction de cette route du Lac St-Jean, c'est qu'elle traverse, dans toute sa longueur, de la barrière du Sud à la barrière du Nord — la barrière Méty — le Parc des Laurentides.

Toutefois, les voyageurs qui parcourent, à l'heure actuelle, la Route No 54, confortablement installés dans de luxueuses automobiles, ne se doutent guère de cet ancien et presque légendaire "Chemin de Québec" ou "Chemin des Poteaux" ou encore "Sentier des Jésuites", si l'on recule plus loin dans le temps passé. N'importe, le vieux chemin, malgré les difficultés qu'il présentait, a rendu des services à ceux surtout qui, avec le courage que l'on sait, ont colonisé le Haut-Saguenay. A ce titre, il mérite d'entrer dans l'histoire.

Que de drames, de tragédies se sont déroulés sur cette route solitaire, longue de près de cent milles, et qui se faufilait, tortueuse, à travers les Laurentides! Mais, de nos jours, nous le répétons, quelle superbe et grandiose randonnée! Ici, la forêt encore vierge de l'immense parc; là, presque à cent milles plus loin, des terres grasses à perte de vue. Ailleurs, encore plus loin, de petites villes industrielles, qui ont poussé comme des champignons, dans l'espace d'une nuit, seraient tenté d'affirmer.

LE "CHEMIN DE LA GALETTE"

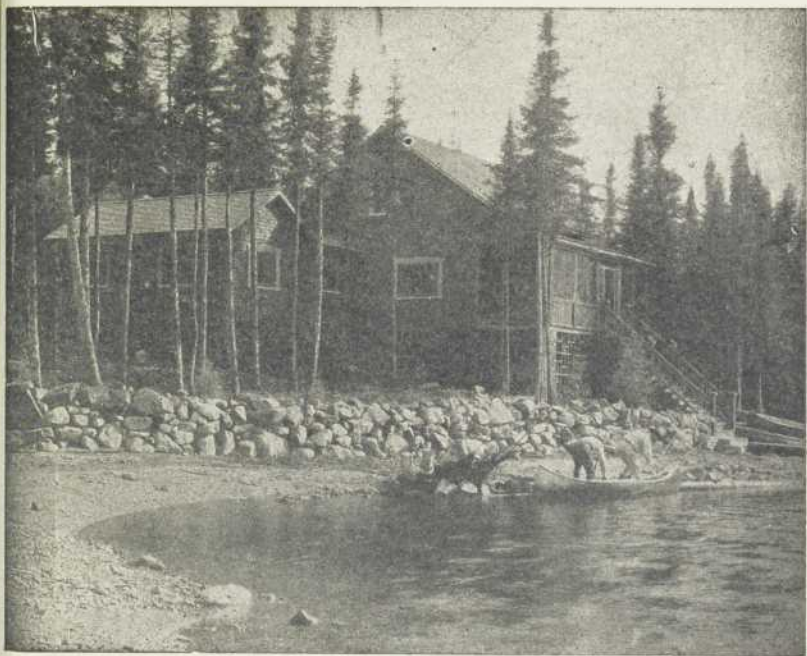
En ce temps-là, 1880, la région du Saguenay était comme un livre fermé. Dans Charlevoix, comme ailleurs, parmi les populations échelonnées sur les deux rives du St-Laurent, on se racontait presque avec effroi, les beautés et les horreurs, les légendes et les trahisures de ce sombre "fleuve de la mort". On savait par ouï-dire, puisque ce sont des Indiens et des chasseurs qui l'ont rapporté, qu'au delà de la chaîne laurentienne couronnée de pics qui compriment la rivière, une grande baie s'étend, vaste comme une mer, entourée d'immenses forêts de pins, qui s'élancent droit vers le ciel, à des hauteurs vertigineuses, nourries de toutes les substances nutritives des grasses terres d'alluvion.

Des gens du pays de Charlevoix seront les découvreurs de ces forêts balsamiques, de ces humus plantureux, capables, pensait-on alors, de faire vivre toute la population du comté. Pourquoi quelques-uns ne partiraient-ils pas explorer ces régions boisées? En premier lieu, on attaquerait la "pinière". Elle fournirait, au début, l'argent nécessaire aux colons, grâce à une scierie

qui existait à Chicoutimi, et qu'exploitaient MM. William Price et Peter McLeod. Plus tard, la terre débarassée de ses souches, ouvrirait alors ses flancs pour y recevoir la "graine de pain".

Mais comment se rendre dans ce pays aux si merveilleuses perspectives? Aucun chemin de terre n'y conduisait. Seul, le fleuve Saguenay, "chemin qui marche", pouvait porter ceux qui avaient assez de courage pour aller se tailler un domaine sur les bords de la Baie des Hahas. Aussi, nolisait-on, un jour, une goélette à ces fins. Un matin de juin, Alexis Tremblay dit Picoté, de la Malbaie, chef d'un groupe de vingt-et-un cultivateurs de la Malbaie et de la Baie St-Paul, qui avaient projeté de faire de la colonisation au Saguenay, s'embarquèrent sur la "Sainte-Marie". Après avoir remonté la rivière Saguenay, le capitaine, parvenu à la Baie des Hahas, mit le cap du côté nord, et bientôt l'embarcation s'immobilisa tout près d'un îlot rond et boisé. L'on débarqua à l'endroit précis où, un peu plus tard, allait s'élever le clocher de la première paroisse agricole du Saguenay, St-Alexis de la Baie des Hahas, que l'on appela longtemps la "Grand'Baie"... Nature sauvage, presque effrayante! D'un côté, l'eau, de l'autre, la forêt sans fin, haute, vertigineuse. C'était le soir. Sur la grève, l'on dressa une grande tente où l'on se réfugia pour dormir...

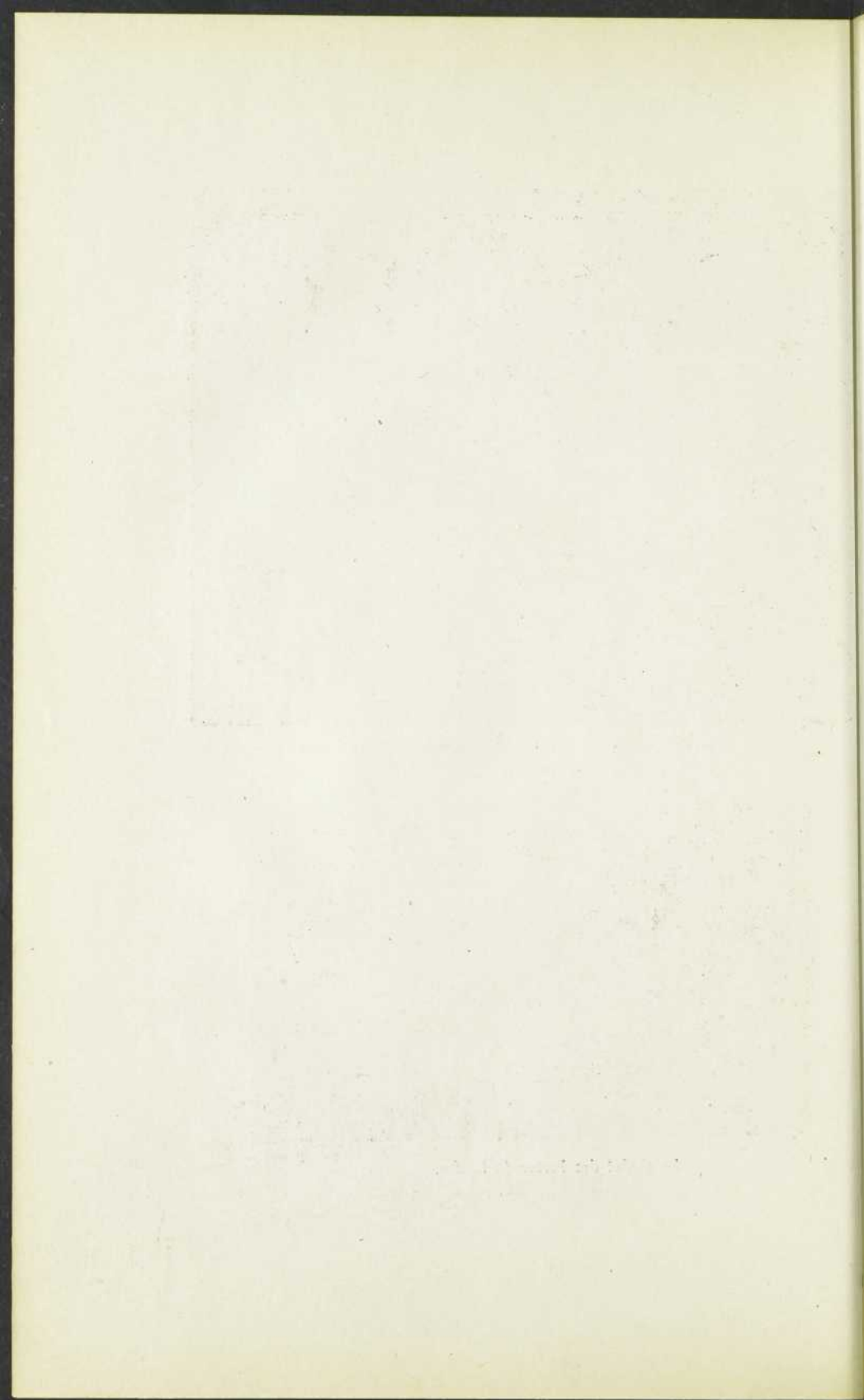
Bientôt, dans tout Charlevoix et aussi dans les vieilles paroisses du district de Québec, on entrevit un grand avenir pour la région saguenayenne, et ce fut comme une sorte de concours dont l'objet était de faire des chemins de terre qui conduiraient à la "terre promise".



Le chalet du lac des Sept-Iles — Chalet Taschereau.



Le chalet des Portes de l'Enfer.



A cette époque, il n'était pas question, pour le Gouvernement, d'aider à la confection des chemins. Aussi, eut-on dit que chaque paroisse de Charlevoix voulait avoir son propre chemin conduisant au Saguenay. Ce fut alors la période des chemins de portage, chemin de traîneaux, ou "trails". On se hâtait à l'œuvre afin d'avoir le premier débouché passable en voiture, à la Baie des Hahas.

Et c'est de ce concours qu'est né le Chemin de St-Urbain, ou "Chemin de la Galette", qui a survécu aux autres tracés, et qui est devenu la magnifique voie carrossable traversant la partie est du Parc des Laurentides. Thomas Fortin a contribué à l'ouverture de ce chemin. Vers 1915, le Département de la Colonisation lui avait confié la tâche de le rendre passable en voiture d'été, depuis St-Urbain jusqu'à la tête du lac Ste-Anne.

Mais revenons à la période des "chemins de portage". Les gens de la Malbaie, qui désiraient avoir le débouché chez eux, tracèrent tout d'abord ce que l'on a appelé le "Chemin des Marais" qui, partant de la Malbaie, passait par le Lac-des-Sables, et, se reliant au Chemin de l'Anse St-Jean, "tombait" à St-Alexis de la Grande-Baie.

Les paroissiens de Ste-Agnès ne voulurent pas être en reste. Ils firent un autre tracé par les Erables, longeant le parcours de la Rivière Malbaie et aboutissant également à St-Alexis.

Enfin, ceux de St-Urbain décidèrent, eux aussi, d'avoir le terminus du Saguenay à leur porte. Ils ouvrirent, dans la forêt, un chemin qui passait par la Galette et le Lac Hahas, pour arriver, comme les deux autres, à St-Alexis.

En 1880, le Gouvernement établit le service postal au Saguenay et au Lac St-Jean, mais du côté ouest du Parc, vu que le Chemin des Poteaux était le seul passable pour les postillons. Avant cette date, le courrier était transporté outre-Laurentides par la rivière Saguenay; et même par terre, à dos d'homme et à pied. On avait bien tenté d'utiliser les trois chemins de Charlevoix, mais on dut reculer devant les difficultés que présentaient ces sentiers à peine ébauchés. Toutefois, les gens de Charlevoix tenaient toujours "mordicus" à avoir le transport de la poste de leur côté. A preuve, c'est que, pendant quelque temps, les habitants de la Malbaie, de Ste-Agnès et de St-Urbain dépêchèrent leurs propres postillons, porter le courrier au Saguenay. Comme le trajet était long et rude, le postillon de Charlevoix fut chargé, plus tard, d'aller rencontrer à mi-chemin celui de la Baie des Hahas. Et, c'est le cas de le dire, pour le service postal, tout marchait cahin-caha, d'un côté comme de l'autre.

Mais alors, affluaient de partout au Sac St-Jean, les colons. Il fallait absolument, pour ceux de Charlevoix en particulier, sortir de la période des chemins de portage. Celui de la Malbaie, ou des Marais, fut rendu à peu près praticable, mais en hiver seulement. Le chemin de Ste-Agnès, par Les Erables, ne fut jamais guère autre chose qu'un sentier de portage. Par contre, le Chemin de la Galette, ou de St-Urbain, fut travaillé plus que les autres et, bientôt, devint passable pour les "bagnoles", ou traîneaux à chevaux.

N'empêche que ces trois chemins, de portage ou non, servirent pendant nombre d'années et rendirent d'immenses services aux Charlevoisiens comme aux Saguenayens. On attendait tout de même avec ardeur le

jour où l'on pourrait, enfin, jouir des bienfaits d'un "chemin de voitures", en été comme en hiver. Celui-ci se fit attendre encore pendant plusieurs années.

Vers 1885, grâce à certains subsides du Gouvernement, le chemin de la Galette, par St-Urbain, fut ouvert dans toute sa longueur et rendu passable, pour les voitures roulantes. Alors, s'établit régulièrement le service postal. Le chemin de la Galette devint, par la suite, le vrai et seul débouché de Charlevoix au Saguenay, pour les voitures à traction animale.

Les gens de la Malbaie étaient battus par ceux de St-Urbain. Aussi, abandonnèrent-ils volontiers leur chemin, celui des Marais, et construisirent, avec ceux de Ste-Agnès, un embranchement pour rejoindre celui de St-Urbain. Cette nouvelle voie passait par Ste-Agnès, pour aboutir au chemin de St-Urbain, au "Pied-des-Monts", à l'endroit où se trouve aujourd'hui la barrière du Parc des Laurentides, c'est-à-dire à la frontière du Parc.

C'est vers cette époque que l'on agita la question du chemin de colonisation du Lac St-Jean par le Lac Jacques-Cartier, de Stoneham à St-Jérôme. Les gens de Charlevoix furent longtemps sous l'impression que ce chemin, "construit à coup d'argent", comme ils disaient, constituait une "grave erreur". On a vu que le courrier postal était transporté par le chemin du Lac St-Jean, vers 1880, mais ce ne fut pas pour longtemps. On revint bientôt au chemin de St-Urbain.

Celui-ci fut peu après abandonné lorsque fut ouvert le chemin de fer "Québec et Lac St-Jean". Plus tard, les trains se rendirent à Chicoutimi. Le Département des Postes lui confia le courrier et le chemin de la Galette perdit beaucoup de son importance. Quel-

ques voyageurs, cependant, continuaient à l'utiliser. Peu fréquenté et pas du tout entretenu, il devint impraticable. Un jour, le pont de la rivière Malbaie fut emporté par les glaces. Ce fut le dernier coup qui sonna le glas de cette artère.

Mais voilà que vers 1915, le Gouvernement, qui avait mis en vigueur, en 1912, sa politique de construction de chemins à travers toute la Province, commence à améliorer le chemin de St-Urbain et celui-ci est de nouveau ouvert à la circulation.

Ce fut alors que le Gouvernement chargea Thomas Fortin de rendre ce chemin passable, depuis St-Urbain jusqu'à l'embouchure du lac Ste-Anne. Les travaux furent menés rondement. En 1919, l'hon. M. J.-E. Perrault, alors ministre de la Voirie, le rendait accessible aux automobiles. La première qui s'y aventura fut celle qui portait le ministre de la Voirie lui-même, accompagné de son épouse. C'était le 10 juin 1920. La voiture, un "Studebaker", était conduite par M. Ludger Simard, de la Baie St-Paul, et Thomas Fortin était de la partie. En 1930, le chemin fut rendu carrossable jusqu'à la Galette, grâce aux travaux entrepris et menés à bonne fin par M. Eugène Leclerc, fondateur et président du club de la Galette. L'année suivante, on poursuivit l'amélioration de cette artère jusqu'au Lac Berly, soit une distance de cinq milles, grâce aux travaux exécutés par M. Raoul Chenevert, architecte de Québec et président du club Galaro ou Prémice.

Enfin, c'est à l'hon. M. J.-E. Perrault, que les gens de Charlevoix doivent d'avoir vu l'ouverture du chemin de la Galette dans toute sa longueur, soit de St-Urbain à St-Alexis de la Grande Baie. L'hon. M. Perrault, en effet, fit compléter le chemin en 1932, depuis le Lac Ber-

ly jusqu'à la Baie des Hahas. Il jetait, en même temps, deux ponts: l'un sur la rivière Malbaie, l'autre sur la rivière Berly.

En cette année 1932, le même ministre faisait faire une inspection générale du chemin, de son point de départ jusqu'à St-Alexis, d'un côté par l'ingénieur de la Voirie de Charlevoix, M. Philippe Trudel; de l'autre, par M. Ludger Miville Deschesnes, ingénieur de la Voirie pour le district de Chicoutimi. Toutefois, ce n'est qu'en 1933 que le chemin fut ouvert dans toute sa longueur, pour les automobiles. Cette route raccourcit le trajet de Québec à Chicoutimi de soixante milles, comparé avec le circuit le plus court, avant cette époque, et via St-Siméon.

Comme nous l'avons déjà dit, le chemin de St-Urbain traverse un coin de la partie est du Parc des Laurentides. A dix-huit milles de la Baie St-Paul, on entre dans le Parc après avoir franchi une barrière érigée là, au "Pied-des-Monts", en 1932. Nous sommes ici au portique des Laurentiques, à une altitude de 1,130 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le chemin file dans une vallée au fond de laquelle gronde un torrent qu'on appelle le Gros Ruisseau. C'est la décharge de plusieurs lacs. A gauche du chemin, si l'on se dirige vers la Baie des Hahas, on voit la "Montagne à Moïse", appelée ainsi en souvenir de Moïse Côté, grand-père de Madame Thomas Fortin. Au sommet de cette montagne, de 2,500 pieds de haut, se creuse un lac qui porte le même nom que la montagne: **Moïse**.

Toujours à cet endroit, à droite, on voit les "Montagnes des Signes", ainsi appelées parce que ces plateaux, très hauts, ont toujours été un point de repère. De leur sommet, on voit, au loin: le fleuve St-Laurent,

Ste-Agnès, St-Urbain, la côte sud du fleuve et même ce dernier jusqu'à Québec. Tout près, se trouve le "Lac des Signes", ou "Lac du Cygne". La raison, c'est que du sommet de la montagne, il paraît avoir la forme de cet oiseau majestueux. Au même endroit, se dresse une tour d'observation érigée par la "Laurentian Forest Protective Association", pour signaler les feux de forêt.

Mais revenons en arrière et partons de la Baie St-Paul pour reconnaître quelques particularités de cette route. Elle traverse, en premier lieu, la seigneurie du Séminaire de Québec, dont le territoire s'étend de Beaupré à la Malbaie, sur une profondeur de six lieux, à partir du fleuve, formant une aire de 1,400 milles carrés. Dès que nous avons quitté le village de la Baie St-Paul, nous entrons dans le "Rang de la Mare", le long de la rivière Gouffre, et ainsi nommé à cause de nombreuses mares qui s'étalent dans les baises. Puis, voilà le "Rang-de-la-Rémie", du nom d'un de ses premiers habitants, Rémi Côté. A cet endroit, jadis, le Séminaire de Québec avait fait construire un moulin banal, dont les ruines sont encore visibles. Ce moulin date des premiers jours de l'érection canonique de la Baie St-Paul, en 1681. L'endroit est pittoresque sur tout le parcours de St-Urbain, paroisse officiellement érigée en 1827. A l'endroit appelé "Haut-de-St-Urbain", sur le "Petit-Bras", d'où la vue embrasse une partie de la vallée de la rivière du Gouffre, on aperçoit un moulin à scie et à farine. Le "Haut-de-St-Urbain" forme un plateau plutôt plat, d'une assez vaste étendue. Aussitôt après l'avoir franchi, nous entrons dans un rang pauvre d'apparence, le rang St-François, ou "Crai-Crai". Ensuite, on traverse les terres de la seigneurie du Sé-

minaire de Québec jusqu'à l'"Entrée des Monts". En 1915, un grand incendie ravagea toute la forêt de cette région, à partir de l'église jusqu'au "Pied-des-Monts".

Et nous voici à la barrière du Parc des Laurentides, dont nous avons précédemment décrit les environs. Le chemin longe le Gros Ruisseau sur une longueur de deux milles et l'on arrive à la "Cabane à Feu", au sommet de la première élévation des Monts. A cet endroit a toujours existé un abri, où les voyageurs des débuts du Chemin de la Galette s'arrêtaient pour faire du feu et se reposer. Puis, après avoir franchi les côtes de la Cabane à Feu, l'on aperçoit la "Cabane-à-Yves", nom donné en souvenir d'un vieux chasseur de St-Urbain, Yves Girard, établi là à l'ouverture du chemin. A des intervalles très courts, le chemin traverse trois fois la décharge du "Lac-à-Nairn", à gauche du Parc.

Voici deux clubs: celui des Employés Civils, de Québec, organisé en 1928, dont le territoire de chasse et de pêche couvre vingt-cinq milles carrés; l'autre, celui de M. François-Paul Noël.

Nous sommes ici à vingt-quatre milles de la Baie St-Paul. En cours de route, plus loin, nous voyons le lac Elysée, du nom d'un ancien chasseur de St-Urbain, Elysée Duchesne. Ce lac fait partie du territoire attribué au camp Perrault. Il est relié, par un embranchement, au lac Ste-Anne. Trois milles plus à l'est, nous longeons, à droite, le lac Croche, propriété du club de la Galette.

La Galette a toujours été un endroit de relai, le long de la route St-Urbain-St-Alexis. Au début, le Gouvernement y plaçait un gardien, qui y tenait un camp pour les voyageurs. Peu après l'ouverture de la route, vingt voyageurs avec leurs chevaux furent "dégradés"

à cet endroit, pendant plusieurs semaines, à la suite d'une violente tempête de neige. Les provisions étaient rares, et pendant plusieurs jours on ne se nourrit que de galettes de farine, qu'on faisait cuire sur un poêle de tôle. De là l'origine du nom de la Galette, qui s'est perpétué. Dans la suite, il fut considérablement amélioré par ses différents propriétaires, qui furent, vers 1825, François Gagné et Edmond Gagné, qui bâtit le camp; Edmond Gagné, fils, qui construisit quelques bâtisses attenantes au camp principal; puis, en 1931, Eugène Leclerc, qui organisa le camp tel qu'il existe encore, avec nouvelles annexes, chapelle, etc.

Poursuivant la route, on aperçoit, à droite, un camp de garde-feux construit en 1932. A trois milles de là, se trouve le "Lac de la Haute-Ville", ainsi nommé parce qu'il s'étale sur un haut plateau. Un club y fut établi en 1920 par M. Léon-J. Simard. Un petit chemin y conduit, se bifurquant de la route principale.

Et voici le pont de la rivière José-Marie, décharge des trois lacs du même nom, d'après un vieux chasseur, Joseph-Marie "Lacouette" Simard, qui avait un petit camp à cet endroit, autrefois. La route longe maintenant la petite rivière Malbaie, que l'on traverse sur un pont. A gauche, le club Laurie, puis nous sommes au pied de la "Côte-des-Mouches", l'une des plus rudes de tout le trajet, toujours infestée de moustiques, en été. A partir de la petite rivière Malbaie, le chemin borne le territoire du club Galaro. Une couple de milles plus loin, c'est le petit "Lac-aux-Mouches", appelé aussi "Lac-aux-Roches". Au sommet de la tête, l'élévation est de 3,000 pieds. De l'autre côté de la montagne, se trouve l'entrée du club Galaro, à gauche, tandis qu'à droite, s'étale le lac Berly. A quelque distance de là, se dresse

le camp de M. Raoul Chenevert. Le lac Berly tient son nom d'un vieux sauvage Abenaki, Pierre Berly. Ce sauvage avait, à la décharge du lac, une fosse qu'il tenait constamment remplie de petites truites, et qu'on appelait le "trou à Berly". Un pont de 68 pieds a été jeté, en 1931-32, sur la rivière Berly.

Environ un mille à l'est, on traverse le "Ruisseau-à-Joncas", à droite de la montagne du même nom, ainsi nommée d'après un chasseur du nom de Pitre Joncas, de la Grande Baie, qui avait là son chemin de chasse. Il y a ensuite le "Ruisseau Fret", appelé ainsi à cause de son eau toujours froide. Le chemin longe la rivière Berly, la grande rivière Malbaie et enfin les Eaux Mortes du Pont. Le pont de la rivière Malbaie mesure 218 pieds de longueur.

Les ponts de la rivière Malbaie ont une histoire. Au début, pendant vingt à vingt-cinq ans, on traversait la rivière sur un bac. Le Département de la Colonisation construisit un premier pont vers 1860, à l'endroit du pont actuel. Ce pont exista pendant vingt-cinq ans, puis fut emporté par une débâcle. Il fut reconstruit à deux reprises, dant la suite, mais avec le même sort. Le Département de la Colonisation le fit remplacer une troisième fois, en 1900, mais un peu plus en aval, au Cran, à huit arpents du site actuel. Ce fut une erreur. A cause des sables mouvants du Cran, il fut emporté en 1910. On revint alors au bac d'autrefois. Enfin, durant l'hiver de 1931-32, le pont fut reconstruit une cinquième fois, en même temps que celui de la rivière Berly. Autrefois, il y avait là au pont un relai qu'on appelait le "Camp-de-la-Rivière".

Vient ensuite le "Lac des Gens de la Malbaie", puis le petit Lac Malbaie. A gauche, c'est le camp de l'hon.

M. J.-E. Perrault. Deux milles plus loin, voici La Cruche, autrefois poste de relai du Gouvernement. La tradition veut que jadis des voyageurs aient apporté là une cruche de rhum qui, malheureusement, fut cassée. Outre ce camp, il y a aussi la rivière de la Cruche, le pont de la Cruche, le lac de la Cruche, tout cela à côté des lacs du "Cran Rouge" et de la "Crosse". A une faible distance, l'on voit le camp de la "Northern Logging Co.", où il se fit des opérations forestières, en 1928.

Puis, c'est le petit lac Haha, autrefois camp de relai du Gouvernement, et qu'on appelait "camp du Petit Lac". L'endroit marque, aujourd'hui, la ligne de démarcation entre les comtés de Charlevoix et de Chicoutimi, ligne tracée au sommet de la côte du Grand Lac Haha. Nous sortons, ici, du Parc des Laurentides, dans lequel nous étions entrés par la barrière du "Pied-des-Monts", à dix-huit milles de la Baie St-Paul. Une distance de trente-et-un milles sépare les deux barrières. Celle du Lac Haha fut établie par le Département des Terres et Forêts, en 1930.

Ayant franchi la barrière du Lac Haha, nous passons par l'écluse de la décharge du lac, décharge qui longe le chemin.

Enfin, voici qu'à notre droite, la radieuse nappe d'argent de la Baie des Hahas nous apparaît avec, au fond, St-Alexis de la Grande Baie, terminus du chemin que nous venons de parcourir sur une longueur de soixante-dix milles.

Notons encore que la ligne de télégraphe, parallèle au chemin de St-Urbain, fut installée vers 1900; celle du téléphone en 1915.

Et voilà l'histoire du vieux chemin de St-Urbain ou de la Galette.

UN GRAND AMI DE THOMAS

WILLIAM HUME BLAKE

Tous ceux qui, depuis qu'il existe, ont fréquenté le Parc des Laurentides, étaient des amis de Thomas : gouverneurs, ministres, juges, professionnels et commerçants, comme aussi les plus humbles artisans. On ne l'interpelait que sous le nom de "Thomas" tout court. Quant à Thomas, il s'"adonnait" avec tous les visiteurs du Parc : Français, Anglais, Américains. Parfois, il eut à guider des Anglais qui ne savaient pas un seul mot de français, quand lui-même ne comprenait pas un mot d'anglais. Et pourtant, l'on s'entendait parfaitement.

Parmi ces étrangers, il y en avait, on le conçoit facilement, de toutes sortes. Nous avons parlé du "caractère impossible" de cet avocat de Toronto, M. Edmund qui, pourtant, ne pouvait se passer de Thomas. Sur ses hôtes, Thomas aurait pu tenir des propos analogues à ceux que l'on prête à un fameux guide de la région du Lac St-Jean, François Limoges. Celui-ci avait conduit bien des touristes dans les clubs de chasse, en particu-

lier, le Métabetchouan, le Tourelli, le Triton, dont les territoires de chasse et de pêche faisaient partie, naguère, du Parc des Laurentides. François Limoges, qu'on avait surnommé "Chemise Bleue", disait de ceux qu'il avait accompagnés: "Il y en a de toutes sortes; ceux qui disent savoir tout et savent rien "en toute"; ceux qui sont "flamècheux" — exaltés — marchent comme des caribous, avironnent sans se "maganer", prétendent connaître la chasse et la pêche, comme nous'aut's, possèdent des fusils sans pareils, etc... Les uns sont affables, d'autres "magnièreux" et prompts à se mettre en "fiferlot". Quelques-uns sont "baise-la-piastre", tandis que l'on en rencontre qui sont "flush", surtout quand ils ont réussi à abattre une belle pièce ou bien qu'ils ont pris quelques coups..."

Mais Thomas ne se permit jamais de dire quoi que ce soit de désagréable ou d'humiliant de ceux avec qui il avait fréquenté la brousse. Il était de ces bons campagnards canadiens-français, chez qui l'on trouve encore ce vieux fond de politesse française qui fait de nous, disait Lord Elgin, un peuple de gentilshommes. Thomas nous a fait, toutefois, sur les touristes, certaines observations assez amusantes, mais d'une façon générale et sans se permettre aucune personnalité. Il les classait par nationalités: "Les Américains", disait-il, "sont raides, ventards et autoritaires; les Canadiens se croient chez eux partout et cherchent à s'imposer; les Anglo-Canadiens sont les plus aimables des sportsmen; les Français, très gentils, se font remarquer par une exquise politesse; ils sont curieux et veulent tout savoir de notre foi, de nos mœurs et de nos partis politiques. On dirait toujours qu'ils veulent écrire un livre; les Allemands, eux, ne sont pas intéressants "pantoute".

Tout de même, notre Thomas y allait plus délicatement que "Chemise Bleue".

L'un des plus remarquables et des plus fidèles amis de Thomas, parmi les grands sportsmen qui fréquentèrent le Parc des Laurentides, fut William Hume Blake, qui occupait un rang élevé dans le monde intellectuel anglo-canadien. Le Parc des Laurentides, il fut l'un des premiers à le fréquenter, comme "rest cure", pendant de longues années.

William Hume Blake, avocat de Toronto, est mort à Victoria, Colombie Canadienne, en 1924. Il a passé une grande partie de sa vie dans le district de Québec, en particulier à la Malbaie. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la province de Québec, spécialement au point de vue chasse et pêche. Comme le Dr Henry Van Dyke, de Princeton, et beaucoup d'autres personnalités marquantes des Etats-Unis et des provinces anglaises du Dominion, c'était un sportsman passionné. Lui et bien d'autres, c'est la passion de la chasse et de la pêche qui les ont conduits dans notre Province. Ces séjours leur ont appris à l'aimer, et à apprécier ceux des nôtres qu'ils ont connus. Plusieurs n'ont pas hésité à leur faire jouer, dans leurs ouvrages, des rôles fort sympathiques. Ainsi, on voit, en particulier, le Dr Van Dyke, protestant, évoquer partout, en particulier dans son ouvrage "Ruling Passion" et dans plusieurs de ses contes, des figures de prêtres catholiques qu'il a rencontrés et qu'il a su comprendre. En analysant leur âme et leur rôle social, il a rendu un éloquent hommage à l'Eglise catholique, qui sait faire de ses prêtres des fidèles serviteurs de Dieu et des amis charitables des hommes. Le Dr Van Dyke a mis tant de sincérité et tant de compré-

hension, dans ses ouvrages, qu'avant de rien savoir de lui, on se semande s'il n'était pas l'un de nos frères.

Ainsi en fut-il de William Hume Blake à notre endroit. Tous deux ont vu dans le Canadien Français un beau type d'humanité, ayant la force physique, une raison faite d'équilibre, avec, en plus, la fierté de la race dont nous sommes issus. Ils l'ont fait voir vif, âpre, ardent, toujours de belle humeur et vaillant au travail, ayant dans les yeux et dans l'âme un fond de rêve et de chimère qui impressionne visiblement l'étranger.

Mais revenons plus particulièrement à W. H. Blake, qui a vécu pendant près d'un demi-siècle avec nos Canadiens des campagnes et... de la forêt. Il les a étudiés de très près dans les excursions qu'il a faites, chaque été, dans nos forêts, dans les réunions où l'on cause entre hommes, les jours d'été ou les soirées d'hiver, de la vie pénible que l'on mène dans nos centres traditionnels, des incidents de la vie de tous les jours. Aussi, les types du peuple qu'il a campés dans ses ouvrages, sont des êtres avec lesquels il a vécu, comme il a vécu avec Thomas, non seulement son guide, mais son ami et son compagnon. Rien dans ces portraits, qui ne soit le fruit de l'imagination : c'est du vu de ses yeux vu.

William Hume Blake, avons-nous dit, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur notre pays, entre autres "Brown Waters", "A Fisherman's Creed", "The Fishing Country". Ce dernier bouquin contient tout un chapitre sur notre vieux guide. Naturellement, W. H. Blake, passionné pour nos campagnes québécoises et, en particulier, pour cette race forte, aventureuse, des hommes des bois, guides forestiers, bûcherons ou même colons, ne pouvait rester indifférent au beau récit de Louis Hémon : "Maria Chapdelaine". Aussi, en fut-il le pre-

mier traducteur en anglais. Il en a fait un livre classique pour ses compatriotes.

Blake était le fils de Samuel Hume Blake, avocat, puis juge de Toronto, fondateur du "Wycliffe College" de Toronto, et le petit-fils de William Hume Blake, ancien Solliciteur général du Haut-Canada dans la seconde administration Baldwin-Lafontaine, et qui mourut à Toronto, juge en chef de la Cour d'Appel.

Mais ce sont ses "livres de nature", qui assureront la pérennité de son souvenir, chez les générations futures, surtout au Canada français. En un style pur, simple, dépouillé de verbeuse rhétorique, il a exprimé, avec une juste fidélité, la vie de notre "wild" québécois, et on a prononcé et écrit, à son sujet, le grand mot "classique". Classique: ce terme a bien des sens et on peut l'entendre de bien des façons. Mais il nous semble qu'il exprime surtout la force dans la modération et ce juste équilibre des moyens et de l'effet qui donne à la pensée une impression heureuse de vigueur et d'aisance. Ce sont là qualités qui ne sont point, paraît-il, coutumières aux primaires. Où les aurait donc prises l'auteur de "Brown Waters", sinon dans la vertu de nos forêts nordiques, où il a vécu la plus grande partie de sa vie? ...

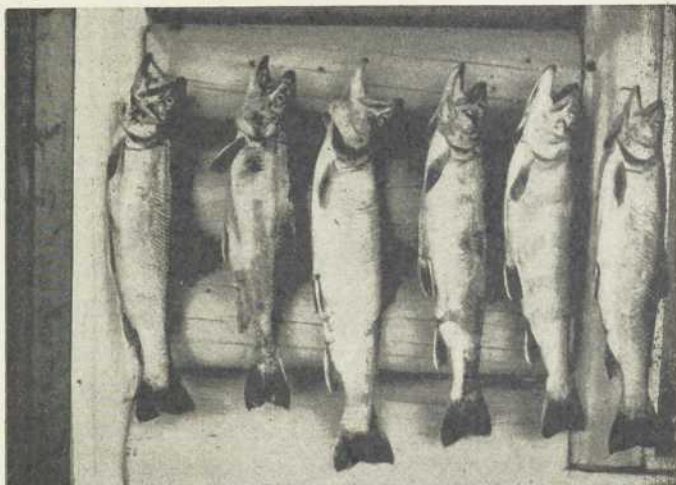
Ce mot "classique", à propos de "Brown Waters", a été dit par quelqu'un qui s'y connaissait en ouvrages du genre. C'est Lord Tweedsmuir — John Buchan — ancien gouverneur général du Canada, qui a écrit la préface de "Brown Waters", alors qu'il n'était pas encore venu au Canada, et qui n'a jamais connu ni vu l'auteur. C'est après la lecture de "Brown Waters" que ce futur gouverneur souhaite vivement connaître notre pays, et surtout la "magnifique contrée des Laurentides."

Lord Tweedsmuir fait remarquer que les ouvrages anglais sur la pêche sont nombreux, mais l'on y compte, dans cette littérature, bien peu d'auteurs classiques. Il cite Isaac Walton, Cotton, quelques sketches de Andrew Lang, deux ouvrages de Lord Grey de Follodon, mais il n'hésite pas à ajouter, aux noms de ces grands auteurs anglais, celui de William Hume Blake, un "classique de la pêche" qui "mérite une place dans le panthéon des lettres anglaises." "Blake est un classique", dit encore Lord Tweedsmuir, parce qu'il n'oublie jamais le côté humain dans ses livres, où il n'y a pas que des considérations sur la nature des mouches artificielles et les différentes manières de pêcher; parce que, de tous ses ouvrages, se dégagent une douce philosophie et une tendre amitié pour ses compagnons; parce qu'il nous livre les côtés de la vie patriarcale du Canada français; parce qu'il sait interpréter la nature selon le tempérament de celui qui y vit. De plus, ajoute Lord Tweedsmuir, il est un "admirable écrivain et avec lui la langue anglaise est un instrument de précision."

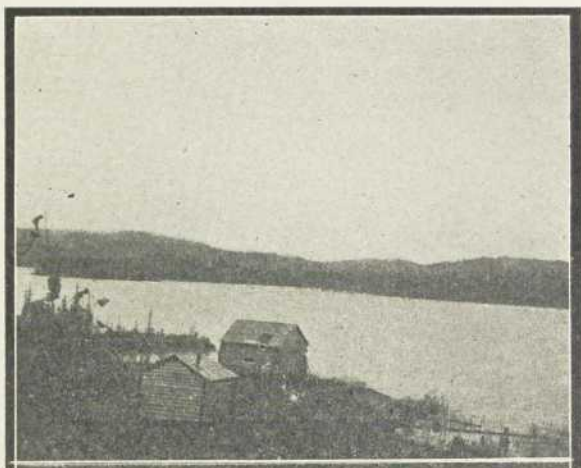
Et nous aimons, avant de quitter Lord Tweedsmuir, à citer cette vérité qu'il exprime à propos de "Brown Waters": "La pêche est quelque chose de plus qu'un sport ou un métier; c'est un mode de vie, une attitude de l'esprit."

Tous ceux qui ont lu les ouvrages de M. Blake seront assurément de l'avis de notre ancien gouverneur général.

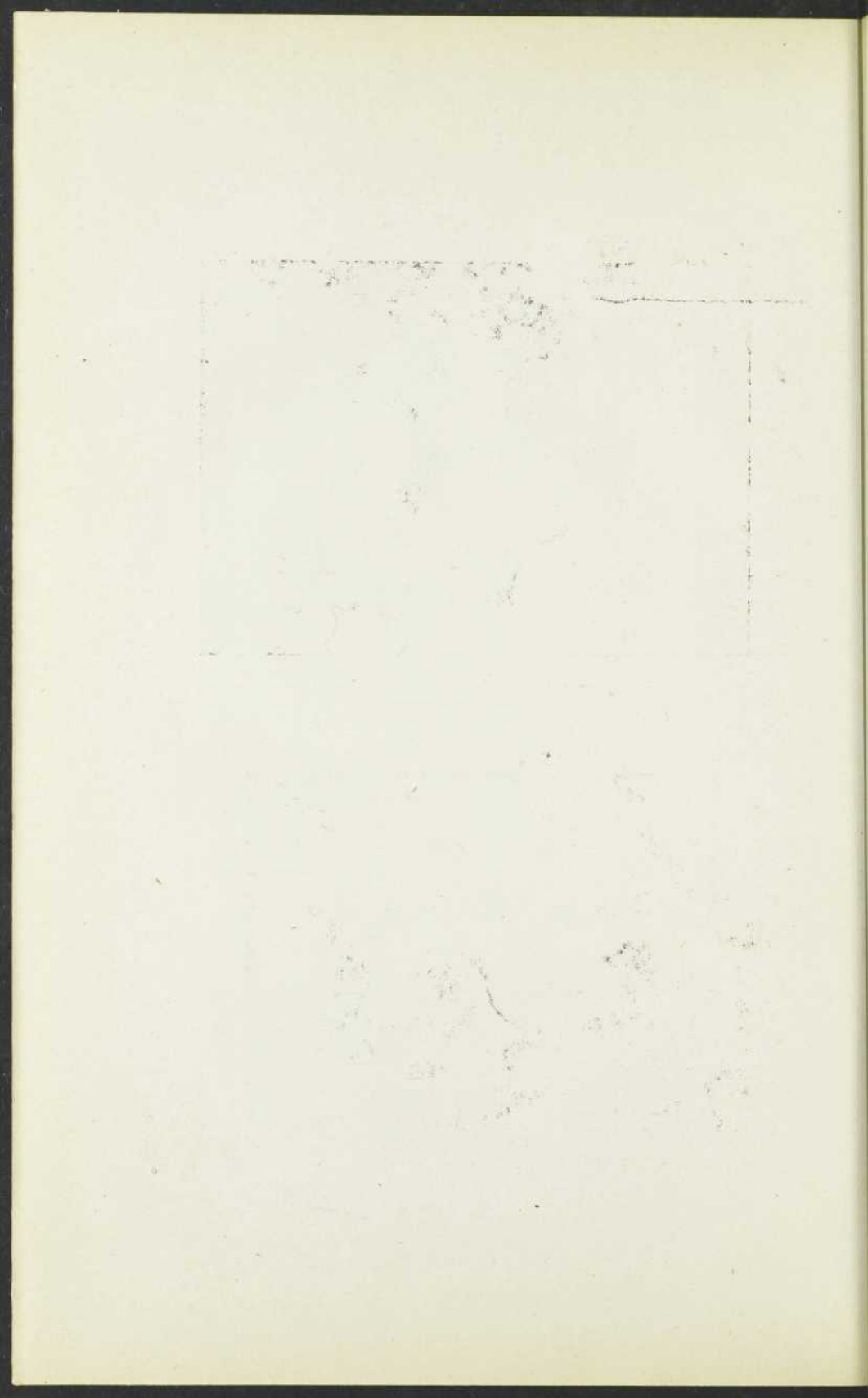
M. Blake est, de plus, un poète, et il l'est avec magnificence. Il nous plonge dans un monde neuf, vierge, où tout semble nouveau. On y respire une odeur d'humus et de marais; on y voit des forêts épaisses, striées de cascadantes rivières et de paisibles lacs bleus.



Les grosses truites du lac Jacques-Cartier.



Petits camps au bord du lac Haha.



Et, en lisant ces belles pages, on éprouve une profonde émotion. On y sent la ferveur de nos jeunes années, quand nous parcourions les bois, l'hiver, à la chasse aux lièvres; l'été, au trécaré des champs, à la pêche à la petite truite de ruisseaux. On y goûte comme la réconciliation de l'homme avec la Nature; une union des forces de cette dernière, présentée avec le talent d'un poète épique.

Blake, homme de lettres et homme de sciences naturelles, parle des animaux sauvages, des oiseaux et des poissons, avec un perspicace amour et une compétence parfaite. En outre, nous avons en lui un "homme de la Nature", qui ne semble jamais amouraché de la civilisation industrielle. Car, pour ce poète, cet ami des bêtes sauvages et de la gente des eaux, des sites perdus en forêt et des hommes libres, le progrès, trop brutal, cela constituait, chez lui, comme un agent de corruption et d'enlaidissement, acharné à effacer de la terre ce qui devrait nous importer plus que tout le reste: la beauté naturelle.

L'auteur de "Brown Waters" appartient à ce groupe d'écrivains français, anglais et américains qui ont subi l'influence d'un certain "genius loci"; et ce dernier, pour W. H. Blake, furent nos Laurentides. L'air qu'il y respira pendant de nombreuses années, a modelé son tempérament plus, peut-être, que le milieu social torontonien, où il puisa sa formation intellectuelle.

Ce qui donne un grand prix aux livres de W. H. Blake, "Brown Waters" et "In a Fishing Country", entre autres, c'est l'observation toujours aiguë et clairvoyante, des choses, des bêtes et des gens, et nous en avons de lui des fresques splendides, des médaillons exquis. C'est que W. H. Blake a longuement contemplé

ces paysages du Parc des Laurentides; il les a trouvés d'une beauté sans pareille et s'est appliqué à nous les peindre. Il nous en a laissé une représentation si fidèle que l'appréciation qu'il en donne, constitue le jugement le plus juste qu'on puisse avoir de son œuvre...

Thomas Fortin fut un des meilleurs et des plus fidèles amis de William Hume Blake. C'est lui qui a initié l'auteur de "Brown Waters" au plaisir de la chasse et de la pêche et aux marches forcées dans la forêt. C'est lui qui a conseillé à M. Blake, qui, depuis nombre d'années, passait ses étés à la Malbaie, de louer le territoire de la rivière Malbaie. Enfin, c'est encore Thomas qui a surveillé la construction du camp de La Roche qui existait même avant l'établissement du Parc des Laurentides, et dont M. Blake fut le premier propriétaire. C'est en compagnie de Thomas, qui avait "plaque" les portages de ce vaste domaine, que M. Blake avait loué, et où, chaque été, il aimait à pêcher, à chasser, à rêver, à contempler les diverses manifestations de la nature laurentienne.

M. Blake était tout jeune quand il vint, pour la première fois, en villégiature à la Malbaie, où sa famille habitait une résidence d'été. Comme chez notre vieux guide Thomas, s'éveilla de bonne heure chez le jeune Blake la vocation d'homme des bois. Un jour, son oncle Samuel, qui villégiaturait à la Malbaie, lui proposa une excursion de pêche dans les montagnes, aux sources de la rivière Malbaie. Il avait pour guide Thomas, qui connaissait le pays comme son pater et qui en était alors, tout jeune, à ses premières armes, en qualité de guide forestier. A partir de cette excursion, une solide amitié, qui devait durer toute la vie, s'établit entre les deux jeunes gens.

Thomas Fortin était présent au mariage de M. W. H. Blake, dans la petite église protestante de Murray Bay et, des années plus tard, en 1924, notre Thomas retourna dans le petit temple, mais pour assister, cette fois, aux funérailles de son vieil ami, qui venait de mourir en Colombie Canadienne. Entre temps, chaque été, M. Blake allait passer quelques jours avec Thomas, sous son toit hospitalier. Là, dans cette maison si admirablement située, sur les bords de la rivière du Gouffre, M. Blake pouvait rêver à son aise, enveloppé de poésie subtile, de calme enchanteur, d'intimité recueillie, dans une atmosphère pleine de quiétude. Tout alentour de lui, une campagne particulièrement jolie, où la rivière et les montagnes revêtaient une robe pittoresque et attrayante; où les prairies opulentes succédaient aux forêts. Souvent, l'automne, avant de retourner à Toronto, M. Blake donnait à Thomas instruction de distribuer, durant l'hiver, aux malheureux de la paroisse, les provisions et même l'argent dont ils auraient besoin: "Personne", disait-il, "ne devrait souffrir de la faim, et je veux faire ma part pour que chacun ait au moins l'essentiel".

Nous l'avons dit, M. W. H. Blake fut un des plus sincères amis des Canadiens Français. Il aimait particulièrement ceux de Charlevoix, dont il avait connu les aimables et solides qualités. Au cours d'un hiver, M. Blake partit de Toronto en compagnie de Madame Blake, pour aller assister, à la Malbaie, aux funérailles du cocher dont il retenait les services durant ses séjours en cet endroit, depuis nombre d'années. C'était un voyage d'autant plus pénible qu'à cette époque, il fallait faire, en traîneau, le trajet de St-Joachim à la

Malbaie. Et l'on sait comment alors on voyageait dans la route des "Câpes".

M. Blake était d'une inépuisable générosité et rien ne lui faisait plus plaisir que de soulager une détresse morale ou matérielle. Il avait autant de compassion pour les humbles que pour ses amis fortunés. Bien que de religion, il fut anglican très fervent, il n'avait aucun préjugé culturel. Jamais il n'aurait pris part à une discussion religieuse, de nature à influencer un individu mal préparé. Thomas Fortin nous racontait, un jour, qu'il accompagnait M. Blake dans une excursion de pêche, quand, le soir, un de ses amis se mit à discuter religion avec les guides. Prévenu, M. Blake se fâcha et il avertit son ami que l'excursion prendrait immédiatement fin, si cet intempestif prosélytisme ne cessait. Une autre fois, Thomas avoua à M. Blake qu'un orphelin, qu'il faisait instruire, voulait se faire prêtre; et M. Blake de répondre: "J'en serais très fier, mon cher Thomas".

M. Blake était d'une grande simplicité, humain, démocrate et d'une politesse exquise pour tous. Il parlait très bien le français. Dans son club, il s'habillait d'une salopette, d'un veston de "lumberjack" et se coiffait d'un vieux chapeau de feutre mou. Il se plaisait tout particulièrement dans la compagnie des guides. Dans ses excursions en forêt, il ne voulut jamais les charger d'un abri spécial pour lui. Il couchait dans la tente commune, avec les guides et les serviteurs. De plus, il partageait avec eux le pot au feu. Un jour que les provisions étaient devenues rares, un des guides, en partageant une boîte de "cornbeef", fit très large la part de M. Blake. Mais celui-ci, s'en étant aperçu, se substitua au guide, qu'il jugeait trop généreux à son égard et di-

visa la portion en parts égales : "Je serais humilié de ne pas partager en frères", fit-il remarquer, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

Un autre soir, alors que l'on mangeait du poisson depuis plusieurs jours, un guide crut faire plaisir à M. Blake en lui offrant un plat fait d'une perdrix qu'on avait capturée pendant la journée. Comme la chasse à la perdrix ne devait débiter que le lendemain, M. Blake refusa avec énergie ce cadeau quasi royal dans les circonstances, et profita de l'occasion qui se présentait, pour faire aux guides un petit discours sur le respect des lois et des règlements de la chasse et de la pêche, leur disant que ces lois étaient faites pour tout le monde et que personne, surtout les guides, ne devait s'y soustraire.

Est-il besoin de dire que guides et serviteurs avaient pour M. Blake, à la fois une amitié bien légitime et les plus respectueux sentiments.

Nous ajouterons que M. W. H. Blake était d'un scrupule qui touchait presque à l'exagération en ce qui regarde l'observance des règlements de la chasse et de la pêche. Il est une loi, dans les forêts du Nord, une loi non écrite, mais bien mieux observée que celles qui sont édictées par les gouvernements. Cette loi veut que les femelles des bêtes sauvages soient autant que possible épargnées, afin que les fruits de leurs entrailles se développent pour être chassés au cours d'une autre saison. M. Blake connaissait cette loi à laquelle obéissent instinctivement les chasseurs dignes de ce nom, surtout les sauvages. Mais inutile de dire qu'il connaissait aussi les lois et les règlements du Gouvernement.

Un jour qu'il chassait l'orignal dans le Parc des Laurentides, ses deux guides aperçurent un fort beau

specimen des rois de la forêt. M. Blake avait la vue courte, mais ses guides lui ayant assuré que c'était un mâle, il épaula, puis tira juste. Mais il fut des plus humilié quand il reconnut qu'il avait tué une femelle. A cause de la bonne foi des guides, il ne songea pas à les réprimander, mais il en profita pour leur donner une leçon en leur montrant comment un sportsman devait se conduire en pareille circonstance. Il s'empressa de faire des aveux au ministre de la Chasse, non sans invoquer cependant les circonstances atténuantes, et il se rendit même à Québec pour payer l'amende fixée par la loi, en exprimant le regret qu'il éprouvait d'avoir ainsi causé, disait-il, un gros tort à la Province.

Les grands sportsmen étrangers qui viennent pêcher et chasser chez nous, dans nos Laurentides, sont, en général, très respectueux de nos lois de protection, et ceux qui ont le plus et le mieux contribué à la conservation de notre gibier sont, comme M. W. H. Blake, les propriétaires de cette série de clubs de chasse et de pêche qui rapportent, comme l'on sait, au trésor de la Nation, des revenus fort appréciables. On cite des exemples presque touchants de ce respect de nos lois de la part des étrangers (1).

M. W. H. Blake était surtout un pêcheur et ses ouvrages le prouvent. Il était aussi chasseur. Mais il aimait la chasse, non pas tant pour courir le gibier, le traquer, l'abattre, que pour se donner un prétexte de

(1) Thomas nous racontait qu'un touriste américain, en excursion dans le Parc, avec ses deux jeunes fils, se hâta de prendre une licence pour ces derniers, parce que, ayant trouvé une canne de pêche près d'un ruisseau, ils avaient pris deux petites truites. Cet Américain s'abstenait de chasser et de pêcher uniquement par pitié, pour le gibier et le poisson. Une fois, le vieux guide vit ce touriste faire un grand détour pour ne pas marcher sur une fourmillière. (Note de l'auteur).

courir à travers les bois. Il était poète, avons-nous dit, et partant, observateur, rêveur, admirateur passionné de toutes les manifestations de la Nature, en toutes saisons. Or, que ne découvre-t-on pas en se promenant, un fusil sous le bras, dans nos grands bois, studio favori de Dame Nature, où elle nous en fait voir, c'est le cas de le dire, de toutes les couleurs? Elle étale ses surprises par milliers, derrière les taillis cendrés, hérissés "en gloire" et les bosquets de résineux en forme de géants nids de guêpes. Ici, une clairière pleine de fougères; là, de la brousse; ailleurs, le bois épais, sombre, où l'on entre comme dans un temple. De temps en temps, par d'étroits passages, se présentent de courtes visions de troncs en colonnes droites et d'ombres transparentes. Puis, voici de minuscules marais herbeux qui surgissent dans les anses d'une petite rivière, dont le courant, se frappant aux roches, fait un petit murmure irrité, presque ridicule. Chaque pas offre de charmants instantanés: un rat musqué se hâte, en sillonnant les eaux d'une rivièrette; à peine perçus dans un éclair, des ailes fuyantes laissent le regard perdu dans le vague; un bruissement de créatures qui se sauvent, furtives, révélant ainsi leur présence, excite l'intérêt du chasseur; à travers une clairière, un lièvre, toujours apeuré, passe comme une balle; un oiseau s'envole d'un pin... Et, lorsque les bêtes font défaut, il reste encore des tableaux éblouissants: un groupe de bouleaux argentés sur un monticule, un pin blanc, majestueux, dominant la futaie. Puis, tout à coup, là, tout près, un chevreuil qui, dressant ses larges oreilles vers un point mystérieux du bois, se met à brouter lentement, puis, après s'être désaltéré, s'évanouit tranquillement dans l'ombre fraîche de la forêt. On lui a laissé la vie. Bref, tout

est beau, tout est frais, et tout semble compréhensible autour de soi...

Voilà ce qu'admirait M. Blake dans nos forêts laurentiennes, et ce qu'il aimait à voir et à contempler quand, toujours avec son ami Thomas, il se promenait dans nos bois à la recherche du gibier...

AUTRES AMIS DE THOMAS

LORD GREY — Albert Henry George Grey fut l'un des plus populaires gouverneurs du Canada, et tout particulièrement au Canada français. A tel point qu'à la demande du Gouvernement canadien, la durée de son terme fut prolongée à deux reprises. Les œuvres qu'il a laissées sont nombreuses et les Québécois, entre autres, n'ont qu'à parcourir leurs beaux et pittoresques Champs de Bataille Nationaux, pour comprendre ce qu'ils doivent à sa mémoire.

Lord Grey, chaque fois qu'il venait séjourner à la citadelle de Québec, dans les quartiers réservés aux gouverneurs généraux, aimait à aller en excursion dans le Parc des Laurentides. Il n'était pas un chasseur passionné, mais il admirait la belle nature et ses multiples habitants sauvages.

Dans le Parc, Thomas Fortin l'accompagnait partout. Il se plaisait à déclarer que les deux plus magnifiques hommes des bois qu'il avait rencontrés dans sa vie, c'étaient Napoléon Comeau et Thomas Fortin.

En septembre 1911, Lord Grey faisait sa visite d'adieu à la province de Québec. A sa dernière randonnée au Parc des Laurentides, il descendit au Château Beaumont, dans la partie est du Parc, encore fréquentée, à cette époque, par les caribous. Un matin, il fit part à Thomas Fortin de son désir de voir un caribou.

"Certain, je m'en vas vous en faire voir un, my lord", répondit aimablement le vieux guide, "mais il faudra marcher un bon boutte".

On partit à travers les taillis et les plaines herbeuses des Grands Jardins. Le gouverneur emportait avec lui une carabine et un kodak; le guide, un baluchon renfermant quelques provisions. Depuis qu'il était gardien du Parc, Thomas ne portait jamais d'arme à feu.

Il faisait un temps superbe. Une brise légère agitait doucement la cîme des arbres et des arbustes. A cette saison de prime-automne, les feuilles mortes jonchaient le sol et les oiseaux migrants se dirigeaient vers les pays du sud. Ne devait-il pas lui-même, le gouverneur, peu de temps après, nous quitter pour retourner dans son pays natal?

On marche; tantôt on escalade des côteaux parmi les rocailles tranchantes, entre les buissons touffus; tantôt, on passe sous de fins taillis dont les branchilles sont écartées par les chasseurs. Lord Grey s'arrête à chaque instant pour contempler les eaux rapides d'une rivièrette, ou pour écouter le clapotis des vagues d'un petit lac aux rives étroites, dont il a vu miroiter les eaux bleues à travers les ramures. Tout est pittoresque au sein du Parc. Les quelques oiseaux hivernants se gavent de baies, rougies par les premières gelées, ce qui leur donne un goût exquis, entre autres la "bourdaine" que les ours même recherchent pour s'en gaver.

Tout à coup, Thomas arrête d'un geste brusque la marche du gouverneur, en indiquant de la main, non loin de là, un point mouvant. Sur un léger plateau, dans un repli de terrain, entre un hallier de jeunes bouleaux et un tout petit lac, se profile la silhouette d'un caribou, à tout au plus cinquante pas des deux hommes. Le vent favorise les deux chasseurs, et la bête ne peut les flairer à l'endroit où ils se trouvent.

"En voilà un", murmure Thomas aux oreilles de son noble compagnon. "Tirez, my Lord, c'est le temps!.."

Le gouverneur tient le caribou à sa merci. Sa carabine, toute armée, repose sur l'herbe, à portée de sa main. Cependant, il hésite, ne pouvant se décider à un geste de mort. Un sentiment de respect et d'admiration s'est emparé de lui et il demeure immobile.

"Mais tirez donc!" .. répète Thomas.

Lord Grey ne tire pas. Il saisit son kodak et le braque sur l'animal à l'arrêt. Crac, ça y est! Le gouverneur aura, dans son album, la photo d'un beau specimen des bêtes sauvages des grands jardins laurentiens. . . L'animal a-t-il perçu le déclic de l'appareil? Ses oreilles se déplacent pour pointer en avant, ses naseaux s'ouvrent, reniflent bruyamment, ses yeux reflètent l'épouvante et. . . d'un bond de fantôme, il disparaît et... court encore. Celui-là, il pourra, à sa façon, remercier saint Hubert...

Mais Thomas, lui, ne se souciait guère de ce souvenir photographique de "my Lord". Il n'en revenait pas. Comment!... Avoir marché une grande partie de la journée pour débusquer un caribou; en découvrir un magnifique, à bonne distance, et se contenter d'en prendre l'image! Non, vraiment, ça ne s'est jamais vu! Drôles de gens que ces gouverneurs anglais, vrai!

De retour au Château Beaumont, le soir, Lord Grey, s'asseyant devant le registre du chalet, écrivit de son écriture énergique, cette note que l'on peut encore lire :

"5 septembre 1911. — Je désire remercier le Gouvernement provincial de Québec, pour l'occasion qu'il m'a donnée de visiter, en tant que son hôte, le Parc des Laurentides. Je veux exprimer tout le plaisir que j'ai éprouvé en voyant tout ce qui a été accompli et le regret que je ressens de ne pouvoir y prolonger mon séjour. Je tiens à féliciter le Gouvernement pour la bonne idée qu'il a eue de retenir les services de Thomas Fortin comme inspecteur en chef. La personnalité typique de ce dernier, son expérience sans rivale et son charme personnel, en font un agréable compagnon. Je désire aussi féliciter le Gouvernement pour la création de cette immense réserve, qui servira à protéger les diverses espèces d'animaux sauvages, espèces qui, sans cela, seraient menacées de disparition. En même temps, le Parc permettra à ceux qui aiment la tranquillité des bois, de se reposer, de s'amuser et de se retremper."

GREY

Jusqu'à sa mort, Thomas se souviendra de cette visite de lord Grey dans son domaine des Laurentides, comme il n'oubliera jamais non plus la déception qu'il éprouva, lui, grand chasseur, en voyant le gouverneur viser un caribou avec son kodak, au lieu d'une "Winchester"...

L'hon M. ADELARD TURGEON. — Il avait deux amours : Beaumont, sa paroisse natale, et les Laurentides, où il possédait un camp. De Beaumont, si calme, si tranquille, avec sa vieille église qui date de 1733, perchée au sommet d'un promontoire, d'où la vue embrasse un horizon magnifique, l'hon M. Turgeon en parlait toujours avec une sorte de componction, comme d'un père ou d'une mère. Des Laurentides, c'était avec un juvénile enthousiasme qu'il en décrivait les pittoresques beautés, les sites sauvages, au calme enchanteur et à la reposante atmosphère. Et c'était avec un plaisir toujours nouveau que, chaque été, il quittait son appartement de président du Conseil Législatif, à l'Hôtel du Gouvernement, pour aller jouir, durant une grande partie de la belle saison, du confort de son camp des Laurentides. Là, il oubliait tout, en compagnie de ses auteurs favoris dont il se délectait pendant la soirée venue après avoir passé les journées en excursion dans la forêt ou à la pêche, sur les lacs et les rivières de son club. Alors, ce n'était plus le maître de l'éloquence, à la réputation si bien reconnue... Il nous semble encore voir se dresser sa haute taille et entendre sa voix chaude et vibrante, comme, par exemple, alors qu'en 1908, il avait fait, au pied du Monument Champlain, en présence de Son Altesse le Prince de Galles, un de ses discours à l'emporte-pièce où, dans une seule période se déployait toute l'histoire de Québec, discours dont, à sa mort, le 14 novembre 1930, on se rappelait encore avec émotion...

Foin de l'éloquence au camp des Laurentides ! Là, l'orateur faisait place à l'homme des bois, à moins qu'à l'instar du "Poverello" d'Assise, il eut plu au président du Conseil de haranguer son "frère" le chevreuil, ou sa

“sœur” la truite. Toutefois, il préférait, le soir, dans le calme de son camp, lire les lettres du grand saint, plutôt que d'imiter son discours à l'adresse de nos “frères inférieurs”.

A la vérité, l'hon. M. Turgeon n'a pas toujours fréquenté le Parc des Laurentides, son club étant en dehors du territoire de cette réserve provinciale, mais il a bien connu Thomas Fortin, qui fut même l'un de ses meilleurs amis. M. Turgeon parcourait le Parc surtout à l'époque des caribous, dont la chasse le passionnait. Quand celui-ci disparut définitivement des Grands Jardins, M. Turgeon retourna à son camp. Mais il n'oublia jamais Thomas et ses émotionnantes courses dans le Parc, à la recherche des caribous. Un jour, il eut le grand bonheur d'apercevoir une horde qui comptait près de 700 têtes.

Au temps où Thomas faisait des courses, ici et là, dans les forêts du Nord, avec les arpenteurs, il avait travaillé avec un jeune homme du nom de Côté, qui n'avait jamais fréquenté les bois de sa vie et qui, à cause de son inexpérience, fut souvent victime d'accidents. Thomas lui avait même maintes fois sauvé la vie.

Vingt-cinq ans plus tard, un jour, à Québec, l'hon. M. Adélarde Turgeon invitait Thomas à son appartement de l'Hôtel du Gouvernement, pour lui présenter un ministre du Gouvernement de l'Alberta, l'hon. M. Jean Côté, mort en 1920, membre du Sénat canadien.

“Mais je connais très bien Thomas Fortin!” s'était écrié l'hon. M. Côté, lorsque M. Turgeon fit allusion au vieux guide du Parc des Laurentides; “il m'a sauvé la vie plusieurs fois, lorsque je faisais de l'arpentage...”

L'ancien clerc arpenteur de la rivière Malbaie, si maladroit et si imprudent, dans le bois, j'entends, était devenu ministre dans l'Ouest Canadien.

“Ce soir-là, chez M. Turgeon”, racontait lui-même Thomas, après avoir rappelé ce souvenir, “on se coucha debout”.

L'hon. M. Turgeon aimait par-dessus tout les beaux trophées de chasse. Il en possédait de magnifiques dans son camp des Laurentides et dans son appartement du Conseil Législatif.

Thomas l'accompagnait, un jour, dans une de ses excursions à la chasse au caribou, quand M. Turgeon trouva, près d'un gros arbre, une superbe corne de caribou: “La magnifique corne!” s'écria-t-il, “et quel beau trophée j'en ferais si je trouvais l'autre!” Thomas ne dit rien, mais le même soir, il apportait à M. Turgeon... l'autre corne. C'était bien la paire, l'une et l'autre s'épousant parfaitement à la base frontale. Et M. Turgeon eut un nouveau trophée.

Thomas savait qu'un caribou s'était frotté la tête à l'arbre, où sa première corne était tombée, et que l'autre ne devait pas être très loin. En effet, il la découvrit au pied d'un autre arbre. Il s'était mis, comme il le disait, à la place de la bête... et suivant son instinct.

L'hon. M. L.-A. TASCHEREAU. — Les améliorations considérables que la Cie Shawinigan avait apportées au portage du lac Jacques-Cartier, les rumeurs relatives au parachèvement prochain de cette voie, par le Ministère provincial de la Voirie, la popularité croissante du grand lac Jacques-Cartier, et ses truites de cinq, dix et même quinze livres, toutes ces raisons décidèrent le ministre qui avait le contrôle du Parc des Laurentides de faire construire, dans l'automne de 1927, le luxueux camp du lac des Sept-Iles, à peu de distance du lac Jacques-Cartier. On lui donna le nom de “Camp

Taschereau", en l'honneur de l'hon. M. L.-A. Taschereau, alors premier ministre de la Province.

C'était un honneur que méritait assurément celui qui, descendant d'une des plus illustres familles du Canada français, après de brillants débuts au Barreau et dans la politique, ayant succédé à sir Lomer Gouin comme premier ministre de la Province, durant seize ans, achemina cette dernière dans la voie large du progrès matériel et intellectuel. C'était aussi un hommage que l'on rendait à celui qui fut l'un des plus ardents et des plus sincères admirateurs de la grande nature laurentienne, l'ami de nos bêtes sauvages, qui le captivaient et dont il aimait l'allure libre, l'instinct remarquable et les sens supérieurs à ceux de l'homme.

L'hon. M. Taschereau aimait la forêt et il se plaisait à y séjourner durant les loisirs que lui laissaient les multiples travaux de l'administration de la Province.

Il s'est rendu, maintes fois, en excursion, dans le Parc des Laurentides, et son fidèle ami, Thomas Fortin, l'accompagnait dans ses randonnées sous bois.

L'hon. M. L.-A. Taschereau était, dans la forêt, un grand marcheur; comme il l'est, d'ailleurs, en ville où, chaque jour, matin et soir, on le voit parcourir à pied la distance qui sépare sa résidence de la Grande-Allée à son bureau de la basse-ville. Mais son guide, Thomas, passait, lui aussi, pour un marcheur infatigable. Tout près de ses quatre-vingts ans, il pouvait "faire" encore ses huit à dix milles par jour. Il parcourait généralement à pied le trajet de son bureau, au village de St-Urbain, à sa résidence au bout du rang du Raccourci.

L'hon. M. Taschereau savait que Thomas avait non seulement bon œil, mais aussi bon pied. Un jour, ou

plutôt un soir, M. Taschereau et quelques amis, après une journée de course dans le Parc, causaient, en fumant, près du foyer, dans la salle commune du Château Beaumont. Thomas, qui avait guidé ces messieurs dans la journée, se reposait, en lisant, dans une petite chambre contiguë, et dont la porte était légèrement entr'ouverte.

Dans la salle, à un certain moment, la conversation de nos nemrods tomba sur les exploits de Thomas comme marcheur. Et Thomas entendit l'hon. M. Taschereau dire :

“Oui, Thomas, je l'avoue, est un bon marcheur, mais, vrai, je ne le crains pas. Je vais vous parier que, dès demain, je le “fatiguerai” dans une marche que nous entreprendrons, sans qu'il s'en doute.” Thomas, on le comprend, se le tint pour dit, se coucha et s'endormit en souriant.

Le lendemain matin, il faisait beau. Après le petit déjeuner, l'hon. M. Taschereau demanda à Thomas s'il voulait bien l'accompagner pour une assez longue course dans le Parc, à la recherche de caribous. Thomas, naturellement, consentit volontiers.

Et la course commença. On marcha pendant tout l'avant-midi. Puis, à la suite d'un léger lunch, on repartit. De temps en temps, Thomas demandait à M. Taschereau : “Va-t-on plus loin?...” Mais les réponses affirmatives se faisaient de plus en plus hésitantes. Voilà que sur le haut du jour, M. Taschereau s'arrête :

“Thomas”, dit-il, je crois que si nous ne voulons pas arriver trop tard au chalet, nous serions mieux de retourner...”

— “Comme vous voudrez”, répondit simplement Thomas.

Et l'on rebroussa chemin. Les deux concurrents arrivèrent tard au Château Beaumont. M. Taschereau visiblement fourbu; Thomas "resté", lui aussi, sans doute, mais ne le laissant pas voir... et pour cause.

Il paraît que l'hon. M. Taschereau ne s'est jamais douté que son ami Thomas l'attendait de pied ferme, grâce à la petite chambre indiscrete du Château Beaumont (1).

L'hon. M. Taschereau est un grand chasseur et un grand pêcheur. Durant sa longue carrière politique, les vacances que lui permettaient ses hautes fonctions, il les a passées dans la forêt, au bord de nos grandes rivières à saumons et de nos lacs à truites. Et alors, quelle détente! Au sein du bois, sur les lacs et les rivières, pour M. Taschereau, foin de la politique! Quelle que fût l'importance des problèmes politiques en cours, il n'y pensait plus. La politique n'existait plus; elle était lettre morte. L'homme des bois remplaçait l'homme d'Etat.

Il n'en était pas ainsi de son prédécesseur, sir Lomer Gouin, mais n'anticipons pas...

Sir Lomer GOUIN. — "Quel homme charmant que sir Lomer Gouin, dans le bois!" s'écriait Thomas Fortin, en parlant de l'ancien premier ministre de la Province, qu'il avait accompagné souvent dans le Parc des Laurentides et reçu dans sa maison du Raccourci de

(1) Dans l'aimable préface dont il a bien voulu honorer mon modeste ouvrage, l'hon. M. L.-A. Taschereau corrige une erreur capitale qui s'est glissée dans le récit de cette anecdote. Ce n'est pas Thomas qui fut le vainqueur de ce marathon entre lui et M. Taschereau. Ce serait, au contraire, Thomas qui aurait, le premier, réclamé le retour au camp. Je prie donc mes lecteurs de croire, comme je l'ai fait, la version de mon aimable préfacier, plutôt que le récit que l'on vient de lire. (L'auteur).

St-Urbain. Et Thomas, continuant ses confidences: "Oui, quel homme charmant!..." "Thomas, servez-moi de la soupe aux pois... Vous avez du chiard de lièvre, j'en prendrai!..." "Tous les soirs qu'il était dans le Parc, il veillait avec nous-autres. Un été, il est venu coucher à la maison; on est resté ensemble à jaser, dans la cour, jusqu'au matin. Il s'en est fait du "parlage", cette nuit-là, j'vous l'assure!"

Et Thomas nous raconte que dans ses excursions, sir Lomer ne se laissait pas "badrer" par les étrangers. Il aimait surtout à parler avec les hommes, c'est-à-dire avec les guides, les éclaireurs. Et il parlait de tout, même de politique.

Car, contrairement à son successeur à la tête de l'administration de la Province, l'hon. M. L.-A. Taschereau, sir Lomer Gouin n'abandonnait pas, à l'orée du bois, les soucis et les préoccupations politiques. Il avait même soin d'apporter avec lui sa serviette gonflée de documents qu'il consultait, le soir, bien au chaud. Puis, souvent, à la porte du camp, il "jonglait" de longues heures, selon l'expression de Thomas. A quoi? A la politique, aux grands problèmes qui mijotaient sans cesse dans son cerveau si bien équilibré.

Un jour, en 1912, il était en voyage dans l'Ouest Canadien. Son secrétaire, M. L.-A. Richard, l'accompagnait. Après avoir visité le grand Parc national de Banff, il confia à son compagnon le projet de créer, dans la province de Québec, des parcs nationaux, et de développer ceux qui existaient déjà. Nous n'avions, à bien dire, alors, que le Parc des Laurentides. Aussi, sir Lomer, à son retour de l'Ouest, lui porta-t-il un intérêt tout particulier. Il y fit construire plusieurs chalets et favorisa, par tous les moyens, son expansion.

Mais, dans le Parc, sir Lomer ne “jonglait” pas tout le temps. Il aimait la chasse et souvent il était comme saisi de frénétiques désirs cynégétiques. C’est pourquoi ses amis aimaient à lui jouer des tours. Un soir, (toujours au Parc des Laurentides) l’hon. M. Taschereau, qui campait avec lui, s’entendit avec les guides pour “monter un bateau” à sir Lomer. L’un d’eux fut placé quelque part dans le bois, avec un cornet d’appel, tandis qu’un autre, installé plus loin, devait imiter le braiement d’un orignal. Les deux guides jouèrent leur rôle avec tant de perfection que sir Lomer s’y laissa prendre. Carabine en bataille, il veilla une partie de la nuit, guettant l’approche de l’orignal, dont il entendait les beuglements — ceux du “calleur” — tantôt s’approchant, tantôt s’éloignant (1). Naturellement, sir Lomer “manqua” son orignal.

Il n’a jamais su que son ami Taschereau lui avait, ce soir-là, joué un tour. Mais s’il “manqua” son orignal, un autre jour, il abattit son ours. Il l’a même “pleumé”.

Sir Lomer Gouin possédait un camp de chasse et de pêche, dans son beau et bien-aimé comté de Portneuf. Il aimait à s’y rendre souvent, quand ses affaires administratives le lui permettaient. Il avait alors pour

(1) Ce qui est remarquable chez l’orignal, c’est que durant la période du rut, la femelle, comme le mâle, appelle; par conséquent le chasseur, qui peut imiter le beuglement de la femelle, fait venir le mâle à lui. Ordinairement, le chasseur appelle le mâle, le soir, environ une heure avant la tombée du jour. Il s’installe dans un endroit propice, ordinairement sur le bord d’un lac, près d’un taillis, pour l’entendre répondre à ses appels et le voir venir. Il lance, dans un cornet fait d’écorce de bouleau, un cri imitant celui de la femelle, ce qui ressemble un peu au beuglement d’une vache. S’il y a, dans les environs, un mâle qui est seul, il ne tarde pas à répondre. Souvent, à la tombée du vent, par les beaux soirs d’automne ou lorsque le temps est écho, on entendra le mâle répondre parfois d’une distance de trois milles; malgré tout obstacle, il approche rapidement.

guide Francis Cloutier, un as dans ces fonctions. Un jour que sir Lomer, sur la vérandah de son camp, consultait des paperasses, Francis Cloutier, occupé non loin de là, à quelque bricole, cria tout à coup: "Sir Lomer, là-bas, un ours!..." Le plantigrade se trouvait à une portée de fusil beaucoup trop longue, semblait-il à Francis Cloutier. Au cri de ce dernier, sir Lomer sur-sauta et le temps de crier lapin, saisit sa carabine, l'épaula, visa la tache noire et... tua l'ours du coup.

Un coup de hasard, dira-t-on; en effet. Mais il n'en porta pas moins, et l'ours était bien mort, tué d'une seule balle tirée, à très longue portée, par sir Lomer Gouin.

Les échos de ce beau coup de fusil se répercutèrent dans la vieille capitale. Les journaux adversaires de sir Lomer ne furent pas indifférents à cet exploit cynégétique du premier ministre. Aussi, les échetiers s'en donnèrent-ils à cœur-joie. Dans des articulets ironiques, ils annoncèrent que sir Lomer avait "pleumé son ours".

THEODORE ROOSEVELT. — Thomas a bien connu cet illustre chasseur de grands fauves, que fut M. Theodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis. Il se plaisait, en particulier, à rappeler les scrupules de M. Roosevelt à l'endroit de l'observance des lois de protection du gibier et du poisson. Le braconnage a toujours été l'un des grands obstacles auxquels se sont butés ceux qui ont organisé la grande campagne, qui dure toujours, en faveur de la protection du gibier. Les Canadiens, par atavisme, sont de grands chasseurs. La passion de la chasse les tient, et faire le coup de feu contre tout gibier qu'ils rencontrent, est un plaisir auquel ils ne peuvent résister. Pour plu-

sieurs, il n'y a ni lois ni règlements qui tiennent. Toutefois, il y a progrès à cet égard, depuis quelques années surtout, et la plaie du braconnage s'est quelque peu cicatrisée. Il est vrai que les lois et les règlements deviennent de plus en plus sévères, et les sanctions plus rigoureuses. Et il y a aussi l'exemple. N'hésitons pas à le dire: l'exemple venu des étrangers, le plus souvent.

Les grands sportsmen étrangers, comme M. Roosevelt et M. H. Blake, qui viennent chasser et pêcher dans les Laurentides, sont, en général, respectueux de nos lois de protection, et ceux qui ont le plus et le mieux contribué à la protection de notre gibier sont les propriétaires de cette série de clubs de chasse et de pêche qui rapportent, d'un autre côté, au trésor de la nation, de fort appréciables revenus. On cite, à ce propos, des faits presque touchants de ce respect des lois, de la part de ces étrangers.

M. Roosevelt aimait à venir chasser, chez nous, l'orignal, le caribou, le chevreuil. En particulier, en 1913, Thomas Fortin rapporte qu'il abattit deux originiaux seulement, durant son séjour dans le Parc, alors qu'il aurait eu l'occasion d'en occire plusieurs autres. Mais la loi était là...

Un jour, chassant l'orignal dans les Laurentides, non loin du club de ce nom, il fut menacé par un orignal qui allait lui faire un très mauvais parti; alors il épaula sa carabine et le tira, pour sauver sa peau. Roosevelt constata que c'était une femelle. La loi défend de les tuer. L'illustre chasseur fit aussitôt mander un gardien, lui raconta son aventure et paya l'amende prévue en pareil cas, quoique le garde-chasse eut parfaitement compris que le "délinquant" était à son corps défendant.

LA SOCIÉTÉ DE ZOOLOGIE. — La Société de Zoologie de Québec, de qui relève directement l'administration du Parc Zoologique de Charlesbourg, a été fondée en juin 1932, alors qu'elle recevait son existence de l'Assemblée Législative de Québec. Elle naissait grâce à l'initiative d'un homme dont la curiosité embrassait les lettres, les arts et les sciences, et dont la vision des réalités servent, depuis de nombreuses années, les meilleurs intérêts du pays. Nous voulons parler de M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries. C'est lui qui, un jour, eut l'idée de faire créer, par le Gouvernement, un Parc Zoologique. La tâche était énorme, surtout avec les moyens dont on disposait alors. Avec ténacité, opiniâtreté, grâce surtout à ce que l'on appelait, dans le temps, l'"argent du chômage", M. Richard se mit à la tâche et, c'est le cas de dire, il n'a pas démordu depuis.

C'est la Loi 20, George V, ch. 44, votée en 1930, par le Parlement de Québec, en faveur de l'encouragement à l'élevage des animaux à fourrure et de l'établissement d'une ferme expérimentale pour les animaux à fourrure, qui a fait naître l'idée de créer un Jardin Zoologique. Et c'est sur les hauteurs de Charlesbourg qu'un comité spécial, chargé d'étudier l'organisation de cette ferme, décida d'asseoir ses fondements. Ce terrain offrait maints avantages et, en particulier, une petite rivière torrentielle, la rivière Duberger, d'un bon débit, et dont les eaux, de cascade en cascade, dévalent jusqu'au fleuve St-Laurent.

De la réalisation du projet d'une ferme d'élevage à celle de l'idée d'un Zoo, il n'y avait pas loin. Une circonstance heureuse permit de mettre à la disposition des organisateurs, aux conditions les plus avantageu-

ses, une trentaine d'animaux sauvages, comme noyau de la population future du Jardin Zoologique.

Le projet lancé, fut approuvé par l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre, par l'hon. M. Hector Laferté, alors ministre de la Colonisation, et par l'hon. M. Maurice Dupré, solliciteur général à Ottawa, et représentant de Québec dans le cabinet fédéral, à cette époque. Le 26 octobre 1930, une somme de \$75,000, prise sur les fonds du chômage, fut mise à la disposition du Département de la Colonisation, pour organiser ce petit parc. Et l'aménagement avança si vite que l'inauguration du Zoo avait lieu en mai de l'année suivante. Comme on voulait lui donner du genre, les diverses bâtisses construites en pierres de champs, représentent l'image d'un petit village canadien-français du XVIII^e siècle avec, au milieu, une tour d'observation qui prend la forme d'un ancien moulin à vent féodal. Il y a là, outre le quartier des gardiens, des abris pour les animaux, un hôpital vétérinaire, un aquarium (style du moulin de Vincennes, à Beaumont), un édifice contenant les bureaux, un laboratoire, une bibliothèque, un musée, etc.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les œuvres de la Société Zoologique, depuis sa fondation. Nous voulons seulement mentionner l'intéressant projet qu'elle caressait et qu'elle a, du reste, déjà commencé à réaliser, de dresser, dans les limites du Jardin Zoologique de Charlesbourg, sous forme de cairns, de mausolées ou de stèles, une galerie à la mémoire de ceux de nos savants canadiens-français qui se sont particulièrement intéressés aux sciences naturelles. Déjà, elle a rendu hommage, de cette façon, à Napoléon Comeau, le grand bienfaiteur de la Côte Nord du St-Laurent, et à

Charles-Eugène Dionne, notre regretté ornithologiste québécois. Continuant cette politique, la Société Zoologique projette d'ériger un cairn à la mémoire du grand savant qui a tant fait pour les sciences naturelles, au temps du régime français, le Dr Michel Sarrazin; aussi à celle de l'abbé Léon Provancher, l'auteur des premiers ouvrages canadiens-français d'histoire naturelle; à son successeur, le chanoine V.-A. Huard, continuateur de l'œuvre du "Naturaliste Canadien", la seule revue canadienne-française d'histoire naturelle, et d'autres encore qu'elle désignera plus tard. Et nous devons aussi mentionner l'érection d'un cairn aux voyageurs et aux coureurs de bois canadiens qui, oserais-je dire, ont fait de l'histoire naturelle d'une autre façon.

Certes, la Société Zoologique n'a pas la prétention de croire et ne croit pas que le Jardin Zoologique est exclusivement son œuvre, mais elle se plaît bien modestement à penser que son concours a été fécond et ses activités précieuses pour les développements de notre Zoo québécois. Ce dernier en avait besoin pour faire rayonner mieux, par toute la Province, son œuvre éducative; pour assurer sa vie interne et externe; pour consolider et compléter son objet scientifique et, enfin, pour s'occuper des menus détails de la vie de tous les jours.

Mentionnons encore le projet caressé depuis longtemps, de publier une revue, organe de la Société, projet qui a été heureusement réalisé par la fondation, en 1941, des "Carnets de la Société de Zoologie", qui paraissent régulièrement.

Groupés autour de leur chef de file, M. L.-A. Richard, les membres fondateurs de la Société de Zoologie furent: Charles Frémontt, l'hon. M. Edgar Rochet-

te, Geo. Maheux, Thomas Fortin, le Dr Armand Brassard, le Dr A. Déry, Johan Beetz, R. Rajotte, Pierre de Varennes, Louis Chollet, feu Horatio Walker, O. Tétreault, L. A. Ekers et le Dr A. Labelle.

Plusieurs de ces membres sont encore sur la brèche, aidés, naturellement, de plusieurs autres, qui sont les ouvriers de la onzième heure.

Comme on le voit, Thomas Fortin était du nombre des membres fondateurs de la Société de Zoologie, et l'on peut dire que tous ces membres furent des amis pour lui.

Thomas fut tout particulièrement l'aide, le compagnon fidèle de M. L.-A. Richard et du Dr Armand Brassard, surintendant du Parc Zoologique. Que de randonnées M. Richard n'a-t-il pas faites avec son vieil ami, à travers les monts, au bord des lacs et le long des rivières du Parc des Laurentides; que de soirées passées à parler animaux sauvages, caribous surtout, devant le foyer flamboyant d'un des chalets du Parc. Aussi, M. Richard connaissait-il son Thomas, pourrions-nous dire, par cœur. Ses propos et ses souvenirs sur lui sont intarissables. Nous en avons nous-mêmes ressenti les charmes et l'intérêt puisque, c'est en puisant largement dans les notes et les souvenirs de M. Richard, que nous avons pu esquisser les grands traits de l'intéressante existence de ce fervent amant de la grande nature.

C'était le naturaliste que le Dr Armand Brassard aimait surtout dans Thomas. S'il avait besoin d'une bête pour le Jardin Zoologique, c'était à lui qu'il s'adressait, comme lorsqu'il désirait un renseignement, qu'on ne trouve pas toujours dans les manuels de mammalogie, sur les habitudes et le comportement d'une bête de

nos bois. Le surintendant du Jardin Zoologique aimait par-dessus tout la conversation de Thomas, toujours remplie d'enseignements et de leçons pratiques, apprises dans le grand livre toujours ouvert de nos forêts québécoises.

Pour les membres de la Société, c'était toujours une fête que de recevoir, à l'une de ses réunions, leur Thomas, et ce dernier ne reculait pas de faire, au moins une fois dans la belle saison, le trajet de St-Urbain à Québec, pour venir fraterniser avec ses amis de la Société de Zoologie.

Nous aimons à citer ce que disait M. Georges Maheux, président de la Société, de 1939 à 1944, dans les "Carnets" de juillet 1941, au sujet de notre vieux guide :

"Membre fondateur-directeur depuis dix ans, doyen d'âge, il était comme l'ancêtre à qui la place d'honneur est toujours réservée. Il était à la fois le guide et le maître des amis de la nature, qui l'entouraient de leur vénération. Sur les plus âgés de ses collègues, n'avait-il pas une avance de trente ans? ... C'était un véritable naturaliste qui s'ignorait. Naturaliste? Il se fut bien amusé de s'entendre appeler de ce nom. On s'imagine volontiers qu'un naturaliste est un brave homme qui a beaucoup emprunté aux livres. Même à ce compte, le père Thomas tenait encore la palme car, à défaut de bibliothèque gonflée de bouquins dodus, n'avait-il pas fréquenté assidûment, pendant plus d'un demi-siècle, le livre grand ouvert sous le ciel bleu, celui dont les pages innombrables, merveilleuses et vivantes, s'étaient tout au long des Laurentides, depuis le grand fleuve jusqu'au Lac St-Jean?"

Les deux dernières années de sa vie, Thomas Fortin pressait ses compagnons de la Société de Zoologie,

d'aller tenir, chez lui, près d'un lac de son choix, une réunion extraordinaire de la Société. Quelques mois seulement avant sa mort, de part et d'autre, on avait décidé d'accepter son invitation: une séance serait tenue chez lui, dans le Parc, en juin. Malheureusement, la maladie qui le minait avait fait d'affreux progrès, ce printemps-là. Il mourut en juillet 1942, et la Société de Zoologie porte encore le deuil d'un aîné qui fut à la fois, un collaborateur d'élite, un conseiller judicieux et, de plus, un ami, un fidèle ami, avant tout...

APPENDICE

UNE HISTOIRE D'ORIGNAL

En 1939, dans une chronique signée Sainte-Foy, dans la *Presse*, cette histoire d'orignal, (Damase Potvin).

"Guette, Guette!..." ou "Voi-lé-ci-Rotte-valet-rotte!"... Qu'est-ce cela? demanderont ceux qui ne sont pas des chasseurs d'originaux et nous présumons que c'est la grande majorité. Les autres, les chasseurs comprendront que ce "Guette-Guette" est le cri par lequel, lorsqu'ils sont à l'affût, ils s'avertissent de l'apparition du gibier. Quant à l'autre onomatopée, si même nos chasseurs canadiens ne la connaissent pas, nous leur apprendrons que c'est le cri de chasse à courre, ou à bruit, par lequel les chasseurs de France remettent leurs chiens sur les voies du cerf qu'ils guettent.

Or, tout dernièrement, les échos sonores des fourrés du Parc National des Laurentides ont dû joyeusement retentir du "Guette-Guette" canadien, car il se déroulait dans ce paradis terrestre du gibier canadien, une chasse peu commune et, chose assez rare, pas le moins du monde sanglante.

Les histoires de chasse à l'orignal sont un peu comme celles des pêcheurs qui ont toujours capturé la

plus grosse truite ou le plus gros saumon du monde. Celui qui nous fait le récit d'une heureuse chasse à l'original a toujours occi le plus éléphantique de nos élans. Tout chasseur est menteur, dit le proverbe; mais ce serait une amère aberration que de faire montre de cette incrédulité, en vogue depuis Gaston Phoebus à l'endroit des récits de chasse, pour le cas que j'ai le plaisir de rapporter.

Or donc, quelques bons guides, hardis et déterminés, relevant du Service provincial de la chasse, sous la direction de M. Athanase Labbé, grand pêcheur, grand chasseur et membre de la Société Zoologique de Charlesbourg, ont reçu ordre, tout dernièrement, d'avoir à capturer vivants, dans le Parc National des Laurentides, trois originaux adultes destinés au Jardin Zoologique de Charlesbourg. Ah! la belle chasse à la fois à courre et à bruit, et qui nous rappelle celle, en particulier, dont nous lisions, un jour la description dans la vieille "Minerve" du 7 mars 1860 et dont la scène se passait dans les taillis de Repentigny!... Mais, encore une fois, il s'agit, pour le cas présent, d'une chasse non sanglante.

Voilà donc Athanase Labbé et ses guides partis à l'affût. Il se présente tout d'abord à eux, dans un "viandi", un gros mâle, bien tentant pour l'objet qu'on se propose. Mais c'est un roué, un combatif, plein de sagesse et d'expérience. Il pressent qu'on le destine aux joies problématiques d'un séjour plus ou moins prolongé dans des enclos à gros treillis; il préfère les taillis. Aussi, après s'être mis en défense, prêt à engager la bataille il profita d'un moment où les chasseurs, par tactique professionnelle, cédaient du terrain pour pendre ses jambes à son cou, s'esquiver, prendre

la poudre d'escampette; et il court encore. On lui laissa la liberté, et nos chasseurs crurent plus sage de "piger dans le tas" du "ravage" qu'avait fui celui qu'on venait de lancer. Ils furent plus heureux. Leur poursuite, après mille et mille ruses et détours, aboutit à la capture de trois beaux adultes, deux femelles et un mâle. Et ce fut sans la moindre difficulté qu'une fois capturés, les chasseurs purent les ligoter, les déposer dans un grand traineau improvisé qu'ils traînèrent jusqu'à un garage situé à quelques milles de là. Disons que ces "rois de nos forêts" resteront là, prisonniers, jusqu'à ce que la route du Parc des Laurentides puisse permettre de les conduire à leur destination; et ajoutons que ces trois royales bêtes n'ont pas eu à subir, de la part des chasseurs, amis des bêtes, le moindre mauvais traitement. Elles jouissent présentement d'une santé florissante, mangent comme quatre et dorment comme d'honnêtes bourgeois. On a eu pour ces braves bêtes jusqu'à présent des égards de nourrice.

SANCTUAIRES DE CASTORS

Dans le rapport du Ministre de la Chasse et des Pêcheries pour 1943, M. L.-A. Richard, sous-ministre, déclare qu'il n'y a plus raison de s'alarmer au sujet de la survivance du castor, malgré peut-être qu'il sera encore nécessaire, dans certaines régions, de protéger cet intéressant animal.

Le castor est peut-être l'animal à pelleterie qui a le plus occupé nos législateurs depuis que l'on a commencé à fabriquer des lois de protection en faveur des animaux qui peuplent nos territoires de chasse.

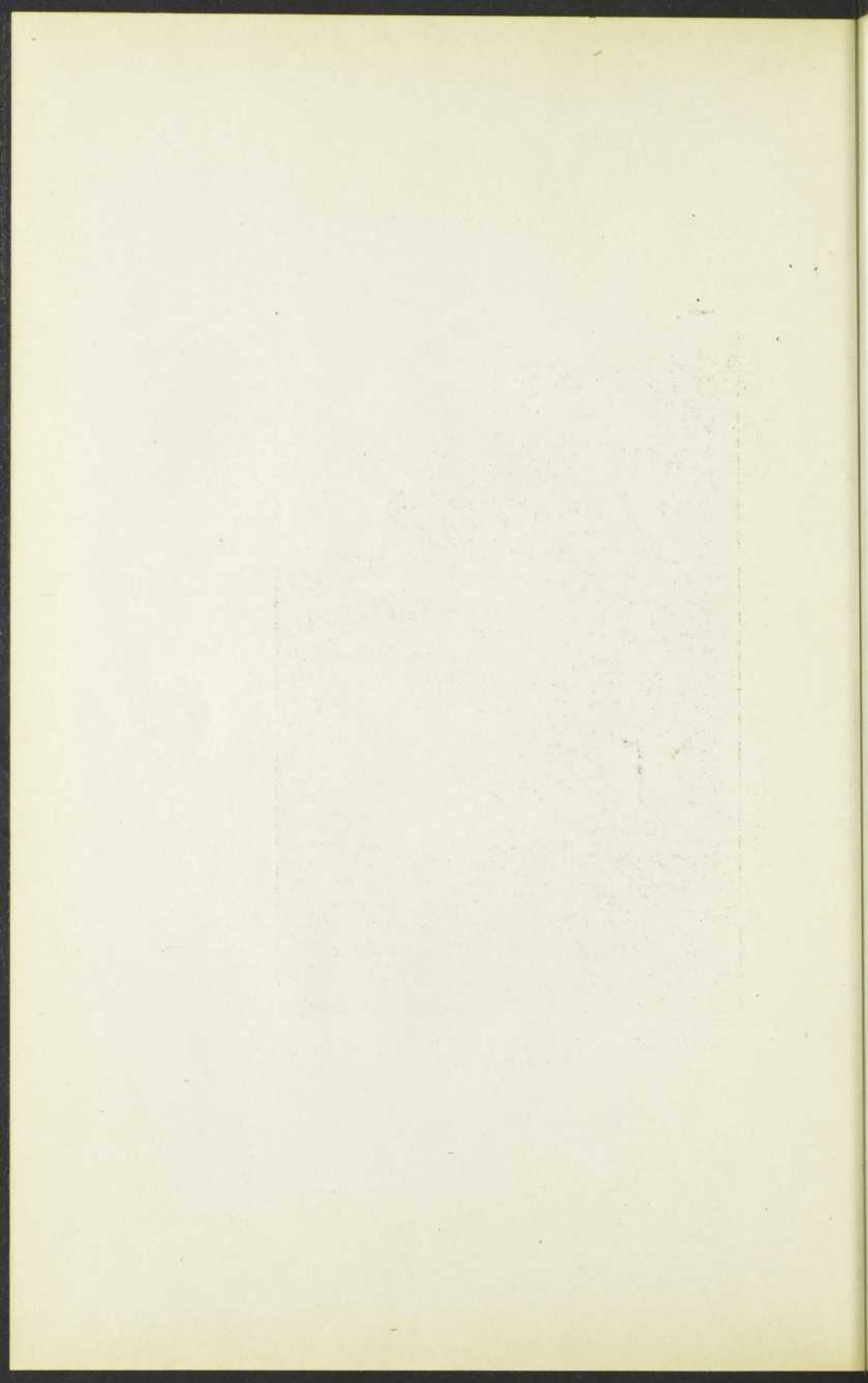
A certaines époques, le castor menaçait de s'éteindre tout à fait, notamment dans nos régions de l'est; d'autres fois, en certaines zones, il se multipliait à tel point qu'il devenait nuisible. Certaines années, les clubs de pêche, qui avaient leur territoire dans celui du Parc des Laurentides, se plaignirent assez amèrement des dommages causés dans leurs eaux par les digues construites par les castors, et les autorités provinciales prirent même des mesures pour éloigner autant que possible ces animaux des territoires de pêche, tout en continuant cependant de les protéger.

Mais, par contre, il y a un certain nombre d'années, l'on a cru que le castor était sur le point de disparaître, et il fut défendu de le chasser pendant une période de dix années, de 1932 à 1941. Cette protection lui a permis de se multiplier à tel point qu'en 1943, on permit aux trappeurs une courte saison de chasse au castor, au nord du Saint-Laurent.

Durant ces dix années, avec le concours de la Compagnie de la Baie d'Hudson et celui du Département des Affaires Indiennes à Ottawa, le gouvernement de la province a créé dans l'Extrême Nord, plus particulièrement dans les districts les plus propres à l'élevage à l'état naturel du castor, six "sanctuaires" dont l'étendue générale dépasse aujourd'hui 50,000 milles carrés. Dans quelques-uns de ces sanctuaires alors, on ne voyait pas un seul de ces animaux et il a fallu en introduire d'ailleurs. Chose assez curieuse, c'est que dans ces régions, des indiens d'âge pourtant assez avancé n'avaient jamais vu un caribou de leur vie, bien qu'ils fussent des chasseurs de métier et de nécessité. Le principe de conservation de chacune de ces réserves, c'est que personne n'est autorisée à tuer



W. H. Blake, qui fut un grand ami des Canadiens français
et de "Thomas"



un seul castor tant que le sanctuaire n'en contiendra au moins deux mille couples. Les indiens comprenant naturellement que cette protection était aussi bien de leur intérêt particulier que de l'intérêt commun, ont scrupuleusement respecté ces règlements et ils ont même prêté leur concours pour faire, chaque année, l'inventaire des colonies de castors de ces réserves. En 1942, dans le plus ancien de ces sanctuaires, celui de "Rupert House", les sauvages avaient reçu l'autorisation de tuer pour leur compte 1,500 castors, ce qui représentait un peu moins de l'accroissement naturel. Ils n'ont consenti qu'à en tuer la moitié, soit 750, de crainte de ne pouvoir consommer à temps la chair des 750 autres qu'ils auraient pu tuer.

On sait que les sauvages chassent, tuent ou piègent le castor, non pas tant pour la fourrure que pour la nourriture de leur famille. Dans les régions ingrates du nord, la chair de cet animal a plus d'importance pour l'indien que sa peau.

D. P.

LA FORMULE DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUEBEC

De "L'Action Catholique" du 5 août 1944:

C'est, par définition, un endroit où l'on exhibe des animaux sauvages pour l'amusement et l'instruction des visiteurs.

Si les animaux que l'on exhibe étaient des animaux domestiques, on aurait alors une ferme expé-

rim mentale plutôt qu'un jardin zoologique, bien que, dans l'un comme dans l'autre cas, l'on ne cesse de poursuivre des expériences de toutes natures sur les animaux qui y sont gardés. Ainsi, dans les très grandes villes comme New-York, où la population, grâce à l'existence de plusieurs jardins zoologiques, a plus souvent l'occasion de voir des animaux sauvages que des animaux domestiques, l'on a cru intéresser les visiteurs, au jardin du Bronx plus spécialement, en ajoutant une section destinée aux animaux de la ferme à côté de sections exclusivement réservées aux animaux sauvages. Mais c'est là un cas exceptionnel.

L'on peut fort bien, dans un jardin zoologique, s'arranger pour recevoir la faune de la plus grande partie du monde. C'est le cas des grands jardins américains et européens. C'est une affaire d'aménagement autant que de climat, mais surtout une affaire d'argent.

La faune tropicale, assurément la plus riche qui soit, supporte mal le froid. Il faut donc, pour l'accommoder, lui faire des quartiers d'été et des quartiers d'hivers. Mais, avec de l'argent, rien n'est impossible, et la chose a été résolue dans tous les grands jardins qui existent hors de la zone tempérée.

Quant aux animaux de la zone septentrionale, ils ne peuvent pas facilement s'accommoder au climat de la zone tropicale et ce n'est que dans les régions tempérées qu'ils peuvent vivre en bonne santé.

Les animaux de la zone septentrionale sont donc éliminés, par la force des choses, des jardins situés dans la zone tropicale de même que les animaux de la zone tropicale sont éliminés des jardins situés dans la zone septentrionale, à moins que l'on puisse leur procurer à grands frais des quartiers spéciaux pour les mois d'hiver.

Toutes ces considérations étaient nécessaires pour faire comprendre les difficultés qui auraient pu se présenter lors de la construction du jardin zoologique de Québec, sur les collines de Charlesbourg, si le budget eût permis un aménagement plus élaboré pour y recevoir une faune exotique variée.

Mais la question ne se posait même pas puisqu'une installation pour recevoir les lions, par exemple, aurait drainé au delà du quart du budget affecté à la construction entière du jardin zoologique.

Pour acheter les terrains et pour les aménager, pour construire les bâtisses et les divers enclos, sur les hauteurs de Charlesbourg, le Jardin Zoologique disposait d'une somme inférieure à la moitié du budget annuel d'un grand jardin, comme celui de New-York. Il fallait donc être modeste et rechercher une formule qui put convenir à une bourse peu garnie.

C'est pourquoi il fut décidé de n'aménager des enclos que pour les animaux sauvages de notre hémisphère qui pourraient s'accommoder, sans dispositions spéciales, au climat de la région de Québec. Cet aménagement présentait, par ailleurs, des avantages considérables puisqu'il s'agissait tout d'abord d'intéresser nos enfants et notre population à des animaux que plusieurs avaient eu la chance d'apercevoir et dont la plupart avaient sûrement entendu parler. C'est ainsi que, malgré un budget modeste, le jardin zoologique de Québec a pu être construit sur les premières élévations des Laurentides, dans un site enchanteur, à courte distance du coeur de la ville. La formule du début reste encore la meilleure, pour le moment du moins, bien que l'on ait commencé à ajouter, chaque

année, des représentants de la faune étrangère, plus spécialement chez les oiseaux.

Aussi longtemps que les foules accourront au jardin, les dimanches et les jours de fêtes, par milliers et par milliers, il est raisonnable de croire que cette institution ne cessera de remplir parfaitement le rôle qui lui avait été destiné: celui d'intéresser et, même, d'amuser agréablement notre population.

Mais, dans un jardin zoologique, il faut de nombreuses constructions, même si les animaux n'y doivent pas avoir de quartiers spéciaux pour la saison des grands froids. Là encore, il convenait d'adopter une formule. Alors, pourquoi ne pas recourir aux types de maisons qui ont survécu aux trois siècles de notre histoire et qui font encore le charme des régions les plus anciennes de notre province?

Tant que notre histoire, nos traditions, notre nature laurentienne n'auront pas inspiré à nos artistes une architecture originale, pourquoi le Canada français ne resterait-il pas fidèle à la simplicité harmonieuse et au charme quelque peu sévère de l'architecture normande que nos pères ont apportée avec eux et qu'ils ont vite adaptée à leurs nouvelles conditions de vie ainsi qu'au rude climat canadien?

En construisant, au lendemain de leur arrivée, ces demeures agréables, faites pour braver les siècles, nos pères ne marquaient-ils pas leur volonté de se fixer pour toujours dans ce pays? Et ce simple fait ne suffit-il pas pour donner chez nous un caractère national à l'architecture d'inspiration normande?

Ceux qui ont préparé le programme de construction et d'aménagement du jardin zoologique de Québec n'ont pas pensé autrement. Et ils se sont dit qu'il

ne serait pas banal si toutes ces constructions étaient ainsi faites et ainsi distribuées sur le terrain qu'elles puissent donner l'illusion d'un petit village canadien-français du bon vieux temps. Ne serait-ce pas faire d'une pierre deux coups?

Notre population leur a donné raison et c'est peut-être l'un des motifs pour lesquels on trouve au jardin zoologique de Québec une originalité que ne possèdent des jardins plus vastes, plus importants et mieux dotés.

L.-A. RICHARD

DES ANECDOTES SUR LE PARC

Extrait d'un reportage sur le Parc des Laurentides publié dans la "Patrie du Dimanche" du 20 août 1944 et signé S. Benoît:

Voici d'abord l'histoire de "Ti-Noir". Comme le nom peut le laisser entendre, il s'agit ici d'un ours noir, qui a peut-être quelque connaissance de la philologie, car il a cherché un gîte à l'hôtellerie du Gîte. Il mène une vie de parasite distingué.

Cet ours est devenu très familier avec les gens de l'hôtellerie et tous les jours, il vient faire sa petite visite pour manger les déchets de la cuisine. Comme le dit M. Richard lui-même, "Ti-Noir" est un excellent citoyen et il est très docile."

On dit même qu'un jour, un guide fit monter "Ti-Noir" dans un canot pour lui faire faire une petite promenade sur l'eau. . . mais cette histoire est sujette à caution.

* * *

Aux Portes de l'Enfer, il y a plusieurs guides et l'un d'entre eux a bien intrigué l'auteur de ces lignes jusqu'à ce qu'une explication bien à point eût dissipé le mystère.

Au cours d'une excursion au lac Tremblay, pendant la préparation du dîner en plein air, je demandai à Augustin comme il épelait son nom de famille, qui est Sioui.

— Mais, monsieur, répondit vivement en souriant Augustin, Sioui c'est exactement le contraire de "sinon".

Cette réponse précise m'intrigua encore davantage et au cours de la conversation, j'appris de mon guide qu'il avait fréquenté le petit séminaire de Québec pendant quelques années et qu'il avait même passé ses examens d'immatriculation.

Comme ses parents habitent Lorette, je lui demandai si c'était par atavisme qu'il aimait ainsi les grands espaces et les forêts.

Il me répondit habilement :

— Non, monsieur, ce n'est pas par atavisme. . . mais on se sent si libre. . .

* * *

Au camp Mercier, sur la route qui conduit aux Portes de l'Enfer, M. Richard nous dit que nous allons arrêter pour prendre quelques hors-d'oeuvre. Et quels hors-d'oeuvre !

Avez-vous déjà goûté des petites truites fumées ? Eh bien ! Si jamais l'occasion se présente à vous, vous serez les premiers à les trouver supérieures anchois du monde.

Si cela vous intéresse, voici comment préparer ces hors-d'oeuvres. Prenez des petites truites (10 pouces de longueur environ), faites-les tremper dans une saumure assez consistante pendant 15 heures, puis faites-les fumer pendant 48 heures. Le tremble semble le bois le plus approprié pour cette opération.

* * *

Au même camp Mercier, se déroula, il y a quelque temps, un incident bien amusant. Le gardien avait reçu des autorités du Jardin zoologique de Charlesbourg une commande peu banale. On voulait simplement un orignal — vivant, cela va de soi — pour le Jardin.

Quelques jours après avoir reçu cette demande, le gardien réussit à capturer un orignal qui nageait dans le lac. La poursuite en canot fut des plus mouvementées jusqu'à ce que rendu près de la rive, le gardien eût sauté sur le dos de l'animal, qui fuyait. En un tour de main, le gardien avait enlevé sa ceinture de cuir et l'avait attachée solidement au panache de l'orignal. Et dès la terre ferme atteinte, il s'empres-
sa d'attacher l'orignal captif à un arbre.

* * *

Aussitôt, téléphone au Jardin zoologique pour annoncer la bonne nouvelle.

Après avoir reçu les remerciements et les félicitations appropriées, le gardien sortit pour aller enfermer son orignal dans une grange.

Stupeur! Le gardien avait beau se frotter les yeux, il n'y avait plus d'orignal attaché à l'arbre. Tout s'était déroulé en quelques minutes. L'orignal s'était tellement débattu pour reconquérir sa liberté, qu'il avait cassé son panache. Les débris de celui-ci et la ceinture du gardien étaient les témoins muets de ce qui s'était passé.

Autre téléphone au Jardin zoologique:

— Allô, le Jardin zoologique de Charlesbourg? Ici le gardien du camp Mercier. Vous savez. . . votre orignal? Eh bien! Ne venez pas le chercher. . . il est parti.

Inutile de dire que cet incident suscita beaucoup d'hilarité chez les intéressés.

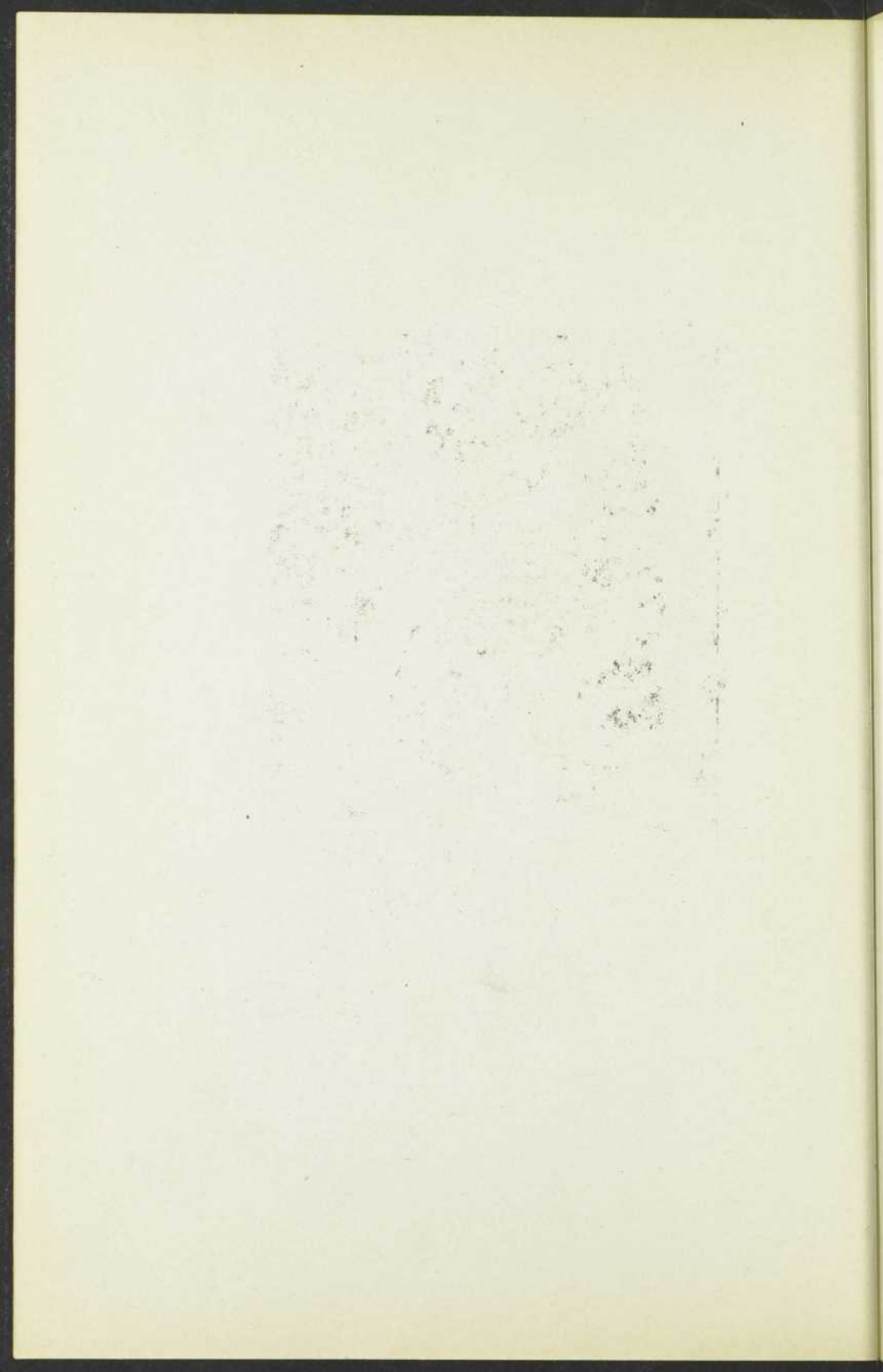
On pourrait sans aucun doute apprendre une infinité d'anecdotes véridiques et hilarantes, en causant avec les gardiens et les guides du parc des Laurentides, mais il faut s'arrêter ici et faire un souhait: celui de pouvoir passer encore quelques jours dans le parc des Laurentides, avec des hôtes comme MM. Richard et Gagnon.

UNE BONNE MAMAN OURSE

Le Jardin Zoologique de Québec avait hérité, lors de son inauguration sur les hauteurs de Charlesbourg, d'une vieille mère ourse qui avait longtemps fait la joie des enfants au jardin minuscule que la compagnie "Quebec Power" entretenait sur les terrains du Kent House. On l'avait baptisé Mercedes. Pourquoi Mercedes? ? Personne ne l'a jamais su. Un loustic lança un jour ce nom, sans raison spéciale, devant une foule amusée. Et, dès lors, la vieille mère ourse s'appela



Albert-Harry-George Grey, ancien gouverneur du Canada:
un ami de "Thomas".



Mercedès jusqu'à la fin de ses jours. D'ailleurs, Mercedès n'avait rien de particulier quant à la taille, au pelage ou au caractère. Elle ressemblait à toutes les mères ourses qui acceptent la captivité avec beaucoup de philosophie et de bonne grâce. D'être assurée de deux bon repas par jour, sans avoir à les gagner, lui paraissait compatible avec sa dignité. Cependant, cette bonne vieille Mercedès était, pour les petits oursons qu'elle mettait régulièrement au monde chaque année, une maman d'un dévouement et d'un attachement exceptionnels. Un jour, son petit dernier tomba malade d'une très sérieuse crise intestinale. Gourmand de sa nature, comme tous les jeunes ours et les jeunes enfants, il avait abusé de toutes les bonnes choses que le public lui avait prodiguées au cours des journées précédentes. A la dérobée de sa mère qui était cependant impitoyable à ce sujet, il avait englouti nombre de cônes de crème glacée et nombre d'arachides qu'il ne prenait pas toujours le temps d'écaler. Il commençait déjà à payer pour sa gourmandise. Il n'y avait qu'une chose à faire : le mettre à la diète, dans un endroit isolé, loin de sa cage où il ne pouvait résister aux tentations, malgré les avertissements et les remontrances de sa mère. Un jour, on enferma la vieille Mercedès dans sa caverne, afin d'éviter ses ressentiments à l'égard des gardiens qui lui ravissaient son enfant, et l'on amena l'ourson à l'hôpital du jardin. Il fut soigné, pendant des semaines, avec une très grande attention, pendant tout ce temps. Mercedès n'était plus elle-même. Son caractère s'était aigri, et elle était toujours prête à faire un mauvais parti à ses gardiens. Sa peine était visible. Sans oublier tout à fait le boire et le manger, elle laissait ses rations partiellement

intactes. Elle pleurait son petit et ne pouvait s'habituer à ne plus l'avoir alentour d'elle.

Mais, un jour, l'ourson fut guéri. Lui aussi, il s'était ennuyé de sa maman et il avait soupiré après le moment où on le ramènerait auprès d'elle. Pour éviter ses griffes, les gardiens le mirent dans une poche afin de le transporter à la cage maternelle à l'autre bout du jardin. L'ourson était si content qu'il ne pouvait contenir ses sanglots et, malgré la distance qui les séparait, la vieille Mercedes perçut immédiatement, par une sorte de sans fil, la plainte de son enfant. Elle en fut fort agitée et se promena dans sa cage avec un entrain qui ne lui était pas familier. De temps en temps, elle s'arrêtait brusquement pour percevoir les sons qui venaient en direction de l'hôpital. Plus le petit approchait, en modulant ses plaintes, plus la vieille Mercedes devenait agitée et hors d'elle-même. Lorsque la poche, contenant l'ourson, approcha de la cage, la maman ourse sanglotait de bonheur, et sa démarche était si déséquilibrée qu'elle faillit tomber dans le bassin d'eau qu'il y avait au milieu de la cage. Et, Dieu sait si Mercedes avait toujours manifesté la plus grande prudence à l'égard de ce bassin, même quand il lui fallait user de toute son adresse pour aller y cueillir les friandises que le public y lançait intentionnellement. Enfin, lorsque l'ourson fut définitivement libéré dans la cage, la mère et le petit sanglotaient d'une façon touchante. Mercedes fit alors un geste tout à fait maternel; elle prit l'ourson dans ses bras pour l'allaiter avec une tendresse qui, aux yeux des quelques spectateurs, avait une allure beaucoup plus humaine qu'animale.

La vieille Mercedès est morte, et morte depuis longtemps; mais elle a laissé le souvenir de ses instincts si profondément maternels.

L.-A. RICHARD

UN GIBIER DISPARU

Le wapiti est dans l'Est canadien une race éteinte, comme le serait le buffalo, ou bison, dans les plaines de l'Ouest, si les autorités n'en avaient pas parqué les derniers sujets dans les parcs de Wainright et de "Wood Buffalo". Chez nous, dans l'est, on n'a pas eu le temps d'organiser des parcs pour la conservation du wapiti, ni même, pour le caribou, qui est disparu bien longtemps après le wapiti. Il serait difficile de dire quand a été vu le dernier de ces intéressants cerfs canadiens. On aurait exhumé le squelette de l'un d'eux vers 1832, près du site de la ville d'Ottawa, en creusant le canal Rideau. En 1854, on en découvrit un dans le comté de Lanark, Ontario. Enfin, il y a bien cent ans aujourd'hui, des gens de Montmagny donnèrent la chasse à un animal que les chasseurs eurent toutes raisons de prendre pour un wapiti. Perdu, sans doute, cet animal avait traversé en tempête le village de Montmagny. Traqué par des chasseurs près du Buton, il prit sa course vers Cap St-Ignace, ayant en cours de route sauté d'épouvante par-dessus une charge de bois qu'un cultivateur conduisait sur le chemin. Finalement, après une course de quinze milles, la pauvre bête tomba percée de balles par les chasseurs qui le poursuivaient. Ce fut probablement le dernier de nos wapitis de l'est.

“S’il fallait encore”, disait sir James LeMoyne voilà une cinquantaine d’années, “des arguments pour établir l’urgence d’une législation protectrice en faveur du gibier au temps de la reproduction, le fait de l’extinction presque totale en Canada de ce noble animal suffirait seul à démontrer la nécessité d’une telle législation.” “Excepté, ajoutait-il, quelques rares localités de l’Ouest, le wapiti, ce roi de nos forêts, est disparu pour nous. Nul doute que sa disparition est due en entier aux massacres en toutes saisons des wapitis perpétrés par les indiens et par les blancs qui se disent chasseurs”.

En 1909 toutefois, on fit une tentative de réacclimatation du wapiti dans le Parc des Laurentides, si l’on en croit le rapport du surintendant du Parc, M. C.-J.-C. Hall, pour cette année-là. Mais ce ne fut assurément pas un succès. On avait fait venir de l’Ouest cinq de ces animaux qu’on mit en liberté dans le territoire du Parc. L’entreprise était intéressante. On ne pouvait douter que les nouveaux venus fussent capables de braver le froid de nos régions. Quant à sa nourriture, elle était abondante. Un grand nombre d’endroits du Parc leur convenaient. Les wapitis passèrent l’été dans le nouvel habitacle de façon satisfaisante, mais à l’approche de l’automne ils s’empressèrent de sortir des halliers où on les avait placés et parvinrent aux approches de Saint-Urbain où les habitants se mirent à leur faire la chasse, suivant les instructions du gardien-chef du Parc qui voulait leur faire regagner la forêt. Mais ce fut peine perdue. On réussit finalement à les cerner et à les placer dans une grange où ils furent garrotés. Après quoi, sûr qu’on ne pourrait plus désormais les garder dans les limi-

tes du Parc, on les expédia dans le parc clos de Montmorency, près de Québec. L'année suivante, ils furent expédiés en Angleterre. Depuis, on ignore tout du sort de ces bêtes.

L'entreprise de réacclimatation du wapiti fut donc ratée. "Ces animaux, dit M. Hall, ne pouvant parquer comme les orignaux et la conformation de leurs pieds ne leur permettant pas de marcher sur la neige, comme le caribou, on doit les classer parmi les migrants, suivant les saisons et, vu l'extrême profondeur de la neige à cette latitude, ils ne peuvent se propager dans le Parc".

Ce qu'il y avait de beau, dit-on, chez le wapiti, c'était son bois qui était fort large et long, pesant de quarante à quarante-cinq livres, dix fois le poids de celui d'un chevreuil. Quel beau panache vraiment à clouer aux murs d'un club de chasse! Mais il est trop tard pour se payer ce luxe. On doit se contenter des cornes d'un chevreuil ou du panache d'un orignal, ce qui n'est déjà, en somme, pas trop mal.

Damase POTVIN

UNE PENSIONNAIRE AU JARDIN ZOOLOGIQUE DE CHARLESBOURG

Nous avons une nouvelle pensionnaire au Jardin Zoologique de Charlesbourg. Voulez-vous connaître l'histoire de sa capture? La voici — très brièvement racontée:

L'hiver dernier, au grand lac Jacques-Cartier, dans le Parc National des Laurentides, le cuisinier

Gouge s'était efforcé pendant quelque temps d'appri-voiser une loutre au pelage hirsute, aux flancs plats, qu'attirait au camp un tas de vidanges placé près de la porte. La brune visiteuse, malgré la faim qui la tiraillait, semblait résister à toutes les sollicitations. Même, les bêtes sauvages se font au contact de l'homme. Toujours tenace dans son idée le "cook" avait persisté à lui donner force morceaux de viande, de pain et de biscuits; la récompense vint un bon matin, quand l'animal se hasarda jusqu'à venir manger dans la main de son grand ami.

On est tout de même défiant quand on est habitant des bois, surtout l'hiver, la saison des ennemis. Tant que l'ami Gouge s'identifiait avec les choses d'alentour, dans son grand tablier blanc coiffé de son bonnet, tout allait bien et l'on pouvait s'approcher sans crainte; mais comment le reconnaître parmi les autres quand il portait le costume des ouvriers, qu'il n'avait pas cette livrée qui en faisait l'homme aux généreuses libéralités.

La loutre devint même très vite l'ami fidèle du cuisinier. Quand il était seul, elle l'accompagnait volontiers, entraît avec lui dans le camp et égayait de sa présence sa solitude. Mais, il fallait que l'homme blanc fut bien seul. Dès que quelqu'un s'approchait la loutre décampait aussitôt, quitte à revenir à la prochaine occasion. Cette amitié dura ainsi une partie de l'hiver.

Entre temps, l'administration du Jardin Zoologique avait entendu parler de la chose. Il y avait là une chance inattendue de donner à un compère loutre, pensionnaire du Zoo, une compagne toute désignée, déjà habituée à la civilisation, à sa nourriture. On envoya

donc une cage au grand lac Jacques-Cartier avec l'ordre de s'emparer de l'animal. Intuition, défiance, coïncidence? Le jour où arriva la cage, vit le départ définitif de la loutre. On ne la revit plus de la saison; elle semblait avoir pris ses quartiers ailleurs.

Quelle ne fut pas la surprise des ouvriers cet hiver, quand ils retournèrent au Jacques-Cartier, pour leur travail. La loutre était là avec les mêmes dispositions d'amitié. Dans sa petite cervelle restait le souvenir des bombances de l'année précédente, de l'amitié contractée avec l'homme au bonnet blanc. La même main tendue l'attire de nouveau. Elle n'hésite pas à venir chercher les friandises qu'on lui offre. Elle s'attache encore une fois aux pas du cuisinier. Sans défiance elle pénètre dans le camp, une fois les ouvriers partis pour le bois. Plusieurs jours de suite Gouge répète le même manège, celui d'attirer la bête à l'intérieur, puis une bonne journée, sûr de son affaire, ayant retenu un des hommes au camp, il appelle à lui la visiteuse, la fait entrer sans difficulté dans le camp, puis son compagnon ayant vivement fermé la porte, capture l'animal surpris.

Tout de même, cela ne se fit pas sans quelque peine. La loutre avait à venger l'hypocrisie dont elle était victime. Il s'agissait de défendre sa liberté. De son mieux, elle fit face à ses assaillants, se réfugia dans tous les coins, mordit, pesta, livra jusqu'à la fin, une bataille ardue et ne céda qu'une fois épuisée. Dans sa prison, elle continua de s'agiter, essaya d'ébranler les barreaux de sa cage, chercha la moindre ouverture pour s'échapper puis enfin définitivement vaincue se calma et se soumit à son sort.

Elle vit maintenant au Jardin Zoologique. Depuis son arrivée, grâce aux bons soins qu'on lui donne, sa défiance petit à petit disparut. Elle a redonné sa confiance à l'homme. Elle s'est trouvé un nouvel ami dans la personne de son gardien. Dans ce sanctuaire des animaux elle a oublié la trahison de la main tendue et vient volontiers chercher la nourriture qu'on lui tend.

Qui peut se vanter de connaître parfaitement la psychologie des bêtes? Que se cache-t-il derrière cette tête au fin museau? L'attrait d'une vie plus facile, sans aucune préoccupation pour le lendemain a-t-il attiré cette loutre au camp du grand lac Jacques-Cartier? Les animaux sauvages ont appris depuis fort longtemps à se défier de l'homme. Est-ce la faim qui les pousse à se confier même à cet ennemi? La nature donne à tout être les moyens de sauver sa vie malgré les aléas, et ils sont nombreux avec notre dur climat. Lequel de ces problèmes notre loutre a-t-elle eu à affronter? Qui sait?

Aujourd'hui, grâce à l'organisation qu'est celle du Jardin Zoologique, ces difficultés ne se posent plus pour l'amie du cuisinier Gouge. Très vite, elle s'est acclimatée et le plus facilement du monde à sa nouvelle vie. Pensionnaire de l'Etat, elle n'a plus rien à craindre: rigueur des hivers, périodes de disette, lutte de tous les jours, soit à la recherche de sa nourriture, soit contre les ennemis de la forêt qui eux aussi, ont faim. La vie facile d'aujourd'hui lui a fait oublier cette liberté qu'elle aimait. Désormais, elle fera la joie des visiteurs du Jardin par la facilité de ses évolutions aquatiques, par sa frimousse délurée et par l'histoire de sa capture. Pour ceux qui aiment tout ce qui

regarde l'histoire naturelle, elle sera un sujet d'étude et d'observation. Vie probablement plus monotone que celle qu'elle menait dans le Parc, vie dépourvue de tout soucis; mais se fait-on même chez les animaux à une telle vie? Les bêtes pensent-elles comme les hommes sur ce point? ... Qui nous le dire?

L.-Ph. GAGNON

CHASSE ET PECHE DANS LE QUEBEC

Dans son édition de juin 1944, la revue américaine *Field & Stream* consacre un intéressant article sur la pêche et la chasse dans la province de Québec.

L'auteur, Harold Titus, déclare que notre province est tellement vaste que les sportifs ne peuvent s'imaginer toutes les opportunités du sport qu'elle peut offrir.

En effet, elle s'étend de la frontière de New-York jusqu'au détroit d'Hudson et du Labrador jusqu'à la baie d'Hudson.

Notre province, de continuer Titus, renferme des milliers de lacs, de ruisseaux et de pittoresques rivières remplis de saumons, dorés, truites, brochets, etc. Le chasseur peut aussi y trouver du gibier à foison, tels que faisans, oiseaux de proie, ours, chevreuils, etc.

Les immenses forêts du Québec abritent les derniers troupeaux de cariboux et d'originaux.

Titus fait remarquer que dans les grands parcs tels que le Petit Cascapédia et le Parc Laurentide, le département de chasse et de pêche a aménagé des chalets et des camps pour les sportsmen qui peuvent y

aller même si ce n'est que pour goûter les joies de dormir sous la tente dans un décor absolument sauvage.

Après la guerre, Québec rendra le sport de la pêche accessible à tout le public.

Titus souligne le bon fonctionnement du département de chasse et pêche de la province.

Les sportifs qui liront l'article en question y trouveront beaucoup d'intérêt car il pourra ajouter à leurs connaissances en la matière.

AU LAC JACQUES CARTIER

Extrait du récit d'une excursion des courriéristes parlementaires de Québec, au grand lac Jacques Cartier en juin 1944, par "Sainte-Foy" de la *Presse*: (Damase Potvin)

Le lac Jacques Cartier! s'ils sont nombreux ceux qui ne le connaissent pas, ils sont rares ceux qui n'en ont jamais entendu parler. Quelle nature pittoresque, édéneste! Splendide nappe d'eau, de huit milles de long, cerclée de hautes collines gracieusement arrondies, dont la plupart sont des montagnes de plus de deux mille pieds d'altitude, et présentant toutes les couleurs selon les essences variées qui poussent à leurs flancs; grandiose paysage d'eau, de forêts et de monts!

Le lac Jacques Cartier a joui, voilà une cinquantaine d'années, d'une réputation sans égale parmi les grands sportsmen canadiens et américains, surtout à cause de l'abondance et de la qualité de ses grosses truites mouchetées qui en faisaient un véritable para-

dis des pêcheurs. Alors, ce coin des Laurentides n'avait pas encore été souillé des laideurs de l'exploitation forestière. C'était un paysage d'eau incomparable entouré d'un territoire peuplé d'originaux et de toutes les familles les plus variées de gibiers de poil et de plume; lacs nombreux et rivières cascadantes fourmillant de truites d'une combativité et d'une saveur remarquables. Et nous venons de le dire, c'était le pays de la grosse truite. On venait de partout pour la capturer.

Parmi les grands sportsmen qui ont fréquenté la région du lac Jacques Cartier, on cite, en particulier, le Dr Wellington Koo, qui fut alternativement ambassadeur de Chine à Washington et à Londres, un personnage important de la Société des Nations, et l'on cite également le Dr Henry, le roi des pêcheurs à la mouche, qui, en présence de Thomas Fortin, fondateur du Parc des Laurentides et inspecteur en chef pendant plus de cinquante ans de cette réserve de chasse et de pêche, aurait capturé, et Thomas Fortin nous l'a assuré, une truite pesant dix-sept livres; "believe it or not".

Mais, hélas! la grosse truite du lac Jacques Cartier a disparu, comme a disparu du territoire des "grands jardins" du Parc des Laurentides, le caribou des bois. Si nous avions pu la conserver, elle aurait fait la fortune du Parc. Elle valait des millions à la province. Or, le barrage construit, voilà une vingtaine d'années, au pied du lac a tué, si l'on nous permet en l'occurrence cette expression, cette poule aux oeufs d'or. Il est vrai que les moulins que ce barrage alimente de l'eau nécessaire font vivre la population de la petite ville de Donnacona qui, sans toutefois lui en

faire un reproche, nous rend dans ce cas assez lourde la rançon du progrès. Les licenciés en exploitation forestière usent de leurs droits, quoi! Mais en exploitant l'une de nos riches ressources naturelles, ils en anéantiraient une autre. Toutefois, les droits de coupe compensent-ils toujours la province des pertes qu'elle subit dans un autre domaine? De toute évidence, les conclusions trop définitives sont difficiles à tirer dans ces cas. peut-être pourrait-il y avoir des compromis qui arrangeraient tout...

Mais si la grosse truite a disparu du lac Jacques Cartier, le gibier, gros et petit, à part le caribou, a augmenté considérablement, surtout depuis 1927 alors que la chasse ne fut plus permise dans le territoire du Parc des Larentides.

Mais en ce temps-là, c'est-à-dire dans la dernière moitié du siècle dernier, et avant naturellement, pour se rendre dans ce royaume de la grosse truite, que de courage il fallait déployer, que de patience et d'argent il fallait dépenser! A soixante quinze milles de Québec, c'était un pays lointain. Aujourd'hui, cette distance est franchie en tout au plus deux heures. Alors, il fallait deux jours; chemins vaseux, "ventres de boeuf", ornières qui étaient des abîmes. Il est vrai que la récompense à la vertu qu'il fallait montrer pour entreprendre le voyage était au bout. Au retour, lorsqu'on revenait chargé de dépouilles, que regardaient avec un oeil d'envie ceux qui n'avaient pu acquérir le prestige d'une aussi héroïque randonnée, on regardait, comme venant de l'autre monde, ceux qui arrivaient du grand lac Jacques Cartier.

LA GEOLOGIE DU PARC

A une séance de la Société Linnéenne, en mai 1944, un conférencier de la Faculté des Sciences, le Dr Faessler, parla de la géologie des abords de la route du Parc des Laurentides, de Stoneham à Hébertville. Voici un résumé de cette conférence :

Au point de vue géologique la région du Parc National des Laurentides fait partie du bouclier canadien et est constituée presque entièrement de roches granitiques précambriennes; à ce point de vue la région est, par conséquent monotone et dépourvue de tout intérêt minier. Au point de vue physiographique, cependant, elle est du plus haut intérêt. Elle est située entre les deux grandes dépressions, les basses-terres du Saint-Laurent au sud, et la cuvette du lac Saint-Jean au nord, qui ont attiré vers elles les eaux de drainage des deux bassins versants nord et sud; la route traverse la hauteur des terres entre ces deux systèmes hydrographiques, dans la région du Grand Lac Jacques Cartier. De ce fait, cette dernière région jouit d'une position particulière. Partout dans la partie septentrionale de notre continent, des régions de ce genre, situées à la hauteur des terres entre deux systèmes hydrographiques inclinés vers le nord et le sud ont subi une glaciation quaternaire très intense et les vestiges que les glaciers y ont laissés sont particulièrement nombreux et intéressants. Dans la région du Parc National, ces vestiges sont magnifiquement conservés et très faciles à observer; les vallées préglaciaires furent comblées de débris morainiques ce qui forçait les rivières postglaciaires d'aller occuper de nouveaux vallons secondaires qui sont le plus

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SAUVEUR

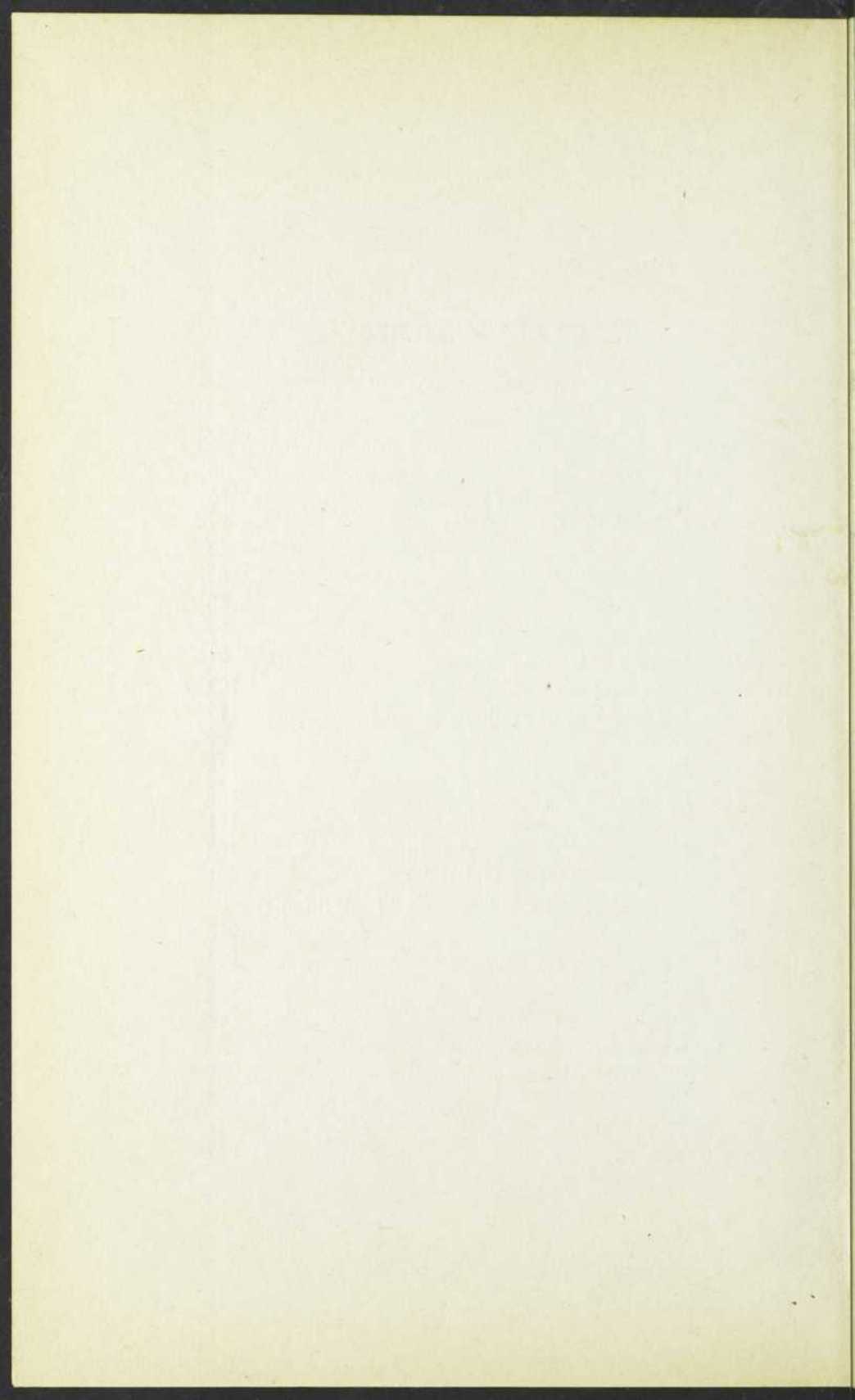
souvent des vallées glaciaires. Ainsi il est évident que le cours supérieur de la rivière Montmorency actuelle, s'il avait pu suivre son ancien lit préglaciaire, serait aujourd'hui un affluent de la rivière Jacques Cartier. Pour des raisons semblables, le Grand Lac Jacques Cartier se déchargeait, anciennement, dans la rivière Montmorency, par la rivière des Brûlés actuelle; plus tard ses eaux se déversaient dans le lac Kénogami par la rivière Pikauba et c'est seulement récent que ses eaux prennent le chemin de la rivière Jacques Cartier.

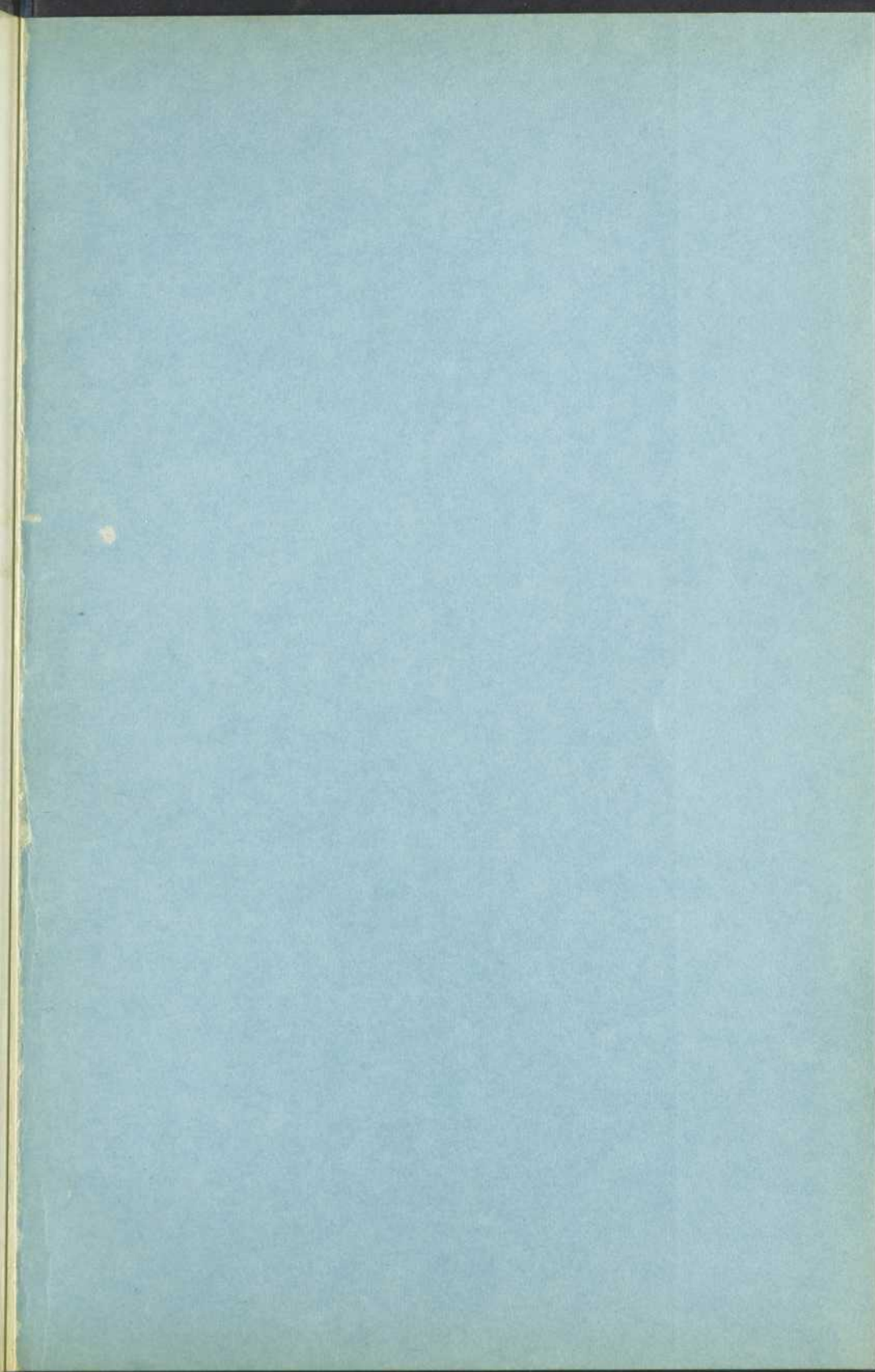
Les vallées sont de trois sortes: des vallées glaciaires qui sont allongées dans la direction NO-SE ce qui constitue la direction d'écoulement des derniers glaciers; des vallées plus anciennes dans la direction NE-SO sont recoupées les premières et constituent probablement des vallées préglaciaires; enfin il y a une série des vallées encore plus anciennes qui recourent le pays dans la direction E.-O. La route nationale suit alternativement des vallées de la première et de la deuxième sorte ce qui lui donne son tracé en zig-zag.

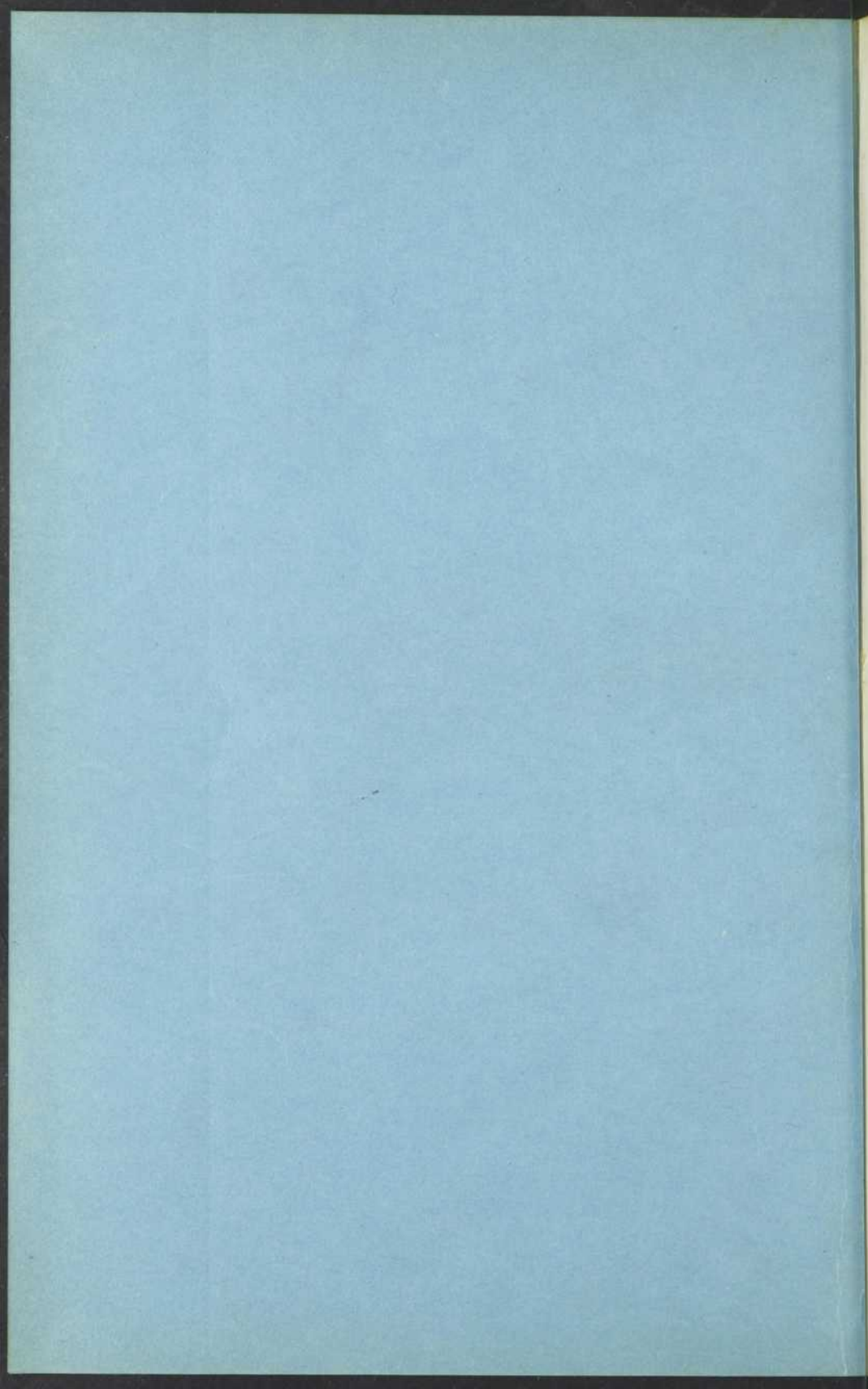
UNIVERSITY OF TORONTO
JAN 12 1968

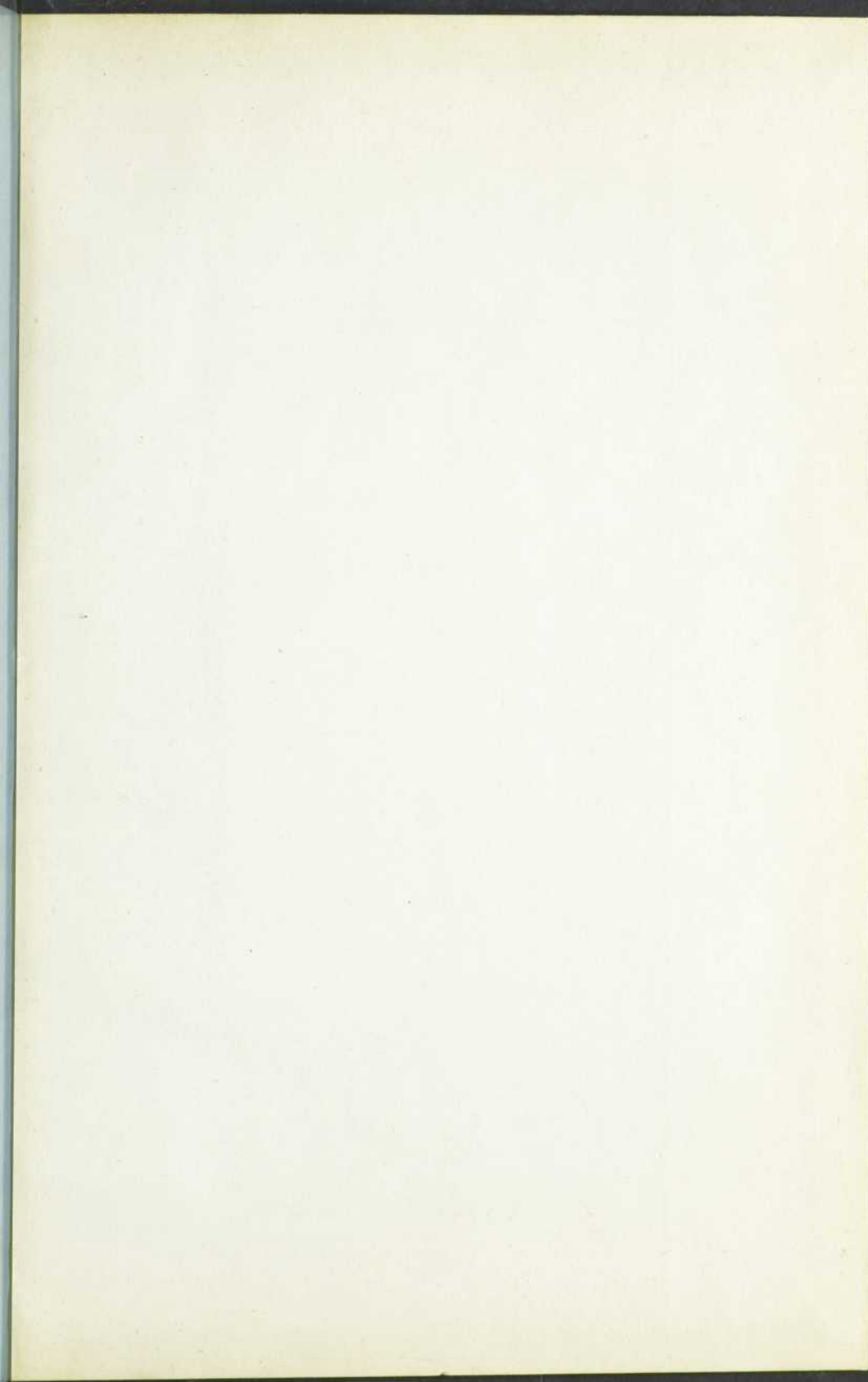
TABLE DES MATIERES

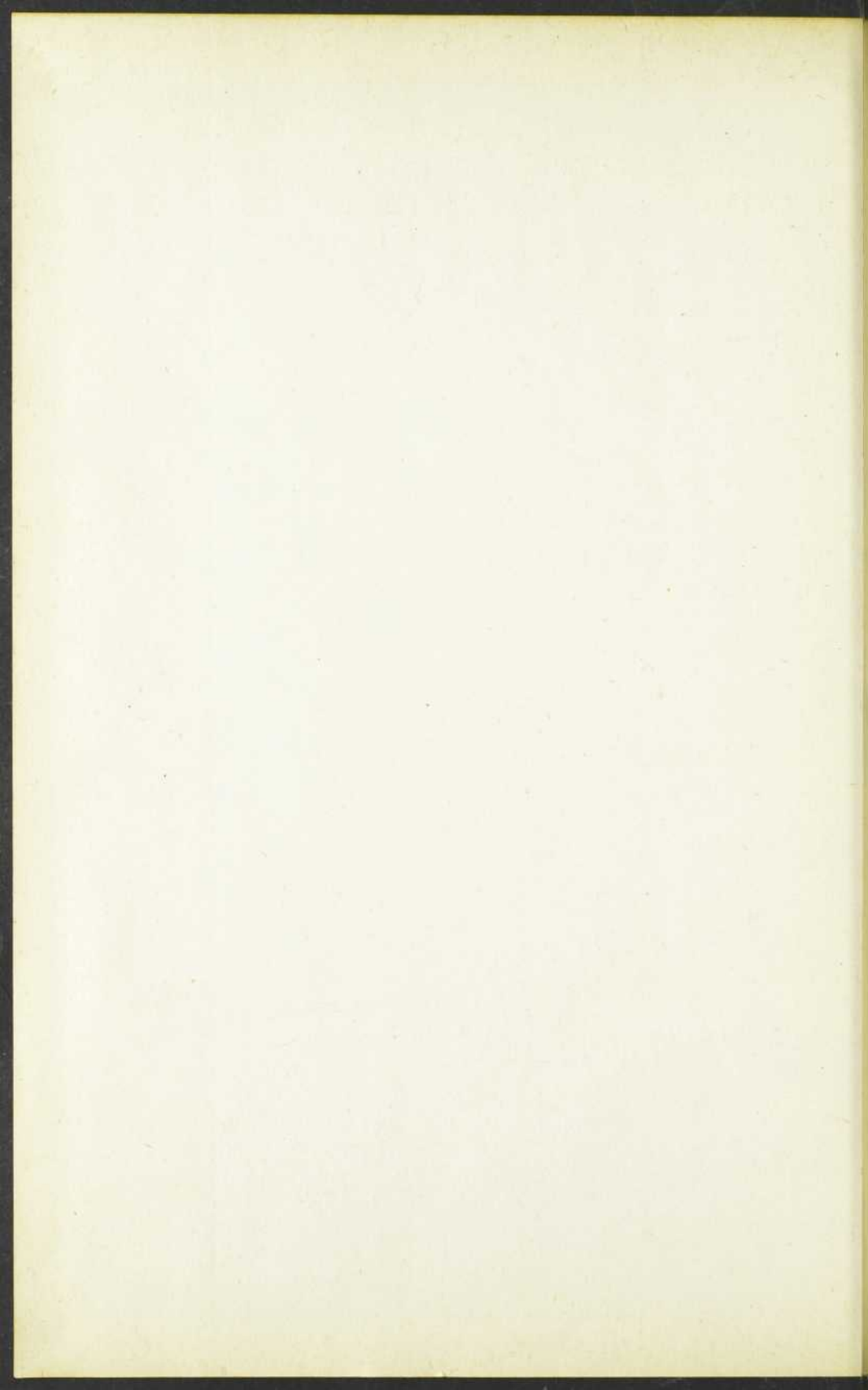
PRÉFACE	V
I — Drames en forêt.....	3
II — L'homme de la forêt.....	15
III — A Saint-Urbain	27
IV — " Thomas "	43
V — Aventures	53
VI — A la chasse	63
VII — Chez les bêtes.....	77
VIII — Dans les Grands Jardins	91
IX — Les caribous	103
X — Les histoires de caribous.....	117
XI — Le Parc des Laurentides.....	127
XII — Développements	145
XIII — Le tour du Parc	159
XIV — Les clubs du Parc	171
XV — L'histoire d'un vieux chemin.....	183
XVI — Le "Chemin de la Galette".....	201
XVII — Un grand ami de " Thomas " : William- Hume Blake	213
XVIII — Autres amis de Thomas:.....	227
Lord Grey	227
L'hon. Adélarde Turgeon.....	231
L'hon. L.-A. Taschereau.....	233
Sir Lomer Gouin	236
Théodore Roosevelt	239
La Société de Zoologie.....	241
Appendice	247











S

923.9
F776p³

POTVIN (D.)

Thomas.

135754

BNQ



000 338 385